

le poing et la rose

10, rue de Solférino, Paris VII^e - Organe du Parti Socialiste - Mensuel N° 135 - Janvier 1992 - 7 F

CONGRÈS DU PROJET 13, 14, 15 décembre 1991



un nouvel horizon

**TEXTE DÉFINITIF DU PROJET
BILAN: L'ACTION DES SOCIALISTES
RÉSOLUTION FINALE DU CONGRÈS**

**SOMMAIRE**

Laurent Fabius	p. 3
Déroulement des travaux	p. 4
Pierre Mauroy	p. 5
RAPPORTS INTRODUCTIFS	pp. 6 à 8
- André Billardon	p. 6
- Michel Charzat	p. 6
- Jérôme Lambert	p. 8
RAPPORTS DE LA COMMISSION DES RESOLUTIONS ET VOTES DU CONGRES	pp. 9 à 13
- Yannick Bodin	p. 9
- Michel Charzat	p. 10
- Pierre Moscovici	p. 12
UN NOUVEL HORIZON POUR LA FRANCE ET LE SOCIALISME (TEXTE DEFINITIF DU PROJET)	
Avant-propos de Pierre Mauroy	p. 14
Présentation	p. 17
Introduction	p. 19
1 ^{ère} partie: REGARD SUR LE MONDE ACTUEL: ETAT DES LIEUX, PERSPECTIVES, DEFIS	
Chapitre I: Etat des lieux	p. 21
Chapitre II: Eclairer l'avenir	p. 29
Chapitre III: La gauche, la France et le socialisme	p. 37
2 ^e partie: MORALE ET METHODE DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE	
Chapitre IV: Le Socialisme: un projet au nom de l'homme	p. 41
Chapitre V: Agir en socialistes	p. 44
3 ^e partie: OBJECTIFS DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE	
Chapitre VI: Un Nouvel Horizon	p. 51
Chapitre VII: Une société de liberté	p. 63
Chapitre VIII: Une économie mixte	p. 74
Chapitre IX: Un avenir de solidarité et de responsabilité	p. 84
En guise de conclusion	p. 90
BILAN: L'ACTION DES SOCIALISTES	pp. 91 à 103
RESOLUTION FINALE DU CONGRES	
Un projet pour convaincre et rassembler	pp. 104 à 111

**Laurent Fabius**

En vingt ans la France et les Français ont beaucoup changé. Le Projet socialiste pour l'an 2000 prend la mesure de cette grande transformation et dit en quoi et pourquoi les socialistes eux-mêmes ont évolué. Il explique ce qui demeure plein de force dans les valeurs permanentes du socialisme et ce qui a changé. Il trace les lignes majeures d'un projet de modernisation démocratique pour cette fin de siècle.

Au Congrès de l'Arche, en décembre 1991, s'est joué le premier acte de la rénovation nécessaire du socialisme français. Ce travail doit être maintenant approfondi et complété: il faut diffuser largement notre projet, enrichir le débat entre socialistes mais aussi et surtout confronter l'état de notre réflexion à celle des autres forces qui partagent notre recherche d'une société plus fraternelle, plus rationnelle, plus solidaire. Car la rénovation du PS ne prendra son sens que si elle est en même temps rénovation de toute la gauche. Ce texte n'est pas un point d'aboutissement mais un point de départ.

Cette mise à jour idéologique devra être complétée par deux autres rénovations, également nécessaires et urgentes: la modernisation de notre organisation et le renouvellement de nos pratiques politiques.

Alors, et alors seulement, notre Parti socialiste rattrapera son retard sur l'évolution de notre société et sera adapté aux nouvelles conditions de l'action politique. C'est ainsi que nous donnerons ou redonnerons au PS et à toute la gauche le rayonnement et la vigueur dont la justice sociale, les libertés, la France et l'Europe ont besoin.

Laurent Fabius

**DEROULEMENT DES TRAVAUX****VENDREDI**

Le Congrès est déclaré ouvert par Claude Estier, qui préside la séance. Il donne la parole à Jean-François Merle, Premier secrétaire fédéral des Hauts-de-Seine, qui souhaite la bienvenue aux délégués.

André Billardon introduit ensuite le débat. Il souligne que le Projet doit être l'occasion pour les socialistes de se rassembler et de s'unir et que cette unité retrouvée doit être le signal de la reconquête tant attendue par les militants et l'opinion de gauche. Il insiste sur notre impérieux devoir de mener un combat résolu "contre l'extrême-droite fascisante et ses propositions démagogiques et racistes et contre la droite et son programme de régression sociale".

Michel Charzat présente ensuite le rapport sur le Projet. Il rappelle que ce congrès marque l'aboutissement de dix-huit mois de travail collectif. Il se félicite "que l'aggiornamento socialiste soit désormais réalisé".

Puis le débat s'engage ensuite avec les interventions de : André Bellon, Gérard Lindeperg, Jean Poperen, Laurent Fabius, Pierre Moscovici et Jean Glavany.

Sur proposition de Françoise Seligmann, le Congrès approuve la composition de la commission des résolutions, (décision contestée par Jean-Yves Autexier au nom de Socialisme et République).

Puis Jérôme Lambert rend compte des travaux de la commission Vie interne (vérification des votes, réintégrations).

Le président donne ensuite la parole à Gérard Fuchs qui salue les nombreuses délégations étrangères ainsi que nos camarades membres de l'Union des partis socialistes de la Communauté européenne et de l'Internationale Socialiste venus assister aux travaux du Congrès.

Avant de lever la séance, le président annonce la réunion, dans la soirée, de deux groupes de travail émanant de la commission des résolutions : l'un chargé de parachever le Projet ; l'autre qui examinera les travaux de la commission Vie interne présidée par André Billardon.

SAMEDI

La séance du matin est placée sous la présidence de Christian Pierret. Le débat se poursuit avec les interventions de : Ahmed Ghayet, Alain Claeys, Robert Chapuis, Jean Le Garrec, Jean-Pierre Chevènement, Philippe Marchand, Jean Auroux.

Pierre Mauroy salue alors l'arrivée du Premier ministre, Edith Cresson, qui prend la parole.

Se succèdent ensuite à la tribune : René Souchon, Denise Cacheux, Jacques Chérèque.

L'après-midi interviennent sous la présidence de Jean Auroux : Jean-Christophe Cambadélis, Yves Dollo, Gérard Collomb, Yvette Roudy, Jean-Paul Planchou, Christian Pierret, Henri Emmanuelli, Kofi Yamgnane.

Puis le Premier secrétaire, Pierre Mauroy, prend la parole. Il appelle notamment les socialistes à se mobiliser énergiquement contre l'extrême-droite et à soutenir fermement le président de la République et le gouvernement d'Edith Cresson. Evoquant le Projet qui est au centre des travaux de ce congrès, il souligne que "le nouvel horizon vers lequel nous regardons s'assigne la même ambition et pourrait conserver le même titre qu'il y a vingt ans : "changer la vie". Il souhaite que les socialistes donnent l'image "d'un parti qui se donne avec son projet les moyens de conquérir l'avenir".

Sous la présidence de Sylvie François se succèdent ensuite à la tribune : Lionel Jospin, Julien Dray, Michel Rocard, Gilles Casanova, Michel Vauzelle, Gérard Fuchs, Jacques Salvator, Jean-Pierre Bayle.

DIMANCHE

La séance, présidée par Henri Emmanuelli, est consacrée aux rapports de la commission des résolutions.

- Yannick Bodin rend compte des travaux concernant la vie interne du Parti.

- Michel Charzat, rapportant sur le Projet, donne lecture aux délégués des résultats des votes intervenus sur les cinq options et amendements soumis au choix des militants, ainsi que des amendements adoptés par les congrès fédéraux et commissions nationales du Parti retenus par la commission des résolutions.

- Pierre Moscovici présente le texte de la résolution finale du congrès adoptée par la commission des résolutions.

Ces rapports donnent lieu à des contestations émanant des représentants de l'amendement n° 2 Pour la refondation (Roland Carraz, Gilles Casanova) et à une explication de vote émanant des représentants de l'amendement n° 5 Une VIème République pour le changement social (Jean-Luc Mélenchon).

Pierre Mauroy prononce l'allocation de clôture. Il se félicite que ce congrès ait marqué la volonté des socialistes de se mobiliser et de se rassembler. Il les appelle à poursuivre dans la voie de l'unité et de la cohésion pour retrouver la confiance des Français.

Le compte-rendu des débats et des interventions a été publié dans 2 cahiers suppléments au numéro 125 et dans le numéro 126 de Vendredi.

**Pierre Mauroy**

Un congrès sur le fond. Un congrès de cohésion. En un mot un congrès indispensable. Voilà ce que nous avons vécu les 13, 14 et 15 décembre derniers sous l'Arche de la Défense. Nous avons marqué notre volonté d'aller sur le terrain des idées et notre capacité à apporter des idées neuves. Nous avons montré que nous savions nous rassembler. Ce congrès a, j'en suis sûr, donné satisfaction à beaucoup d'entre vous.

Mais ce Projet marque moins un point d'aboutissement que le commencement d'une nouvelle étape.

Le Projet va faire l'objet d'une publication intégrale et d'un résumé. C'est à nous de le porter maintenant, de le populariser et d'engager le débat avec les Français.

Le Projet doit être approfondi. C'est pourquoi nous allons organiser pendant plusieurs mois des journées nationales thématiques auxquelles tous les militants seront associés.

Le Projet doit enfin être décliné et servir de base aux programmes que nous devons mettre sur pied pour les élections cantonales, régionales puis législatives.

Un dernier mot. Il est des événements dont la pleine signification n'est perçue qu'à la lumière du temps. Le discours de Léon Blum à Tours, l'action du Front Populaire en 1936, le Congrès d'Epinay en 1971, autant d'événements qui ont d'abord été sous-estimés, critiqués, voire vilipendés avant que l'on en prenne la juste mesure.

Notre Projet constitue sans doute une étape moins décisive, même si beaucoup ont établi le parallèle avec le Congrès de Bad Godesberg. Néanmoins, par le renouvellement et le rassemblement que notre Projet opère sur le plan idéologique, il marquera, j'en suis convaincu, une date importante dans l'histoire du socialisme, une date dont nous pouvons être fiers.



RAPPORTS INTRODUCTIFS

André Billardon

(Introduction au débat)

"(...) Qui en dehors des socialistes, peut faire échec à l'extrême droite et à la droite ? Il faut pour cela satisfaire à trois conditions.

La première c'est de ne pas être ce que j'appellerai des socialistes honteux. Il faut mener la lutte idéologique et politique, faire ou refaire de la politique, ne pas baisser les bras, ni se complaire dans la morosité.

On ne peut aller à des élections, à la rencontre de nos concitoyens, sans une valorisation des actions passées ou en cours, un programme pour le présent et un projet pour le futur, un Nouvel Horizon comme nous le propose Michel Charzat.

Les actions des gouvernements socialistes qui se sont succédé depuis 1981, nous n'avons pas à en rougir, nous devons en être fiers. Je ne citerai pas tout ce que nous avons fait, non, je dirai que nos décisions et notre action ont été fidèles à nos valeurs et ont apporté plus de démocratie, plus de justice, plus de solidarité, plus de liberté, plus de responsabilité (...)

Le bilan nous l'avons, alors ayons confiance en nous-mêmes.

Du second aspect je ne dirai que quelques mots. C'est à partir du projet d'une part, et de l'action gouvernementale d'autre part, que nous définirons le programme sous la bannière duquel nous irons à la bataille des législatives de 1993 (...).

La troisième condition pour l'action, c'est que notre Parti soit capable de se rassembler sur son Projet. Il ne peut y avoir un Parti Socialiste sans projet, sinon les querelles de personnes reprennent inévitablement le dessus. Le Projet

Michel Charzat

(Travaux de la commission du Projet)

"(...) Après dix huit mois de travail collectif, (...) l'aggiornamento socialiste est désormais réalisé. Quatre militants sur cinq ont approuvé le texte "Un Nouvel Horizon". (...)

Après plus de dix ans de confrontation à la réalité du pouvoir, (...) vous avez refusé de fermer le parti pour indigence intellectuelle ou pour défaitisme, fût-il refondateur.

(...) le monde vient de changer de bases, en quelques années, avec la révolution technologique et l'effondrement du communisme.

Dans le monde nouveau où nous entrons, deux

c'est la réponse sur le moyen terme. Celui qui à l'oeil rivé sur le futur immédiat est condamné à l'inefficacité et donc à l'échec.

Le Projet éclaire l'avenir, il inscrit les objectifs et trace les perspectives. Il doit enfin permettre de tirer les moyens d'actions immédiats (...)

C'est dans la triple démarche "cohérence Parti-Gouvernement, rénovation idéologique et programmatique, rénovation du Parti et mobilisation" que se recomposera la gauche et le camp du progrès. C'est dire l'importance qu'il convient d'attacher à ce que notre parti soit un parti rénové et modernisé où le débat enrichit sans diviser, où les militants sont des acteurs et non des spectateurs.

J'ai la conviction que notre parti doté d'un nouveau Projet, saura rapidement créer la dynamique d'un aller et retour plus fréquent et plus approfondi entre la direction et les militants puis avec les sympathisants et ensuite avec les citoyens.

Le goût de la réforme et l'esprit de conquête retrouvés créent ce nouvel état d'esprit, cette volonté collective auxquels nous aspirons.

Ainsi, il faut faire de notre Congrès,

- celui du rassemblement autour de nos idées, c'est-à-dire de notre Projet,
- celui de l'unité des socialistes comme vous l'avez demandé par votre vote,
- celui de la reconquête par un parti à nouveau mobilisé.

L'exigence est d'autant plus forte que la situation est difficile ; cela ne dépend que de nous."

conceptions de l'avenir vont s'affronter : le libéralisme et le socialisme démocratique. (...)

En France, alors que se ferme aussi la parenthèse historique ouverte en 1920, il est nécessaire de concevoir le projet d'une gauche rénovée. (...) Soyons fiers d'être la seule formation politique à présenter un Projet qui voit loin et pense neuf ; qui voit neuf et pense loin.

Trois motifs d'espoir

D'abord nous avons su élaborer ce texte de façon ouverte et novatrice. Au terme de cette démarche de dix huit mois, nous avons su être le parti capable d'écouter et d'impliquer les acteurs de la vie économique, sociale et



culturelle. (...) Nous avons conclu notre travail en présentant un texte ouvert, comportant des options et des amendements dont certains alternatifs.

Ensuite, nous avons voulu que notre Projet parte de la vraie vie, qu'il procède des bonheurs et des souffrances de nos concitoyens. (...)

Enfin nous avons posé le premier jalon de la rénovation intellectuelle et morale du socialisme démocratique. Peut-être avons-nous oublié de nous occuper des grands problèmes, à force de nous préoccuper de petites questions ? (...)

Nous avons réaffirmé notre identité. (...) Notre socialisme ne procède pas des décrets d'une classe providentielle ou des déterminations de l'économie. Il se situe à la fois en-deça et au-delà d'un socialisme marqué par les illusions scientistes du début du siècle.

En-deça, il propose un retour aux sources d'un socialisme juridique et éthique, illustré par Proudhon et Jaurès comme par Owen et Bernstein. Au-delà, il réintroduit le sujet et les passions humaines dans la dialectique du mouvement historique. (...)

Morale et méthode

La morale du socialisme démocratique est fondée sur des valeurs puisées à la source de l'humanisme, (...) ces valeurs sont fondatrices des droits et des devoirs de l'homme en société. (...)

Mais le socialisme affirme en plus notre responsabilité collective à l'égard de l'humanité. (...) Le souci de préserver l'avenir, de l'homme comme de la planète, constitue la dimension écologique de notre Projet. (...) le socialisme d'aujourd'hui exige une nouvelle évaluation des valeurs. (...)

La méthode du socialisme démocratique est créatrice de droits. Elle fait des antagonismes (...) le moteur de la lutte pour le droit. Elle revendique l'indétermination de la démocratie qui, seule, autorise le Projet de transformer le système social.

C'est pourquoi la visée socialiste ne peut être voulue que dans une société d'invention démocratique, dans une société ouverte qui accepte une interrogation active et sans fin sur les formes de l'égalité et les normes de la justice. (...)

Nous retenons la logique du contrat et de la loi pour conduire le changement. Cette logique tisse un réseau d'engagements réciproques ; elle déplace le conflit sur le terrain du compromis et de la réforme. (...)

Quatre objectifs

La citoyenneté intégrale - une utopie concrète - que nous plaçons au coeur de notre réflexion sur le ressourcement de la démocratie : mieux représenter, mieux impliquer, rapprocher les citoyens des pouvoirs, rééquilibrer les institutions, enfin élargir le cercle de l'égalité par une grande politique d'intégration et de lutte contre l'exclusion.

Le droit à l'activité, une volonté qui structure notre rapport critique avec le capitalisme. L'originalité de notre démarche est de vouloir concilier le développement économique, la protection de l'environnement et la

création d'emploi. Nous avons l'intuition d'une société de partage des projets de vie, assurant l'indépendance et la dignité de chacun dans une civilisation du temps libéré.

L'espace international que nous voulons solidaire et pacifique dans la perspective, à l'horizon lointain, d'une République universelle. L'organisation d'un système de développement mondial, la rénovation de l'O.N.U., garant de la paix, doivent jeter les bases de ce nouvel ordre international.

Enfin, au lendemain du Sommet de Maastricht, les nouveaux horizons de l'Union européenne doivent permettre à notre pays de renforcer son influence. La France, acteur de la construction européenne, a des atouts qu'elle met au service d'une conception ambitieuse, démocratique de la construction européenne : une vision économique et sociale à laquelle les socialistes sont particulièrement attachés, avec une économie mixte, un service public et une protection sociale de qualité, la garantie de la laïcité et enfin une notion d'espace public liée à notre histoire républicaine.

Un Projet offensif

Ne nous le cachons pas, nous sommes dans une impasse. (...) Il nous reste quelques mois pour réagir. (...)

Lorsque nous avons commencé à préparer notre Projet, le scepticisme prévalait. (...) Nous avons fait le pari du Projet. Et ça a marché.

Maintenant faisons le pari de la rénovation de nos comportements et de nos structures.

(...) C'est le mental qui est malade. Ce sont nos comportements sclérosés, notre système ossifié qui démoralisent et paralysent. Les courants de pensée sont indispensables, (...) mais ces courants doivent s'incliner devant l'intérêt collectif.

Après l'aggiornamento des idées, il faut faire vivre autrement les socialistes, dépasser les courants actuels, déverrouiller le système, retrouver la fraternité et donc en finir avec ces comportements, ces cabales suicidaires, ces campagnes délétères, cet immobilisme tactique.

Autour d'une majorité efficace, d'une direction soudée, une volonté nouvelle doit être impulsée pour reconquérir l'opinion.

J'en appelle à toi Pierre, qui as tant voulu ce congrès et ce projet, mais j'en appelle aussi à vous, Michel, Lionel et Laurent ainsi qu'à vous tous, mes camarades : décrétons la pause des courants, décidons de réformer nos structures en rendant aux militants un choix plus libre de leurs responsables.

Demandons à la direction de consacrer tous ses efforts, tout son temps, toute son énergie à ranimer la vie du Parti. Décidons, dans la logique du Projet, de grandes campagnes dans le pays pour combattre la droite et l'extrême-droite et faire connaître nos objectifs, nos propositions.

(...) Faisons maintenant le projet d'un parti uni, rénové, capable de rassembler toutes celles et tous ceux qui appartiennent à la gauche. (...) A vous de faire triompher le pari de la réussite !"

**Jérôme Lambert**

rend compte des travaux de la commission Vie interne (vérification des votes, réintégrations)
mise en place dès le début du congrès:

" La commission de vérification des votes s'est réunie cet après midi. Elle a examiné les résultats transmis par 99 fédérations. Quelques responsables fédéraux ont été entendus afin de vérifier les résultats transmis par leur fédération. (...)

Après un travail minutieux, la commission est en mesure de vous annoncer les résultats suivants approuvés par l'unanimité de ses membres moins deux refus de participation.

Les votants ont été au nombre de 66.594.

Le texte du Comité directeur a obtenu 48 741 voix, soit 81,36 %

Le texte de l'amendement n°2 a obtenu 7 374 voix, soit 12,31 %

Le texte de l'amendement n°5 a obtenu 3 792 voix, soit 6,33 %

L'amendement n° 1 sur la technocratie a été approuvé par 82,36%

L'amendement n°3 "transformation du capitalisme" a été approuvé par 82,11%.

L'amendement n°4 de la Commission nationale Entreprises a été approuvé par 87,79%.

En ce qui concerne les différentes options :

Pour l'option défense européenne, c'est le choix n°2 qui a été approuvé par 63,89%.

Pour l'option sur la forme de représentation sociale, c'est le choix n°2 qui a été approuvé par 76,94%.

Pour l'option concernant l'organisation administrative du territoire, c'est le choix n°2 qui a été approuvé par 60,84 %.

Enfin, sur les Institutions, c'est le choix n°1, qui a été approuvé par 77,86 %.

La commission des résolutions avait aussi à examiner un certain nombre de demandes de réintégration.(...) Elle vous propose d'accepter les réintégrations suivantes :

Dans la fédération de la Haute-Garonne : Monique AOUDIA, François BEZARD, Jean GARDEL, Charlotte GAZZINI, André MILHAU, Jean PEYRAT.

Dans la fédération de la Loire : Jacques BARBIER, Lucienne BONAVERO, Hubert GEREY, Félix JAMET, Odette NOWACZYK, Marie PEYRON, Michèle ROUSSET, Roger SAGNOL, Laurence SOUTRENON, Bruno TARDY.

Dans la fédération du Nord : Jean-Philippe PUCH, Henri SWIALSKOWSKI, Gérard TOUSSAINT, Jeanine REGNIER, Elisabeth PFEIFFER, Yvette BOUDRY, Suzanne PARENT."

Rapport adopté par le Congrès.

Commission vie interne

(vérification des votes - réintégrations)

Philippe Baumel - Jean-Marcel Bichat - Yannick Bodin - Nicole Bricq - Christophe Caresche - Michel Debout - Georges Dupeyron - Josette Durrieu - Daniel Frachon - François Cuillandre - Philippe Joachim - Jérôme Lambert - Jean-Luc Laurent - Didier Lecomte - Bruno Le Roux - Alain Pers - Nicolas Ravailhe - François Rebsamen - Alain Richard - Jean-Michel Rollot - Daniel Vaillant.

Bureau du Congrès

Pierre Brana
Michel Charzat
Michel Debout
Jean-Luc Laurent
Pierre Schapira
Françoise Seligmann.

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :

**PS info**

organe officiel du Parti Socialiste
Abonnement annuel ordinaire: 270 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60% sur le montant de cet abonnement, soit 115 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 115 F à «P.S. Info», 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des «Nouvelles Éditions de l'An 2000».

**RAPPORTS DE LA COMMISSION
DES RESOLUTIONS ET VOTES DU CONGRES****Yannick Bodin**

"La commission des Résolutions a tout d'abord pris connaissance de l'état des travaux de la commission Vie interne créée en juin dernier par le Bureau exécutif, à la demande du Premier secrétaire, présidée par André Billardon qui avait pour mission de préparer par ses propositions l'oeuvre de rénovation du Parti que nous avons appelée de nos vœux lors de notre dernier congrès.

La commission, hier soir, a adopté et vous soumet le texte suivant :

La commission des résolutions propose au Congrès qu'une réflexion s'engage sur la rénovation du Parti et sur l'amélioration et la modernisation de son fonctionnement. Elle demande au Congrès d'ouvrir la procédure de révision des statuts, et du règlement intérieur, afin que des propositions soient soumises au vote des militants, pour le prochain Congrès ordinaire.

Elle demande au Congrès de mandater le Bureau exécutif pour que la commission Vie interne mise en place en juin dernier, poursuive ses travaux avec cet objectif.

Réfléchir à la modernisation du fonctionnement du Parti c'est tenter de répondre à un certain nombre de questions.

Comment mieux associer les militants et les responsables fédéraux à la réflexion et à la prise de décisions ?

Comment s'assurer que les structures de direction correspondent à la meilleure forme de représentation des militants ?

Comment faire en sorte que la démocratie avance, c'est-à-dire se perfectionne ?

Comment faire en sorte que les femmes, que les jeunes, aient toute leur place dans le Parti ?

La réflexion a porté en premier lieu sur le mode de désignation des dirigeants du Parti, à tous les échelons, et sur la nature même des structures de direction du Parti.

Un accord a été réalisé sur les principes suivants :

- Respect de la représentation proportionnelle des courants, mais éviter que la référence à un courant soit l'unique critère de choix;

- en assurant une répartition géographique équitable par une représentation de toutes les fédérations.

- Adopter un mode de désignation pleinement démocratique. En d'autres termes, en évitant les méthodes trop proches de la cooptation et en organisant le vote à bulletin secret, à tous les échelons de responsabilité, dans les sections, dans les congrès fédéraux et au congrès national.

- Donner aux nouvelles structures une autorité politique

renforcée et permanente permettant ainsi au Congrès de se tenir tous les trois ans et non plus tous les deux ans.

A partir de ces principes acceptés par tous, quelques propositions ont été exposées, (voir en annexe ces propositions) mais d'autres propositions s'élaborent, même si elles n'ont pas été explicitées à ce stade de la réflexion.

En tout état de cause, elles ne sont pas la conclusion des travaux de la commission. Au contraire, elles permettent l'ouverture du débat sur cette question de la direction du Parti. D'autant plus que d'autres questions, qui ont été évoquées, méritent d'être débattues.

Elles concernent par exemple :

- le cumul des mandats,
- les modes de désignation des candidats,
- les cotisations,
- la place des femmes et des jeunes (MJS)
- les relations avec les partis socialistes et sociaux-démocrates dans le cadre de la construction de l'union européenne.

Enfin, la commission demande que le Congrès mandate le Comité directeur pour qu'il fasse des propositions, afin que les modifications éventuelles, élaborées avec le souci de la recherche de l'unanimité, puissent être appliquées dès le prochain congrès ordinaire, cela afin d'assurer la rénovation du Parti dans les délais statutaires les plus brefs possibles.

PROPOSITION N° 1

La première proposition consiste à pratiquer la fusion entre le Comité directeur et la Convention nationale par la création d'un véritable parlement du Parti.

Au niveau national, un Conseil national de 300 membres environ, serait élu par deux collèges :

1. le collège des délégués des sections élirait les deux tiers des membres de la direction nationale, lors des Congrès fédéraux, les sièges étant répartis proportionnellement aux résultats obtenus par les motions au Congrès, et chaque fédération, serait représentée en fonction de ses effectifs.

2. Le collège des délégués des fédérations élirait le troisième tiers lors du Congrès national, c'est lui qui assurerait le respect de la proportionnelle intégrale de l'ensemble du conseil.

Les premiers secrétaires fédéraux seraient membres de droit de la direction nationale.

Au niveau départemental, un Conseil fédéral serait élu selon les mêmes modalités par le collège des militants, et le collège des délégués des sections au congrès fédéral.



PROPOSITION N°2

La deuxième proposition vise, par un système à double instance, à assurer une représentation équitable des fédérations :

1. Le Comité directeur, élu à la proportionnelle des courants, serait chargé des responsabilités de direction, et d'exécution des décisions du Parti entre deux Congrès.

2. Le Conseil national serait élu par les militants dans les fédérations, par un scrutin à dominante majoritaire. Le Conseil national se substituerait à la Convention nationale; il serait en outre chargé de la fixation d'un barème national de cotisations et consulté sur toute proposition de modification statutaire avant que le Congrès en soit saisi.

Au niveau départemental, un Conseil fédéral serait élu selon les modalités identiques.

PROPOSITION N° 3

La troisième proposition affirme la nécessité de respecter la représentation proportionnelle, garante historiquement de la liberté de penser des diverses sensibilités du Parti tout en permettant le rassemblement indispensable. Elle demande que le Comité directeur, dont le nombre actuel des membres est déjà un grand maximum soit désormais davantage représentatif de la réalité des fédérations, se réunisse réellement tous les deux mois et joue désormais un rôle plus actif.

Elle souligne l'utilité des conventions nationales du Parti, désignées à la représentation proportionnelle nationale, qui permettent à un plus grand nombre de camarades de participer aux décisions et elle souhaite que les Premiers secrétaires fédéraux en soient, désormais, membres de droit.

Elle insiste sur le besoin d'une liaison plus étroite entre les divers organes responsables du Parti et le gouvernement lorsque les socialistes en sont membres.

Elle propose que la rénovation indispensable ne se limite pas aux organes centraux du Parti mais aussi aux CEF et aux CA de section.

Elle souligne enfin qu'il ne s'agit pas seulement d'améliorer les procédures de désignation mais aussi les

pratiques concrètes en direction des militants et des sympathisants du Parti.

PROPOSITION N° 4

1. la représentativité politique proportionnelle des courants doit être maintenue. En revanche, le vote militant se substituerait aux assemblées de courants. Les militants établiraient l'ordre préférentiel des candidats de leur motion à la CEF en même temps qu'ils procéderaient au vote de la motion. Les délégués aux Congrès fédéraux classeraient par un vote secret similaire les candidats au comité directeur.

2. Rendre le Congrès aux militants, en les appelant à être juges du Congrès.

A l'issue du Congrès, et après la réunion du Comité directeur qui procède à l'élection de la nouvelle direction, l'ensemble des militants seraient appelés à ratifier les conclusions politiques."

A l'issue du rapport de Yannick Bodin, le président, Henri Emmanuelli, met aux voix la première partie de son rapport en précisant :

"Je vous rappelle, pour que les choses soient bien claires, ce sur quoi nous vous demandons un vote. Ce n'est pas sur les exemples que vient d'énumérer Yannick Bodin, mais sur les principes qu'il a rappelés au départ. Je demande au Congrès de se prononcer sur ces principes :

- Respect de la représentation proportionnelle des courants, mais éviter que la référence à un courant soit l'unique critère de choix ;

- Assurer une répartition géographique équitable par une représentation de toutes les fédérations.

- Adopter un mode de désignation pleinement démocratique en évitant des méthodes trop proches de la cooptation en organisant le vote à bulletin secret à tous les échelons de responsabilité dans les sections, dans les congrès fédéraux et au congrès national.

- Donner aux nouvelles structures une autorité politique renforcée et permanente permettant au congrès de se tenir tous les trois ans et non plus tous les deux ans."

Ces principes sont adoptés par le congrès (moins 1 voix contre et 15 abstentions)

Michel Charzat

"La commission a d'abord enregistré les résultats des votes intervenus sur les 5 options soumises au choix des militants.

Concernant l'option relative à la défense européenne qui se situe page 66 de notre texte, c'est le choix n°2 qui a été retenu.

Concernant les formes de représentation sociale, page 84, c'est le choix n°2 qui a été également retenu à une large majorité.

Pareillement pour ce qui est de l'organisation administrative et territoriale, page 87, toujours le choix 2.

En revanche, sur les institutions, c'est le choix N° 1 qui figurera à la page 88 de notre texte.

Enfin, la formulation relative à la politique publique et aux prestations sociales, page 107, a fait l'objet d'une approbation majoritaire.

En conséquence, les formulations correspondant à ces choix sont intégrées, en l'état, à notre projet. Seule la partie consacrée au système européen de défense fera l'objet d'une mise à jour par Gérard Fuchs.

Par ailleurs, la commission a pris acte de l'approbation massive des trois amendements nationaux.



L'amendement N°1, signé par André Bellon et Roger Quilliot, sur le rôle et la place de la technocratie dans notre système politique est intégré sous une forme un peu réduite, page 25, à la fin du 5ème paragraphe.

L'amendement N°3, co-signé par Gérard Fuchs, Claude Bartolone, Alain Bergougnoux, Gérard Collomb, Gérard Le Gall, Pierre Moscovici, Henri Weber, sur la transformation du capitalisme, est intégré à la fin de la page 56.

L'amendement N°4, qui a été massivement approuvé par nos militants, amendement présenté par Michel Debout et par les membres du bureau de la CNE, commission nationale entreprises, plaidant pour une stratégie industrielle au service du progrès et de la citoyenneté dans l'entreprise, est intégré page 95.

La commission s'est enfin penchée sur les nombreux amendements adoptés et transmis par les congrès fédéraux, ainsi que par plusieurs commissions nationales du Parti.

Nous avons dû travailler sur une matière extrêmement riche et variée. (...) Bien sûr, il ne nous a pas été possible de retenir tous les amendements. Certains étaient redondants par rapport au texte, d'autres se situaient plutôt dans une logique d'élaboration programmatique, enfin certains relevaient de la résolution générale que nous allons adopter après notre projet.

Mais je tiens, en mon nom personnel, et au nom de la commission, à saluer le travail très important réalisé par les militants et par les fédérations.

Je vais maintenant vous indiquer aussi précisément que possible les amendements qui ont été retenus par la commission des Résolutions.

- Page 15 du texte, un amendement de la fédération de Paris prévoit la tenue de rendez-vous fixes permettant une adaptation continue de notre Projet.

- En haut de la page 20, un nouveau titre est inséré "petit 3, la montée du racisme".

- Page 21, à la fin du 2ème paragraphe, la nouvelle rédaction est la suivante : "voilà pourquoi, en appelant au seul respect de l'autre et de sa différence, un certain anti-racisme des années 80 a en grande partie échoué".

- Page 23, un amendement venant de la fédération de la Gironde propose l'évaluation des lois Roudy sur l'égalité professionnelle.

Une série de formulations nouvelles nous sont proposées par la commission Nord-Sud et ont été acceptées par notre commission des Résolutions, page 35, page 54, pages 57, 61 et 62. Ces modifications précisent les formulations concernant la nécessité d'appuyer l'effort de renouveau en Afrique Sub-Saharienne, la nécessité de promouvoir un véritable partenariat en matière de développement, et enfin précisent le rôle des organisations non gouvernementales en matière de développement économique, social et culturel.

- Page 35, amendement de la commission des Résolutions. Il est écrit dans le texte : "le retour de l'histoire coïncide avec la revanche de Dieu". Il est précisé que "la revanche de Dieu" figurera entre guillemets par référence à un ouvrage de notre ami Gilles Keppel.

- Page 55, la fédération de la Charente nous propose, et nous avons accepté, dans l'énoncé des objectifs, celui de l'élaboration d'une charte éthique des tests génétiques.

- Page 68, un amendement proposé par la commission des Résolutions reprend la formulation du Bureau exécutif en matière de liaison et d'articulation entre les parlements nationaux et le Parlement européen.

- Page 72, un amendement issu de la commission de Défense nationale réaffirme le caractère universel du service national et la nécessaire différenciation de ses formes.

- Pages 74 et 79, un amendement qui vient de la fédération du Val de Marne et qui concerne l'éducation. Cet amendement distingue plus clairement l'autonomie des établissements scolaires, idée à laquelle nous adhérons, de l'indépendance telle qu'elle est prônée par la droite. Cet amendement rappelle que l'apprentissage de l'autonomie doit être au coeur de la démarche éducative. Enfin il rappelle le rôle irremplaçable de l'apprentissage des langues européennes dans l'ouverture au monde de demain.

- Page 91, un amendement nous est proposé par la commission Droits de l'Homme. Cet amendement insiste sur le rôle irremplaçable de la formation et du travail dans la lutte pour l'intégration.

- Page 102, amendement de la fédération du Doubs sur la prise de mesures spécifiques en matière de formation continue pour les femmes en période de maternité.

Enfin, l'ensemble des développements relatifs à la construction européenne fera l'objet d'un toilettage au lendemain de Maastricht par notre ami Gérard Fuchs.

Voilà, le rapport qui a été adopté à l'unanimité de la commission des Résolutions réunie en formation Projet, puis en formation plénière.

Maintenant, je voudrais me féliciter de l'heureuse conclusion de nos travaux. Au terme de 18 mois d'élaboration collective, nous avons su écouter, impliquer et finalement décider. (...)

Nous avons réaffirmé notre identité, redéfini méthode et morale du socialisme démocratique, retenu les grands objectifs qui tracent désormais l'horizon du socialisme du 21ème siècle. (...)

Voici vingt ans le parti d'Epinais avait commencé à rassembler et à mêler les eaux vives du socialisme. Aujourd'hui, nous avons réalisé une synthèse qui est à la fois un aboutissement, et la promesse d'un nouveau commencement.

Un accomplissement tout d'abord : dix ans après la grande victoire de François Mitterrand le moment était venu de concilier les deux cultures de la gauche, la culture de transformation sociale, et la culture de gouvernement. Le moment était également venu de rapprocher les deux écoles du socialisme moderne. (...)

Nous avons maintenant un Projet, nous devons le faire vivre. Le problème est de savoir comment passer d'un parti sans projet à un parti projet.

On peut le faire d'abord en assurant la diffusion de notre texte. Il sera publié par la revue "Le Débat" dans sa collection politique.



Dans le même temps, nous allons diffuser massivement dans le pays un résumé de notre texte qui nous permettra de faire connaître à nos concitoyens nos propositions.

Ensuite, il faudra faire vivre notre Projet en retournant à la rencontre des Français, en concevant également une réécriture permanente de notre texte, avec l'organisation de rendez-vous fixes. Nous aurons à confronter notre Projet avec celui de nos camarades de l'internationale socialiste. Bref, nous devons concevoir notre Projet comme une chose à construire, comme une chose à jamais inachevée.

Nous devons également, à partir de notre Projet, préparer nos programmes.

Enfin, je crois que nous devons impliquer ou plutôt réimpliquer tout le Parti, tous les militants dans un travail d'élaboration et de propositions, afin que nos militants pèsent sur nos choix.

Dans cette perspective, nous souhaitons organiser des journées nationales thématiques tout au long de l'année 92 sur des problèmes importants, concrets et sensibles. Nous allons donc, dès le prochain Comité directeur, arrêter un calendrier de travail pour que le Parti prenne à nouveau le temps de débattre et de proposer. (...)

Pierre Moscovici

"Ce congrès extraordinaire sur le Projet voulu par le Premier secrétaire, Pierre Mauroy, était une bonne idée. Il a créé les conditions, comme il l'avait souhaité, afin de changer pour réussir. Le travail effectué autour de Michel Charzat, la tonalité des interventions qui se sont succédé pendant ces trois jours et qui se sont concentrées sur notre Projet ont permis de faire de ce congrès celui du rassemblement, de l'unité et de la remobilisation des socialistes. Il nous permet de réaffirmer notre identité, de nous rassembler et de définir notre stratégie. C'est le sens de la résolution politique qui vous est distribuée, et dont je vous rends compte.

Un document, examinant l'action des socialistes sur la décennie passée, a également été adopté par la commission des résolutions. Je crois que ce document sur l'action des socialistes doit être diffusé et popularisé.

Notre parti se félicite du succès de Maastricht qui marque une avancée historique : la Communauté européenne, indispensable à la poursuite du développement de la France, se trouve irréversiblement renforcée. Les décisions prises à Maastricht répondent aux vœux des socialistes qui depuis plusieurs années s'en étaient fait les ardents défenseurs. L'histoire reconnaîtra en François Mitterrand l'un des artisans majeurs d'une construction sans précédent, dépassant la souveraineté des Etats dans le respect de l'identité des nations et permettant à la France et aux Français de garder la maîtrise démocratique de leur avenir.

Notre résolution réaffirme également notre solidarité avec le gouvernement, et l'accueil que vous avez réservé à Edith Cresson en a témoigné. Le programme Maignon est mis en œuvre. La lutte contre le chômage est la priorité du gouvernement.

A l'heure de conclure, je souhaite me tourner vers notre passé.

Le socialisme démocratique a marqué le XXème siècle. Il l'a finalement emporté sur le communisme et sur toutes les formes de prophétisme révolutionnaire. Il a aussi, ne l'oublions pas, profondément modifié le capitalisme, du moins dans les pays de l'Europe centrale. Enfin il incarne désormais les espérances d'un monde plus juste et plus solidaire. (...)

Aujourd'hui nous sommes réunis pour tracer de nouvelles perspectives, pour écrire une nouvelle page de notre histoire, pour proposer un nouvel horizon. Soyons fiers de notre unité retrouvée, soyons fiers de notre synthèse. Les Socialistes peuvent avoir confiance. Comme hier, ils restent les porteurs d'une morale autant que d'une méthode, comme hier le Socialisme saura construire une société plus juste en définissant des objectifs pratiques, accessibles, ambitieux et réalistes.

Le Socialisme est un chemin qui se construit en marchant. Continuons dans la lignée de Jean Jaurès, de Léon Blum et de François Mitterrand."

Rapport adopté par le Congrès (moins 33 voix contre et trois absents).

Le Projet socialiste adopté par notre Congrès marque une étape importante de l'histoire de notre parti. Il montre que le Parti socialiste croit toujours en la force du débat et des idées. Le socialisme démocratique peut enfin se définir par rapport à lui-même. Il lui appartient d'affirmer ses valeurs et de prouver qu'il est à même de répondre aux attentes des citoyens. Nous proclamons que le socialisme démocratique est la solution alternative pour avancer sur la voie d'une société solidaire dans une économie de marché. Le Projet socialiste n'est pas un programme, ni un bilan, mais il s'appuie sur l'œuvre accomplie et dessine les actions concrètes que nous comptons entreprendre. En ce sens, il constitue une référence majeure pour une relance politique.

Plusieurs des propositions avancées témoignent de cette démarche en tranchant les discussions qui ont précédé l'adoption à une large majorité du Projet.

Nous souhaitons une Europe volontaire, capable de mettre en œuvre des régulations économiques, sociales, territoriales fortes, de conduire une véritable politique industrielle, dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune, qui ira vers un système européen de défense. C'est le sens des choix de Maastricht, et aussi celui de l'engagement des socialistes.

Nous avons fait le choix d'un rééquilibrage des institutions de la Vème République, comme nous y invite le président de la République. Nous avons fait le choix aussi de l'amélioration de la décentralisation pour permettre une plus grande participation des citoyens à l'action publique. Nous avons redéfini notre approche du capitalisme en affirmant notre volonté de le transformer.

Notre résolution finale réaffirme également - ce qui a été un thème fort de la plupart des interventions de ce



congrès - notre différence avec la droite et notre volonté de la combattre. Son programme est irréaliste et démagogique. Beaucoup d'intervenants ont souligné à cette tribune que le discours de la droite à l'égard du Front national demeure à tout le moins ambivalent. La droite n'a pas fait le clair dans ses idées, dans ses relations internes, ni dans ses relations avec Le Pen. De fait, les droites, modérée ou extrême, se contentent d'exploiter les craintes et les difficultés de la période. La gauche, rassemblée, doit se mobiliser contre ces perspectives floues mais inquiétantes, dans le combat politique et dans le débat des idées, pour les échéances électorales, décisives, à venir. Nous sommes forts, pour ce faire, de notre bilan et désormais de notre Projet.

Enfin, notre résolution rappelle notre stratégie, qui est celle du rassemblement à gauche et précise ses conditions actuelles. Nous savons que la condition du succès réside dans notre capacité à être le pôle de rassemblement de toutes les forces de progrès. Cela implique tout d'abord que nous continuions à souhaiter le dialogue avec tous ceux qui se reconnaissent dans la sensibilité communiste. Par ailleurs, nous souhaitons débattre sur le fond avec les Verts et avancer des propositions constructives. Nous avons en commun de nombreuses valeurs que nous souhaitons faire avancer avec eux. Enfin, nous souhaitons que toutes les forces du centre gauche et tous ceux qui refusent la radicalisation de la droite et le libéralisme sans projet social s'associent à nous sans équivoque.

Sur le mode de scrutin, dont je me félicite qu'il n'ait pas perturbé nos débats, et dont nous étions convenus qu'il n'était pas à l'ordre du jour, notre résolution rappelle l'attachement des socialistes au scrutin majoritaire de circonscriptions pour les élections législatives, tout en souhaitant une adaptation de ce scrutin, susceptible d'assurer une représentation plus équitable de l'ensemble du corps électoral.

Notre Congrès extraordinaire et l'adoption du Projet ouvrent un temps nouveau pour les socialistes, le temps du retour à la confiance en nos idées, le temps du combat contre la droite et l'extrême droite pour pouvoir poursuivre l'action menée depuis 1981 et gagner les élections à venir.

Il faut maintenant faire vivre notre Projet, qui sera publié, fin janvier en livre de poche, et dont un résumé sera diffusé massivement dans les prochains jours. Cette démarche doit être prolongée. L'approfondissement du Projet, sa réactualisation, doivent être un souci permanent. Il nous faut également confronter nos idées au-delà de la France, avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens et au-delà des partis politiques, sur le terrain, avec les mouvements sociaux, syndicaux, associatifs. Le temps de la préparation d'un programme de législature, cohérent avec nos options et nos actes, est par ailleurs maintenant venu. Enfin, nous devons mettre en valeur les résultats de notre action, qui témoignent du chemin parcouru.

C'est donc à partir de ce Congrès qui est celui de l'affirmation de l'identité des socialistes au travers de leur Projet, de leur unité autour de ce Projet, et de la stratégie pour les prochaines années que nous pouvons aborder les échéances à venir pour convaincre, rassembler et

l'emporter dans les échéances électorales décisives, cantonales et régionales, législatives surtout, qui nous attendent au cours des deux prochaines années.

Il nous appartient maintenant de continuer à aller à la rencontre des Français pour expliquer l'action menée, pour les convaincre de son bien fondé, pour les rassembler et avancer ensemble vers une société plus juste".

Rapport adopté par le Congrès (moins 33 voix contre et 3 abstentions)

Commission des résolutions

Pierre MAUROY

Jacques Albesa - Claude Allègre - Jean Auroux - Jean-Yves Autexier - Claude Bartolone - Philippe Bassinet - Jean-Pierre Bayle - Jean-Pierre Bel - Maryse Berge-Lavigne - Alain Bergounioux - Jean-Marcel Bichat - André Billardon - Bernard Bioulac - Yannick Bodin - Jean-Claude Boulard - Pierre Bourguignon - Pierre Brana - Nicole Bricq - Jean-Christophe Cambadélis - Christophe Caresche - Marie-Arlette Carlotti - Gilles Casanova - Pierre Castagnou - Albert Cervera - Robert Chapuis - Michel Charzat - Jacques Chérèque - Jean-Pierre Chevènement - Alain Claeys - Bernard Clavaud - Gérard Collomb - Jean-Louis Cottigny - François Cuillandre - Mireille Dauphin - Robert De Caumont - Charles De Poorter - Marcel Debarge - Michel Debout - Colette Deforeit - Marie Jo Denys - Geneviève Domenach-Chich - Henri-Georges Dubois - Yves Durand - Josette Durrieu - Henri Emmanuelli - Claude Evin - Laurent Fabius - Patrice Finel - Claude Fleutiaux - Daniel Frachon - Michel Francaix - Anne-Katherine Franck - Sylvie François - Gérard Fuchs - Jean Germain - Ahmed Ghayet - Christian Goux - Jean Grosset - Philippe Joachim - Gilles Johanet - Jean-Pierre Joseph - Lionel Jospin - Pierre Joxe - André Laignel - Gérard Le Gall - Jean Le Garrec - Bruno Leroux - Alain Levern - Gérard Lindeperg - Thierry Mandon - Gilles Martinet - Arnaud Massip - Francis Meleder - Jean-Luc Mélenchon - Louis Mexandeau - Jean-Pierre Moineau - Pierre Moscovici - Marie-Thérèse Mutin - Michel Neugnot - Régis Passerieu - George Pau-Langevin - Joël Pena - Jean-Claude Perez - Jean-Claude Petitdemange - Jean-Paul Planchou - Jean Poperen - J. Pradel - Jean-Jack Queyenne - François Rebsamen - Alain Richard - Jean-Michel Rollot - Laurence Rossignol - Yvette Roudy - André Roura - Jacques Salvador - Michel Sapin - Françoise Seligmann - Gisèle Stievenard - Daniel Vaillant - Manuel Valls - Alain Via lis - Henri Weber - Marie-Françoise Wilkinson.



TEXTE DEFINITIF DU PROJET

Les parties en italique sont celles qui ont donné lieu à des modifications du texte publié dans le numéro 492 de "PS Info": options et amendements adoptés par le congrès.

PIERRE MAUROY

AVANT-PROPOS

Qu'est-ce que le socialisme ? Pourquoi devient-on socialiste ? Ces interrogations sur notre identité, sur le sens de notre combat, sur les valeurs de notre engagement, appellent une réponse nouvelle et adaptée à un monde en pleine mutation.

Qu'est-ce que le socialisme ? Un refus de l'ordre des choses. Une révolte devant les injustices et les inégalités. Un engagement pour les libertés, toutes les libertés. Un combat pour cette tolérance qui a pour nom laïcité. Une exigence de solidarité et de responsabilité pour chacun et pour tous. Une finalité : l'épanouissement de la personne humaine dans un monde en progrès.

Ces valeurs, qui n'ont pas été altérées par le temps, témoignent de la permanence du socialisme.

Il n'est pour autant pas contradictoire d'affirmer que le socialisme doit sans cesse s'adapter, intégrer d'autres valeurs, réaliser de nouvelles synthèses, tenir compte de l'expérience du pouvoir, modifier ses méthodes d'action.

L'objectif qui a présidé à l'élaboration de notre projet est clair : faire la part de ce qui est immuable et de ce qui doit changer ; en un mot, redéfinir notre identité de socialistes en cette fin de siècle.

Nous nous sommes attelés à cette tâche, il y a plus de dix huit mois. Notre ambition a suscité des interrogations. Les uns louaient notre audace. Les autres s'inquiétaient de notre témérité.

Alors que l'idéologie et l'engagement politique sont accueillis avec scepticisme, il est vrai qu'une telle entreprise constituait un pari audacieux. Cet exercice était pourtant indispensable, non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour tous ceux qui partagent l'espérance, toujours ouverte, du socialisme démocratique.

La victoire de la social-démocratie

Avec l'effondrement du communisme et la révolution technologique, notre projet s'inscrit dans une période de l'histoire de l'humanité tout à fait exceptionnelle. Il marque une étape importante de notre propre histoire. Il consacre la victoire d'un combat idéologique de plus de 70 ans dont nous pouvons être fiers.

Ce sont en effet les sociaux démocrates qui ont formulé les critiques les plus pertinentes contre le régime qui s'installait en URSS en 1917. Ce sont eux qui se sont livrés à la réfutation la plus acérée de ses soubassements idéologiques.

C'est Blum qui analysait de manière prophétique la logique de la dérive communiste. C'est Kautsky qui soulignait la profondeur du divorce intervenu avec les bolchéviques en constatant que "l'opposition des deux courants socialistes n'est pas fondée sur de mesquines rivalités de personnes mais repose sur deux méthodes foncièrement différentes : la méthode démocratique et la méthode dictatoriale".

Nous n'avons jamais failli sur l'essentiel, même et surtout lorsque nous étions légitimement rassemblés à gauche pour combattre la droite.

Nos adversaires, à droite, voudraient pourtant que le socialisme s'efface parce que le communisme s'effondre. Ils souhaiteraient jeter le discrédit sur la social-démocratie. Ils voudraient convaincre que, par nature, toute pensée réformatrice, toute volonté de combattre les inégalités serait suspecte et susceptible d'étouffer les libertés.

Et, dans le même mouvement, que proposent-ils ? L'exaltation d'un individualisme exacerbé jusqu'au rejet de la solidarité. La célébration des vertus du marché comme symbole et fin ultime de la démocratie. La glorification de l'argent comme valeur suprême. La compromission avec des idées d'exclusion qui sont à l'opposé de tout ce qui fait "l'exception française" : la France des droits de l'Homme.

Mais force est pour tous de reconnaître cependant que les années 80 resteront marquées par la victoire de l'économie de marché sur l'économie administrée. Mais s'il est vrai que nous ne croyons plus depuis longtemps à celle-ci, il est vrai aussi que nous n'acceptons pas vraiment celle-là.

Pour un rapport critique avec le capitalisme

Nous avons changé. Par notre pratique d'abord. Dans nos textes ensuite. Notre déclaration de principes hier, notre projet aujourd'hui théorisent cette évolution que nous devons pleinement assumer.

Oui, nous pensons que l'économie de marché constitue le moyen de production et d'échange le plus efficace.

Non, nous ne croyons plus à une rupture avec le capitalisme. C'est déjà beaucoup que de le dire. Mais accepter le marché ne signifie en aucun cas laisser la victoire idéologique au capitalisme.

Nous devons redéfinir un rapport critique avec le capitalisme et nous sommes conscients que le capitalisme borne notre horizon, pour la décennie à venir et sans doute pour bien longtemps encore. Mais nous sommes également décidés à en corriger les excès en instituant tous les contrepoids nécessaires.

La vague libérale a déferlé pendant les années 80. Les signes de reflux se multiplient. A nous d'en accélérer le rythme et l'ampleur, en dénonçant les limites et les excès du libéralisme et souvent même les ravages qu'il provoque.

Les inégalités se sont dramatiquement creusées au niveau mondial. Entre les pays riches et les pays pauvres, mais aussi entre les pays pauvres eux-mêmes. Année après année, les transferts financiers entre le Nord et le Sud se font au détriment

du Sud, et pour des montants sans cesse croissants. Année après année, le nombre de ces pays que l'on appelle les "moins avancés", c'est-à-dire les pauvres parmi les pauvres, augmente. Année après année, des dizaines de millions d'hommes, de femmes et d'enfants meurent de faim ou de maladies curables.

Dans les pays riches eux-mêmes, l'échec social du libéralisme est patent. L'opposition entre le Nord et le Sud de la Grande Bretagne témoigne d'une cohésion sociale abîmée. Les ghettos des grandes villes américaines donnent l'exemple de la misère qui gagne, qui ronge et qui charrie son cortège de violence et de drogue.

Allons plus loin. Sur le plan économique également, le libéralisme montre ses limites. Poussé dans sa logique extrême, il dégénère dans une "économie casino" qui n'est plus en rien facteur de dynamisme. Tout est subordonné aux profits financiers à court terme : le tissu industriel s'étiolle, la recherche est en jachère, la compétitivité s'érode.

Aux Etats-Unis, le mirage reaganien s'évapore, et les Américains découvrent combien leur appareil productif est affaibli. En Grande-Bretagne, les Anglais constatent que dix années d'idéologie thatcherienne conduisent leur pays à céder le pas à l'Italie.

Et qui sont les véritables vainqueurs de la décennie ? Le Japon et l'Allemagne bien sûr. Mais aussi, dans une autre catégorie, les nouveaux pays industrialisés. C'est-à-dire des pays qui ont pour dénominateur commun d'avoir su résister aux sirènes libérales et mettre en place des contrepoids efficaces au marché, notamment par le rôle stratégique de l'Etat.

Renouveler la dimension éthique du socialisme

Approfondissons davantage encore l'analyse, au-delà même des échecs économiques et sociaux du libéralisme. Maurice Allais, prix Nobel d'économie et pur théoricien de l'école libérale, reconnaissait récemment que, sur le plan de l'éthique, l'économie de marché entraînait des dérives.

Cette éthique, ignorée du marché, constitue l'un des fondements de notre socialisme que nous devons réaffirmer et revendiquer plus fortement encore aujourd'hui dans tous les domaines, et en particulier politique et économique.

Les choix éthiques prennent en effet une dimension de plus en plus grande. L'histoire humaine a toujours été marquée par la violence. Violence de l'homme contre lui-même avec la cohorte d'injustices, d'exploitations et de guerres. Violence de l'homme contre la nature aussi.

Ces violences furent destructrices. Et pourtant, le pire, le risque du pire, était encore à venir.

Le développement des technologies est tel qu'aujourd'hui, pour la première fois, l'homme se trouve en position de détruire la nature et de modifier profondément l'espèce humaine elle-même.

Cette mutation majeure doit nous conduire à entreprendre un véritable tournant idéologique. Nous devons aujourd'hui, avec ce projet, réussir une nouvelle synthèse et introduire l'écologie dans notre combat. Non pas parce que c'est une mode : les modes passent. Tout simplement parce que notre civilisation technologique nous en donne les moyens et nous en fait obligation. Nous devons assumer la responsabilité qui est la nôtre à l'égard des générations futures.

Pour de nouvelles régulations

Comment réussir à relever ces immenses défis ? Tel est l'enjeu du projet. Il analyse les problèmes dans leur complexité. Il ouvre des pistes de réflexion. Il propose avec ambition mais modestie des solutions.

Ces solutions reposent en tous cas sur une certitude commune : le libéralisme économique est une théorie du XIX^{ème} siècle, désuète et qui n'a constitué qu'un moment de l'histoire de l'humanité.

Dès les années 20 déjà, le libéralisme - tel qu'il avait été défini par les économistes classiques - s'est révélé incapable de résoudre la crise. C'est tout au contraire en lui échappant, en incorporant des éléments de socialisation, en jetant les bases d'un compromis social dont les régulations keynésiennes ont été l'expression, que les sociétés industrialisées ont pu retrouver le chemin de la croissance.

Aujourd'hui, ce compromis Keynésien est à son tour caduc. La mondialisation de l'économie dans sa sphère productive et peut-être davantage encore dans sa sphère financière l'a rendu inopérant à l'échelle d'un pays. Il nous faut donc inventer de nouvelles régulations.

Nouvelles régulations internationales d'abord. Au début du siècle, la faiblesse des salaires ouvriers entraînait une sous-consommation, freinait le développement économique et interdisait toute paix sociale durable. Aujourd'hui, il ne saurait pas davantage y avoir de paix durable alors que la sous-consommation des quatre cinquièmes du globe se double de crises permanentes de surproduction dans les pays industrialisés.

Nous appelons de nos vœux la naissance d'un nouvel ordre mondial fondé sur un large désarmement - catégoriel et géographique - et sur une organisation efficace de la sécurité collective, grâce aux Nations Unies et à la mise en place de plans de paix et de sécurité régionaux.

Mais nous savons aussi que la paix reposera à terme sur un préalable : l'alliance de la démocratie et du développement partout dans le monde. Et donc dans la recherche permanente de nouveaux équilibres.

Il en va de même dans chacun de nos pays. Partout ce sont les structures dépassées, les schémas de pensée trop timides, les modernisations inachevées qui bloquent aujourd'hui le développement économique.

L'invention démocratique

Nous devons prendre pleinement conscience de cette donnée nouvelle : la démocratie est aujourd'hui devenue un facteur de production à part entière.

Trop longtemps, notre pays est resté prisonnier de schémas de production tayloriens. Peu à peu, la possession d'un outil de production plus flexible, mieux adapté à une demande plus diversifiée, est apparue comme un impératif. Et pourtant !

Quelles sont les solutions que toutes les forces conservatrices et trop de chefs d'entreprises ont préconisées ? Le renforcement du taylorisme plutôt que le développement de la formation. La compression des salaires plutôt que l'accroissement des qualifications. La recherche de la précarisation plutôt que de nouvelles méthodes d'organisation, moins hiérarchisées, plus souples et plus démocratiques. Or, il n'existe pas d'efficacité sans communications fluides, et donc sans structure profondément démocratique.

C'est peut-être là d'ailleurs, lorsqu'on y réfléchit bien, la cause profonde de l'échec des sociétés communistes. Tant qu'il s'agissait de produire des grandes séries, de satisfaire aux besoins primaires, voire de développer des technologies de pointe dans des secteurs précis, la société soviétique fondée sur la hiérarchie et l'ordre rigoureux du Gosplan se montrait relativement performante. Mais plus la société s'est complexifiée, plus la demande s'est diversifiée, plus la fluidité de la communication s'est imposée - et plus le modèle autoritaire est devenu contre-performant.



Définition d'un rapport critique avec le capitalisme, promotion d'une éthique écologique, mise en place de nouvelles régulations, réinvention permanente de la démocratie, telles sont quelques unes des avancées de notre projet. Certaines s'inscrivent dans la droite ligne de notre histoire. D'autres l'infléchissent. D'autres enfin traduisent un véritable renouvellement. Toutes ensemble, elles constituent l'identité des socialistes en cette fin du 20ème siècle et présentent des objectifs ambitieux pour l'action que nous allons proposer aux Français de poursuivre, avec eux, ces prochaines années.

Notre bilan

Mais nous aurons aussi à défendre un bilan. Notre bilan. La mode est aux auto-critiques et aux auto-flagellations, aux remords et aux regrets.

Il est vrai que, trop longtemps, les bilans des responsables politiques portaient davantage les couleurs tranchées de leurs espérances que les teintes nuancées de la réalité. Notre projet ne saurait prêter le flanc à ce travers. Il présente une analyse lucide, et parfois même critique dont le Parti socialiste peut s'honorer.

Notre bilan est contrasté. Il comporte ses points noirs et notamment le chômage. Mais aussi des acquis formidables que nous aurions bien tort de ne pas rappeler. Personne ne le fera pour nous ! En dix ans, nous avons profondément transformé et modernisé la France.

Modernisation politique d'abord. La France faisait partie de ces démocraties bien singulières dans lesquelles l'alternance restait largement théorique. La droite considérait la gauche comme illégitime. La gauche semblait, après vingt-trois longues années, condamnée à l'opposition.

J'ai le sentiment que l'on trouve aujourd'hui naturel que la gauche conquière le pouvoir et l'exerce dans la durée. C'est pourtant tout simplement un bouleversement majeur, voire une révolution, dans l'histoire de notre pays.

Jusqu'alors, la gauche, c'était un cri, une protestation, une utopie. Et l'exercice du pouvoir était marqué par la réforme mais aussi par l'éphémérité. La gauche marquait son époque. Puis, invariablement, mécaniquement, les déséquilibres économiques l'emportaient.

En 1982, nous avons refusé cette prétendue fatalité. En acceptant de prendre en charge la rigueur de la gestion, nous avons donné à la gauche la durée. Nous avons permis la pacification de la vie politique. Nous avons aussi rendu service à la France en engageant la modernisation économique.

La gauche héritait d'un tissu industriel vieilli, d'un appareil productif essoufflé. L'absence de volontarisme de l'époque giscardienne ne lui avait pas permis de s'adapter aux conditions nouvelles de la compétition mondiale. La gauche fut dès lors dans l'obligation de prendre d'emblée des décisions courageuses.

Il fallut organiser la reconversion ou la modernisation de secteurs entiers, déjà déficitaires et gouffres potentiels pour toute la société française. Tel fut le cas notamment des chantiers navals, du textile ou de la sidérurgie.

Mais les difficultés ne s'arrêtaient pas là ! Trop dispersés, insuffisamment dotés en capitaux, la quasi-totalité des grands groupes français se trouvaient en 1981 dans une situation critique. Les

nationalisations offrirent à ces groupes les capitaux et le temps nécessaires. Ils sont souvent aujourd'hui parmi les plus compétitifs.

Reste alors la question des questions, celle dont chacun mesure l'importance majeure pour les socialistes : la gauche aurait-elle échoué dans le domaine social, en dépit des mesures prises au début du septennat qui ont été plus importantes encore que celles du Front Populaire et de la Libération ?

La France est un pays très ouvert. Il est par conséquent indispensable de ne pas faire abstraction du monde qui non seulement l'entoure mais, mieux, détermine l'environnement dans lequel elle évolue. Et la décennie 80 n'aura pas été n'importe quelle décennie. Elle a connu une dépression économique mondiale sans précédent depuis un demi-siècle. Elle a provoqué la restructuration brutale de secteurs industriels tout entiers. Elle a été marquée par une idéologie mettant en cause l'Etat et la solidarité. Elle a été le siège d'un combat politique de la droite dont on oublie aujourd'hui la violence.

Chacun comprend le poids d'un tel environnement sur notre action, même s'il ne saurait être question de se dédouaner des responsabilités qui sont les nôtres. Nous avons pleinement conscience des impatiences, voire des déceptions. Et pourtant, il serait injuste de ne pas prendre la mesure des réformes accomplies. Notre bilan collectif, je le dis avec la plus grande force : nous pouvons en être fiers.

Et s'il est des Français qui doutent, il n'est que d'imaginer ce que serait notre pays après une décennie supplémentaire de gestion conservatrice. En 1980, V. Giscard d'Estaing et J. Chirac éprouaient une même tentation pour un ultra-libéralisme mâtiné de conservatisme social et d'autoritarisme moral. Qu'en serait-il advenu - pour ne prendre que quelques exemples significatifs - de la peine de mort, de l'impôt sur la fortune, du SMIC, de la sécurité sociale, de la sélection à l'université ou des services publics s'ils l'avaient emporté en 1981 ?

En réalité, la France a de formidables atouts. Plus de cent soixante Etats sont aujourd'hui représentés à l'Organisation des Nations Unies. Combien vont aussi bien que la France ?

La France est un pays stable, largement rassemblé autour des règles démocratiques et qui a enfin réalisé une profonde décentralisation.

La France est un pays riche, dont la monnaie, l'inflation, les grands équilibres inspirent confiance et dont la cohésion sociale est préservée.

La France est un pays écouté sur la scène internationale, un interlocuteur privilégié du tiers-monde, un moteur de la construction européenne.

Les Socialistes peuvent avoir confiance. Le Socialisme, aujourd'hui comme hier, reste une morale autant qu'une doctrine. Il est et restera l'application à la société de ces sentiments généreux et universels qui ont animé l'histoire des hommes et sur lesquels les morales et les religions se sont fondées. La doctrine socialiste est autant économique que politique et se définit par l'édification d'une société mixte qui sera de plus en plus la marque d'une société moderne.

Comme toujours les Socialistes refuseront l'ordre des choses et s'appliqueront à l'améliorer, à la transformer, à le changer, en portant les valeurs du socialisme avec volonté et imagination, dans l'unité et la cohésion. Ainsi leur combat gardera-t-il tout son sens.



UN NOUVEL HORIZON pour la France et le socialisme

PRESENTATION

Une société démocratique ne peut prospérer sans une volonté affirmée de comprendre le monde ni le ferme projet de résister aux contraintes innombrables et parfois invisibles, qui s'imposent à elle.

Or la gauche, pas mieux que la droite, n'a su animer jusqu'à présent un grand débat sur la société contemporaine et le monde qui vient.

En 1990, notre Congrès avait retenu la perspective "d'élaborer un projet pour la France de l'an 2000, en associant toutes les forces vives du pays".

La qualité de la démarche était déterminante pour briser le scepticisme d'une opinion désenchantée.

La méthode mise en oeuvre depuis le printemps 1990 s'est voulue modeste, mais exigeante. En plein accord avec Pierre Mauroy, nous avons fait le pari d'un projet ouvert, polycentrique et pédagogique.

Une démarche ouverte

La reconstruction d'un projet culturel et politique pour la gauche socialiste posait d'abord une question de méthode.

Depuis deux décennies, nous vivons en effet une grande transformation du monde qui nous fait basculer dans l'ère de la complexité. Le présent ressuscite l'archaïque ; la modernité réactive les intégrismes ; la mondialisation réveille les nationalismes. Dans le même temps, de nouvelles perspectives s'ouvrent à la coopération entre les peuples avec la victoire de la démocratie. Depuis quelques années, nous assistons au naufrage des grandes utopies révolutionnaires et du "socialisme réel". Aussi notre projet ne pouvait-il être livré clés en mains, sur la base de données révo- lues ou de schémas de pensée sclérosés. Il fallait choisir une méthode permettant de ranimer le débat à partir de bases assainies : d'abord écouter et se ressourcer ; puis développer une dynamique de questionnement décentralisée ; enfin élaborer les choix d'orientation que nous proposerons aux Français.

Nous avons commencé par donner la parole à ceux qui, dans leur domaine, scrutent, analysent et échafaudent des théories. La consultation engagée depuis le printemps 1990 a été ouverte à tous les courants de la pensée contemporaine, à tous les secteurs de la société. Philosophes et mathématiciens, historiens et biologistes, peintres et musiciens, syndicalistes et chefs d'entreprise, urbanistes et sociologues, ce sont plus de deux cent cinquante personnalités que nous avons invitées à nous faire part de leur "regard" sur le monde d'aujourd'hui et de demain.

Aucune orientation, aucune piste ne devait, en effet, être écartée. Pour esquisser des lignes d'horizon, il convenait de jeter des ponts entre les innombrables apports des sciences sociales et les grands courants de pensée, en France et dans le monde. Les quatre recueils de ces auditions, désormais disponibles, enrichissent nos réflexions.

Mais parce que nous sommes une collectivité démocratique, enracinée dans le peuple, soucieuse de "partir du réel pour aller vers l'idéal", nous devons aussi solliciter l'intervention de nos concitoyens, aller "à la rencontre des Français", au-devant de leurs attentes, de leurs craintes, de leurs espérances.

Au cours du premier semestre 1991, les socialistes ont été invités à dialoguer, à la base, en bannissant tout formalisme et en s'efforçant d'innover dans la conduite des débats.

Plus de mille contributions collectives, locales et départementales, ont été rassemblées à ce jour, marquant notre volonté d'élaborer notre projet, non pas en plaquant sur la réalité, mais en la construisant avec tous ceux qui le souhaitent.

Au lendemain de la guerre du Golfe, l'ensemble des secteurs du Parti Socialiste était à l'oeuvre. Dix groupes de travail, animés principalement par des secrétaires nationaux, ont rédigé des textes préparatoires au document de synthèse (1). Des forums sur l'éducation, l'exclusion, la culture, la démocratie et la citoyenneté se sont déroulés en mai et en juin dernier. La Fondation Jean Jaurès a organisé deux colloques sur la politique industrielle et la justice. Le groupe des experts a tenu des assemblées plénières sur les relations internationales, l'environnement, les retraites et l'emploi.

Ainsi, début juillet 1991, étaient réunis les matériaux d'une réflexion renouvelée, offrant les bases d'une analyse de la société et les éléments d'une théorie de l'action collective.

Un projet pédagogique

Ouvert et polycentrique dans sa préparation, notre projet devait l'être également dans son élaboration et son mode d'emploi.

Nous avons rejeté le style prophétique des manifestes et le ton péremptoire des programmes censés faire le bonheur du peuple. Notre pensée, la pensée progressiste, doit admettre que certaines questions n'ont pas de réponse évidente ou définitive. L'invention démocratique doit inspirer notre démarche ; on n'arrêtera pas l'avenir dans un texte ; on ne redéfinira pas le socialisme par une formule.

Dix ans après la victoire historique de François Mitterrand, les socialistes ne sauraient oublier qu'ils occupent le pouvoir et qu'ils sont comptables de leur gestion : **nous avons perdu l'innocence du projet.**

Nous n'avons pas cherché à opposer notre projet à la gestion gouvernementale. Nous devons au contraire restaurer la liaison - parfois brouillée - entre l'action quotidienne et nos objectifs à moyen terme. **Les gouvernements passent ; le socialisme doit continuer à tracer son chemin.**

Ce texte devra contribuer à éclairer notre action, notamment le programme que nous proposerons aux Français en 1993 et les orientations de notre candidat à l'élection présidentielle. Il s'agira de nourrir **un débat permanent dans le Parti et dans le pays, avec la tenue de rendez-vous fixes, permettant une adaptation et une réécriture continue de notre projet.**

Ouvert dans son élaboration, modeste dans sa démarche, notre propos n'est pas pour autant dépourvu d'ambition, car nous devons **réhabiliter la politique comme l'affaire de tous et de toutes, être capables de voir loin et de penser neuf.**



Un projet dans un monde nouveau

Dans le monde nouveau où nous entrons, deux théories de l'avenir vont s'affronter: le libéralisme et le socialisme démocratique. La tentation est grande, en effet, de tirer de la mort du totalitarisme les leçons qui lui sont le plus opposées.

On exaltera ainsi l'individu contre le citoyen, la société contre l'Etat, tout ce qui est privé contre tout ce qui est public, et le marché comme régulation suprême, producteur de la seule éthique qui vaille, celle de la réussite matérielle. On oubliera que la démocratie, ce n'est pas seulement le marché et les droits de l'homme, mais le régime où tous décident de tout, où, en commun, les citoyens choisissent la voie qui leur paraît la meilleure, avec la volonté d'atteindre des objectifs qu'aucune "main invisible" ne peut réaliser à leur place: par exemple une liberté réelle, et pour tous, une vraie égalité des chances, et au-delà, parce qu'il n'est de société juste que solidaire, une fraternité qui ne soit pas d'apparence.

Il est naturel que dans un premier temps, nous assistions, à l'Est, à un formidable "retour de balancier". Mais il y en aura d'autres: et à l'échelle mondiale, la voie reste ouverte pour le socialisme de la liberté, qui est désormais le seul point de ralliement de ceux qui ne se satisfont pas des injustices et des souffrances, qui croient que l'humanité vient à peine d'entamer sa marche vers le progrès, et que le propre de la démocratie est d'aller "jusqu'au bout", jusqu'à la disparition de tous les obstacles qui s'opposent au libre épanouissement de la personne humaine.

En France, alors que se ferme la parenthèse historique ouverte en 1920, à Tours, il redevient concevable, et plus encore nécessaire, de construire le projet d'une gauche rénovée, forte de tous les courants du mouvement social et de toutes les cultures de la réforme.

Les premiers socialistes au XIX^e siècle s'étaient proposés de réintégrer les prolétaires dans la société de leur époque. En cette fin de siècle, nous devons aborder, en termes radicaux, la nouvelle question sociale, celle de l'exclusion. La démocratie, en effet, est en grande partie à réinventer par le bas. La France, son originalité, sa capacité à intégrer est en grande partie à reconstruire dans le cadre de l'édification de l'Europe. D'où l'importance de la culture, de l'école, des médias dans la trame de notre projet; d'où l'importance de la communication que les citoyens doivent entretenir entre eux, par le dialogue, par le partage du savoir et de l'information, par la participation active à la vie de la Cité.

Ces questions, ces défis commencent à être identifiés par la société française. Nous devons, dans notre projet, formuler des choix, proposer les pistes et les réponses d'une gauche exigeante, parlant au nom d'une France républicaine, progressiste et universaliste.

Pour une rénovation intellectuelle et morale du socialisme

L'aggiornamento du socialisme exige d'abord sa réforme intellectuelle et morale. Ce sera sans doute une oeuvre de longue haleine: raison de plus pour poser les premiers jalons.

Dans cette perspective, nous proposons à la gauche de procéder à un retour sur elle-même.

Retour au débat: nous devons, comme le recommandait Jean Jaurès dans son discours à la jeunesse, avoir le courage "d'être tout ensemble, et quel que soit le métier, un praticien et un philosophe", celui de relier les problèmes de la vie quotidienne, les souffrances et les bonheurs de nos concitoyens aux interrogations premières de la politique.

Retour aux sources de la démocratie qui veut que des citoyens libres délibèrent au sein d'un espace public démocratique - moderne forum - des affaires de la Cité et des objectifs du "bon gouvernement".

Retour enfin aux exigences éthiques et juridiques du socialisme qui font du pluralisme, de la contradiction entre plusieurs ordres de valeurs, le ressort de la lutte pour le droit et l'émancipation.

Regardons loin derrière nous mais aussi loin devant: sachons être résolument moderne. L'individualisme contemporain, le goût du risque, la volonté d'entreprendre, le refus de la délégation, l'aspiration à un environnement et à une vie de qualité peuvent être mis au service de la construction d'une société ouverte, équilibrée, respectueuse d'autrui.

A nous de proposer, au-delà des limites du marché, un nouvel horizon de responsabilités et de projets partagés. A nous de reformuler les droits de l'homme, jamais acquis, en devoirs envers tous les habitants de la planète.

Une méthode et une morale du socialisme

Le socialisme que nous voulons est avant tout mouvement, démarche personnelle et action collective, direction qui trace un chemin. Il ne naît pas des décrets d'une classe providentielle ou d'un prince. Il se développe au sein d'un capitalisme mondialisé qui borne, aujourd'hui, notre vision mais non notre volonté d'agir.

Le socialisme démocratique fait appel à la loi et au contrat. Il reconnaît et organise l'expression des conflits entre classes, groupes, sexes, convictions. L'opinion n'est ni souveraine, ni passive: elle a besoin pour délibérer d'une société politique au sein de laquelle partis, syndicats, associations, courants de pensée organisent la discussion, gèrent les conflits et concluent des compromis, toujours sujets à révocation.

Le socialisme démocratique est promesse de **paix civile**, d'épanouissement individuel, de promotion personnelle et collective.

L'avenir n'appartient pas aux désabusés, aux cyniques ou aux indifférents. Il peut appartenir à ceux qui affirment une éthique de la responsabilité et l'espérance d'un avenir commun à construire.

Assumant notre héritage républicain et socialiste, nous proposons le nouvel horizon d'une **citoyenneté intégrale**. Vécue d'en bas, mais également voulue d'en haut, la citoyenneté s'étend progressivement à toutes les sphères, dans la vie civile, dans le travail, dans la Cité. Elle nous ouvre à tous les espaces qui nous déterminent: aujourd'hui nos lieux de vie, notre patrie, l'Europe. Demain le vaste monde dans la perspective d'une République universelle.

Un mot encore, en forme d'ultime souhait: que le Parti Socialiste retrouve le goût des discussions vives, qu'il soutienne de grandes querelles sur les idées, qu'il oublie un peu les rivalités de groupes et de personnes et il jouera mieux son rôle. Qu'il associe l'opinion, les forces du travail, de la création, de la jeunesse à ses débats, qu'il donne l'exemple d'une délibération sérieuse et ouverte, et la vie politique française se portera mieux!

Michel CHARZAT

(1) 1- Stratégie économique: Pierre Moscovici; 2- Démocratie politique: Gérard Le Gall; 3- Citoyenneté: Henri Weber; 4- Education: Sylvie François; 5- Problèmes de société: Michel Debout; 6- Protection sociale: Jean-Claude Boulard; 7- Travail: Gérard Collomb; 8- Ville, aménagement du territoire, environnement: Christian Pierret; 9- Défense, sécurité: Gérard Fuchs; 10- International: Pierre Guidoni.
Les auditions réalisées à l'initiative de Claude Bartolone, dans le cadre du Secrétariat National aux Relations Extérieures, nous ont également été précieuses.



INTRODUCTION NOUVEAU MOYEN AGE OU NOUVELLE RENAISSANCE ?

A la veille de 1848, Chateaubriand se demandait déjà "comment trouver place sur une terre agrandie par la puissance d'ubiquité et rétrécie par les petites proportions d'un globe fouillé de partout".

A la veille du XXI^e siècle, la société de notre époque s'unifie en même temps qu'elle se différencie; elle internationalise les consciences sans rapprocher vraiment les individus. Aussi beaucoup s'interrogent, se demandent comment trouver place, vivre leur identité dans le monde actuel. Le "malaise de la civilisation", le déracinement permanent n'est plus le signe distinctif d'originaux ou de minorités privilégiées: c'est la condition ordinaire des "habitants" des nations industrielles. Les liens qui attachaient l'individu à sa famille, à son voisinage, à sa cité se distendent. Le **nous** s'incline devant le **je**. La précarité chasse la continuité. L'innovation et la spéculation s'emballent.

Filtré par les médias, le monde devient un kaléidoscope irréel et magique. Nous assistons, en direct, aux souffrances d'un demi milliard d'êtres humains victimes d'atrocités, de malnutrition ou de famine. Nous connaissons toutes les pollutions, toutes les armes destructrices, toutes les manipulations catastrophiques qui menacent le miracle de la vie. Mais nous demeurons trop souvent passifs, repliés sur nous-mêmes, dominés par la crainte d'un avenir obscur.

Le monde actuel semble absurde, car trop compliqué; morne car sans nom pour l'avenir; cruel car la part de tragique qu'il porte en lui reste inexplicable. L'effacement des grandes utopies - le marxisme-léninisme, les gauchismes, le tiers-mondisme - semble clore un cycle politique.

La situation présente est énigmatique: elle peut nous inciter à une vision pessimiste aussi bien qu'à une vision optimiste de l'avenir. Ou bien nouveau **Moyen-Age**, sur fond d'apathie démocratique, de revanche des intégrismes, de balkanisation du monde. Ou bien **République universelle**, contagion démocratique, nouvelle Renaissance, permise par les promesses d'une science maîtrisée.

Sans céder aux manichéismes, il nous appartient de prendre parti, d'indiquer les périls.

MENACES ET DEFIS A L'AUBE DU XXI^e SIECLE

La religion, le sentiment national et l'idéologie sont les trois grandes forces spirituelles qui ont assuré la cohésion des sociétés modernes. A l'ère de l'**individualisme de masse**, l'idéologie démocratique, triomphante, mobilise moins que les passions religieuses et nationales.

La passivité démocratique

L'individu dans nos sociétés devenues méfiantes à l'égard des mots, des discours, des projets plébiscite les valeurs privées. Le combat pour la démocratie apparaît gagné, une fois pour toutes. Le dépérissement de l'idée révolutionnaire, l'éloignement de la "menace extérieure" ont banalisé la vie politique. D'où l'interrogation: peut-il encore exister un clivage net entre la droite et la gauche? Beaucoup en viennent à considérer que l'effacement des grandes espérances rend vaine la vie publique.

Longtemps, la politique a bénéficié de ce qu'on a appelé la sécularisation de la foi. Le socialisme révolutionnaire et le communisme étaient des grandes religions de salut terrestre; le nationalisme, à droite, présentait aussi un caractère religieux.

Aujourd'hui, les grandes religions laïques sont victimes de l'incrédulité des citoyens, devenus agnostiques. Ils ne croient plus à la possibilité d'édifier la Cité céleste sur terre. Ils doutent de l'existence même d'une "bonne société". Ils n'attendent pas des politiques qu'ils accouchent du meilleur des mondes, mais qu'ils évitent le pire.

Une forme de passivité, de scepticisme civique s'épanouit dans nos sociétés tolérantes, privant la démocratie de ses vertus conquérantes.

Le regain de l'intégrisme

Le combat pour la laïcité de la société internationale, comme nationale, est devant nous. L'effondrement des cadres anciens où l'individu trouvait sa place offre, partout, un terrain favorable à l'action de communautés d'émotion spirituelle, décidées à réaffirmer leur identité religieuse. Ainsi, au cours des années 1970, sont apparus, simultanément, des mouvements militant pour la réislamisation, la rechristianisation ou la rejuudaïsation du monde.

A terme, tous les intégrismes ont l'ambition d'abolir la distinction entre la sphère privée et la sphère publique, d'assurer la revanche de Dieu sur la Cité des hommes. Ils portent, en eux, une logique de conflit entre croyants et non-croyants, mais aussi entre fidèles, détenteurs de vérités exclusives.

Les passions nationales

Le regain des nationalismes, parfois portés par la religion, pose problème à la pensée progressiste. Beaucoup, à gauche, ont vécu jusqu'à présent sur l'idée fautive de l'effacement inéluctable de la personnalité nationale sous la pression conjuguée de l'internationalisation de l'économie et de l'internationalisme des opprimés.

Aujourd'hui, la mondialisation du capitalisme est acquise; les échanges culturels, le rapprochement des rythmes de la pensée, de la recherche, de la création, témoignent d'un mouvement profond. L'ouverture des frontières confirme le phénomène.

Mais au même moment, l'affirmation des identités - et notamment des identités nationales - retrouve une force insoupçonnée. Que ce soit en Europe de l'Est où le drapeau national a remplacé les étoiles rouges en un nouveau printemps des peuples, en Allemagne même où l'aspiration populaire à l'unification a rapidement prévalu, dans l'ex-Union Soviétique, où Baltes, Ukrainiens, Géorgiens, Arméniens affirment leur identité jusqu'à la souveraineté ou la sécession. Et que dire du nationalisme vivace des peuples d'Amérique Latine!

S'agirait-il de séquelles liées à un décalage en matière de développement économique? Mais le continent américain connaît le même phénomène, avec le regain de fierté nationale aux USA et l'aspiration à la souveraineté du Québec.

L'affirmation du fait national répond à la crainte des citoyens d'être dépossédés de leur avenir par des mécanismes ou des institutions sur lesquels ils n'ont pas d'influence effective. Mais entre cette exigence, légitime, et la prolifération des xénophobies et des **nationalismes rivaux**, la frontière est décisive.

Les hommes ont besoin d'un lien social entre l'individu et l'humanité: le patriotisme respecte le sentiment national des autres alors que le nationalisme le nie ou le dévalorise. Le premier peut être le plus court chemin pour favoriser l'entente entre les peuples. Le second est toujours la négation du projet d'édifier une communauté démocratique des nations.



On doit redouter les tentatives d'ériger les identités nationales en absolu : se produiraient alors des réactions chauvines en chaîne, une balkanisation des Etats, une régression vers un nouveau Moyen-Age où la religion et le nationalisme seraient les seuls facteurs d'identité.

La résurgence des passions nationales et religieuses nous rappelle que l'exigence démocratique ne peut être dissociée de l'édification d'un nouvel ordre international favorisant le co-développement. Comment assurer un avenir de paix si certains peuples du Sud continuent à s'enfermer dans la misère et le désespoir ?

La survie de la planète apparaît tout autant menacée par la dégradation de son patrimoine écologique. L'éco-système de la Terre peut être détruit par les activités des hommes, à la fois architectes et maîtres de la technique. Comment assurer la transmission du patrimoine commun de l'humanité aux générations futures, comment maîtriser des évolutions démographiques lourdes de périls ?

Le socialisme doit conjurer les menaces et relever les défis du XXI^e siècle.

L'AGGIORNAMENTO SOCIALISTE

Le mot fait peur. Faut-il s'en étonner ? Il est toujours difficile d'imaginer la fin d'une époque, plus encore de penser celle qui lui succèdera. Or, c'est bien la fin d'une époque qui se joue sous nos yeux. **Oui, nous devons prendre la mesure de la période que nous vivons.** Répondre aux craintes qu'elle suscite. Comprendre que la société et les individus changent moins vite que les systèmes de production et de pensée. Relever les nouveaux défis qui se font jour à l'horizon de l'an 2000. Qui ne voit que c'est à une véritable **réforme** de la pensée socialiste que nous devons nous atteler ? Il nous faut éclairer le présent en dessinant les futurs possibles, retrouver des repères pour tracer un **nouvel horizon** pour la France et le socialisme.

Où voulons-nous aller, avec qui, et par quels chemins ?

En Europe, comme ailleurs, les résurgences d'un passé non révolu, les accélérations fulgurantes, les bifurcations inattendues, les régressions apparentes que nous constatons, notamment depuis la chute du mur de Berlin, mettent en évidence l'**indétermination** de la politique, et donc la possibilité et la nécessité de "faire" de la politique.

Démentant les conceptions déterministes, libérales ou marxistes, les événements de ces dernières années - cet "**ébranlement de l'Histoire**" (Vaclav Havel) - nous rappellent que notre époque ne peut être expliquée seulement par l'économie ou la technologie. Les hommes, avec le jeu de leurs passions et de leurs intérêts, les circonstances, avec leur part de hasard et de nécessité, font aussi avancer l'histoire.

Certes, nous ne croyons plus aux doctrines péremptoires, aux représentations idéales et globales de la société. Nous avons beaucoup de mal à concevoir le monde de l'an 2000. Et l'expérience du pouvoir, en France, nous a appris qu'une société ne se change pas seulement par les décrets d'une majorité. Voilà qui rend particulièrement difficile la construction d'un projet politique!

Si l'avenir n'est écrit nulle part, il nous appartient du moins d'en baliser les sentiers. La pensée conservatrice, pessimiste, est tournée vers le passé. Dans sa forme réactionnaire, elle prétend même restaurer l'ordre et l'harmonie supposée des sociétés organiques d'antan, par l'abrogation du désordre démocratique et "moderne".

Au contraire, la pensée progressiste considère l'avenir comme un chantier ouvert. Elle questionne le présent, cherche à discerner les faits porteurs d'innovation et à déployer l'éventail des possibles.

Les socialistes font le pari de l'**invention collective d'un projet commun**. Le citoyen peut s'orienter dans le labyrinthe contemporain s'il accède à la barrière d'un projet culturel d'émancipation. Lucide, il jette un regard froid sur les conditions de son action : au pessimisme de son intelligence répond l'optimisme de sa volonté. Encore faut-il qu'existe un, ou plusieurs, projets de société.

Pour bâtir le leur, les socialistes ont décidé, en 1989, de céder à leur **aggiornamento**, à la mise à jour de leurs analyses et de leurs objectifs. Plus que jamais, alors que s'accélère la fermeture de la parenthèse ouverte en 1920, ce dessein est celui de toute la gauche.

L'aggiornamento, c'est d'abord l'état des lieux, l'examen de conscience, la prise en compte des faits, sans complaisance mais sans masochisme, l'appréciation des responsabilités présentes et futures (**première partie**).

Puis, (**deuxième partie**) l'aggiornamento appelle la reformulation des valeurs fondamentales, éclairant la morale et la méthode du socialisme démocratique.

Enfin (**troisième partie**), au terme d'un grand débat national, l'aggiornamento implique la proposition d'objectifs traçant un nouvel horizon pour la France et le socialisme.

Au-delà, il s'agira, pour les socialistes, de nourrir un débat permanent dans leur parti et dans le pays, avec la tenue de rendez-vous fixes, permettant une adaptation et une réécriture continue de leur projet.

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :



PS info

organe officiel du Parti Socialiste
Abonnement annuel ordinaire: 270 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60% sur le montant de cet abonnement, soit 115 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 115 F à «P.S. Info», 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des «Nouvelles Éditions de l'An 2000».



PREMIERE PARTIE

REGARD SUR LE MONDE ACTUEL : ETAT DES LIEUX, PERSPECTIVES, DEFIS

CHAPITRE I - ETAT DES LIEUX : MODERNISATION DE LA SOCIETE, PROBLEMES DE LA VIE QUOTIDIENNE, CRISES DANS LA CITE.

Pour élucider les principales tendances à l'oeuvre dans la France et dans le monde d'aujourd'hui, il fallait prendre appui sur les réalités vécues. Pendant plus d'une année, le Parti Socialiste a organisé une vaste consultation des témoins et des acteurs de notre époque.

Le moment est venu de dresser un état des lieux en partant des réalités, mais aussi de leurs perceptions parfois déformées par les passions et les humeurs du moment.

I - LA SOCIETE : UNE REVOLUTION SILENCIEUSE

Depuis 1981, la gauche a détenu constamment le pouvoir présidentiel et a dirigé le gouvernement pendant huit ans. Elle a découvert la complexité de la société en assumant sa gestion : elle n'a pas suffisamment pris la mesure de la révolution silencieuse qui se déroulait dans notre pays. La droite, revenue au pouvoir entre 1986 et 1988, a été prise à contre-pied par certaines évolutions des mentalités, notamment dans la jeunesse.

L'une et l'autre ont été surprises par la formidable accélération des mutations de la société française depuis les années 1960. Une nouvelle France est advenue au cours des années 1980.

Les restructurations économiques, sectorielles et géographiques, coïncidant avec la poursuite d'une révolution culturelle tranquille ont entraîné - au cours de la décennie écoulée - une transformation sociale d'une rapidité sans précédent.

A - Une charpente sociale ébranlée

Délocalisations industrielles, concentration et éclatement des grandes unités de production, internationalisation du capital, introduction massive des nouvelles technologies de la communication et de l'information, métamorphose du travail : la "modernisation" a ébranlé la charpente de la société.

La "révolution des emplois" (Michel Crozier) s'est poursuivie et accélérée au cours de la décennie écoulée. Tandis que dans certains ateliers les ouvriers - rebaptisés opérateurs - cèdent la place aux robots, les bureaux se peuplent d'un nombre croissant d'employés, de cadres, d'ingénieurs. La féminisation de la population salariée, particulièrement dans la Fonction publique, s'est accentuée. Enfin, rappelons que la main-d'oeuvre immigrée, sur-représentée dans les catégories de travail contraint et pénible, avait déjà vu sa composition se modifier avec l'installation de centaines de milliers de personnes originaires d'Afrique du Nord puis d'Afrique Noire.

Cette révolution dans le travail a été rendue possible par l'élevation générale du niveau de formation. L'enseignement secondaire, puis supérieur ont vu leurs effectifs grossir considérablement. Le pourcentage de diplômés augmente de manière constante - on a compté en 1991 48% de bacheliers contre 26% au début des années 1980 - , alors que dans le même temps, celui des personnes dépourvues de tout diplôme est en baisse continue, atteignant deux tiers chez les plus de 65 ans, mais seulement un quart chez les moins de 25 ans. La décennie Mitterrand a vu se produire une seconde révolution dans l'éducation, comparable

à celle du début du siècle. Cette démocratisation de l'école doit être revendiquée comme un progrès et non assumée comme une fatalité à gérer.

En moins de deux décennies, la composition des forces sociales a beaucoup évolué (cf tableau).

L'évolution du salariat, qui représente 85% de la population active, a été marquée, particulièrement au cours de la dernière décennie, par la mobilité des qualifications, l'instabilité des statuts et l'élevation des niveaux de formation.

Le nombre d'employés est passé de 3,5 millions à 7 millions ; l'effectif des "professions intermédiaires" a doublé tandis que celui des cadres supérieurs et des membres des professions libérales a été multiplié par trois, ces deux catégories réunies formant désormais un ensemble aussi nombreux que celle des ouvriers ou des employés.

Dans le même temps, les **agriculteurs exploitants** ont vu fondre leurs effectifs de 3 millions à 1, 2 millions, ne représentant plus désormais qu'un **actif sur vingt**. L'évolution très lente des mentalités collectives explique la place que continue pourtant à occuper la paysannerie, ou le monde de la boutique, dans notre imaginaire social et politique.

Les différentes catégories d'ouvriers sont toutes en décroissance. Avec la "modernisation" industrielle, l'effondrement du poids des corporations les plus combattives (mineurs, dockers, métallistes), l'affaiblissement des "réserves" ouvrières du Nord, de l'Est et de la "ceinture rouge", le développement plus rapide du tertiaire dans le Sud, la féminisation des emplois et la flexibilité croissante, la classe ouvrière apparaît moins qualifiée, moins homogène, moins masculine. Elle ne peut plus affirmer, comme hier, sa force et sa cohésion dans ses bastions, sinistrés par la crise.

Il serait cependant léger de conclure à la disparition des fractions ouvrières du salariat, qui pèseront longtemps encore près du tiers de la population active. La prolétarisation des masses rurales s'achevant, la classe ouvrière se perpétuera de plus en plus à partir d'elle-même, comme cela se produit déjà en Grande Bretagne ou en Suède, transmettant ainsi certains comportements d'une génération à l'autre.

Enfin, les minorités dominantes continuent à s'appuyer sur une petite et moyenne bourgeoisie qui prospère dans l'immobilier, les transports, les loisirs ou les services. Elles se mêlent de plus en plus souvent aux autres acteurs de la modernisation, managers de la publicité, des médias, de l'encadrement social et culturel.

B - Des modes de vie plus homogènes

Au cours de ces dernières années, la distinction traditionnelle entre la ville et la campagne s'est encore estompée. La généralisation du mode de vie urbain s'est définitivement affirmée tandis que le territoire s'ordonnait de plus en plus en zones rurales, mi-urbaines.

L'**habitat pavillonnaire**, en constant développement (55% des ménages), a conduit nombre de Français à s'installer dans des communes semi-rurales et à adopter un mode de vie qui leur est désormais propre. La moitié des foyers possèdent un jardin, la



• Evolution des groupes sociaux de 1962 à 1989

	Effectifs en milliers					Variation annuelle en %		Proportion de femmes en %	
	Recensements			Enquêtes Emploi		Recens.	Enquête Emploi	Recens.	Enquête Emploi
	1962	1975	1982	1982	1989	1962-82	1962-89	1962	1989
Agriculteurs exploitants	3 045	1 891	1 475	1 488	1 210	- 3,8	- 2,9	38,4	37,2
Chefs d'exploitation	1 705	1 186	992	969	874	- 2,7	- 1,5	13,2	20,2
Aides familiaux	1 340	505	483	519	336	- 5,0	- 6,0	70,5	81,4
Hommes									
Agriculteurs exploitants	1 875	1 121	928	919	760	- 3,5	- 2,7		
Chefs d'exploitation	1 480	992	838	839	697	- 2,8	- 2,6		
Aides familiaux	395	129	90	80	63	7,1	- 3,4		
Femmes									
Agriculteurs exploitants	1 170	570	547	569	450	- 3,7	- 3,3		
Chefs d'exploitation	225	194	154	130	177	- 1,9	+ 4,5		
Aides familiaux	945	376	393	439	273	- 4,3	- 9,3		
Artisans, commerçants, chef d'entreprise	2 084	1 766	1 835	1 793	1 737	- 0,5	- 0,5	35,3	34,0
Artisans	1 039	865	904	915	842	- 0,7	- 1,2	25,0	24,1
Commerçants	941	792	797	772	774	- 0,8	+ 0,0	48,8	47,4
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	104	109	134	106	121	+ 1,3	+ 1,9	15,4	16,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	892	1 551	1 895	1 863	2 318	+ 3,8	+ 3,2	18,3	28,8
Professions libérales	133	183	237	213	265	+ 2,9	+ 3,2	18,8	30,9
Cadres de la fonction publique	157	212	244	221	236	+ 2,2	+ 0,9	10,8	23,9
Professeurs, professions scientifiques	98	272	349	349	457	+ 6,6	+ 3,9	38,8	47,6
Professions de l'information, des arts et spectacles	59	88	106	113	156	+ 3,0	+ 4,7	39,0	49,2
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	281	484	549	518	628	+ 3,4	+ 2,8	12,8	25,1
Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	159	290	372	408	507	+ 4,3	+ 3,2	3,1	9,7
Ensemble des cadres ayant un emploi	837	1 529	1 857	1 821	2 249	+ 3,8	+ 3,1	16,2	28,5
Chômeurs	5	22	38	42	69	+ 10,7	+ 7,3	30,0	39,1
Professions intermédiaires	2 114	3 480	3 971	4 225	4 632	+ 3,2	+ 1,3	33,9	42,6
Instituteurs et assimilés	385	673	759	802	822	+ 3,5	+ 0,4	64,9	62,6
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	190	434	590	602	713	+ 5,8	+ 2,4	71,1	75,6
Clergé, religieux	151	112	59	29	22	- 4,6	- 3,9	64,9	10,6
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	181	242	277	341	378	+ 2,2	+ 1,5	26,5	50,5
Professions intermédiaires administratives commerciales d'entreprise	558	844	922	932	1 161	+ 2,5	+ 3,2	26,5	44,0
Techniciens	285	570	656	719	766	+ 4,3	+ 0,9	5,3	10,4
Contremaîtres, agents de maîtrise	350	519	550	636	561	+ 2,3	- 1,8	4,9	6,5
Ensemble des professions intermédiaires ayant un emploi	2 100	3 394	3 813	4 061	4 423	+ 3,0	+ 1,2	33,9	42,4
Chômeurs	14	86	158	164	209	+ 12,9	+ 3,5	35,7	47,4
Employés	3 535	5 093	6 247	6 097	6 846	+ 2,9	+ 1,7	66,4	76,1
Employés civils agents de service de la fonction publique	772	1 352	1 673	1 673	1 838	+ 3,9	+ 1,4	65,8	78,0
Policiers et militaires	379	346	376	357	439	- 0,0	+ 3,0	3,2	6,8
Employés administratifs d'entreprise	1 117	1 807	2 040	2 010	1 692	+ 3,1	- 0,3	69,9	81,4
Employés de commerce	389	537	625	632	724	+ 2,4	+ 2,0	73,5	78,7
Personnels des services directs aux particuliers	809	744	786	906	1 042	- 0,1	+ 2,0	87,5	83,3
Ensemble des employés ayant un emploi	3 466	4 786	5 500	5 578	6 005	+ 2,3	+ 1,1	66,2	74,9
Chômeurs	69	307	747	519	841	+ 12,6	+ 7,1	75,4	84,4
Ouvriers	7 488	8 118	7 749	7 695	7 258	+ 0,2	- 0,8	19,6	21,0
Ouvriers qualifiés de type industriel	1 320	1 524	1 512	1 620	1 469	+ 0,7	- 1,4	16,7	13,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	977	1 300	1 306	1 291	1 288	+ 1,5	- 0,0	10,3	6,5
Chauffeurs	350	512	527	552	547	+ 2,1	- 0,1	0,9	3,1
Ouvriers qualifiés de la manutention du magasinage et du transport	286	409	390	460	348	+ 1,6	- 3,9	7,3	5,4
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2 502	2 573	2 088	1 863	1 549	- 0,9	- 2,6	33,0	37,9
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	1 132	1 107	915	879	784	- 1,1	- 1,6	15,0	30,1
Ouvriers agricoles	809	355	269	283	240	- 5,4	- 2,3	11,6	19,6
Ensemble des ouvriers ayant un emploi	7 376	7 781	7 007	6 948	6 225	- 0,3	- 1,6	19,4	19,0
Chômeurs	112	337	742	747	1 033	+ 9,9	+ 4,7	30,7	33,1

Source : Insee, recensements de la population de 1962, 1975 et 1982, et enquêtes Emploi de 1982 et 1989.

DONNÉES SOCIALES 1990



même proportion pratique des activités de production familiale, jardinage ou bricolage. Le mode de vie en appartement est devenu minoritaire, celui des habitants des grandes villes une exception.

La propriété du logement s'est répandue jusque dans les milieux populaires, alors que les couches moyennes et supérieures acquièrent de plus en plus souvent une résidence secondaire. En 1991, 55% des Français sont propriétaires de leur logement contre 35% en 1954. La crise immobilière a sans doute pesé dans cette évolution, mais aussi la volonté de beaucoup de nos concitoyens d'organiser leur existence autour de leur foyer et de se constituer un patrimoine.

Les formes mêmes de l'habitat et du cadre de vie ont été affectées : l'éclatement de la famille, le vieillissement de la population appellent la multiplication de nouveaux types de logements. Par ailleurs, doivent être intégrés aux quartiers de nouveaux lieux de vie collective permettant, ici l'accueil de personnes âgées dépendantes, là des espaces d'animation pour les jeunes, des jardins familiaux.

Les brassages géographiques, d'âge, de sexe, de qualification, de loisirs, l'élévation des niveaux d'éducation et d'information ont également favorisé l'homogénéisation des modes de vie. Mais dans le même temps, les aspirations à l'individualisation des situations se sont accentuées. La présence massive de la télévision - que symbolise le rite national du journal de 20 heures, seul lien social commun à tous les Français - n'a pas empêché les gens de sortir plus souvent le soir.

Les consommations ou les équipements qui étaient l'apanage des catégories aisées dans les années 1950 et 1960 (voiture, téléphone, électro-ménager) sont maintenant très répandus. Cependant, des pratiques et des consommations nouvelles apparaissent (micro-informatique, minitel, musique, collections, sports d'entretien et de détente) conduisant à une diversification des comportements.

C - La mutation des âges

De celle des principaux pays de l'Europe des Douze, la population française restera la plus dynamique ; elle connaît cependant certains glissements. On assiste déjà à un vieillissement progressif de la population lié à une baisse modérée - et d'ailleurs controversée - de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie. La France figure parmi les quelques rares pays où la durée de vie moyenne des femmes dépasse 80 ans. A l'horizon 2020, les plus de 60 ans représenteront un quart de la population totale contre un cinquième aujourd'hui. L'allongement du temps de la vie restera-t-il inégalitaire ? Une société comme la nôtre peut-elle admettre qu'un enseignant vive quinze ans plus longtemps qu'un ouvrier agricole ?

L'une des conséquences de ce vieillissement de la population serait - selon certaines projections - l'apparition vers 2020 d'une pénurie de main-d'œuvre rendant nécessaire un apport régulier de travailleurs formés à l'étranger.

Cette évolution démographique retentira sur d'importantes questions comme celles du système de protection sociale ou des relations entre actifs et inactifs, qui doivent accompagner la mutation de notre base démographique. L'ordre vital - la natalité, l'éducation, la santé, les retraites, l'immigration - se trouve désormais au cœur de nos problèmes. Le temps est devenu l'une des valeurs fondamentales de la vie humaine et son aménagement, l'une des questions clés de la société de demain.

Autre interrogation de la société française de cette fin de siècle : l'apparition de la "seconde génération", ces jeunes Français nés de parents immigrés, qui pose en des termes inédits le problème de la construction d'une culture commune.

D - La confusion des valeurs

Au cours des vingt dernières années, les habitudes, les comportements traditionnels ont été bouleversés par l'évolution des mœurs. On enregistre une baisse de la pratique religieuse (les

quatre cinquièmes des catholiques ne vont plus à la messe) et, plus encore, un recul de la référence aux valeurs religieuses dans les modes de vie et de pensée. Aujourd'hui, en région parisienne, les non-mariés sont majoritaires chez les couples de moins de vingt-cinq ans.

La révolution contraceptive aura été le fait majeur de cette période. La société est devenue plus tolérante en matière de morale sexuelle et familiale mais les valeurs traditionnelles - la famille, le mariage - conservent beaucoup d'attrait. Plus généralement, la réalité de nouvelles formes de vie familiale s'est affirmée : diminution du nombre des mariages, augmentation des naissances hors mariage, des divorces. L'exigence d'authenticité l'emporte de plus en plus sur l'exigence de fidélité dans le couple. La vie passée sans conjoint s'allonge. Mais dans le même temps, la famille, devenue incertaine, constitue un refuge. Les jeunes générations quittent le foyer familial plus tard. Les relations entre parents et enfants évoluent vers davantage de complicité et de solidarité.

L'individualisme accru des acteurs de la société a accompagné le développement des capacités critiques et ironiques. Certaines formes d'autorité, certaines valeurs traditionnelles ne sont plus acceptées par beaucoup, notamment chez les jeunes, alors que s'affirme depuis quelques années une tendance, inverse, au retour à l'ordre.

Le recul des cultures communiste et syndicaliste, en partie confondues avec celle d'une "aristocratie ouvrière", ont également entraîné l'effacement de certaines constantes idéologiques. Le retour des pauvres a coïncidé avec la mise en congé du prolétariat, cet être mystique, exploité, doté d'une valeur régénératrice par le mouvement socialiste. Désormais les prolétaires, privés de leur qualité d'agent historique, redevennent, avec le chômage, des pauvres. La bonne conscience des classes nanties leur concède le droit à la charité, la gauche au pouvoir institue un revenu minimum, qui entend non seulement secourir, mais aussi favoriser la réinsertion professionnelle.

Enfin, la vieille méfiance d'une France catholique et laïque à l'égard de l'argent s'est dissipée. En décembre 1990, on comptait six millions d'actionnaires en France. Mais l'actionnariat populaire marque le pas : hors privatisées, ils ne sont plus que 1,4 million à détenir des actions. L'évolution de notre comportement à l'égard de l'argent, qui a paradoxalement eu lieu sous l'égide de gouvernements de gauche, a eu des conséquences, dont beaucoup sont délébiles. Le tintement de l'argent se fait entendre, partout où il devrait être tenu à l'écart. Le dépérissement de l'idée d'intérêt général, dans une société en passe d'être subjuguée par le modèle libéral de la réussite individuelle, détraque les rouages collectifs et perturbe les consciences. La corruption dans la société, et jusque dans la Fonction publique, commence à gangrener certaines têtes quand ce n'est pas certains corps.

Plus encore qu'à ces reculs de l'esprit du service public, l'opinion a été sensible à la révélation des pratiques, de légalité douteuse, du financement des partis politiques. Sous la V^e République, avec la montée en puissance des médias, le financement occulte s'est développé. Les dérapages de la politique - spectacle et les excès de la publicité politique ont donné lieu à une amnistie qui a été fort mal comprise et ressentie par nos concitoyens, alors même qu'elle excluait les parlementaires, l'enrichissement personnel et les abus de biens sociaux.

II - LA VIE PRIVEE : BONHEURS ET SOUFFRANCES DES FRANÇAIS

La vie quotidienne des Français est faite des espérances, des bonheurs nés de la dureté même de l'existence. Un peuple, une nation comme la nôtre exprime des désirs, des aspirations qui constituent la matière vive de la politique. La gauche a su - hier - maintenir vivace la mémoire des souffrances et des luttes du passé tout en suscitant une poésie de l'avenir. Elle doit - aujourd'hui - être à l'écoute pour redevenir l'âme et la voix du peuple.



A - Peurs et misères quotidiennes

La révolution silencieuse des années 1980 a fait de beaucoup des nôtres, des Français repliés sur leurs angoisses et leurs misères, sans porte-paroles mais non sans réactions.

Les peurs liées aux changements, les ressentiments liés à l'exclusion, le manque de perspectives dans un processus qui améliore, parfois scandaleusement, les sort des autres, ont détruit l'équilibre délicat des espérances qui avait prévalu pendant la longue période de croissance des Trente Glorieuses de l'après-guerre. Dans notre "société d'insécurité" (Marcel Gauchet), entrer dans le XXI^e siècle apparaît parfois comme une rupture avec une forme de culture, avec un héritage d'habitudes et de comportements donnés par l'histoire.

Une double protestation s'est exacerbée : contre la galère et l'exclusion chez les uns, contre l'insécurité chez les autres.

1) Les traumatismes de l'exclusion

Nombreuses sont les formes de l'exclusion : misère, chômage, échec scolaire, handicap, maladies, origines... Fait nouveau : l'enlèvement dans une société duale développe les situations permanentes d'exclusion.

Ceux qui sont restés au bord du chemin, ceux qui cumulent les handicaps - chômage ou travail précaire -, bas revenus, absence de formation, relégation dans les cités déshéritées - ont nettement crû en nombre au cours des quinze dernières années. Qu'est-ce que la modernisation pour les 700 000 chômeurs de longue durée et leur famille ? Qu'est-ce que la citoyenneté pour les millions de salariés précaires, jeunes pour la plupart, qui courent entre l'ANPE et les petits boulots ? Qu'est-ce que l'avenir pour ces adolescents condamnés à la galère, dont le projet de vie ne dépasse parfois pas la semaine à venir, et qui pour certains, s'abandonnent à la drogue, ce voyage au bout de la solitude ?

Ceux qui se considèrent comme rejetés et exclus de la cité ont du mal à se sentir concernés par les autres. Le "malaise des banlieues" constitue l'un des signaux d'alarme du dérèglement de notre société.

Autre forme d'exclusion : le retranchement dans la solitude. Les solitudes juxtaposées caractérisent une société dure pour les faibles, les isolés mais aussi les enfants. Les conditions de la vie urbaine, l'indisponibilité des parents et l'évolution de la structure familiale rendent l'éducation des enfants plus difficile qu'autrefois. Ce n'est pas seulement dans les banlieues déshéritées que les parents remettent de droit à l'école, de fait à la télévision, leurs responsabilités d'éducateurs.

Les personnes isolées sont de plus en plus nombreuses. Un Français sur dix vit seul. Le divorce et la séparation des couples avec enfants font des familles monoparentales un fait de société. Les femmes assurent, en grande partie, les lourdes charges qui en découlent. Mais les personnes seules sont surtout des personnes âgées (le troisième et de plus en plus le quatrième âge) pour lesquelles les médias représentent parfois le seul contact avec l'extérieur.

La solitude dans la vie quotidienne, le retranchement lié à l'exclusion sociale ou à la vieillesse, constituent l'un des grands traumatismes de notre époque.

2) La peur de l'insécurité

La peur de l'insécurité est un autre symptôme de nos traumatismes quotidiens.

Insécurité des biens et des personnes : en métropole, plus d'un ménage sur six a passé, en 1988, la porte d'un commissariat ou d'une brigade de gendarmerie pour se plaindre. Si la grande criminalité a été contenue, la "petite délinquance" a littéralement explosé au cours des deux dernières décennies. Une altération essentielle du pacte social s'est produite, notamment dans ces banlieues où l'on peut parler d'une **délinquance ordi-**

naire. Face à de telles manifestations, les outils de contrôle social sont souvent devenus inopérants.

La violence sociale épargne désormais davantage les milieux matériellement protégés que les milieux populaires et les personnes isolées. Cette nouvelle inégalité, lourde de frustrations, a été tardivement prise en compte par la gauche.

La délinquance ne nourrit pas, seule, le sentiment d'insécurité. D'autres formes d'agressions, liées à la vie moderne, interviennent également : **bruit, accidents de circulation, pollutions, risques industriels...** La révélation, l'amplification par les médias, de ces violences quotidiennes déterminent une sensibilité particulière - et nouvelle - de l'opinion à l'insécurité. L'irruption dans nos foyers des images de famines, d'atrocités, de guerres qui se déroulent loin de nos frontières ajoute sa part, fondée ou fantasmagorique, à l'inquiétude.

Mais le sentiment d'insécurité procède également des réactions, individuelles et collectives, face à des évolutions jugées incompréhensibles ou menaçantes. Dans la France des années 1990, **l'aspiration des couches modestes et moyennes à un avenir mieux assuré s'accroît.** Alors que la société, et notamment la sphère productive, s'ouvre à la compétition et bascule dans le modèle libéral de la réussite, beaucoup des nôtres éprouvent un besoin de repères et d'enracinement.

Au besoin de sécurité physique s'ajoute une volonté de "prévoir", d'assurer l'avenir, en donnant la meilleure éducation possible à ses enfants, mais également en constituant un patrimoine, le plus souvent immobilier.

La prise en compte des aspirations de ces millions de Français, sans problèmes vitaux mais non sans difficultés, représente un enjeu majeur pour garantir la cohésion et assurer le dynamisme de notre société.

La droite a inquiété ces couches sociales - désormais majoritaires - avec son discours sur le changement, la privatisation, l'élitisme. La gauche, avec son discours tourné en priorité vers les "victimes", n'a pas su s'adresser à son électeur naturel : cadres et techniciens, salariés moyens du secteur public, ménages d'employés et d'ouvriers qualifiés.

Certes, ces Français se font moins entendre et voir que d'autres. Les enquêtes des magazines, la littérature ou le cinéma préfèrent s'intéresser aux "sommets" ou aux "marges" de la société. Ces Français aspirent à l'égalité démocratique tout en appréhendant l'ère des masses. Ils attendent qu'on leur parle de leur avenir et qu'on traite leurs problèmes quotidiens : transports, crèches, éducation des enfants, perspectives de carrière, retraite, patrimoine. Les femmes salariées, en particulier, souhaitent une approche concrète, pragmatique de la politique. "Métro, boulot, dodo", tel est le destin, à peine caricaturé, de ces Françaises qui passent parfois trois heures par jour dans les transports et dont le problème majeur est le rapprochement du lieu de travail et du domicile.

3) La montée du racisme

Enfin, un nombre croissant de **laissés pour compte** de la modernisation vivent, en victimes, leur déclassement, réel ou imaginaire. La peur de la rétrogradation sociale, le ressentiment à l'égard d'une société qui célèbre l'enrichissement sans cause favorisent les crispations, la xénophobie, le racisme, le dénigrement de la démocratie.

L'imaginaire raciste actuel opère une rupture avec le racisme traditionnel, mélange d'inégalitarisme biologique et de rejet de la différence culturelle. L'argumentation est devenue plus subtile. Elle n'est plus biologique mais culturelle. Elle n'est plus inégalitaire, elle est "différentialiste". Ce "néo-racisme" dont parle Pierre André Taguieff, exprime la hantise du mélange, la peur panique de la perte d'identité et se traduit par l'exaltation de la différence. Au bout du nouveau raisonnement, les races, les peuples, parce que différents, sont invités à vivre "séparés". Voilà pourquoi, en appelant au seul respect de l'autre et de sa différence, un certain anti-racisme des années 1980 a en grande partie échoué.



L'essor d'un **national - populisme**, orchestré sous la forme d'une démagogie politique et sociale par le Front national, montre que les problèmes de proximité, la peur d'être dépossédé de son identité l'emportent de plus en plus sur les conflits traditionnels. Alors que les capacités d'encadrement social des forces de gauche, pas seulement du PCF, se sont affaiblies, le Front national occupe souvent le terrain. Il apporte aux "victimes" de notre société une double réponse. Tout d'abord, une explication stéréotypée, simple des difficultés et des peurs de la vie quotidienne, attribuées à une "immigration - invasion". Ensuite, une improbable mais salvatrice "solution" d'apartheid et de rejet des ethnies et des communautés qualifiées d'inassimilables.

On ne combat pas une protestation sociale seulement avec des arguments rationnels ou de bons sentiments. Pour s'être trompée d'analyse sur la montée de la xénophobie et du racisme dans les années 1980, la gauche a perdu le contact avec certaines fractions déshéritées du peuple.

B - Aspirations personnelles et fractures sociales

La décennie écoulée restera celle où nous avons expérimenté de nouvelles normes de vie et d'autorité.

Le repli sur la sphère privée - le triomphe d'un individualisme réfléchi et paisible - a entraîné la célébration du corps, de l'hygiène, de l'environnement et des loisirs. Les relations d'affinités ont pris le dessus sur les relations professionnelles ; le temps choisi a progressé au détriment du temps contraint ; la consommation des biens culturels et des médias audiovisuels a explosé. L'aspiration à la transparence de la société s'est affirmée, s'agissant de la moralisation de la vie publique, de la propriété du cadre de vie.

Les relations entre les citoyens et l'Etat ont changé ; les Français expriment une triple demande : extension de leurs droits individuels, prospérité économique, substitution du dialogue à l'autoritarisme administratif.

Dans le même temps, la politique s'est diluée dans le champ des préoccupations privées. Des formes inédites de participation, d'engagement, voire de mobilisation se sont développées, en marge des institutions établies : initiatives bénévoles, associations caritatives, mais aussi coordinations et autres "mouvements identitaires limités". La société apparaît plus instable, imprévisible, sujette à des réactions épidermiques dont les effets sont amplifiés par les médias.

Les grandes fractures politiques qui traversaient la société française (gauche - droite ; prolétariat - bourgeoisie, école publique - école confessionnelle...) se sont atténuées : la société française semble accéder à l'ère d'un individualisme de masse caractérisé par la pacification des esprits, le dépérissement des aspirations collectives, l'homogénéisation relative des modes de vie et des comportements. Un grand "bloc central" ou "société salariale" rassemblerait désormais deux Français sur trois, peut-être même trois sur quatre : cette description - communément admise - doit être confrontée à d'autres grilles de lecture de la société, traditionnelles ou plus nouvelles.

1) Une France plus inégalitaire ?

L'inégalité, sa mesure, comme sa perception, constitue un critère essentiel pour nous socialistes, et pour la majorité de nos concitoyens. Cette grille de lecture fondée sur la répartition des richesses et des avantages sociaux constitue la base d'une analyse sociale de gauche.

La France est-elle plus inégalitaire aujourd'hui qu'il y a dix ans ? Les inégalités sont mieux tolérées en période de croissance qu'en période de crise. La récession du début des années 1980 a accru la sensibilité des Français aux injustices. Efforçons nous d'appréhender objectivement la réalité.

Le diagnostic d'ensemble, porté à partir de diverses études, montre que **l'accentuation des inégalités n'est pas un phéno-**

mène massif et général mais se concentre fortement aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Cependant, quatre éléments nouveaux, qui constituent autant de ruptures par rapport aux années d'après-guerre, méritent d'être soulignés :

- La pauvreté s'est étendue et transformée.
- Cette extension s'est accompagnée d'une transformation du phénomène de pauvreté. Elle ne résulte plus seulement de l'exclusion de personnes déjà marginalisées à la naissance. On peut aussi devenir pauvre aujourd'hui en raison d'une rupture professionnelle ou d'un accident social ou familial.

- L'avantage de l'âge tend à se généraliser.
- Pendant la dernière décennie, les groupes d'âge n'ont pas vu leurs revenus évoluer au même rythme : tandis que s'améliorait la situation de tous les groupes d'âge au-delà de quarante ans, elle se détériorait en-deçà, en raison du chômage. Cette évolution remet en cause un facteur de clivage traditionnel dans la société qui faisait des personnes âgées un groupe globalement défavorisé.

- La rémunération du capital redevient très attractive.
- Les rentiers sont de retour. Désinflation, montée des taux d'intérêt et restauration des marges des entreprises : ces trois éléments ont conjugué leurs effets pour inverser le rapport constaté précédemment entre la rémunération du travail et celle du capital. Parallèlement, la perspective d'une libéralisation complète des mouvements de capitaux a conduit à revoir à la baisse la fiscalité de l'épargne, tandis que l'élévation du taux d'intérêt réel des emprunts pénalisait l'accession à la propriété des jeunes générations.

- Enfin, la tendance au resserrement de l'éventail des revenus s'est interrompue au cours des années 1980.

Cette grille d'analyse - classiquement socialiste - de l'accès inégal aux ressources économiques (revenus, patrimoine, logement...) et les luttes et conflits qui en découlent, doit être combinée avec d'autres approches, rendant mieux compte des nouvelles fractures sociales.

2) Société salariale ou société de castes ?

Certains auteurs décrivent la société française ordonnée autour d'une **conflictualité** dont le travail, l'usine ou le bureau, demeurent le centre. Selon la théorie de la **société salariale**, ultime dérivé de l'analyse marxiste, les rapports sociaux sont à la fois facteurs de rivalité et de cohésion : dans les sociétés développées, les catégories et les normes servent à classer et à établir des différences qualitatives. Mais les limites ainsi assignées sont mobiles et perméables : leur position contestée en permanence par les groupes sociaux, fait l'objet d'adaptation. Ainsi, la nomenclature de l'INSEE vient-elle de transformer le terme de "cadres moyens" en "professions intermédiaires".

Au cours des dernières années, différents conflits dans le secteur public (monde enseignant, infirmières, fonctionnaires des impôts), comme dans le secteur privé (négociation des grilles et des carrières), souvent liés à la comparaison des situations respectives, ont donné l'image d'une contestation multiforme. Aux antagonismes globaux et polarisés, aux luttes de classes des années 1970 se substituaient des "luttes de classement" disséminées. Ainsi organisée par son mouvement propre, la société salariale aurait pour tonalité dominante le progrès, la socialisation des manières de vivre et de produire.

Il ne faudrait cependant pas méconnaître d'autres réalités qui caractérisent le salariat, comme son éclatement en plusieurs cercles : un noyau stable, une main-d'oeuvre périphérique, une main-d'oeuvre externe. Cette tendance s'est fortement accentuée, puisqu'en 1989 sur neuf millions d'embauches réalisées, un million seulement concernaient des emplois à durée indéterminée.



Rien ne permet d'annoncer la constitution irréversible d'un grand "bloc central" salarial homogène. D'abord parce que le chômage de longue durée et l'exclusion sociale touchent une partie non négligeable de la population. Ensuite parce que la "métamorphose" du travail (André Gorz) entraîne des déclassements professionnels et sociaux et permet à certains actifs d'acheter du temps libre en faisant travailler, souvent à bas prix, des tiers à leur place : domesticité non déclarée, petits boulots, services personnalisés. Enfin parce que l'élévation du niveau culturel et des qualifications suscitent - en l'absence de perspectives de carrière - des ressentiments durables et des réactions de non-participation, notamment chez les jeunes salariés. Univers de corps et de caste, la société française résiste à la remise en cause des règles d'avancement, des hiérarchies et des "droits acquis".

Pour utiles qu'elles soient, ces analyses ne rendent pas pleinement compte du **brouillage des stratifications sociales**. Aussi d'autres analyses sont-elles apparues, introduisant davantage de complexité dans la description des réalités sociales.

3) Une société à plusieurs vitesses ?

Les conceptions de la question sociale, héritées de la période précédente, mettaient l'accent sur le **face à face** entre forces organisées disposant de relais collectifs, gages de **lisibilité sociale**. Elles ne permettent plus d'expliquer l'apparition d'un **nouveau social**, d'une société à plusieurs vitesses, où le côté à côté entre groupes d'individus se superpose aux traditionnels face à face entre partenaires sociaux, placés sous l'égide des pouvoirs publics.

La société des années 1960 opposait des pôles clairement identifiés : l'Etat et le citoyen, le patronat et les syndicats. Aujourd'hui s'accuse une représentation morcelée de la société avec comme nouveaux pôles extrêmes les "gagnants" et les "perdants". D'un côté Bernard Tapie et les vedettes des **success stories** à la française ; de l'autre, l'Abbé Pierre et les bénéficiaires de la charité, publique ou privée. Entre les deux, se multiplient les situations intermédiaires favorisant une logique de fragmentation et d'individualisation de la société.

Alors que les procédures de négociation se détraquent, quatre nébuleuses se déploieraient ainsi, à vitesses variables, dans la galaxie sociale, sans se rencontrer véritablement :

1- *Les gagnants*, acteurs actifs, voire hyper-actifs, de la compétition économique, adeptes de l'innovation, de l'ouverture au monde, qui bénéficient des meilleures gratifications matérielles et symboliques.

2- *Les inclus*, membres de plein exercice de la vie économique et sociale, titulaires d'un emploi stable, d'un statut ou d'un contrat de travail à durée indéterminée. Leur groupe est renforcé par tous ceux - retraités, pré-retraités, stagiaires en formation, conjoints non-actifs - qui se rattachent à cette situation.

3- *Les reclus*, groupe constitué des personnes que la société malmène ou prive de perspectives et dont la participation à la vie publique régresse : petits producteurs indépendants dont les conditions de vie stagnent ou régressent, ensemble des personnes aux emplois précaires, bénéficiaires des statuts créés en marge de l'emploi (RMI, handicapés, parents isolés).

4- Enfin, *les exclus*, c'est à dire tous ceux qui échappent délibérément ou non, au réseau de l'assistance : chômeurs en fin de droit, travailleurs clandestins, marginaux divers.

4) Une société d'appartenances ?

Une dernière série d'analyses met en évidence les conséquences de la mutation des rapports vitaux dans la société. Alors que le clivage hommes/femmes se modifie, d'autres, d'ordre vital, tendent à se renforcer. La société traditionnelle séparait les sexes et mélangeait les âges, la nôtre adopte une position inverse : elle rend difficile la communication entre les générations et tend à atténuer la différenciation des sexes.

Les conflits entre les âges auront tendance à s'institutionnaliser. Le nombre, croissant, de retraités, les remises en cause, éventuelles, de leurs droits acquis laissent entrevoir un scénario de "guerre des âges". Constitué de personnes mieux informées, disposant de ressources plus élevées, ce groupe d'âge sera en tout cas demandeur d'autonomie et de reconnaissance sociale.

L'évolution du groupe des plus jeunes suscite également des interrogations. Les mobilisations massives de jeunes - voire de très jeunes - en 1986 et en 1989 ont révélé des exigences morales, une volonté d'insertion sociale et d'implication civique. Mais un scénario de "guerre des âges", celui d'une évolution à l'américaine, avec la marginalisation d'une partie de la jeunesse, la "prolétarisation" de la toxicomanie, l'apparition de bandes dans les grandes banlieues, n'est pas exclu.

Le clivage masculin-féminin a été marqué par la révolution des mœurs et du travail. Le taux d'activité des femmes, passant de 37% en 1975 à 46% aujourd'hui, a constitué l'élément moteur de la progression de la population active française. Les femmes actives sont majoritairement concentrées dans certains secteurs de l'économie et soumises dans leur parcours professionnel à des écarts de salaires d'environ 25% , à poste égal, avec les hommes.

Le travail à temps partiel, où elles représentent plus de 85% de la main-d'oeuvre, le travail à domicile, classique ou rénové (télé-travail), éclairent bien le mécanisme de la division sexuelle du travail. Ces formes de travail permettent en effet de maintenir les femmes dans le rôle que leur a dévolu la société, tout en leur donnant une semi-possibilité d'activité professionnelle. *A cet égard, l'application de la loi Roudy sur l'égalité professionnelle devra être évaluée et des dispositions visant à son amélioration ou à son renforcement devront être prises.*

Si le modèle dominant de la femme au foyer a été progressivement supplanté par celui de "la femme active", les rouages de la société sont restés inchangés. Dès lors, la vie de nombreuses femmes s'est dispersée d'un lieu unique à des lieux multiples, avec la nécessité pour elles de résoudre seules le problème d'un **temps** qui leur est **compté**, mesuré. Les enquêtes sur les publics et la télévision sont à ce sujet très révélatrices : les femmes regardent nettement moins la télévision que les hommes et, la plupart du temps, de manière hachée.

En fait, "superwomen" ou pas, les femmes ont toujours "faim" de temps pour mener de front "toutes leurs vies". La notion de double journée de travail ne rend pas suffisamment compte de l'effort d'adaptation nécessaire pour passer d'une activité à l'autre. Travail rémunéré, travail invisible des tâches ménagères, se conjuguent chaque jour, pour une grande majorité de femmes, avec le temps des trajets pour passer du "dedans" au "dehors".

Enfin, de nouveaux clivages se précisent avec le développement des **conflits liés à l'habitat et à la cohabitation**. Le problème des mal logés dans les grandes agglomérations, particulièrement à Paris, rappelle que le droit au logement n'est pas toujours assuré dans les faits. Les incidents qui défrayent la chronique ordinaire de la vie des banlieues rappellent que la chaîne urbaine - emploi, justice, école mais aussi qualité du logement et de l'environnement - forme un tout.

Les problèmes découlant de l'existence de ghettos sociaux sont redoublés par la constitution de "zones" communautaires, répartissant les habitants en fonction d'appartenances ethniques ou religieuses. Les conflits de proximité, les explosions d'intolérance et de racisme que suscitent ces "poches de différences" provoquent une cascade de nouvelles tensions politiques et sociales qui s'entretiennent.

Proposons quelques conclusions provisoires : la société française apparaît traversée par des antagonismes qui fracturent également groupes d'appartenance et classes sociales. A la situation des années 1960-1970, volontiers ordonnée autour de conflits centralisés, succède une **période d'émiettement social**. Aux conflits liés à la répartition des richesses dans une période de croissance ininterrompue succèdent des **compétitions pour le partage du travail et de l'espace** dans une société incapable d'assurer le plein emploi et l'aménagement harmonieux du territoire. Ces tendances sont renforcées par la perte d'audience des institutions investies traditionnellement de la gestion des conflits.



III - LA CITE : LES CRISES DE LA REPRESENTATION POLITIQUE ET SOCIALE

La difficulté de la période actuelle consiste à repérer, et plus encore, à faire apparaître et exprimer les conflits, les craintes et les aspirations d'une **société devenue opaque à elle-même**.

A - L'inadaptation des représentations sociales

On commence seulement à voir le lien entre ville, banlieue, logement, atomisation, jeunes, drogue, immigrés et chômeurs, bien que chacun de ces problèmes comporte sa spécificité, remarque Edgar Morin. Face à un "social en miettes", les institutions politiques et les institutions en charge du social n'ont pas su s'adapter ou redéployer leurs moyens.

Des pans entiers de la société sont rentrés dans l'ombre, privés de **visibilité** parce que pas ou plus représentés par les médiations traditionnelles que constituaient les partis, les syndicats, ou les associations....

L'Etat, habitué à dialoguer avec les représentants de groupes sociaux et professionnels, doit faire face à une situation où le déclin des grands acteurs collectifs le place en confrontation directe avec une masse d'individus. Aux traditionnels rendez-vous Etat - syndicats se substituent parfois des négociations conduites, à chaud, jusque sur le perron de l'Elysée.

L'éclatement des identités sociales - classes, groupes d'affinités ou d'intérêts - est aggravé par l'incapacité des médiations démocratiques à maintenir le contact avec leurs bases. Du temps des idéologies florissantes, ce rapport était souvent un rapport d'identification, d'adhésion inconditionnelle. Les électeurs - notamment populaires - se reconnaissaient dans un parti, les salariés dans un syndicat. Ils lui restaient fidèles, souvent de père en fils, suivaient ses mots d'ordre, respectaient sa discipline. Parce qu'ils communiaient dans la croyance à une même idéologie, leur adhésion constituait un élément de leur identité.

Mais les syndicats ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils ont été. 9% seulement des salariés français sont syndiqués, à peine 1% des 18-24 ans, dans le secteur privé ! C'est toute une tradition, un savoir-faire, une culture d'organisation syndicale qui ne se transmettent plus et tombent en désuétude. Les partis se vident de leurs militants, même ceux qui, comme les Verts, ont le vent électoral en poupe. Le rejet de la classe politique se mue de plus en plus en répulsion pour la politique. En revanche, ce qui invite à la réflexion, la vie associative, elle, ne s'est jamais autant développée dans notre pays qu'au cours de ces quinze dernières années. On recense près de 700 000 associations, dont 80 000 emploient environ 800 000 personnes. 40% des Français sont membres d'une association aujourd'hui, contre 30% en 1973. Mais cet essor ne profite pas aux associations tournées vers la "chose publique"; les associations de parents d'élèves connaissent une chute de 20% de leurs membres, tandis que les associations écologistes ont perdu la moitié de leurs troupes en dix ans.

Les problèmes du syndicalisme ouvrier, mais aussi patronal, illustrent la difficulté de ces autorités sociales à s'adapter au déplacement des représentations collectives comme des réalités du terrain.

Réalités du terrain : la modernisation économique a accru la polarisation du salariat en développant la distance entre sa partie la plus qualifiée - soucieuse d'autonomie, porteuse de valeurs individualistes - et la partie la moins qualifiée soumise à la précarité. Le syndicalisme n'a su ni séduire les "nouveaux salariés", ni organiser les "nouveaux prolétaires".

Représentations collectives : le syndicalisme, particulièrement dans notre pays, s'est développé à partir d'une représentation idéalisée de la "classe des producteurs", de ses intérêts propres et de son projet de réorganisation de la société. Aujourd'hui banalisée, la fonction du syndicat apparaît devoir répondre de plus en plus à des revendications particulières et utilitaires : l'incapacité syndicale à prendre en charge les situations d'exclusion les plus

criantes marque le reflux d'une conception originale et dynamique du rôle du syndicat.

Les forces politiques n'ont pas été davantage en mesure de prendre en charge - sur le terrain - la nouvelle question sociale de l'exclusion. D'où l'image d'une société atomisée où l'individu, privé de relais, oscille entre la passivité civique et l'activisme corporatiste.

B - Corporatismes et déficit civique

Le citoyen moderne, plus cultivé, plus qualifié, plus sceptique aussi, plus individualiste en un mot, entretient avec ses divers représentants un rapport non plus de communion et d'identification, mais une relation utilitaire : loin de leur obéir aveuglément, il cherche à les utiliser pour ses propres objectifs. Ainsi, on a vu des cheminots, des infirmières, déclencher et organiser leur propre grève illimitée, à la barbe des syndicats, tout en recourant aux moyens et aux services de ceux-ci : dépôt de préavis de grève, négociation avec la direction, logistique matérielle. Dans un même ordre de constat, on observe des attitudes électorales de plus en plus indépendantes des consignes venant des appareils.

L'atomisation des mouvements sociaux, en l'absence de médiation et de procédures organisant le compromis, débouche sur des mobilisations plus courtes, aux enjeux plus circonscrits, expliquant la dureté de certains conflits.

Des **mouvements informels**, inorganisés, agitent sporadiquement l'opinion, qu'il s'agisse de la défense d'intérêts professionnels, d'une cause humanitaire ou d'un problème d'environnement.

L'autre versant de l'atomisation sociale est le **regain des corporatismes**. Les pouvoirs publics, face à la difficulté d'articuler une politique globale avec une demande sociale et politique émiettée, sont tentés par la solution du coup par coup. L'administration n'échappe pas à la montée des corporatismes, l'Etat à la segmentation économique et professionnelle de son action. Certains effets, pervers, de la décentralisation aggravent l'essor des clientélismes.

A l'ère de la communication de masse, les intérêts particuliers, les groupes disposant d'une fonction stratégique, dans une société hyper-complexe, utilisent des moyens dont l'efficacité apparaît sans commune mesure avec celle de l'action politique traditionnelle : campagnes d'opinions ciblées, grèves- thromboses, opérations coup de poing....

La corporatisation de la société française est le signe d'un **déficit civique**. Il y a de moins en moins d'espaces de délibération, de forces organisées, de procédures de négociation admises par tous. La politique disparaît par le haut, confisquée par les experts et les technocrates et par le bas, récupérée par les intérêts privés et les égoïsmes collectifs. *La technocratie exerce une influence déterminante sur les principaux instruments administratifs, économiques et financiers. Sa critique ne doit pas être un rituel. La technocratie se présente, en effet, comme porteuse de la rationalité. Les citoyens en déduisent qu'il n'y a qu'une seule solution possible. La politique est alors trop souvent confinée à des débats parcelaires.* En un mot, nous assistons au retour du pays réel.

Plus que d'une crise de la citoyenneté, on peut parler d'une crise du civisme. Nos concitoyens ne toléreraient pas la moindre réduction de leurs droits civils, politiques ou sociaux ; au contraire, ils en revendiquent davantage. Ils sont capables de se mobiliser intensivement dans certaines circonstances comme la gauche a pu le mesurer parfois à ses dépens. Mais ils ne sont pas disposés à consacrer aux affaires publiques beaucoup de leur temps ni de leur énergie. On assiste non pas à une crise de la citoyenneté, en général, mais à une crise de la **citoyenneté active ou participative** et aux progrès d'une **citoyenneté passive**, fondée sur un maximum de droits revendiqués et un minimum de participation consentie.

Cette crise du civisme s'exprime également dans le malaise de la démocratie représentative.



C - La crise de la démocratie représentative

Au moment où la démocratie progresse dans le monde, on assiste dans notre pays à un reflux des attitudes collectives et à la montée de signes caractéristiques de passivité démocratique : recul des inscriptions sur les listes électorales, niveau élevé d'absentéisme électoral, chute des adhésions aux partis politiques, aux syndicats, désintérêt pour les émissions politiques radiophoniques et télévisuelles.

Un climat teinté d'antiparlementarisme se développe, caractérisé par une détérioration de l'image du Parlement, la montée des préventions à l'endroit des dirigeants politiques et des interrogations persistantes sur la place de l'argent en politique, que la loi de 1989 n'a pas effacées. Bref, on assiste à une crise du politique sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le principal révélateur de la crise de la démocratie représentative est l'émergence du Front national, porteur d'une idéologie populiste et xénophobe. Sa théorie de la "préférence nationale" - aux antipodes de l'égalité des droits, donc de la philosophie des droits de l'homme - bénéficie sur ses principaux thèmes de l'immigration, de la sécurité et de l'autorité d'une audience sensiblement plus large que son assise électorale.

1) Des causes générales

Sous le triple effet de la crise économique mondiale, des trois alternances intérieures (1981-1986-1988) et de l'échec des pays communistes, on enregistre depuis des années une montée de l'agnosticisme idéologique et politique. La conjonction d'un chômage désormais endémique, des alternances et de la mort du "communisme réel", ont engendré une crise profonde de l'alternative qui a toujours tenu une grande place dans notre débat public. En France aujourd'hui, à la seule exception de la politique de l'immigration, les Français ne lisent plus de grandes différences entre la gauche et la droite. La politique apparaît de plus en plus réduite à sa seule dimension économique.

Après la montée en puissance, dans les années 1960, de couches nouvelles et d'une technocratie économique, sociale et urbaine qui modifia en profondeur la pensée et l'action politique, on assiste, à travers le rôle croissant des médias, de la communication et des sondages, à l'émergence d'une nouvelle rationalité politique. Désormais, ce **quatrième pouvoir** change la nature des relations traditionnelles entre dirigeants et dirigés. La politique devient un art de plus en plus complexe, où les signes et les symboles prennent souvent une place disproportionnée avec la réalité.

L'hypermédiatisation de notre société affaiblit entre autre, la démocratie représentative. On sur-informe l'opinion, on la fait parler dans la boîte noire des sondages ; on la consulte de plus en plus fréquemment, on la flatte. Mais l'opinion ressemble à ces systèmes à demi-morts où l'on injecte plus d'énergie que l'on n'en retire. Or, moins d'organisation de la représentation, c'est soit plus d'Etat, soit plus de marché.

La nature du message politique se transforme également, l'intérêt du public étant censé se limiter à l'événementiel, aux faits de société et au "vécu". Aussi, analyses de fond, projections dans l'avenir et temps de réflexion, conditions du choix politique, sont-ils délaissés. Dans cette logique, la vie interne des partis s'étiole avec la promotion du vedettariat, du show politique et la guerre du look ! Le marché politique n'apparaît que trop dominé par la "demande" du marché, la concurrence des officines spécialisées, la tyrannie du provisoire, l'obsession de la performance média-

tique. Il est inquiétant que des hommes et des femmes politiques acceptent le rôle de saltimbanque ou s'assurent, comme au XIX^e siècle, le concours de "clagues" gagées.

Enfin, un sentiment d'aliénation, lié à la difficulté pour le citoyen de localiser clairement les lieux de pouvoir et de décisions entre les différentes institutions s'est répandu. Qui décide et de quoi : la ville, le département, la région, la Nation, l'Europe, le G.7, l'ONU ou d'autres enceintes internationales ?

2) Une singularité française

Dans notre culture politique, la démocratie se confond avec l'Etat dans ses fonctions de justice, d'autorité, de redistribution et d'incitation. Nos compatriotes jugent principalement la politique - c'est-à-dire sa capacité à résoudre les questions - à travers l'action de l'Etat. Or, sur les principaux problèmes d'aujourd'hui - le chômage, l'environnement, les flux migratoires internationaux - nos concitoyens perçoivent une certaine impuissance du politique à peser sur le cours des choses.

L'Etat doit également faire face à d'autres atteintes. La "pauvrisation" relative de ses moyens, la baisse de prestige de ses serviteurs, dans une société où l'argent devient le principal critère de reconnaissance, suscitent un malaise persistant dans le service public. Enfin, l'évolution des mœurs qui entraîne le rejet du paternalisme d'Etat a coïncidé avec la mode libérale du "moins d'Etat". Conscient de sa fragilité, l'Etat se fait parfois trop discret face aux castes et aux intérêts particuliers.

La perte de légitimité de l'Etat a affaibli le principal facteur de cohésion de la société française. Lorsque les médiations démocratiques n'assurent plus la communication sociale, lorsque l'Etat, clé de voûte du système politique, n'assure plus la cohésion de la Nation, c'est toute la tradition anti-démocratique, anti-républicaine, qui n'a jamais totalement disparu de l'inconscient de notre peuple, qui renaît et ressurgit : voici cinquante ans, le régime de Vichy abattait, en trois mois, tout l'édifice républicain.

La France est une mosaïque d'intérêts, de cultures, de passions, rassemblée par la volonté, liée par le ciment de la République. Cet assemblage risquerait de voler en éclats si l'armature morale et institutionnelle continuait à se déliter. Arriverait alors l'époque où les citoyens passifs l'emporteraient sur les citoyens actifs, où des groupes dressés les uns contre les autres camperaient dans la société : masse de jeunes sans projet de vie, foule d'adultes rejetés de la sphère productive, communautés d'immigrés sans attache. Des zones sinistrées, des poches de misère, des "friches démocratiques" s'étendraient comme une lèpre, gagnant le tissu social et minant la légitimité du contrat républicain.

La gauche, qui porte au coeur de sa démarche un projet de cohésion sociale et un dessein de citoyenneté accomplie, est seule en mesure de conjurer ces périls. C'est, en son sein, la responsabilité et l'ambition premières du Parti Socialiste.

La responsabilité du parti du mouvement est à la fois de rétablir la communication avec les citoyens, d'apporter les réponses aux problèmes de la vie quotidienne et d'éclairer l'avenir.



CHAPITRE II - ECLAIRER L'AVENIR : LA GRANDE TRANSFORMATION DU MONDE

Au cours des deux dernières décennies, le monde a connu une période de bouleversements intenses. Les bases de notre vie économique, sociale et même biologique ont été ébranlées. Au cours des deux dernières années, - de la chute du mur de Berlin (novembre 1989) à l'auto-destruction du Parti Communiste de l'Union Soviétique (août 1991) - une nouvelle époque historique s'est ouverte, marquée par l'effacement de l'antagonisme Est-Ouest, les progrès de la démocratie et du désarmement mais aussi l'apparition de risques nouveaux.

La **rupture** qui vient de se produire, remet en cause bien des certitudes et des schémas, mais aussi quelques-uns des fondements du projet socialiste.

Comment mettre l'économie au service de l'homme, développer l'autonomie des individus, impliquer les citoyens, ressaisir la science et la technique comme une création culturelle ? Ces grandes questions qui peuvent permettre de réinventer la politique doivent être examinées à la lumière de la grande transformation du monde.

I - UNE ÈRE NOUVELLE

Après celle des années 1930, nous vivons une nouvelle **grande transformation** technologique et culturelle. Les références à une "troisième révolution industrielle" apparaissent déjà insuffisantes. Nous sommes en passe de **changer d'ère**.

A - La technologie, enjeu du XXI^e siècle

Novation radicale de notre époque : le cerveau humain se trouve désormais assisté de moyens prodigieux pour calculer, commander à distance, pénétrer les secrets du vivant et du cosmos, intervenir sur notre propre patrimoine héréditaire.

1) La nouvelle architecture du savoir et du pouvoir

L'informatique, la robotique, les télécommunications, les biotechnologies, avec une dépense minime en énergie, nous font entrer dans le monde inédit de la reproduction à faible coût de nombreux biens et services, du stockage et du traitement instantané de l'information. Le retrécissement de l'échelle du temps contraint les institutions financières à réagir à la seconde, les Etats au jour le jour.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Les conceptions traditionnelles du savoir doivent être revues : les mutations technologiques sont aussi des mutations sociales et économiques.

Les ordinateurs stockent plus d'informations que ne l'ont fait toutes les générations précédentes. La liaison entre ordinateurs, les systèmes de réseaux, édifient une nouvelle architecture du savoir fondée sur des langages et des signes inédits. Des hypothèses, des modes de raisonnement, des concepts novateurs prennent la place des savoirs conventionnels. Ce nouveau savoir inclut des données logiques aussi bien qu'intuitives et des valeurs. Il en découle de nouvelles façons de créer des richesses.

Les conceptions traditionnelles de l'économie doivent être revues. Les facteurs immatériels tendent à l'emporter sur les facteurs matériels, le capital-savoir sur le capital au sens traditionnel, devenant de plus en plus irréel, symbolique.

La révolution de l'intelligence et la robotisation déclassent des secteurs entiers de l'appareil productif et provoquent une profonde recomposition du salariat. Avec l'automatisation et l'informatique, disciplines et métiers traditionnels s'effondrent. De nouveaux écarts se creusent entre nations et systèmes productifs,

moins entre le Nord et le Sud qu'entre pays plus ou moins capables de maîtriser cette révolution. De nouvelles rivalités opposent et lient les leaders des économies avancées.

Le capitalisme achève de se mondialiser. De très grandes entreprises liées à de nombreux établissements à taille humaine constituent une chaîne productive, éclatée et interdépendante, à l'échelle locale comme à l'échelle de la planète. Le consommateur et le producteur se rapprochent dans le cycle de production de la richesse.

Dans ce contexte, certains fondements mêmes de l'analyse - et de la critique - socialiste du capitalisme sont à revoir. La notion de productivité devient problématique, la théorie socialiste classique de la "valeur travail" évanescence. Que reste-t-il de la notion de productivité quand les processus de production et de reproduction s'enclenchent, se suivent à l'infini, que l'on conçoit des robots capables de fabriquer d'autres robots et que l'on maîtrise, grâce à des programmations très élaborées, certains processus de fermentation par antibiotique ? Il est difficile dans ces conditions de conserver l'idée que le prix ou le coût est fondé sur la valeur du travail.

Que reste-t-il de la définition du socialisme comme "civilisation du travail" alors que le début du XXI^e siècle peut être l'aube d'une "civilisation du temps libéré". Serons-nous capables de donner un sens à cette libération ?

Les nouvelles technologies entraînent un changement révolutionnaire dans nos rapports avec les objets et les machines : à la dématérialisation de la technique correspond une intellectualisation de la production, le déplacement des activités vers la recherche, le tertiaire, le service après vente. Le rapport à la marchandise change à son tour avec l'essor des consommations de produits symboliques et de systèmes informatisés dans le domaine de la vie quotidienne.

Les conceptions traditionnelles du pouvoir doivent être revues. Lorsque Christophe Colomb découvrit l'Amérique, la vision européenne fut bouleversée. La "découverte" et l'essor de ce nouveau continent qu'incarne l'ordinateur change non seulement notre façon de communiquer et de travailler mais aussi notre représentation de la société, du temps et de l'espace.

Une formation de base étendue et diversifiée devient nécessaire pour que les individus puissent bénéficier de la formation continue qu'exige l'évolution permanente des savoir-faire. A tous les niveaux, l'initiative s'intègre à la production : les hiérarchies traditionnelles pourraient être remises en cause par l'ordinateur et les technologies de l'information.

Les travailleurs qui possèdent avec leur "capital" d'initiative et d'innovation une part grandissante des moyens de produire peuvent affirmer leur rôle, plus que jamais irremplaçable. Les ensembles bureaucratiques doivent évoluer ou dépérir. Les organisations hiérarchiques doivent céder la place à des systèmes plus courts et plus individualisés. Les citoyens, plus sinon mieux informés, aspirent à une forme de participation directe aux décisions alors que la capacité de sélectionner l'information, dans une société médiatisée, devient une redoutable source de pouvoir. L'émergence d'une **nouvelle classe possédante**, contrôlant les moyens de production de base de l'information et de la connaissance, constitue une possibilité que la réflexion socialiste doit prendre en compte. La maîtrise de l'information et du savoir devient ainsi une source de pouvoir, une forme de propriété immatérielle, elle-même productrice d'inégalités nouvelles. Dès lors, une réflexion renouvelée sur la nature, l'usage et la transmission de la **propriété** s'impose.

Les conceptions traditionnelles de l'Etat Nation doivent être revues. L'internationalisation découlant des mutations technologiques évoquées a pour effet de vider de plus en plus de sa substance la notion traditionnelle de souveraineté. Ces remises en question obligent les gouvernements à mettre en commun certains éléments de souveraineté afin que leurs citoyens puissent conserver une maîtrise démocratique de leur avenir.



2) Une science sans conscience ?

La science deviendra sage quand elle se retiendra de faire tout ce qu'elle peut faire. On en est loin. **La consécration des sciences du vivant et de l'informatique** au rang de sciences dominantes pose à notre société des questions vitales.

L'extraordinaire diffusion de l'outil informatique ne risque-t-elle pas d'appauvrir les identités culturelles, de déshumaniser l'homme, éloigné du contact avec la matière, de le priver du temps de la réflexion, fondement de la culture ?

La révolution de l'information donne aux hommes le don d'ubiquité - nous sommes sur le front dans le Golfe, au Bangladesh pendant les inondations, en Yougoslavie pendant la guerre civile, devant la Maison Blanche à Moscou pendant le coup d'Etat avorté.

La révolution biologique permet de changer l'homme : en menaçant de se transformer lui-même en objet produit en série, l'homme ne risque-t-il pas de se conduire, non en usager de la vie mais en propriétaire s'arrogeant le droit de détruire son bien ? Ces problèmes demandent que soient reprises les interrogations les plus radicales.

Interrogations philosophiques : les scientifiques s'interrogent sur la nature de l'esprit, du libre-arbitre, sur la possibilité de créer des intelligences artificielles. Après la remise en cause du déterminisme par la physique de la relativité et la mécanique quantique, s'ouvre à nous la théorie du chaos, qui tend à montrer que l'ordre peut naître du désordre et qu'inversement, l'ordre peut renfermer le désordre. Les progrès de l'astrophysique renvoient constamment l'homme de raison aux questions premières sur les origines de l'univers.

Interrogations éthiques : être humaniste, progressiste, laïque implique l'adhésion à certaines valeurs humaines qui ne sont pas partagées par tous. Il y a vingt ans, la société française était mobilisée sur la question de la liberté de l'avortement. Ce fut l'occasion du premier grand débat public de bio-éthique qui faisait immédiatement suite à celui concernant la contraception.

Le développement prodigieux des sciences du vivant est incompatible avec l'essor d'une **science sans conscience** ou d'une science domestiquée par des intérêts économiques ou des passions idéologiques. Une **bio-éthique** - selon l'expression de Jean Bernard - est à inventer sur la base du refus de l'argent, du respect de la personne, enfin de la responsabilité du chercheur.

Plus généralement, les sciences doivent être réintégrées dans la réflexion sur le devenir de nos sociétés. La science va plus vite que l'homme ; elle impose de nouvelles visions du monde sans les relier ni à celles qui relèvent de la tradition ni à d'autres approches de la connaissance. La responsabilité de notre génération est de construire des ponts entre les innombrables apports de la science et les grands courants de pensée, mais aussi de s'assurer qu'elle participe à un développement économique, social et culturel mieux partagé.

3) Individualisme de masse et anti-humanisme contemporain

Les mutations technologiques et sociales sont aussi des mutations culturelles dans une société qui évolue plus vite qu'elle ne pense. Nos convictions éthiques, forgées lentement par l'histoire, notre "éco-système" politique, ne sont pas préparés à répondre aux chocs du présent. Les interdépendances multiples d'un monde qui se rétrécit, l'abstraction croissante, l'insécurité de la vie quotidienne suscitent inquiétudes et incompréhensions. Certains se réfugient dans la nostalgie du passé, idéalisant un art de vivre révolu ou des valeurs-refuges. D'autres se précipitent dans la modernité amnésique de la société "post-moderne" : la consommation d'aujourd'hui pour oublier les problèmes de demain, la consommation de demain pour oublier les problèmes d'aujourd'hui. Enfin, la perte de confiance en la possibilité pour l'homme d'agir sur le monde est à l'origine de réactions intégristes.

N'oublions cependant pas que la société n'a jamais vécu l'âge d'or de sa transparence. Sans remonter aux grandes ruptures - comme la Renaissance - la crise intellectuelle et morale du début du siècle puis celle des années 1930 furent également des périodes troublées. Néanmoins deux tendances majeures caractérisent l'époque que nous vivons :

a) L'âge de l'individualisme de masse

A l'ère contemporaine des ruptures et de l'éphémère, correspond l'âge de l'individualisme de masse. Certaines analyses mettent l'accent sur la montée en puissance de l'égoïsme moderne, de la recherche, à tout prix, de la bonne vie. Le repli sur la sphère privée répond plus vraisemblablement à une situation objective. Beaucoup de nos contemporains, privés de supports à l'extérieur, réagissent aux agressions de l'environnement et à la dépersonnalisation croissante des relations par un repli de fait sur leur territoire : tribu familiale, clan professionnel, groupes d'affinités et de proximité.

Dans une société qui érode les liens sociaux traditionnels, on ne peut vraiment compter que sur soi. Dans un monde où les grandes convictions collectives se sont effondrées, se répand un pragmatisme utilitaire. On ne juge pas les promesses, les paroles, les discours, les idéologies, mais les actes et leurs effets.

Tocqueville avait lucidement annoncé cette tendance "paisible qui dispose chaque citoyen à s'isoler de la masse de ses semblables avec sa famille et ses amis, de telle sorte qu'après s'être ainsi créé une petite société à son usage, il abandonne volontiers la grande société à elle-même".

Dans nos sociétés, relativement prospères et bienveillantes, s'épanouit une disposition générale au désinvestissement civique. Comment juger autrui en l'absence de références collectives ? Pourquoi excommunier en l'absence de visée de transformation révolutionnaire de la société ? Si chacun joue son va-tout, la règle est admise par tous. Cette disposition, qu'expriment plus fortement les jeunes, est déjà largement diffusée et partagée dans nos sociétés.

Elle peut, dans le meilleur des cas, favoriser la tolérance et être source d'initiative, d'association libre, d'innovation sociale. Certains ne retrouvent-ils pas le sens du "global" écologique, de l'attention à autrui, de la solidarité sur une base strictement individualiste ?

Elle peut aggraver une autre tendance, moins favorable, conduisant à l'apothéose de "l'esprit bourgeois" (Pascal Bruckner). L'espace public, la société politique, où chacun peut parler à égalité, régresse en effet. C'est le privé, inégal par essence, qui tend à devenir la mesure de toute chose. Cette régression est souvent présentée comme une "chance" qui permettrait à l'individu, libéré de toute attache, d'épanouir sa singularité dans une **société dépolitisée**.

Avec le recul de la "grande société", s'approfondit **une crise de la responsabilité collective**. Dans notre société dite de consommation, l'égoïsme peut faire des ravages : chacun pour soi et l'Etat pour tous, les droits à l'individu et la responsabilité à l'Etat. Les réactions corporatistes remettent en cause la notion même d'intérêt général, les tendances individualistes contestent les principes de solidarité entre générations, entre "bien portants" et "malades", institués par l'Etat-providence.

Alors qu'il a fallu plus de dix mille ans pour que l'espérance de vie passe de vingt à quarante ans, un siècle a suffi dans les sociétés industrielles pour passer de quarante à quatre vingt ans : il s'agit du progrès majeur réalisé au cours du XX^e siècle. Le XXI^e siècle assumera-t-il ses responsabilités, à l'égard du troisième et du quatrième âge ?

L'affaiblissement du sens de la responsabilité individuelle débouche sur une crise de **l'individualisme démocratique** (Olivier Mongin). Entre des valeurs humaines valorisées à l'échelle de la planète et des repères collectifs, civiques et politiques faibles, l'individu ne sait plus où ancrer sa citoyenneté : vie privée, communauté d'origine, nation, monde ?

La crise de la responsabilité collective est aggravée par l'affirmation d'un anti-humanisme moderne.

b) L'ère du doute

Les mésaventures de l'idéologie progressiste ont nourri le procès intenté à l'idée de progrès et à la subjectivité. Dans la perspective pessimiste qui chemine dans la pensée occidentale de Nietzsche à Heidegger, une partie de l'intelligentsia "avancée" s'est mise, dans les années 1960-1970, à douter de la possibilité de déterminer un espace social et culturel permettant de lutter pour l'instauration d'une société plus humaine. L'anti-humanisme contemporain décrète l'infirmité de l'homme face aux structures et aux systèmes. Il pense le présent en refusant de l'inclure dans le processus d'une histoire universelle, discréditant toute permanence.

Tantôt la technoscience apparaît, face à une culture écrasée, comme une force barbare irrésistible. Tantôt une critique systématique de tout pouvoir, de toute norme, de toute convention répand l'illusion de **l'institution nulle**, c'est à dire celle d'une société sans obligation. A l'ère des grandes utopies succède **l'ère du soupçon**, puis celle du **vide** ; à l'exaltation des grands récits collectifs succède un cynisme individualiste. On troque fréquemment la langue de bois au profit de la langue de caoutchouc. On multiplie les raisons de douter, non les raisons de croire.

Nous abordons aux rives d'un nihilisme post-moderne, séduisant et frivole. Puisqu'il faut renoncer à comprendre le monde, pourquoi vouloir le changer ? Cette remise en cause de la conception humaniste de la politique a rencontré celle du libéralisme contemporain.

Au XIX^e siècle, le libéralisme est un courant de pensée foisonnant et diversifié. Les économistes veulent faire fonctionner la société sans délibération politique, grâce à la seule "main invisible" du marché. Le libéralisme politique, pour sa part, nourrit d'importantes réflexions sur les conditions institutionnelles et morales nécessaires à la préservation des libertés individuelles.

Aujourd'hui, un néo-libéralisme doctrinaire a popularisé l'idée d'une métaphysique du marché, d'une **société automatique**. Tout l'art de la politique consiste alors à se défaire de la politique, à dénigrer les formes de pensée et d'action qui guident une volonté de construire.

La confusion entretenue entre l'Etat et la politique permet à certains courants de pensée "post-modernes" de rejoindre les théories néo-libérales. Les premiers s'en prennent à l'Etat comme siège de pouvoir, c'est à dire d'"oppression politique", justifiant l'aspiration des seconds à un "Etat sans politique", gérant technocratiquement les affaires de la cité.

Confusion dangereuse pour la démocratie : la société n'est pas capable de s'auto-instaurer s'il n'y a pas une conscience politique qui lui présente des perspectives d'organisation ; l'individu, s'il n'est pas partie prenante à un projet politique, ne saurait participer à la vie de la société.

Confusion désastreuse pour la gauche socialiste car à confondre la politique et l'Etat, elle se condamne à rendre la première non démocratique (totalitarisme) ou le second impuissant (néo-libéralisme).

Les tendances que nous constatons dans le domaine des comportements, des valeurs et des idées sont éminemment contradictoires. L'individualisme de masse donne le vertige aux personnes laissées à elles-mêmes mais les délivrent des contraintes et allégeances traditionnelles. La mondialisation suscite replis identitaires, extrémismes xénophobes, fondamentalismes religieux mais favorise aussi la **contagion démocratique** et promet l'émergence d'une conscience planétaire. Le pessimisme à l'égard de l'avenir est sans doute lié à notre difficulté à prendre en compte l'accélération prodigieuse de l'histoire que nous vivons.

B - La mondialisation du capitalisme

La novation radicale de notre temps, la mondialisation de la technologie, de l'économie et de l'information, a provoqué une vaste **redistribution des rôles** sur la planète, coïncidant avec une **mutation du capitalisme**.



1) La redistribution des rôles

Dans le passé, les "sorties" de crise se réalisaient par un réaménagement interne à chaque nation ; aujourd'hui, elles se font par le réaménagement de l'organisation des pays qui forment le coeur de l'économie mondiale.

Une vigoureuse partie d'échecs géo-stratégique s'était engagée dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale autour de deux rois : les Etats-Unis et l'URSS. La partie débouche aujourd'hui sur la victoire du premier par l'abandon du second. Déjà, les pions commencent à se replacer ostensiblement sur l'échiquier planétaire, afin de préparer d'autres échanges.

L'URSS, empire "déclinant", a fini par éclater en août 1991. Les différentes composantes de l'ancienne Union Soviétique entendent consacrer toutes leurs ressources à la modernisation de l'économie. L'introduction de l'économie de marché et les incertitudes liées aux formes nouvelles que prendra la coopération entre les différentes Républiques vont longtemps paralyser le continent russe. Ailleurs, dans les anciens pays satellites de l'Europe de l'Est, les problèmes économiques demeurent immenses.

A l'Ouest, les intérêts respectifs des trois grands espaces économiques que sont les Etats-Unis, le Japon et l'Europe, sont à la fois liés et différents, leurs perspectives à long terme étant divergentes.

Le projet des **Etats-Unis** est de consolider leur leadership mondial. Ce grand pays a vieilli et n'est objectivement plus à marée haute de sa puissance économique. Il est normal que cette nation, dont le déficit budgétaire demeure considérable, cherche à limiter le coût de sa présence à l'étranger, et notamment en Europe.

Cela d'autant plus que les services publics américains doivent consentir des efforts accrus, en particulier dans les domaines de la santé, de la lutte contre la drogue, de l'éducation, de l'environnement, qui souffrent de manques graves, devenus intolérables pour la classe moyenne américaine.

Sur le plan économique, les Etats-Unis demeurent, et de loin, la première puissance et sont progressivement tentés par l'introversion, se repliant sur une zone d'influence taillée à leur image : le Canada, le Mexique ; à proximité, les grands pays d'Amérique latine ; à distance, le Japon avec lequel ils partagent cependant l'objectif de stimuler le développement économique du Pacifique ; plus loin encore, l'Europe.

Le **Japon** les relaie désormais dans le rôle stratégique de banquier du reste du monde. Après l'appareil productif, le système financier japonais vient d'acquiescer une puissance impressionnante : importateur net de capitaux jusqu'en 1982, le Japon est devenu aujourd'hui le premier créancier de la planète. Ses institutions financières placent huit banques dans les dix premières mondiales. Le Japon occupe dès aujourd'hui une position-clé sur l'échiquier mondial : ira-t-il jusqu'à prendre le relais des Etats-Unis dans leur rôle de première puissance économique mondiale ? Nul ne le sait. Mais il devient légitime d'y réfléchir.

En Europe, **l'Allemagne**, trouve un nouveau souffle avec sa réunification. Plus encore qu'hier, sa situation géographique, son potentiel humain et surtout technologique, commercial et financier lui permettent de choisir, sans inconvénient, à la fois l'Allemagne et l'Europe. Les effets directs du désarmement et les effets de la "transition" au capitalisme dans les pays de l'ancien camp soviétique renforcent déjà son rôle dans l'Europe élargie d'aujourd'hui.

C'est à la France, pour une bonne part, d'empêcher semblable dérive qui n'est ni notre intérêt, ni celui de nos voisins. Les peuples d'Europe ne peuvent espérer demeurer sujet de l'histoire qu'à la condition de compléter le dynamisme du grand marché de 340 millions de consommateurs par la construction d'un espace social et d'une économie mixte au niveau communautaire.



La restructuration des tissus industriels déborde le cadre des pays déjà industrialisés. La fiction d'un Tiers-Monde homogène ne résiste pas à l'émergence de certains pays, notamment en Asie, dont le décollage incontestable est marqué par l'élévation remarquable du niveau de vie et de formation. Dans le Sud-Est asiatique, l'essor rapide de l'économie des "petits dragons" (Corée du Nord, Formose, Singapour...) semble servir de modèle au développement d'autres pays (Thaïlande, Philippines...). De nouveaux déséquilibres en résultent : en Amérique latine on assiste, dans de nombreux cas, à la désagrégation de l'Etat et à la survie de quelques pôles urbains entourés de zones de misère. L'Afrique, au sud du Sahara, s'enfoncé dans le sous-développement.

Des deux premières puissances démographiques du monde, l'Inde, mieux que la Chine, semble engagée sur la voie d'une dynamique de démarrage économique.

2) La mutation du capitalisme

Dans le même moment où se modifiait l'équilibre entre les principales puissances économiques, le capitalisme était affecté par une nouvelle organisation de son développement. Les techniques nouvelles liées à l'ère informationnelle et les impératifs de la compétition conduisent les entreprises et les marchés à s'organiser en réseaux (établissements, entreprises, groupes financiers...) dans un monde ouvert à toutes les interdépendances économiques, culturelles et écologiques.

Ainsi, ce que l'on appelle marché des capitaux est constitué de réseaux interconnectés échangeant en permanence des ordres d'achat ou de vente à travers le monde. Le lien physique avec l'objet de la transaction tend à disparaître. Ce que l'on continue à appeler produit correspond de plus en plus à une "grappe" de coopérations entre laboratoires, entreprises multiples et réseaux de distributions.

La **dérégulation** résume, en un mot, la proposition pour l'avenir d'une organisation mondiale homogène, ayant vocation à balayer toutes les organisations intermédiaires - et d'abord les formations nationales ou régionales - qui s'opposeraient à cette évolution. La réponse libérale aux problèmes posés consiste à soumettre entièrement la société des hommes aux "lois de l'économie", en pariant sur la déréglementation et la privatisation.

La force du mouvement n'est pas niable mais elle n'est pas aussi désincarnée que le prétendent les doctrinaires du libéralisme: la vie internationale est encadrée par des règles de fonctionnement qui jouent un très grand rôle. Ces règles sont fixées et modifiées, quand cela est jugé nécessaire, par les principales puissances économiques, le plus souvent à la demande de la première d'entre elles (système monétaire international, niveau des taux d'intérêt, libération des échanges, accès aux ressources énergétiques et détermination de leur prix).

a) Etat-entreprises : une nouvelle alliance

Dans sa phase de maturité industrielle, le capitalisme a su, chaque fois, dépasser les situations de "blocage" par l'appui, trouvé dans chaque nation, auprès des classes moyennes, puis auprès des nouvelles classes populaires des sociétés occidentales associées au développement de la société de consommation. Les progrès technologiques et les innovations ont permis de déplacer - en avant - les problèmes de rentabilité du capital.

Dans sa phase actuelle, le capitalisme "post-industriel" trouve un nouveau ressort dans le renversement d'alliances entre les entreprises et les dirigeants des Etats-Nations. Aux Etats-Unis, les grands programmes (recherche, défense, espace...) structurent le tissu économique et préparent l'avenir. Au Japon, et, dans une moindre mesure, en Allemagne, l'osmose entre le monde économique et la classe politique assure la cohérence de la stratégie de la collectivité. En France, où l'Etat a historiquement pallié les carences de l'initiative privée, les nationalisations réalisées en 1982 ont sauvé et renforcé plusieurs grands pôles nationaux de compétitivité.

Avec la mondialisation de l'économie et le gonflement de la "bulle financière", il devient très difficile d'identifier une seule "territorialité" juridique, économique, technologique. De très nombreuses interrelations et délocalisations caractérisent les différentes phases productives des grands produits et services (l'automobile aussi bien que la carte de crédit, le fast food aussi bien que le trafic aérien transocéanique). Les entreprises s'engagent dans plusieurs réseaux de coopération et d'alliances avec des partenaires différents, tous reliés entre eux autour de "grappes" de technologie, de produits et de marchés eux-mêmes de moins en moins définissables. Les mouvements de capitaux et la spéculation monétaire entretiennent des relations de plus en plus lointaines avec le financement de l'investissement productif.

La fin du capitalisme "national" entraîne de nouveaux rapports entre Etats et entreprises. Si certaines entreprises tendent à constituer de gigantesques oligopoles, la plupart d'entre elles ont besoin du soutien des Etats. Ces derniers retrouvent ainsi une nouvelle fonction : mobiliser et mettre en cohérence les moyens du pays dans la compétition mondiale. Certains sont les stratèges, d'autres les mercenaires de la "guerre économique mondiale".

La compétition internationale qui oppose autant, sinon plus, des systèmes économiques et sociaux nationaux que des entreprises transnationales, dessine une nouvelle hiérarchie entre Nations. La cohésion du "corps de bataille" dans chaque pays apparaît primordiale, dès lors que la guerre est totale et générale. Mais cette alliance entre des entreprises mondialisées et les Etats "locaux" n'est pas sans conséquences. Les premières acquièrent notamment une légitimité nouvelle, proche de celle jadis réservée aux Etats, tandis que ces derniers se trouvent engagés dans la compétition économique mondiale, alors qu'ils manquent souvent de procédures pertinentes d'évaluation et de décision.

b) Un horizon indépassable ?

Les dérèglements de l'économie mondiale - mauvaise allocation des ressources, faiblesse des mécanismes de régulation, distorsion croissante entre une "bulle financière" et l'économie réelle - ne cessent de s'aggraver. En revanche prospère une économie financière - véritable **économie-casino** - déconnectée de la réalité industrielle et commerciale, qui rend plus rentables les placements financiers à court terme que les investissements industriels de longue haleine, qui fait s'envoler les plus-values boursières quand stagnent les revenus du travail. En outre, se produit une dissociation croissante entre le pouvoir économique mondialisé et le pouvoir politique encoché dans d'étroites frontières nationales, de sorte que les acteurs principaux du développement échappent de plus en plus au contrôle démocratique. Ces dérèglements et les rivalités économiques et commerciales, féroces, feront surgir la **nécessité d'un système régulateur** international plus fort et plus démocratique que ne le sont aujourd'hui les Nations-Unies ou la Banque Mondiale.

En rupture avec les systèmes économiques et sociaux qui l'ont précédé, le capitalisme a assuré sa pérennité par l'innovation permanente, cette forme de **destruction créatrice**. Les fractures sociales et les contradictions économiques sont le moteur même d'une reproduction du système, désormais élargie à toute la planète. L'analyse marxiste classique de la chute inéluctable du capitalisme n'a pas été validée par les faits. Si le capitalisme est secouru régulièrement par des crises - on en voudra pour preuve la secousse financière d'octobre 1987 -, il ne faut pas s'attendre à le voir expirer soudain dans un spasme économique ultime et une lutte sociale finale.

Le capitalisme borne notre horizon historique. Il ne doit pas borner notre capacité d'analyse et de critique. Certes, la "paupérisation" des classes laborieuses que nous promettrait une certaine analyse marxiste ne s'est pas produite. Le niveau de vie, en France, a été multiplié par quatre entre 1950 et 1990.

Mais le monde en mutation, c'est aussi le chômage dans les économies occidentales, à son plus haut niveau historique depuis cinquante ans, la compétition entre Nations et entreprises qui s'exacerbe, un système qui continue à engendrer et à reproduire des inégalités sociales, à répartir partiellement les richesses et les chances. Comment l'accepter sans sourcilier alors qu'existe chez nous un quart-monde toujours plus visible et que dans l'économie



mondiale le Mali côtoie le Japon ? Comment se résigner au paradoxe de la surproduction et de la famine ?

Le socialisme pressent et veut une autre organisation de la société et de la planète, mais il **devra se développer au sein d'un capitalisme mondialisé.**

II - L'EBRANLEMENT DE L'HISTOIRE

Certains idéologues rêvaient, il y a peu, à la "fin de l'Histoire". Mais nous vivons, au contraire, une grande époque de rupture et de changement, où toutes les certitudes sur lesquelles a vécu notre siècle, sont remises en question, en même temps que les situations acquises et les idées reçues. En quelques mois à peine, le monde s'est vertigineusement transformé. Rien de sérieux ne peut être dit, concernant notre avenir, si nous ne prenons pas la mesure des événements, si nous ne sommes pas capables de jeter un regard entièrement neuf sur cette planète où tout est inédit.

Un demi-siècle après la défaite du nazisme, ce sont tous les résultats et toutes les conséquences des deux guerres mondiales - que de Gaulle appelait "la guerre de trente ans" pour souligner leur continuité - qui s'évanouissent sous nos yeux ; traités de Versailles, de Sèvres et de Trianon, Révolution d'Octobre, passage aux Etats-Unis du centre de l'économie-monde, totalitarismes affrontés se partageant les Etats et, dans chaque Etat, les peuples, flux et reflux des empires et des décolonisations, Yalta, Potsdam, Hiroshima, la division du monde en deux blocs de puissance et, par voie de conséquence, l'affirmation d'un Tiers-Monde, guerre froide, course aux armements, conflits régionaux : tout ce qui a tissé l'histoire du XX^e siècle se termine aujourd'hui, sans qu'on en soit toujours conscient. La mort de l'URSS, la réunification de l'Allemagne, la montée en puissance du Japon, l'effacement des pays du Sud, la généralisation de la démocratie représentative comme seule forme légitime d'exercice du pouvoir, la disparition du danger de guerre nucléaire globale, sont autant d'éléments qui balisent un paysage renouvelé. Comment repenser, sur ces bases, la réalité internationale et par conséquent les chances, le rôle et le jeu de la France ? Comment, sur cette carte encore inexplorée, faire vivre les valeurs de paix, de solidarité et de progrès qui sont celles des socialistes ?

L'Europe renoue avec son histoire et sa géographie : voilà le fait majeur. Depuis 1945, l'essentiel était d'organiser de façon rationnelle l'espace, les ressources et la production, ou d'en contrôler le partage, en se dégageant des entraves héritées du passé. Le primat de l'économie allait de soi, lorsqu'à l'univers du marché s'opposait le système collectiviste, tout comme la priorité accordée aux impératifs de sécurité, tant que l'holocauste nucléaire restait une hypothèse obsédante. Ainsi se structurait une vision des relations internationales rationnelle et cohérente : Est-Ouest, Nord-Sud, monde libre et camp socialiste, riches et pauvres, alignés et non-alignés, la réalité du monde pouvait se lire sur un atlas. Mais que devient l'Ouest, quand l'Est a disparu ? Que devient le Sud, quand il ne peut plus jouer sur les contradictions du Nord ? Que deviennent les non-alignés, quand, faute d'adversaires, l'alignement n'a plus de sens ? Que devient la militarisation de la vie internationale, quand plus personne ne croit qu'une troisième guerre mondiale soit possible ? Chaque peuple est renvoyé à lui-même, et rendu à sa vérité. Avec la dislocation des blocs et la fin de la guerre froide, reviennent les leçons de la longue durée : la volonté et les désirs des Nations, leurs rancunes et leurs espoirs, en un mot, la politique... L'organisation de l'espace devient moins importante que la maîtrise du temps. Les peuples reprennent possession de leur destin : comment ne pas s'en réjouir ?

A - Une parenthèse historique se ferme

La guerre froide était une vraie guerre. L'URSS l'a perdue. Et le vaincu disparaît de la scène, comme il est naturel après une défaite. En réalité, en relevant le défi de la domination mondiale - ou plutôt du partage du monde en deux blocs rivaux - le communisme soviétique s'était assigné une tâche au-dessus de ses forces, et dont l'expérience montrera qu'elle était incompatible avec la nature même du système totalitaire.

1) La crise finale du communisme

C'est dès le règne de Krouchtchev (1953-1964) que les rouages de l'économie commencent à se gripper, que le poids du financement de l'appareil militaro-industriel devient insupportable. En concentrant ses efforts, le système pouvait maintenir une façade de puissance et obtenir des succès dans quelques secteurs de haute technicité. Mais il ne pouvait pas, simultanément, répondre aux besoins de consommation des peuples de l'Union, encore moins de ses satellites, et n'était plus en mesure de résoudre les problèmes complexes du développement économique, à l'heure de la révolution informatique et électronique.

Le trépid "étatisation de l'économie, planification centralisée, concentration des pouvoirs politique, économique et culturel dans les mains de la nouvelle classe dirigeante" conduisait dans tous les domaines à une stagnation mortelle. A plusieurs reprises, les dirigeants soviétiques ont tenté, à partir des années 1960, d'assouplir les mécanismes de l'économie administrée et d'introduire des éléments de marché - en même temps qu'ils cherchaient, dans le Tiers-Monde, à ouvrir des fronts secondaires qui, obligeant les Etats-Unis à disperser leurs moyens, allégeraient la pression qui s'exerçait sur eux. Mais de l'Afghanistan à l'Ethiopie, ces aventures s'avéraient coûteuses et sans espoir, tandis qu'à l'intérieur tout effort de réforme se heurtait à une limite infranchissable : l'hégémonie du parti, les privilèges d'une bureaucratie pour laquelle le pouvoir était devenu une fin en soi.

Lorsque Mikhaël Gorbatchev est porté à la tête du P.C.U.S., c'est pour sortir l'URSS de l'impasse. Il met fin à la compétition internationale, dont l'affaire des euromissiles avait été la dernière manifestation, engage, et mène à leur terme, les traités de désarmement, liquide les aventures extérieures, accepte l'émancipation des pays satellites et la réunification de l'Allemagne.

A l'intérieur, il lance la perestroïka (restructuration) et le glasnost (transparence). La glasnost réussit, jusqu'à faire surgir de la société soviétique les bases d'une démocratie vivante. La perestroïka échoue, parce qu'elle repose sur une stratégie politique - la transformation en douceur des partis communistes, y compris le P.C.U.S., en partis "sociaux-démocrates" qui resteraient hégémoniques, garderaient de bout en bout le contrôle du processus de réforme - qui se révélera illusoire.

Lorsque tombe le mur de Berlin, les anciens communistes sont, dans tous les pays satellites, purement et simplement chassés du pouvoir, par les élections libres. En URSS, la perestroïka - cette révolution par le haut - souligne toutes les contradictions d'une société minée par l'incivisme, la corruption, l'incompétence. Sabotées, inapplicables, les réformes s'enlisent, les demi-remèdes aggravent le mal. La situation économique se dégrade de façon dramatique. La tentative de putsch du 19 août 1991 révèle la décomposition interne de l'appareil répressif, et entraîne la liquidation hâtive de l'ensemble du système léniniste, l'effondrement du communisme, et la prise du pouvoir par les démocrates, en même temps que l'éclatement de l'URSS en républiques indépendantes, à commencer par la Russie.

Soixante quatorze ans après octobre 1917, la parenthèse historique ouverte par le coup d'Etat bolchevik se referme. Sans doute reste-t-il - pour combien de temps ? - la Chine, l'Indochine, la Corée du Nord et Cuba... Mais le communisme comme force organisée, appuyé sur une super-puissance, candidat à l'hégémonie mondiale, structurant un immense bloc de nations et de peuples - et aussi, pourquoi ne pas le dire, dépositaire, malgré tout, des espérances de tant d'opprimés et de militants sincères - est mort. Et nous n'avons pas fini d'en mesurer les conséquences.

2) Contagion démocratique et disparition du Tiers-monde

L'effondrement de l'empire soviétique a amplifié, avec l'effacement de l'antagonisme Est-Ouest, les progrès de la démocratie dans le monde. Privées du soutien soviétique, les dictatures plus ou moins "léninistes" se disloquent. Et les régimes autoritaires qui se justifiaient par la "résistance au communisme" perdent leur raison d'être, dès lors que le communisme a disparu. La guerre froide avait entraîné, sur tous les continents, un recul de la démocratie : mais l'exigence démocratique retrouve, partout, toute sa



vigueur, dès lors que s'arrête la compétition des super-puissances. Mengistu disparaît en même temps que Pinochet parce qu'ils sont devenus, au même moment, inutiles.

C'est donc une véritable floraison démocratique qui s'est produite, au tournant des années 1980. En Europe de l'Est, l'avènement du pluralisme, l'instauration de gouvernements démocratiques issus d'élections libres marquent une rupture fondamentale avec l'ancien ordre de sujétion. Il est vrai que dans les pays post-communistes, les structures sociales héritées ne sont que partiellement entamées. Elles peuvent fournir des bases à la naissance d'autres formes d'autoritarisme, fondées le plus souvent sur le nationalisme xénophobe. Mais il y a, dans la "gauche" des mouvements issus du combat anti-totalitaire, dans les social-démocraties renaissantes, ou plus simplement dans des sociétés qui apprennent à se prendre en charge, des forces puissantes, capables d'animer une démocratie vivante, qui ont droit à notre solidarité, et à qui il faut faire confiance. C'est vrai en Russie, comme ailleurs.

En Afrique même, les peuples commencent à comprendre que leur avenir ne sera pas seulement dicté par le jeu des rapports d'influence entre l'Est et l'Ouest. Il ne sera plus possible de réduire tout changement politique aux manœuvres de l'un des deux blocs.

La France, notamment à l'occasion de la conférence de la Baule (juin 1990), a indiqué à ceux qui veulent l'écouter quelle était la tâche de l'heure, trente ans après les indépendances ; elle a souligné l'exigence de démocratie et de pluralisme, développé la contagion de la liberté.

En Afrique australe, la Namibie est devenue indépendante et le régime blanc en Afrique du Sud s'est engagé dans la voie du démantèlement de l'apartheid. Au Maghreb, c'est la démocratie qui est l'enjeu de luttes politiques et sociales de grande ampleur. En Tunisie et au Maroc, mais de façon plus claire encore en Algérie, il s'agit de savoir si la succession des régimes autoritaires - féodaux ou bureaucratiques - sera assumée par des fondamentalistes fascistes ou par d'authentiques démocrates : nous croyons que la démocratie l'emportera.

En Amérique latine, Cuba fait désormais figure d'exception. Les dictatures militaires ont disparu. Les principaux mouvements "anti-impérialistes" comme le Front Sandiniste du Nicaragua, ou l'ex "M 19" en Colombie, se rapprochent de l'Internationale Socialiste, en même temps qu'ils placent désormais leurs espoirs dans la démocratie pluraliste.

Partout dans le monde, l'histoire semble aller dans le sens de la liberté.

Dans le même temps, on a assisté à la disparition du Tiers-Monde. Les bouleversements intervenus dans l'ordre international ont fait éclater la notion - idéologique - et la réalité - politique - d'un Tiers-Monde qui n'existait - par définition - que par référence aux deux autres, et dans le cadre d'un monde bipolaire. Sans doute les pays du Sud n'ont-ils jamais constitué un ensemble homogène, et la notion de Tiers-Monde a toujours été approximative. L'Amérique latine, avant de s'enfoncer dans la misère, a connu historiquement une croissance rapide dans des sociétés de type occidental. Les sociétés d'Asie tropicale, dont les populations nombreuses vivent sur des espaces restreints, auraient dû connaître une situation apocalyptique qui ne s'est pas produite. En revanche, la situation s'est aggravée en Afrique où l'échec des "socialismes africains" accentue les grandes difficultés des régimes de capitalisme libéral, et où menacent la famine, le sida, la guerre, le chaos.

Pas plus que le Nord où la compétition économique - la guerre économique - n'oppose pas seulement les entreprises, comme le croient les naïfs, mais des systèmes sociaux entiers, des nations, des Etats, avec comme armes la formation et la recherche, la monnaie, le change, l'investissement, encourageant tensions et rivalités, le Sud ne présente un front uni : les antagonismes d'intérêts y sont nombreux. On en voudra pour preuve les contradictions entre pays producteurs de pétrole et les autres, ou les innombrables conflits que nourrit la concurrence entre producteurs des mêmes matières premières.

La représentation idéologique et politique d'un Tiers-Monde a pris naissance dans les années 1950 et 1960, avec le vaste mouvement de décolonisation dont Bandoeng est le point culminant. Un tiers-mondisme se voulant non-aligné a tenté, en vain, d'échapper à la logique des blocs. Mais la guerre froide et sa logique ont prévalu. Les Etats-Unis ont aidé les gouvernements menacés par le communisme, dont la pauvreté faisait le lit. L'URSS aidait les régimes "progressistes" du Sud, en voulant leur appliquer, en dépit de leur diversité, les dogmes du marxisme-léninisme. Qu'il s'agisse des dictatures militaires soutenues par les Etats-Unis en Amérique latine ou des autocraties totalitaires appuyées par l'Union Soviétique en Afrique ou en Asie, le sort des populations n'était pas la préoccupation des "grands". La gauche occidentale, marquée par ses engagements anti-colonialistes, n'a pas échappé aux simplifications d'une vision "tiers-mondiste" des relations internationales et a longtemps nourri la double illusion d'un soulèvement victorieux de la périphérie contre "le centre", et d'une rédemption des sociétés hédonistes du Nord par les idéologies combattantes du Sud. La réalité, c'est qu'aucune des tentatives engagées dans ce sens n'a débouché sur autre chose que de sanglantes défaites, et qu'on ne réussit pas par procuration les révolutions devenues impossibles dans les pays développés.

Avec la fin de l'Empire soviétique, les pays du Tiers-Monde ont cessé d'être acteurs. Les réalités nouvelles ont fait voler en éclats fictions et illusions : les Etats qui avaient pris l'habitude de jouer "la politique de l'escarpolette entre l'Est et l'Ouest" doivent y renoncer, et regarder en face la réalité - leur réalité.

Dans le même temps, les régimes "anti-impérialistes", les mouvements révolutionnaires d'inspiration marxiste-léniniste sont contraints à de déchirantes révisions. En Afrique, le Mozambique, l'Ethiopie, le Bénin, le Congo, Saô Tomé, l'Angola ont abjuré les dogmes léninistes. En Amérique latine, et particulièrement en Amérique centrale, au Salvador, au Guatemala, l'heure est aux pourparlers entre les gouvernements et les guerilleros. En Asie, de l'Afghanistan au Cambodge, des réconciliations nationales redeviennent concevables.

Ces conséquences, heureuses, de l'évolution en cours ont des contreparties, moins favorables pour les peuples concernés. Ne présentant plus désormais aucun intérêt stratégique, les anciens pions de la guerre froide sortent du jeu. L'aide économique et financière leur est mesurée plus chichement, d'autant que les besoins de financement de l'Est de l'Europe apparaissent considérables. Les politiques imposées directement par le FMI et la Banque mondiale, qui appliquent mécaniquement les recettes "libérales" adoptées depuis l'ère Reagan par les Etats-Unis, s'appesantissent. Le poids du remboursement de la dette enfonce les plus pauvres dans le sous-développement et épuise les pays dits "intermédiaires". *L'Afrique sub-saharienne est menacée de marginalisation au sein d'une économie mondiale de plus en plus centrée sur le Pacifique et les pays industrialisés : il est donc essentiel que ces derniers n'entravent pas mais appuient les forces de renouveau économique et social qui sont à l'oeuvre dans ce continent.*

B - Nouveaux problèmes. Nouvelles perspectives

La démocratie, c'est aussi l'indépendance. A la conception d'un monde borné, structuré par la concurrence - qui était aussi une complicité - des super-puissances, où les acteurs étaient contraints de suivre le chemin qui leur était tracé, succède un univers moins déterminé où le libre-arbitre des Etats et la volonté des peuples seront en mesure de s'exprimer et de modeler l'avenir.

1) Un monde dangereux

Ce n'est plus dans l'idéologie ("monde libre" contre "empire du mal", ou "camp de la paix" contre "impérialisme") mais à nouveau dans l'histoire et la géographie de chacun des pays, que prendra racine l'orientation politique qui dictera la conduite de leurs Etats.

La question, à l'évidence, se pose d'abord pour l'Europe : sur notre continent, la réunification de l'Allemagne, sa place et son poids économique au coeur de l'Europe, permettra-t-elle l'émer-



gence d'une Grande Europe équilibrée où l'association des douze et des nouvelles démocraties est-européennes additionneront les chances au lieu de les stériliser ?

Le problème fondamental de l'Europe est de compter plus de "nations" ou d'entités à vocation "nationale" - une cinquantaine - que d'Etats - trente trois. Etant entendu que partout triomphe - hélas - une conception ethnico-linguistique de la Nation, contraire à la définition politique - des citoyens et un Etat - qui fut celle de la Révolution française, et qui justifiait la création, par la France victorieuse de 1918, d'Etats pluri-ethniques comme la Yougoslavie ou la Tchécoslovaquie... La régression communiste a renvoyé ces peuples à leur identité proprement "culturelle", sans leur donner la possibilité de découvrir qu'en démocratie on peut affirmer sa personnalité sans pour autant créer son propre Etat....

En Yougoslavie, mais aussi entre la Roumanie et la Hongrie, un peu partout dans l'ex- Union Soviétique, revendications et conflits se multiplient en fonction de réalités historiques antérieures à l'ère des blocs, remontant au moins aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Comment comprendre la ligne de partage au coeur de la Yougoslavie sans faire référence au schisme entre chrétiens orthodoxes et latins ?

Le retour de l'histoire coïncide avec la "revanche de Dieu". Des rivalités séculaires entre des confessions chrétiennes renaissent à la charnière de ces empires religieux que furent le catholicisme latin (Rome), l'orthodoxie grecque (Constantinople) et russe (Moscou). L'Islam, éclaté, est menacé d'une sorte de guerre civile permanente opposant les Etats musulmans entre eux, alors que le fondamentalisme, ciment des régimes les plus réactionnaires, conteste par la violence les gouvernements et les équilibres existants, et les combat avec d'autant plus d'acharnement qu'ils pourraient déboucher sur des sociétés modernistes et séculières.

La liberté reconquise des Nations, la libération des mouvements et des élans jusqu'alors étouffés ou interdits, ont un prix : le retour à l'instabilité et à l'imprévisibilité des relations internationales.

Instabilité en Europe, tout d'abord.

L'instabilité en Europe tient d'abord à l'incertitude sur l'avenir des entités issues de l'Union Soviétique, qui demeurent, à la veille de sa dislocation, une super-puissance militaire, tant conventionnelle que nucléaire. Vivons-nous le progressif effondrement d'un empire pluri-séculaire, amalgamant des portions d'Europe et des portions d'Asie, à cheval entre le Nord et le Sud ? Le désir d'Europe qui anime les dirigeants russes les conduira-t-il à relâcher les liens avec les Républiques du Causase et d'Asie centrale pour se concentrer autour de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine ? Ou au contraire, les républiques occidentales s'écarteront, l'"Union" rassemblera-t-elle, avec la Russie, les républiques musulmanes ? La rude négociation engagée sur la répartition des compétences entre républiques et confédération, interrompue par le coup de force du 19 août 1991, n'a toujours pas conjuré la menace d'une balkanisation anarchique ni éloigné le spectre de la guerre civile. A moyen terme, il reste que la Russie est un grand pays et un grand peuple, et qu'elle devra retrouver dans la communauté internationale le rôle qui est naturellement le sien, sans pouvoir, pour longtemps, prétendre à tenir la place qui fut celle de l'URSS, tandis que les "petites" républiques - baltes ou caucasiennes - auront tendance à s'insérer dans leur contexte régional, et à chercher de nouveaux protecteurs. Plutôt que de déplorer vainement ces réalités, mieux vaudrait, pour la France comme pour l'Europe, se préparer à les affronter avec sérénité, lucidité et générosité.

Autres instabilités inquiétantes : la renaissance dans l'ancienne Europe de l'Est des nationalismes et des irrédentismes. Peu de frontières, il est vrai, ont dans ces régions une légitimité historique ou nationale incontestable. Les découpages, souvent arbitraires, qui avaient présidé au démantèlement des empires centraux, n'ont pas été consolidés par quarante années de communisme. La Tchécoslovaquie s'interroge sur son unité, la Hongrie sur le sort de la Transylvanie ; l'avenir de la Moldavie comme celui de la Macédoine redevient un problème. La Yougoslavie ressuscite la question des Balkans. Désormais, en Europe, des guerres locales, des conflits limités sont redevenus des questions d'actualité.

Insécurité également dans le Sud.

Le Sud, où les acteurs locaux échappent à la tutelle des super-grands, devient plus instable alors même que la gravité des déséquilibres entre le Nord et le Sud suscite de nouveaux motifs d'antagonisme.

Les ingérences des deux supergrands qui prolongeaient et attisaient au gré de leurs intérêts les conflits locaux, avaient en contrepartie pour effet de limiter le niveau de l'escalade. La disparition de cette régulation, matérialisée par l'effacement soviétique, fait naître, paradoxalement, d'autres risques : on l'a bien vu avec la crise, puis la guerre du Golfe.

En dehors du Golfe et de son pétrole, les autres foyers de tension risquant de déraper en guerre ouverte ne manquent pas dans le monde : il n'est que de penser aux conflits israëlo-palestiniens et israëlo-arabes, aux tensions entre l'Inde et le Pakistan, pays qui ont tous deux dépassé le seuil nucléaire, aux problèmes de frontières entre la Chine et le Vietnam, au chaos en Afrique orientale ou bien encore aux rivalités historiques en Amérique du Sud.

Le Bassin méditerranéen est un foyer d'instabilité qui nous concerne plus particulièrement. Les disparités économiques et démographiques continueront à s'accroître entre les deux rives. En même temps que les pays d'Europe et les autres riverains de la Méditerranée se dégagent des contraintes d'un monde bipolaire, ils découvrent l'ampleur des responsabilités qu'ils auront à assumer. Il s'agit de leur avenir commun.

Sans doute, beaucoup de ces conflits se dérouleront-ils désormais, dans l'indifférence générale, leurs conséquences n'affectant que leurs protagonistes, sauf dans les cas où la sécurité d'approvisionnement en matières premières de nombre de pays développés, en particulier des Etats-Unis et des membres de la Communauté européenne, pourrait être affectée par l'instabilité sociale, et donc politique, des pays les plus pauvres. C'est dans ces occasions que l'"action humanitaire" évoluera vers le "devoir d'assistance".

Enfin, la prolifération des technologies militaires modernes apparaît à bien des égards inévitable, dès lors que les receveurs potentiels, Etats pétroliers notamment, disposent des moyens financiers pour tourner la plupart des barrières. La guerre du Golfe, malgré son issue rapide, a servi de révélateur : un conflit, ailleurs qu'en Europe, ne signifie pas nécessairement une guerre de "pauvres". La dissémination de technologies et d'armes potentiellement dangereuses sur une planète en proie à des déséquilibres démographiques et sociaux durables constitue une autre source de risques militaires, ou peut-être simplement de chantage ou de terrorisme, qui ne peut malheureusement être écartée par le seul examen lucide des situations à envisager.

2) Vers un nouvel ordre international

La grande division Est-Ouest du monde établissait une régulation minimale et très imparfaite des incertitudes et de l'instabilité. Les socialistes ne s'en sont jamais satisfaits. Nous rêvions de "sortir de Yalta", nous voulions la dissolution simultanée des blocs. La construction européenne elle-même était pour nous le moyen de rompre le face à face USA-URSS. Mais la disparition de l'affrontement bipolaire pose la question de la nouvelle régulation mondiale à venir. Comment garantir la paix entre les Nations et la liberté des peuples, pour éviter que la fin des systèmes d'alliances ne laisse place à une périlleuse anarchie ?

Le monde est à la recherche d'un nouvel ordre de paix. Là encore, l'histoire est de retour. Au lendemain de la guerre froide, comme l'a montré l'affaire du Golfe, une seule super-puissance existe dans le monde : les Etats-Unis. Il est aussi stupide de le déplorer qu'imprudent de s'en réjouir : c'est, simplement, le fait à partir duquel il faut repenser toutes les données géopolitiques, la toile de fond des prochaines années.

De Chypre à l'Afrique australe, de l'Ethiopie à l'Afghanistan, du Cambodge à l'Amérique centrale, les Etats-Unis ont à présent les mains libres, pour remodeler la carte du monde selon leurs vœux. Les Etats-Unis organisent et convoquent la Conférence de Paix au Proche-Orient.



Le Président Bush lance en juin 1990 une "entreprise pour les Amériques" dont l'objet est de constituer une zone de libre échange qui couvrirait tout le continent. En juin 1991, il évoque, une "communauté euro-atlantique allant de Vancouver à Vladivostok", propose une réforme de l'OTAN qui renforce l'emprise des Etats-Unis sur l'Alliance, s'emploie à faire échouer toute organisation de l'Europe, en matière de sécurité et de politique étrangère, qui risquerait de réduire l'influence américaine, par exemple, la "Confédération". En juillet, il conditionne l'aide à l'Union Soviétique, illustrant une conception particulière du nouveau "partenariat" proposé à M. Gorbatchev, dans des termes qui n'ont pas peu contribué à l'affaiblissement de celui-ci.

Le projet des Etats-Unis consiste à organiser, autour d'eux, un **système d'alliances souples, croisées, combinées** dont ils constitueraient la clé de voûte, et dont l'aspect militaire n'est pas l'essentiel.

Dans cette perspective de consolidation de leur "leadership", le plan Baker, la transformation de l'Alliance Atlantique en confédération politique et économique, la transformation du "G8" en directeur mondial de fait, complètent des dispositifs plus anciens : les Etats-Unis contrôlent la monnaie mondiale (le dollar), le système monétaire et financier mondial (le FMI), les transferts de technologie (le CCOM), le prix mondial des matières premières, et fixent, au GATT, les règles du jeu du commerce international. Ils maîtrisent de mieux en mieux l'information (CNN) et la culture (cinéma, télévision, anglo-américain imposé comme seule langue de communication, y compris dans la CEE et en France). Une série de pactes régionaux, sur le modèle de l'OTAN, leur permettrait de maîtriser les zones instables de la planète, au moindre risque, aux moindres frais.

La situation géo-stratégique et l'histoire des Etats-Unis les prédisposent à concevoir leur sécurité et leur rôle comme le "cœur" du monde de demain, la métropole d'un empire maritime à la dimension de la planète tout entière. L'unification du monde par le marché, l'homogénéisation culturelle mais aussi la marginalisation des zones les moins rentables de la planète, n'en sont que les conséquences logiques. Sans doute auraient-ils préféré, dans un premier temps, entretenir l'impression d'une co-responsabilité USA-URSS, d'une direction bicéphale des affaires du monde. La disparition de l'Union Soviétique dissipe cette illusion : et les Etats-Unis sont seuls en scène, sans complice, ni contrepoids.

La pax americana n'est pas dépourvue d'effets dont certains peuvent être - en l'absence de toute autre régulation - réducteurs d'incertitudes, voire facteurs de règlement de conflits comme au Proche-Orient. Mais peut-on confier à un seul Etat, le plus puissant économiquement et militairement, la fonction impériale d'assurer seul la régulation mondiale ?

Cette situation ne manquerait pas de provoquer des frustrations, puis des tensions que l'intervention du gendarme unique du monde finirait par aggraver, dès lors qu'il ne pourrait toutes les prévenir. En outre, l'état de l'économie et de la société américaine ne permettra sans doute pas longtemps une intervention permanente et universelle de la "métropole" dans les affaires de tous les peuples, sur tous les continents : la période que nous allons vivre, où l'hégémonie américaine s'exercera sans obstacle et sans contrôle, sera nécessairement provisoire, temporaire. Au-delà, il s'agira de savoir si la fin de l'ordre bipolaire ouvre l'ère du chef d'orchestre unique ou celle du concert des Nations. L'intérêt de tous, y compris l'intérêt bien compris des Etats-Unis, est qu'émerge une nouvelle organisation de la société internationale, fermant la parenthèse ouverte après Yalta.

Sortir de Yalta, c'est d'abord promouvoir le projet d'un monde multipolaire fondé sur le Droit, la sécurité collective, le désarmement et non sur la force ou l'hégémonie d'un seul. Le respect du Droit, y compris par le recours à la contrainte, doit éloigner de nous la loi de la jungle dans les relations internationales : l'ONU, et plus généralement le système des Nations-Unies (OMS, FAO, UNESCO, etc) doit retrouver, dans cette optique, un rôle central. C'est elle qui doit devenir le cœur, le centre, d'un ordre international fondé sur le Droit.

Sortir de Yalta exige la poursuite des efforts de désarmement en Europe ainsi que, partout, la mise en oeuvre de procédures de contrôle et de prévention nécessaires.

Sortir de Yalta, enfin, c'est assurer le développement économique et les progrès de la démocratie - nous savons aujourd'hui que démocratie et développement sont inséparables, qu'il n'y a pas de développement sans démocratie - dans les pays de l'Est et du Sud.

Ces objectifs, aujourd'hui concevables, offrent à l'Europe et au socialisme un vaste champ de responsabilités et de perspectives.

L'avenir de l'Europe des Douze, placé au cœur de ce **croisement des tourmentes**, des pays Baltes au Maghreb, n'est pas écrit d'avance.

Les événements en cours confèrent, c'est l'évidence, à l'Europe communautaire de nouvelles responsabilités, à condition qu'elle veuille les assumer, et que l'Europe, suivant l'expression de Jacques Delors, soit d'abord "européenne". La construction européenne a engagé depuis plus de trente ans une dynamique incomparable qui peut en faire l'élément central de toute coopération entre l'Est et l'Ouest de notre continent, entre la rive Nord et la rive Sud de la Méditerranée.

Depuis l'effondrement du mur de Berlin, l'espace européen est continu et non plus brisé. Sans doute, l'ouverture et les échanges se sont spectaculairement développés. Mais il ne faut pas se dissimuler que la **sortie du communisme sera une tâche rude** dont nul ne peut assurer qu'elle s'accomplira sans convulsion.

Notre devoir est évidemment de favoriser une évolution pacifique et bénéfique de ces pays, au premier rang desquels figurent les républiques héritières de l'Union Soviétique. L'irruption rapide et désordonnée du libéralisme sauvage dans des économies appauvries et désorganisées serait une régression dont nul ne profiterait.

La perspective de la Confédération imaginée et voulue par le Président Mitterrand constitue une sorte "d'anticipation géopolitique" permettant d'offrir aux responsables de ces pays un cadre de concertation politique au plus haut niveau ; éventuellement un cadre de gestion des tensions éventuelles, dont la nécessité est encore soulignée par l'exemple de la crise yougoslave.

Il existe une autre logique lourde de dangers : celle de la confrontation entre un Sud connaissant la misère, l'intégrisme, l'exil de ses enfants et un Nord se barricadant dans sa prospérité, tentant d'empêcher l'immigration, et gagné par le racisme. Une autre perspective doit être ouverte : celle d'un co-développement entre l'Europe et les autres pays de la Méditerranée, capable de faire reculer l'intégrisme et le sous-développement, de faire gagner la démocratie.

Bref, loin de justifier les proclamations triomphalistes de la **droite, la faillite du système soviétique ouvre au socialisme démocratique, en Europe et dans le monde, de nouvelles perspectives.**

En Europe, le 1er janvier 1993, la Communauté reposera sur un marché unique de 340 millions d'habitants, dans lequel les derniers obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services auront été levés. Déjà, la Communauté s'est fixé de nouveaux horizons : l'union économique et monétaire, l'union politique ouvrant la perspective d'une politique étrangère et de sécurité commune, là où ses intérêts l'exigeront. Naturellement, la France, avec les responsabilités et l'audience internationale qui sont les siennes, continuera à jouer pleinement son rôle sur la scène mondiale. Et le rôle des socialistes est aussi de permettre aux Français - à tous les Français - de prendre en charge l'histoire vivante de leur pays, dont le rang et le poids, loin de diminuer, ne peuvent que s'accroître, dans les conditions nouvelles de cette fin de siècle. Mais comment ne pas voir que ces efforts pourraient être démultipliés, et porter d'autres fruits, grâce à l'Europe ? Si - et seulement si - les Européens, et d'abord les Douze, sont résolus à exister, par eux-mêmes et pour eux-mêmes, sur la scène internationale.

La tâche de la gauche européenne est d'affranchir l'Europe communautaire d'une logique libérale qui l'entrave ou l'étouffe. Elle est d'insuffler plus de démocratie dans les institutions communes, de défendre les positions propres à l'Europe dans les grands débats internationaux qui conditionnent l'avenir : sécurité, commerce international, culture, développement économique,



démocratie dans les pays du Sud et de l'Est. Il s'agit de renforcer l'unité politique au sein de la Communauté sans approfondir le fossé existant avec le reste de l'Europe, bref de substituer à la guerre froide la coopération entre les peuples pour la défense des droits de l'homme, la préservation de la nature et l'aide massive au développement.

La France, à l'initiative de François Mitterrand et sous l'impulsion de gouvernements socialistes, a montré à plusieurs reprises la voie : discours de Cancun, annulation de la dette, Banque européenne pour la reconstruction et le développement... Sa

CHAPITRE III - LA GAUCHE, LA FRANCE ET LE SOCIALISME

Notre société, aussi bien que notre environnement, ont beaucoup changé. La grande transformation que nous vivons depuis une ou deux décennies nous place devant des responsabilités inédites. Il appartient à notre génération de relever les défis que nous venons d'identifier.

En France, l'Etat, garant des valeurs collectives et de l'intérêt général, a perdu une part de sa légitimité ; son affaiblissement moral a aggravé un déficit civique. La coupure entre ceux qui ont une place dans la société et les autres s'est accrue et menace la cohésion nationale. **Les acteurs de la société française aspirent à se reconnaître dans un avenir commun et une vie plus équilibrée.**

Dans le même temps, **de vastes perspectives de coopération et d'entente entre les peuples** se présentent. L'union politique des Douze se réalisera au sein d'une architecture européenne élargie. Une nouvelle organisation de la planète se révèle de plus en plus nécessaire pour faire face aux instabilités présentes et à venir.

La gauche, après avoir exercé durablement le pouvoir et assumé la modernisation du pays dans un contexte difficile, peut et doit maintenant proposer un nouvel horizon pour la France et le socialisme.

I - LE DEFII FRANCAIS : UNE IDENTITE A CONSTRUIRE TOUS LES JOURS

Le XXI^e siècle semble menacer une manière traditionnelle de concevoir notre pays et sa place dans le monde. Mais la France n'a jamais été une réalité achevée, une donnée figée de la nature et de l'histoire.

Ni territoire, ni "esprit d'un peuple", la France est, comme l'a rappelé Fernand Braudel, un résidu, un amalgame, des additions, des mélanges. L'espace français prolonge la géographie de l'Europe occidentale. Les mondes - continental, océanique, méditerranéen - y confluent tandis qu'à l'intérieur de ces grandes zones se distinguent une centaine de micro-milieus et de micro-climats. L'homme a été le maître d'oeuvre de la mosaïque des paysages français, mais c'est le milieu qui l'a contraint à cette mise en scène plurielle. Il n'existe pas une France naturelle, mais des France géographiquement différentes ; il n'existe pas une unité nationale ethnique mais une identité historique et culturelle, qui doit être réinventée, génération après génération. La France naît à chaque instant d'un combat permanent qui, s'il s'interrompait, ferait tout s'écrouler. En ce qui concerne l'Outre Mer français, la démarche pourrait être la suivante : autant d'identité que possible, autant de spécificité que nécessaire ; notre pays doit préserver l'identité culturelle des populations qui y vivent, ce qui constitue par ailleurs une chance pour une France ouverte sur le grand large et les grands courants culturels mondiaux.

vocation et sa situation géographique lui commandent d'entraîner ses partenaires européens dans une ample politique méditerranéenne. L'existence de l'"économie mixte" et d'un secteur public performant lui permet d'offrir aux anciens pays de l'Est l'aide et les conseils leur évitant de basculer dans les ornières de l'ultra-libéralisme.

Désormais, le destin de la France et de l'Europe, du socialisme français et du socialisme européen s'entrecroisent. Plus que jamais il faudra penser et agir à la fois français, européen, mondial pour agir et penser socialiste.

A - L'identité nationale, l'Europe et l'immigration

La France est diversité et unité. L'image de l'hexagone qui s'impose à la fin du XIX^e siècle élève l'unité française à la nécessité des abstractions géométriques : équilibre entre frontières terrestres et maritimes, espace resserré à l'intérieur d'un ensemble cohérent, ordonnancement balancé du relief et du réseau démographique.

Cette "harmonie" naturelle, sollicitée et magnifiée, recouvre une réalité ethnologique complexe et artificielle : seule la France fait cohabiter les trois principaux mondes de l'Europe occidentale, germanique, celte et méditerranéen. La population française est - sur notre continent - celle qui a le plus précocement et le plus complètement brassé les ethnies. Au XIX^e siècle et au XX^e siècle, notre pays assimile encore de nouveaux apports. On peut évaluer à dix-huit millions environ le nombre de nos compatriotes ayant une origine étrangère, soit **un Français sur trois**. Ces additions n'effacent pas la mosaïque des populations et des cultures enracinées, qui ont fait souche à l'ombre des clochers, des beffrois et des campaniles.

La combinaison de sa diversité ethnique et culturelle avec son unité administrative et politique représente en Europe, et aussi dans le monde, une **exception historique**.

Une autre singularité de la Nation française a tenu à sa précocité, elle-même liée au rôle premier de l'Etat. Sur l'échiquier politique, elle se présente comme la plus volontariste, la plus centralisée des nations.

La royauté a préfiguré l'unité que la République a accomplie après un siècle de combats. Avec elle, la France accède à cette forme supérieure -laïque- de l'unité qui résulte de la libre adhésion des citoyens. Dans cette perspective, l'homme universel **choisit** de fonder une communauté de destin. Contrairement au nationaliste qui a la haine large et l'amour étroit, le citoyen, le patriote élargit son horizon à l'humanité tout entière.

En France, le civisme républicain peut constituer le plus court chemin vers l'universel. L'attachement au sol, à une ethnie, à une religion y compte moins que l'adhésion aux valeurs universelles de l'intelligence, illustrée par une grande tradition culturelle. La France, c'est Descartes et Pascal, Voltaire et Chateaubriand, tout autant sinon plus que Louis XIV et Napoléon, les droits de l'individu tout autant sinon plus que les devoirs à l'égard de la collectivité.

De nos jours, la flamme du civisme national et républicain vacille. L'identification de la volonté générale se brouille. Avec la mondialisation, la "massification" des modes de vie, le cadre unitaire qui enserrait les coordonnées de notre civisme se défait, et avec lui, ce lien d'identité très ancien qui nous rattachait à notre histoire depuis nos "ancêtres" les Gaulois jusqu'aux "poilus" de la Grande Guerre. A la fin des années 1870, l'écolier Péguy dit avoir littéralement touché l'ancienne France, l'ancien peuple, l'ancien temps où une ferme de l'Orléanais ressemblait encore à une ferme gallo-romaine. Beaucoup de nos compatriotes sont, eux aussi, issus d'une France ancienne qui, pour ne pas remon-



ter aux temps immémoriaux, plongeait ses racines dans la France paysanne d'avant la modernisation.

Depuis quelques années, tout a chaviré. Basculement d'un monde où l'individu avait des ancêtres à un monde où il ne se sent plus débiteur d'une lignée. Basculement d'un temps où tout se succédait selon la chronologie de nos manuels et de nos calendriers à une durée qui se confond avec une suite d'instantanés éclatés.

On ne célèbre plus la Nation comme un lieu vivant, un foyer familial : on visite désormais des lieux de mémoire (Pierre Nora), on assiste à des commémorations mises en scène comme autant de spectacles.

Aujourd'hui, nos concitoyens se penchent sur notre passé comme sur un chef-d'œuvre encore familial mais déjà désacralisé par le culte de l'éphémère. Bien peu se conduisent comme les héritiers d'une histoire vivante. Ce qu'on appelle **crise de l'identité nationale** ébranle l'armature des institutions politiques et civiles et redouble les difficultés nées de la crise sociale et civique. C'est le moment que nous vivons.

La politique française retentit volontiers du discours sur l'extérieur et se fait discrète sur la France. Le fait que beaucoup de ceux qu'Alain appelait les "importants" se détournent des problèmes "domestiques", "nationaux" pour prendre position dans un cadre européen et mondial, accentue la distance entre les dirigeants et certains secteurs de la société française. Les peurs qui résultent de ce sentiment d'abandon sont un terrain de choix pour les démagogues réactionnaires.

Les difficultés de l'intégration remettent également en cause une certaine idée de la France. En effet, depuis une décennie, le "creuset" national remplit moins bien son office. Cela ne tient qu'en partie à la nature de l'immigration nouvelle, issue désormais en majorité des pays du Sud. La crise, avec la montée du chômage, le développement d'une "économie immergée", la marginalisation qui l'accompagne, rend aussi plus difficile l'intégration.

Mais faudrait-il ignorer que l'appel des nantis et des importants à la tolérance des petits pour les plus démunis a pu exaspérer des réactions de rejet ? Faudrait-il taire qu'une certaine idéologie "différentialiste" a également embrouillé la question en confondant droit à la différence et respect des personnes ? Il apparaît maintenant plus clairement que l'alternative est entre une société relativement homogène dans laquelle l'adhésion à des valeurs communes prime sur des appartenances communautaires, et une société fragmentée où les différentes communautés gèrent une part importante de la vie sociale de leurs membres.

Pour pouvoir **vivre ensemble**, il faut être en mesure de dépasser les différences du moment et se projeter dans un avenir commun. L'intégration des immigrés demandera du temps et des moyens économiques, sociaux et juridiques appropriés. Comme pour tous les autres grands problèmes qui sont devant nous, nous ne pourrions relever ce défi **que si la société française reconstitue sa capacité d'intégration sur la base d'une démocratie ressourcée et d'une identité renouvelée au service de l'Europe et du monde.**

B - Incertitudes françaises

A certains égards, jamais la France n'était apparue autant rassemblée - les institutions, l'école, la politique extérieure ont cessé de diviser gravement nos compatriotes -, ni aussi tournée vers l'avenir, comme en témoignent l'importance de ses investissements extérieurs, la puissance de ses services, de ses infrastructures, et sa forte présence dans les industries du futur. Et de nombreux observateurs, à l'étranger, soulignent le regain de dynamisme de la société française, les vertus d'une qualité de la vie propre au "modèle français", et la qualité de ses dirigeants.

Pourtant, la France se plaint volontiers dans le rôle du malade imaginaire de l'Europe.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir d'une identité nationale, conçue comme une donnée figée, expliquent, en partie, ce constat.

L'ouverture sur le monde, mais aussi les perspectives de la construction européenne contribuent incontestablement au malaise. Bien sûr, la mondialisation inquiète ; plus insidieusement, elle relativise cette singularité française qui est précisément de voir l'universel dans le particulier, l'histoire du monde à travers le prisme de la patrie des Droits de l'homme. La vie publique s'en trouve dévaluée. L'Europe aussi commence à poser problème. L'Europe des "logiques contraignantes" atteint le seuil des remises en cause cruciales ; une ambition politique commune, offrant la perspective d'un avenir renouvelé aux Nations qui la compose, est la seule réponse adéquate.

La gauche, héritière des conceptions universalistes et progressistes de notre histoire, doit répondre aux incertitudes nationales. La France ne doit pas renoncer à l'idée exigeante qu'elle se fait d'elle-même. Les Français se replieraient dans l'exaltation des petitesesses partagées et des intolérances mutuelles : si chacun se sent seul, comment penser à l'avenir de tous ? Une gauche responsable, assumant ses actes, doit à la fois en rendre compte et proposer un nouvel avenir.

II - LE DEFILÉ SOCIALISTE : L'EXERCICE DU POUVOIR

Dix ans après son accès au pouvoir, dix ans avant le basculement dans le XXI^e siècle, la gauche française socialiste doit regarder loin devant elle. Mais aussi derrière elle.

A - Une première étape

Depuis la Révolution française, puis avec la montée des idées socialistes et la Révolution d'Octobre 1917, le débat politique a été empreint dans notre pays, d'une forte connotation idéologique : lutte des classes et espérance de la prise du pouvoir par la classe ouvrière, appropriation collective, distinction des libertés formelles et des libertés réelles. La droite y opposait l'efficacité du capitalisme et le caractère démocratique du libéralisme politique, regardé comme inséparable de l'économie de marché.

Les brefs passages de la gauche au pouvoir - notamment en 1936 - furent marqués par d'importantes réformes témoignant d'une volonté d'éclairer l'avenir afin de pouvoir, un jour, "changer la vie".

Au cours des dernières décennies, le contexte s'est modifié sans que la gauche en tire ouvertement toutes les conséquences. Certes, les socialistes français, dès 1920, avaient fait preuve de clairvoyance en refusant la rupture bolchevique entre le socialisme et la démocratie. **L'histoire leur a donné raison.** Mais une autre partie, importante, de la gauche française s'est longtemps définie par rapport à la relation privilégiée qu'elle entretenait avec l'idéologie et la stratégie des pays du "socialisme réel".

Au cours des années 1980, l'expérience soviétique s'est soldée par la faillite de l'appropriation collective généralisée et de l'économie administrée pour se substituer au marché. Elle a révélé aux plus obstinés le caractère fallacieux de l'opposition des libertés réelles aux libertés formelles dès lors que l'espérance de celles-ci ne servait qu'à justifier la suppression de celles-ci. Loin de préparer la venue au pouvoir de la classe ouvrière, elle s'est traduite par la dictature d'un homme et d'une caste sur des masses déresponsabilisées. Toute une gauche est aujourd'hui orpheline de ses rêves fracassés et d'une identité en déshérence. Les motivations profondes de nombre de militants issus de cette sensibilité et leurs références historiquement communes à l'ensemble de la gauche, doivent être prises en compte. Les socialistes poursuivront le dialogue avec eux.

Il est d'autre part clairement apparu, au cours de ce second demi-siècle, que dans nos sociétés occidentales, la classe ouvrière n'aspire pas massivement à la gestion directe de l'économie, préférant aux responsabilités inhérentes à celles-ci la revendication de satisfactions immédiates. L'évolution économique, sociale et technique qui s'est produite dans les pays capitalistes développés et les conquêtes au travers des luttes sociales et

démocratiques ont d'ailleurs profondément transformé la condition ouvrière et les aspirations des salariés.

L'exercice - **durable** - du pouvoir depuis 1981, dans un monde très différent de celui qui avait porté l'espérance socialiste à la fin du XIX^e siècle, a sans doute transformé la gauche davantage que celle-ci n'a transformé la société. Mais la gauche socialiste a acquis, par sa gestion, une légitimité et une expérience qui lui permettent de se tourner vers l'avenir pour franchir une **nouvelle étape.**

Elle est devenue un parti de gouvernement. C'est pour nous, un des acquis de ces dix dernières années. Et il n'a été facile ni de nous faire admettre comme tels, ni d'adapter nos propres comportements à l'exercice du pouvoir. Une grande partie de l'opinion avait jusqu'à présent considéré la gauche comme une sorte d'aiguillon gênant mais nécessaire, ou bien comme un expédient provisoire pour temps difficiles. D'où les frondes que nous avons subies, dans les premières années de l'exercice du pouvoir, et qui ont mobilisé contre nous, outre les partis politiques de droite, une grande partie du patronat et nombre de hauts fonctionnaires : **la gauche était considérée comme illégitime.** Si ce sentiment n'a pas totalement disparu, il s'est fortement atténué. Nous avons, comme tout gestionnaire, connu des succès et des revers, mais la catastrophe annoncée ne s'est pas produite : l'inflation a été maîtrisée, notre monnaie s'est stabilisée, notre politique extérieure est active et le corps électoral, seul juge en définitive, a non seulement prolongé, pour la première fois dans l'histoire de France, d'un septennat le mandat du Président de la République mais a ramené au gouvernement les socialistes qu'il en avait écartés pendant deux ans.

Nous avons également beaucoup appris. Tout d'abord, qu'il ne fallait pas trop attendre de l'Etat. Plus que la droite, la gauche a besoin d'un Etat efficace, suffisamment fort : d'une part, pour gérer dans un système économique où entreprises publiques et secteurs privés sont en symbiose, d'autre part, pour réformer et préparer l'avenir. Mais nous savons désormais que la transformation sociale ne saurait se faire simplement par la loi et les décrets. Les meilleures lois, si elles ne sont pas portées par un fort courant d'opinion, restent la plupart du temps lettres mortes. C'est pourquoi, dans le domaine social, nous avons privilégié la libre discussion et l'accord des partenaires sociaux. C'est pourquoi nous avons entrepris, en rupture avec des siècles de centralisme administratif, une oeuvre considérable de décentralisation. Sans se substituer aux acteurs sociaux, les socialistes ne sauraient cependant rester neutres. Ils interviennent dans le mouvement social en faveur des salariés.

Nous avons enfin pu vérifier que les intentions les plus louables et les mesures les plus généreuses pouvaient être contrariées par la complexité des rouages administratifs et des structures sociales, le jeu des conservatismes ligués. Les conséquences non voulues de certaines de nos réformes nous incitent désormais à légiférer moins, mais mieux.

Dix ans après l'alternance, les socialistes ont la satisfaction d'avoir franchi une première étape. Ils peuvent légitimement porter au crédit de leur gestion deux aptitudes majeures.

Une pédagogie de la modernisation

La décennie écoulée fut celle de tous les dangers : le poids de la crise économique, les effets des mutations sociales, le choix de l'ouverture sur l'extérieur créaient les conditions d'une rupture. Pourtant, la France a connu une gestion relativement maîtrisée de la modernisation et du redressement économique. Ainsi les responsables ont-ils dû, à partir de 1983, modifier le partage de la valeur ajoutée en faveur des profits. Mais ce résultat a été atteint par des moyens fort différents que ceux utilisés dans les pays néolibéraux, où les ajustements nécessaires furent brutaux et imposés.

A défaut de pouvoir s'appuyer, comme en Suède ou en Allemagne, sur les syndicats, les gouvernants se sont adressés à l'opinion publique tout entière. En l'absence de négociations nationales, des valeurs et des principes généraux ont été invoqués. Le socialisme démocratique français a su incarner une voie originale - modérée - dans la marche imposée de la modernisation.



Une capacité d'adaptation

Au cours de cette période, la gauche au pouvoir a su également prendre en compte l'environnement extérieur et les demandes de l'opinion intérieure. Quelle que soit l'appréciation rétrospective que l'on peut porter sur certaines décisions, elle a réussi ainsi à inscrire son action dans la durée. Le gouvernement de Pierre Mauroy, de 1981 à 1984, tout en édifiait le **socle du changement**, a décidé le tournant de la rigueur.

Le gouvernement de Laurent Fabius, de 1984 à 1986, a conduit une courageuse politique de restructuration économique et réussi la pacification scolaire.

Le gouvernement de Michel Rocard en ouvrant, de 1988 à 1991, plusieurs chantiers de "la modernisation négociée", a répondu à de nouvelles attentes de l'opinion.

Enfin, les conséquences positives de l'alternance sont également à prendre en considération.

Premier acquis : **le rajeunissement des responsables.** L'alternance a accéléré le renouvellement et quelque peu élargi le recrutement des dirigeants, notamment dans le secteur économique. Une génération plus ouverte au monde et au dialogue social est arrivée aux commandes. Deuxième acquis : l'alternance a favorisé **la rencontre entre les Français et leurs entreprises**, rompant ainsi avec une culture de méfiance réciproque, coûteuse en blocages sociaux et en déséquilibres économiques. Plus généralement, les valeurs de créativité et d'initiative se sont imposées. Enfin, dernier acquis : le rassemblement des Français autour des objectifs et des moyens de la **Défense Nationale** déterminés par le Président de la République a mis fin à une longue période d'incompréhension entre le peuple de gauche et l'armée de la Nation.

Au terme de cette décennie, **les faits sont là** : la gauche a su relever le défi de l'exercice du pouvoir. Elle doit assumer la part des responsabilités qui lui incombent, valoriser les résultats obtenus mais aussi mesurer les échecs, les insuffisances et les espérances non comblées.

B - Les faits sont là

Notre propre expérience depuis 1981, la politique de rigueur introduite en 1982 et en 1983, le choix de la construction européenne ont révélé les obstacles qui s'opposaient, nationalement et internationalement à une stratégie socialiste autonome. Avec l'exercice du pouvoir, le Parti Socialiste a abandonné la stratégie de la rupture, au profit d'une culture de la réforme.

Comme tel, il peut s'enorgueillir de réalisations importantes, parmi lesquelles :

- * l'extension des droits civils, avec l'abolition des juridictions d'exception, de la Cour de sûreté de l'Etat, de la peine de mort, la suppression des discriminations à l'encontre des homosexuels en matière de majorité sexuelle, l'indemnisation des victimes, la modernisation, la démocratisation et la féminisation de la police, les garanties données aux immigrés.

- * l'extension des droits et des libertés politiques, avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983, la montée en puissance des autorités administratives indépendantes, la libération des ondes...

- * l'extension des droits économiques et sociaux avec les lois Auroux et Roudy, la retraite à soixante ans, la cinquième semaine de congés payés, la réduction de la durée du travail, le RMI, la seconde révolution scolaire qui voit la totalité d'une classe d'âge entrer en 6^{ème} et la moitié des élèves poursuivre leurs études secondaires jusqu'au bac.

- * des mesures de justice avec le relèvement des bas salaires, l'amélioration de la situation des personnes âgées, des handicapés, des familles, l'instauration de l'impôt sur la fortune, de la contribution sociale généralisée et un effort, jusqu'alors inégalé, en faveur de la culture et du patrimoine.



* la modernisation économique enfin, avec les nationalisations qui ont sauvé ou consolidé des pans entiers de l'appareil productif, la restructuration et la modernisation des entreprises, la relance de l'effort national de recherche, la maîtrise de l'inflation et des principaux équilibres.

Ces résultats ont été obtenus au cours d'une période difficile marquée : à l'intérieur, par l'absence de mobilisation sociale initiale, puis par le départ du gouvernement du P.C.F., et à l'extérieur, par une tendance générale à la dérégulation, aux privatisations, et par l'exaltation du libéralisme et de ses "valeurs". Moins que d'un glissement à droite de la société, la gauche a été victime du déplacement des aspirations individuelles et collectives et d'une traumatisante restructuration sociale liée à des mutations de grande ampleur.

On attend des socialistes, souvent plus sévères à l'égard d'eux-mêmes que l'opinion ne l'est, qu'ils assument clairement les acquis de la dernière décennie. Il leur revient également de faire ressortir la part des responsabilités. Peut-on imputer à leur passif ce qui résulte de routines ou de conservatismes dissimulés dans les plis de la société, qu'il s'agisse de l'inadaptation de la main-d'œuvre aux besoins de l'économie ou des rigidités corporatistes ? Il est vrai, par exemple, que la justice n'est pas le corps d'Etat qui a le plus changé depuis dix ans. Mais que les juges français disputent encore aux juges turcs tous les records d'Europe de la détention préventive, n'y est peut-être pas étranger.

Et pourquoi, contre les manichéismes, ne pas faire prévaloir une analyse objective, contrastée, des résultats obtenus ? Ainsi, la gauche a-t-elle, à la fois, réussi et échoué dans la lutte contre les inégalités sociales. D'un côté, le relèvement du SMIC a permis de stabiliser les écarts de salaires ; mais de l'autre, l'augmentation du chômage et l'existence de taux d'intérêt élevés ont creusé les écarts entre actifs et chômeurs, entre revenus du travail et revenus du capital. Ainsi, ce que l'action du gouvernement Mauroy avait corrigé, le marché l'a, non pas défaire, mais débordé.

Il convient toutefois de souligner que tous les épargnants ont bénéficié des taux d'intérêt positifs : création du livret rose, rémunération positive du livret A depuis 1985, création du Plan d'Épargne Populaire. L'instauration du Revenu Minimum d'Insertion et de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune devrait atténuer le creusement des inégalités apparu à partir de 1985-1986. Mais convenons que seules la réduction significative du chômage et une baisse sensible des taux d'intérêt permettront d'inverser la tendance de la fin de la décennie 1980. Or, ces deux facteurs dépendent étroitement de l'évolution des marchés, à laquelle s'ajoutent, pour les taux d'intérêt, les contraintes de l'intégration monétaire européenne. La France a pu ainsi abaisser progressivement ses taux d'intérêt, jusqu'à les ramener au niveau des taux allemands. Elle a ainsi réussi à préparer l'économie française à l'entrée dans le marché unique européen. Mais dans le même

temps, le choix européen, confirmé en mars 1983 par le Président de la République, est venu progressivement limiter les marges d'action de la politique économique nationale. La construction de l'union économique et monétaire accentuera cette évolution, en transférant certaines décisions monétaires et budgétaires au niveau communautaire. L'exigence formulée par la France d'un "gouvernement économique européen démocratique" n'en est que plus grande.

Pourtant, **des faits inquiétants ou franchement décevants sont également là** : le taux de chômage atteint des sommets, des inégalités se creusent, aux prolétaires ont succédé les nouveaux pauvres et les enfants perdus des banlieues désolées. Notre appareil productif, insuffisamment compétitif, éprouve encore des difficultés à soutenir une croissance équilibrée ; les rentiers sont de retour.

On espérait des socialistes davantage d'audace dans le domaine de la démocratie et moins de classicisme dans la gestion des affaires publiques. Aujourd'hui, dix ans après, il reste trop de Bastille à prendre, trop de conservatismes triomphants, trop de distances entre le pouvoir et les citoyens. La logique d'une société duale nous installe dans une situation où les individus les moins formés, les moins pourvus en capital scolaire et économique sont relégués sur les bas-côtés, alors que ceux qui ont la chance de résister, s'enferment dans leurs privilèges.

Longtemps accusée d'incompétence congénitale, soupçonnée d'irresponsabilité financière, la gauche socialiste a réussi là où on ne l'attendait pas vraiment : maîtrise de l'inflation, tenue du franc, relance de l'investissement et de l'épargne... Les historiens s'interrogeront bientôt pour apprécier son rôle dans l'implantation, toute récente, de l'économie de marché au sein d'une culture nationale particulièrement rétive. Qu'elle se satisfasse de gérer, plus humainement, les difficultés de l'adaptation au monde qui vient : nécessaire, la modernisation ne constitue pas un but en soi.

Longtemps accusée de centralisme et d'étatisme, la gauche a parfois usé l'autorité de l'Etat dans des conflits subalternes, donnant le sentiment de négliger l'essentiel : ses pouvoirs régaliens d'origine - la sécurité et la justice - et ceux qui lui ont été reconquis plus tard comme les grands services publics, particulièrement celui de la télévision.

En France, une première étape a été franchie par une gauche qui a su inscrire son action dans les faits et dans la durée. Le moment est venu d'envisager le projet d'en franchir d'autres.

La France a besoin de nouvelles raisons d'espérer. Le monde doit choisir entre l'auto-destruction et la pacification. Le socialisme doit répondre aux défis de notre époque.

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :



PS info

organe officiel du Parti Socialiste
Abonnement annuel ordinaire: 270 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60% sur le montant de cet abonnement, soit 115 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 115 F à «P.S. Info», 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des «Nouvelles Éditions de l'An 2000».



DEUXIEME PARTIE MORALE ET METHODE DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

CHAPITRE IV - LE SOCIALISME: UN PROJET AU NOM DE L'HOMME.

Le socialisme est né du refus de considérer conforme à la nature des choses les misères et les injustices que la révolution industrielle avaient provoquées ou aggravées. Il s'inscrit dans la longue histoire qui a opposé l'espérance de progrès au conservatisme, le "mouvement" à "l'ordre", et dont le christianisme, la Renaissance et la Réforme, plus tard la philosophie des Lumières ont été, dans nos sociétés occidentales, des moments essentiels. Comme toutes les grandes idées qui ont éclairé l'humanité, le socialisme est parfois apparu trop grand pour ceux qui parlaient en son nom. Tout comme parfois le christianisme a enflammé des bûchers et l'islam appelé à la guerre sainte, c'est aussi au nom du communisme que fut - en les circonstances que l'on sait - anéanti l'humain en l'homme.

Reformulé comme une direction qui se trace, un mouvement qui fraie son chemin vers l'horizon, le socialisme démocratique est aujourd'hui porteur d'espérances nouvelles et de solidarités élargies à la dimension mondiale.

I - UN NOUVEAU CYCLE HISTORIQUE : L'HEURE DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

Le siècle écoulé dans l'Occident industriel a bouleversé les bases sociales et idéologiques du socialisme. Sommes-nous arrivés à la fin d'un cycle historique ouvert voici environ cent cinquante ans ? Il faut, sans tabou, convenir de ce qui est mort et de ce qui reste vivant du socialisme de l'ère industrielle.

Le socialisme moderne procède d'abord de ce refus de la servitude volontaire, de ce **sentiment humain de la gloire** (Ernst Bloch) qui fait pressentir la vérité de demain. Communautés du christianisme primitif, mouvements millénaristes, conjurés des grandes cités de la Renaissance, associations secrètes du début du XIX^e siècle, individus révoltés de Spartacus à Babeuf, tous eurent en commun la même recherche passionnée d'un monde meilleur et éprouvèrent la même impuissance à concevoir la manière dont la société nouvelle verrait le jour.

Le socialisme prolonge également la conception grandiose de la marche vers les Lumières qui a marqué une rupture avec toutes les formes de légitimité fondées jusqu'alors sur la violence, la révélation, la tradition. Connaître pour prévoir afin d'agir est le credo du vaste parti du mouvement, qui va de l'Encyclopédisme du XVIII^e siècle aux différentes expressions du progressisme contemporain. Dans cette filiation, le socialisme fait le **pari de l'homme et de la connaissance**.

Enfin, le socialisme est le produit du mouvement social qui s'est développé aux différents âges du capitalisme. Partout, c'est la machine qui définit le prolétariat. Mais partout, c'est dans les nations que le **mouvement ouvrier** prend son essor, au rythme de l'industrialisation et de l'urbanisation. En Grande-Bretagne, c'est dans les traditions pré-révolutionnaires que les gens de métier puisent leurs moyens d'action. En France, la formation de la classe ouvrière est caractérisée par la tradition de lutte des "sans culotte" et la précocité du suffrage universel, héritées de la Révolution. En Allemagne, c'est l'impulsion brutale d'un gouvernement autoritaire qui donne, tardivement, ses traits propres au mouvement ouvrier.

Dans certains pays, comme en Grande-Bretagne, le syndicat domine le parti ouvrier. Dans d'autres, en Allemagne, en Europe centrale, le syndicalisme réformiste est lié à un parti d'obédience marxiste. Dans les pays latins, le parti et le syndicat s'ignorent souvent. En France, le mouvement des Bourses du Travail donne naissance à la CGT (1895). Alors que se crée la SFIO (1905), la Charte d'Amiens (1906) affirme l'indépendance du syndicalisme. Avant la Première Guerre mondiale, l'Internationale rassemble les forces vives du mouvement ouvrier européen. La guerre de 1914-1918, accouchant de la révolution bolchévique, disloque l'internationalisme ouvrier et provoque le grand schisme de 1920.

Le socialisme doctrinal - particulièrement le marxisme - a donné aux prolétaires écrasés par l'exploitation la "science de leur malheur". Il les a fait accéder à la conscience d'un projet de réorganisation de la société auquel partis, syndicats, mouvement coopératif et mutualiste s'attachèrent. Socialistes révolutionnaires ou réformistes, partisans de la rupture ou d'une marche graduelle et pacifique vers la nouvelle société, socialistes d'inspiration marxiste ou socialistes d'inspiration libertaire : tous cherchent à conjuguer l'élan des idées et les aspirations des masses.

La grandeur du socialisme démocratique européen a été d'assurer la promotion morale et matérielle des prolétaires partout où il ne fut pas supplanté, écrasé par le bolchévisme et le communisme d'Etat. Il a permis qu'une large partie de la population, condamnée à l'exclusion politique et à l'exploitation économique, soit réintégrée dans la Cité. A partir des années 1930, plus encore au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, se sont mis en place des systèmes de protection collective, progressivement étendus à toute la population. Aujourd'hui, les grands objectifs **pratiques** énoncés par les pères fondateurs ont été atteints, les uns après les autres : suffrage universel, libertés individuelles et collectives, législation du travail, protection sociale. Les sacrifices, l'action continue de générations de militants, les réformes arrachées par la mobilisation et les urnes ont profondément transformé le visage du capitalisme, du moins en Europe occidentale. Car le capitalisme civilisé du Nord fait bon ménage avec un capitalisme sauvage qui enfonce certains peuples du Sud dans le désespoir des fanatismes tribaux et confessionnels.

L'aggravation des inégalités, l'enracinement du chômage, l'extension de la pauvreté, la concentration du pouvoir aux mains d'une "super-élite" nous rappellent que la seule harmonie spontanée, hier comme aujourd'hui, est celle des forts contre les faibles. Saccage de la biosphère, anarchie urbaine, implosions de sociétés, krach boursier, crises financières : le capitalisme n'a pas partout et toujours un visage humain.

Le drame du mouvement ouvrier au XX^e siècle, d'abord en URSS, puis dans les autres pays du "socialisme réel", fut de substituer à la domination des anciennes classes dirigeantes une dictature exercée au nom du prolétariat et de retourner l'internationalisme contre la liberté des peuples.

L'effondrement du camp soviétique, la déconfiture du marxisme-léninisme jusque dans sa patrie, ferment une parenthèse historique ouverte par la Révolution d'Octobre.

Aujourd'hui, toute illusion dissipée, peut sonner l'heure du socialisme démocratique. Les **socialistes** qui ont eu la lucidité, le courage de refuser le choix de Moscou, et leurs héritiers, **sortent moralement indemnes de la faillite du communisme**. Léon Blum, au congrès de Tours en 1920, avait impeccablement



analysé et annoncé les conséquences prévisibles de la conception léniniste de l'action politique. Ils n'ont pas à se faire pardonner des complaisances passées comme ces anciens adorateurs de la Révolution mondiale aujourd'hui reconvertis dans l'idolâtrie du marché et le catéchisme des bons sentiments. Mais l'idée du socialisme - elle - ne sort pas intacte de l'effondrement du prophétisme révolutionnaire et de l'auto-dissolution du communisme d'Etat. L'avenir apparaît oblitéré : il n'y a plus de modèle, plus d'image, plus de mythe pour incarner la différence de demain. Les millions d'exclus des sociétés occidentales, les centaines de millions de "damnés de la terre" du Sud ne peuvent plus prétendre à l'espoir qui animait les prolétaires du siècle passé : sortir en vainqueurs de la lutte des classes.

L'histoire a donné raison au socialisme démocratique contre le bolchévisme et ses différents avatars. **Mais il n'a pas eu raison du capitalisme.**

Le socialisme de la II^e Internationale, qui a fêté ses cent ans en 1989, comme l'automobile, roule encore sur la lancée de la première révolution industrielle. Maintenant que l'usine et le temps de travail ne sont plus au centre de la société, sa source en énergie sociale se tarit.

Le socialisme doit redéfinir les voies et moyens d'un projet de transformation démocratique de la société qui ne conjugue pas liberté et libéralisme, et ne confonde pas le juste et l'utile. Il doit offrir, à tous, et notamment aux **orphelins du communisme**, de nouvelles perspectives, de nouveaux rendez-vous.

Plusieurs partis socialistes et sociaux démocrates européens ont engagé cette réflexion. Le moment venu, c'est à l'échelle de l'Europe que devra s'affirmer une démarche commune.

Les socialistes français abordent, à leur tour, cette nouvelle étape. Ils proposent à toutes les composantes démocratiques de la nation de participer à la **redéfinition d'une culture politique de progrès.**

II - CONCEVOIR LE SOCIALISME : UNE CULTURE POLITIQUE DE PROGRES

La gauche socialiste ne survivrait pas si elle ne se proposait pas d'éclairer l'avenir par une culture politique de progrès. La rénovation de ses repères passe d'abord par une réflexion sur les fondements intellectuels et moraux du socialisme : **au-delà des illusions du progrès, il s'agit de penser le pluralisme, de comprendre sa propre vie, de délibérer dans un espace démocratique.**

A - Au-delà des illusions du progrès

L'idée moderne du progrès est née au XVIII^e siècle autour de la philosophie des Lumières : elle propose de transposer à la société les avancées enregistrées dans l'ordre des connaissances scientifiques et techniques. Elle suppose comme condition préalable un gouvernement rationnel qui organise la diffusion des bienfaits du progrès technique dans le corps social. Au XIX^e siècle, cette conception atteint la force d'une évidence, partagée par ceux qui se réclament de la bourgeoisie et du prolétariat, même s'ils posent des conditions politiques opposées pour sa mise en oeuvre.

Alors que le projet des Lumières est de libérer les individus et d'éclairer les esprits, **les illusions du progrès** (Georges Sorel) ont conduit le parti du mouvement dans de multiples voies de traverses.

La coupure entre le progrès des connaissances et le progrès spirituel, la transformation de la science en idole et son enrôlement au service de la politique ont favorisé des interprétations scientistes, positivistes et déterministes du socialisme.

Scientisme et technocratie : Avec la croyance que la science pourrait permettre de passer du gouvernement des hommes

à l'administration des choses, s'est répandue l'illusion que les questions pratiques, mais aussi celles relevant du droit et de la morale, pouvaient être posées et résolues au seul plan technique.

Positivisme et politique : Avec le rêve "positiviste" qui propose de régler rationnellement des conflits d'intérêt, sont ignorées les pulsions individuelles et collectives qui constituent la part "irrationnelle" de la politique.

Déterminisme et socialisme : Avec la prétention des différentes écoles du "socialisme scientifique" et du "matérialisme dialectique" à dévoiler et à mettre en oeuvre de prétendues "lois objectives" du mouvement historique, ont été discrédités les buts émancipateurs du socialisme et justifiées diverses formes despotiques de sa perversion.

L'optimisme, issu des Lumières, considère que l'homme est naturellement bon et sociable. A sa suite, le socialisme fait le **pari de l'homme** et rejette sur la société la responsabilité des vices et des iniquités. Il ignore volontiers la dimension tragique de l'existence, la **part maudite** de l'homme qui font de l'instinct de mort et du désir de domination des données constitutives de sa nature. Si le **socialisme utopique** ou le socialisme juridique et moral d'un Proudhon considèrent l'homme dans sa dimension politique, le "socialisme scientifique" qui les supplantera bientôt considérera avant tout l'homme économique. Pour un Jaurès qui relève l'importance du jeu des passions et des intérêts dans l'histoire, combien des socialistes sacrifient au manichéisme de la lutte des classes et dénigrent l'éthique ?

Les illusions du progressisme, la croyance naïve en la bonté originelle de l'homme ont nourri et justifié des déviations et des perversions du socialisme qui ont ébranlé le XX^e siècle.

L'idée de progrès battue en brèche, dévoyée par ses faussaires, une partie de la pensée moderne s'est mise, dans les dernières décennies, à douter de la possibilité de lutter pour l'instauration d'une société mieux organisée.

Mais pour nous, socialistes, la politique reste un espoir, l'histoire une "fatalité modifiable", le progrès une belle imprudence.

Nous ne croyons plus, comme jadis, à la bonté naturelle de l'homme. Mais nous continuons à croire que l'homme est perfectible dès lors qu'une organisation sociale intelligente et généreuse lui donne ses chances.

Nous ne croyons plus que le socialisme se réalisera inéluctablement, comme le jour suit la nuit, ni que l'appropriation collective des moyens de production conduit à la société sans classe. Mais nous continuons à refuser de décréter l'infirmité de l'homme face aux structures et aux systèmes. Nous voulons toujours mettre les possibilités infinies de la science au service d'une société plus humaine.

Nous n'avons jamais cru au grand mensonge communiste, mais nous ne pensons pas que le grand rêve socialiste qui l'a nourri doit disparaître avec lui. Nous ne croyons plus depuis longtemps à l'utopie d'une société sans conflit mais nous continuons à penser que la visée utopique de la transformation de la société a une portée, même si elle ne se réalise pas comme nous le concevons.

Dès lors que l'économie de marché, fût-elle tempérée, demeure la règle, et devant la persistance du chômage, une grande partie de l'opinion ne perçoit guère de différence de nature entre une gestion de droite et une gestion de gauche, et ce plus encore après l'effondrement des utopies révolutionnaires qui rend unidimensionnelle la représentation de l'avenir.

Revenus de certaines illusions et de certains manichéismes, il nous revient de définir, de façon moins simpliste mais aussi plus convaincante, les termes de l'opposition entre conservatisme et progressisme.

Pour dessiner l'image d'un autre demain, il faut pouvoir comprendre le monde d'aujourd'hui.



B - Penser le pluralisme

Les systèmes idéologiques rendent difficilement compte de la **complexité**. Le premier défi que doit relever la pensée progressiste contemporaine consiste à concilier l'intelligibilité du monde avec le respect de sa complexité.

Le marxisme fait de la **contradiction** le principe moteur de la dialectique sociale. Interprété à la lumière des croyances scientistes du XIX^e siècle, érigé en dogme par les docteurs du matérialisme "historique" puis "dialectique", il s'est bien vite "arrêté". Son hégémonie idéologique dans le champ de la pensée socialiste a fâcheusement occulté un autre courant de pensée qui chemine, de Leroux et Proudhon jusqu'à Jaurès. Cette école place le **pluralisme** au coeur de sa réflexion : le socialisme n'est pas la découverte d'un chemin tracé d'avance mais une invitation à effectuer un choix, un arbitrage, entre plusieurs ordres, plusieurs valeurs qui ne s'excluent pas.

Aujourd'hui, la **pensée socialiste doit s'élever à nouveau à l'intelligence de la contradiction et du pluralisme** : "deux ou plusieurs logiques différentes, peuvent être liées en une unité, de façon complexe, complémentaire, concurrente, antagoniste" (Edgar Morin). Elle doit accepter qu'existent des relations à **la fois contradictoires et complémentaires** dans notre conception de la vie économique et sociale. La coexistence des rationalités et des formes de légitimité, la multiplicité des intérêts, la diversité des perceptions expliquent la pluralité des mondes dans lesquels nous agissons.

Dans les sciences sociales comme dans les sciences de la nature, les lois simples qui fonctionnent en scindant et en décomposant les phénomènes, se révèlent insuffisantes. Les lois universelles ne sont pas fausses mais elles ne permettent pas de saisir la singularité des phénomènes, la pluralité des pratiques et la complexité du monde.

C'est au contraire une approche **complexe** qui se révèle féconde aussi bien pour la prise de décisions stratégiques et économiques que dans les arbitrages démocratiques ou tout simplement dans la vie quotidienne. Elle permet d'expliquer pourquoi certaines décisions personnelles ou certains choix politiques ont des conséquences imprévues, des effets non voulus. L'exemple des politiques publiques (éducation, santé, logement...) est probant : il ne suffit pas de prendre des décisions à un niveau central pour réformer. En effet, celles-ci rencontrent un tissu culturel complexe, se heurtent à des logiques sociales diverses, suscitent de multiples interactions.

Un des enjeux importants de cette fin de siècle semble bien être de favoriser l'émergence **d'une politique du pluralisme**, tant au niveau national qu'international : il s'agit de redonner sa dignité à une action politique qui intègre, outre la conscience de ses limites, l'immense complexité sociale et culturelle.

La pensée progressiste, habituée à raisonner en termes exclusifs, doit réapprendre à concilier plusieurs idées différentes, et admettre que certaines questions n'ont pas de réponse définitive. En un mot, rompre définitivement avec la tentation du **tout politique** dont le léninisme et le stalinisme ont été des formes extrêmes.

Elle sera alors mieux armée pour analyser l'évolution de notre société, décrire l'entreprise comme un lieu d'antagonismes et de coopération, d'aliénation et d'épanouissement, l'économie comme un "mixte" de l'initiative publique et privée. Elle pourra concevoir la construction de l'Europe, non pas selon le modèle jacobin d'un super-Etat centralisateur, mais selon un modèle original assurant le maximum de diversité sur le minimum d'espace. Cela lui permettra également de mieux prendre en compte les tensions qui déchirent l'Etat moderne. Etat démocratique de droit, il affirme de plus en plus radicalement le caractère inviolable de la sphère individuelle ; appareil de gestion, il est amené, devant la complexité sociale, à étendre le champ de la sphère publique. Bref, son champ d'action s'élargit alors même que sa maîtrise se réduit.

Enfin, la mise en évidence de la complexité du monde doit nous aider à relier le combat pour l'environnement aux choix politiques majeurs. Il existe, en effet, des équilibres naturels décrits notamment par la physiologie ou l'écologie. Les cultures ont inventé, de même, des équilibres sociaux, maintenus par les religions ou les politiques. Il nous manque de penser, de construire et de mettre en oeuvre un nouvel équilibre entre le milieu naturel et l'homme.

C - Comprendre sa propre vie

Mais le constat de la complexité ne doit pas servir de prétexte à la démission de l'esprit ou à l'attentisme politique. Complexe, la réalité n'est pas pour autant inaccessible. Dès lors que l'on s'attache à comprendre le réel tel qu'il est vraiment et que l'on peut de ce fait agir véritablement sur lui, l'instauration d'une plus grande justice constitue une visée majeure.

Tous les hommes aspirent, par nature, à la connaissance. La seconde pierre d'une culture progressiste réside précisément dans l'affirmation absolue de la **connaissance**. La pensée est un produit de l'activité humaine qui remet continuellement en question ses découvertes et corrige ses procédés. A ce titre, elle fonde une éthique de la responsabilité qui nous invite à prolonger dans l'avenir les conquêtes de l'espèce humaine.

L'ignorance n'a jamais servi personne : elle dessert plus particulièrement ceux qui subissent la domination. Aussi la recherche inconditionnelle de la vérité se trouve-t-elle à l'origine de toute réflexion théorique ou morale sur l'émancipation. Certes, la connaissance scientifique, aux prises avec l'aléatoire, se reconstruit faillible, mais elle retrouve par là même la source intarissable d'une **aventure infinie**.

La pensée scientifique, par son propre développement, en repoussant toujours plus loin les limites du connu, fait inlassablement "bouger" ou même basculer les schémas abstraits selon lesquels nous pensons notre réalité humaine. Les scientifiques qui étudient la turbulence, l'instabilité et l'état de chaos dans la nature nous font comprendre qu'un même système se comporte différemment selon qu'il est - ou non - en équilibre.

Les sciences sociales nous aident à reformuler des questions de fond, à penser le changement lorsqu'elles repèrent les premiers signes des transformations du système international, recensent les innovations techniques et organisationnelles, et analysent les métamorphoses du lien social.

Ancrée dans le patrimoine de la gauche, l'**interprétation** critique de la réalité assure la voie à l'**invention** de nouvelles valeurs, de nouvelles formes d'organisation.

La libre parole est révolte contre ceux qui savent de toute éternité. Le devoir d'irrespect, l'esprit critique sont indissociables d'une visée de transformation sociale.

L'esprit critique s'attache à déconstruire les idées préconçues pour dire qui parle au nom de qui ; à dire la vérité, quoiqu'il en coûte ; à lutter contre le conformisme qui dispense l'homme de penser, donc de choisir. Bref, l'esprit critique, contrairement au nihilisme, défend les acquis de la démocratie et s'efforce de les rendre conquérants.

Le "courage, c'est d'être tout ensemble, et quel que soit le métier, un praticien et un philosophe. Le courage, c'est de comprendre sa propre vie, de la préciser, de l'approfondir, de l'établir et de la coordonner cependant à la vie générale" (Jean Jaurès). La connaissance est en effet un processus déterminé par des individus et des forces sociales réelles. Les intellectuels, les artistes, les chercheurs ont un rôle particulier à jouer dans le **renouveau des repères intellectuels** de la gauche. Mais les militants politiques, syndicaux et associatifs ainsi que d'autres acteurs sociaux doivent participer à cette rénovation en apportant les réflexions nées de leur expérience.



D - Délibérer dans un espace démocratique

Penser sa propre vie est la condition primordiale de tous les progrès, la clé de la prise en main de sa propre destinée. Mais pour une culture politique progressiste "penser n'est pas l'affaire de rabbins, de prêtres, de mollahs, de courtisans ou renonçants, mais de citoyens qui veulent discuter dans un espace public créé par ce même mouvement" (Cornélius Castoriadis).

La démocratie a une longue histoire qui nous apprend qu'un jour lointain elle prit naissance et racines sur la terre grecque en cette agora - cet espace public - où le peuple avait coutume de débattre des affaires le concernant.

En France, il a fallu cent cinquante ans pour abattre les ultimes obstacles à un dialogue vraiment démocratique, car ouvert à tout homme, à toute femme qui vit en cette agora moderne qu'est une nation.

Si les idées font bouger le monde, elles le font à partir d'élan collectifs et de réalités concrètes. La constitution - la reconstruction permanente - d'un véritable **espace public** de discussion - avec son complément obligé, la liberté d'expression - représente la clé de voûte d'une culture politique progressiste. En effet, sans espace politique, voulu comme tel par les citoyens, la société politique dégénère en "dispersion tyrannique" ou en "concentration totalitaire".

La culture progressiste doit attacher la plus grande attention aux problèmes de la communication dans une société moderne. **A l'heure où se dissolvent les communautés traditionnelles, la politique -au sens fondamental- doit tendre à établir une communication entre les citoyens**, c'est-à-dire une discussion guidée par des principes communs dont le premier est l'accord sur

CHAPITRE V - AGIR EN SOCIALISTES : EPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU ET COMMUNE RESPONSABILITE A L'EGARD DE L'HUMANITE

Les **moyens** du socialisme ont changé, mais ses **valeurs** demeurent. Les aspirations qui animent l'idéal socialiste sont en effet antérieures à l'essor des sociétés industrielles. Au XIX^e et au XX^e siècles, le socialisme a conjugué l'élan des valeurs humanistes, progressistes avec le mouvement social, la conscience des classes dominées. Aujourd'hui, le socialisme ne s'identifie plus avec l'avènement au pouvoir de la classe ouvrière, prélude à une société réconciliée.

Si le mouvement de l'histoire n'est pas guidé par une classe providentielle, au nom de qui agir ? "Au nom de Dieu", répondent les religions à tant d'individus déçus, désorientés et en quête d'une espérance. Et les églises se remplissent de nouveau à l'Est, les mosquées au Maghreb et ailleurs, prouvant si l'on en doutait que le besoin de spiritualité est inhérent à la nature humaine et que Dieu n'est pas mort, tout comme n'a pas disparu non plus l'exploitation à des fins politiques qu'on peut en faire à travers l'intransigeance et l'intolérance des intégrismes, cette perversion des religions.

"**Au nom de l'Homme**", avons-nous constamment répondu, ainsi que les textes successifs des différentes formations se réclamant du socialisme démocratique en portent témoignage. Au nom de la dignité de la personne humaine, de ses droits imprescriptibles, et dans le rappel de ses devoirs, car il n'est pas de société sans valeurs de référence.

Ainsi conçu à l'origine et dépouillé du pseudo-scientisme dont l'école marxiste avait prétendu l'affubler, le socialisme est un humanisme dont les références bornent et éclairent le combat. Ainsi l'avait défini Jaurès, lorsqu'il le décrivait comme une exigence éternelle de la raison et de la conscience humaine. Ainsi l'analysait Léon Blum : "Le but est de perfectionner l'un par

la nécessité de bâtir une société politique. Aujourd'hui, le lien social ne peut plus être fondé rationnellement et démocratiquement que sur "l'entente entre sujets capables de parler et d'agir" (Jürgen Habermas). Il s'agit donc de créer les conditions d'un **agir communicationnel**, de partager le savoir, d'orienter l'action vers l'entente, vers des accords, fondés en raison, mais toujours susceptibles d'être remis en cause.

L'intercommunication - la possibilité de traduire un langage dans un autre - nous enseigne le respect des autres. En effet, le monologue est une négation d'autrui. Certes, le dialogue, la pensée partagée n'excluent pas les différences, mais ménagent une zone où elles peuvent coexister et s'entretisser. Pour que ce dialogue ait lieu, nous devons affirmer ce que nous sommes et, tout à la fois, reconnaître l'autre dans sa différence irréductible.

Dans une société aussi complexe que la nôtre, le **dialogue** ne va pourtant pas de soi, **brouillé par la multiplication de bruits parasites**. Le monde hypermédiatisé dans lequel nous sommes entrés est peu propice à une communication véritable.

En réalité, les conditions d'un dialogue véritable, d'un espace public de délibération sont extérieures aux médias eux-mêmes. Elles résident dans l'éducation, la garantie du pluralisme de l'information et la formulation d'un projet culturel.

Aussi tout système politique qui fait de l'expression de l'opinion la seule source réelle de souveraineté, doit-il d'abord se donner les moyens qui garantissent la formation d'un espace public de délibération. Cette exigence démocratique moderne rencontre la tradition républicaine française qui veut que l'opinion qui détermine la volonté générale soit authentique, c'est-à-dire personnellement et rationnellement motivée.

l'autre, l'homme et la société, de susciter et d'animer dans l'homme ce qu'il a virtuellement de meilleur...". **Le socialisme est une morale et une méthode** commentait, plus tard, Pierre Mendès-France.

I - UNE MORALE ET UNE METHODE AU SERVICE DE L'EPANOUISSEMENT DE L'INDIVIDU

L'éthique du socialisme - ses valeurs, son but, sa genèse - exprime l'espérance de la liberté de l'homme et guide la méthode d'une action créatrice de droits.

A - Une éthique de l'homme en société

Nous appartenons à une société qui sape les bases mêmes de sa légitimité. L'individualité moderne n'aurait pu voir le jour sans la reconnaissance et la promotion de l'autonomie individuelle dans les sociétés modernes.

Nous oublions volontiers la dette que nous avons à l'égard des institutions politiques qui nous ont émancipé de toutes les formes de sujétion, de clan, de caste ou de communauté. Plus nous sommes "individualistes", moins nous assumons notre appartenance civique. Mais moins nous nous investissons dans les affaires de la Cité, plus nous avons tendance à revendiquer l'action de l'Etat.



De nos jours, à l'ère de l'individualisme de masse, nous devons réinventer les droits et les devoirs de l'homme en société.

1) Les valeurs qui nous font agir

Nous ne manquons pas de textes pour définir les droits de la personne : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Déclaration Européenne des Droits de l'Homme. Mais nous devons prendre le parti de valeurs de référence qui nous font agir, individuellement et collectivement, pour la reconnaissance et la réalisation de ces droits.

Ces valeurs apparaissent variables, selon l'état de la société ou le point de vue du moment. Pourtant, certaines d'entre elles gardent à travers le temps un caractère de permanence et d'universalité lié à leur **commune humanité** :

- Le **respect de la vie** qui s'étend dans son acception moderne, à l'environnement menacé.
- La **liberté**, qui n'est pas licence, et dont le respect des droits d'autrui constitue la limite.
- L'**égalité** qui n'est pas l'égalitarisme.
- La **justice** qui doit être la même pour tous.
- La **tolérance** qui justifie notre attachement à la laïcité.
- La **solidarité** qui doit s'exercer au plan national et international.
- La **responsabilité**, complément inséparable de la solidarité.

Ces valeurs, puisées à la source de l'humanisme, le socialisme démocratique les a faites siennes depuis ses origines. Elles ont en commun la **référence à l'homme**, la relation éthique de non-indifférence des uns aux autres, de responsabilité des uns envers les autres (Emmanuel Lévinas). Elles sont fondatrices des **droits et des devoirs de l'homme en société**, indépendamment de son rang social, de ses qualités morales ou physiques, de ses convictions.

2) Notre but : l'épanouissement de l'individu.

Les socialistes, trop longtemps confondus avec les tenants du collectivisme, réaffirment que l'autonomie de l'individu, le **droit au bonheur** pour chaque femme et chaque homme sont les fins qu'ils s'assignent. Mais ils réaffirment, dans le même mouvement, que le civisme, la solidarité, la responsabilité à l'égard d'autrui sont les conditions de l'épanouissement de l'individu. Ils refusent aussi bien l'idée d'une morale sans sanction ni obligation que celle d'une société sans norme ni institution : plus la liberté de s'accomplir individuellement progresse, plus il faut de solidarité et de règles communes.

Lier la valorisation de l'individu à la reprise, sous une forme inédite, de la conscience d'un destin commun, arracher nos concitoyens à la mentalité de spectateurs, sans chercher à les embriquer, telle est la tâche que doit se proposer un **humanisme civique**.

B - La lutte pour le droit

Une société démocratique est une société où tous les conflits sont ouverts. Pour le socialisme, le ressort de l'émancipation réside dans la reconnaissance du conflit en tant que lutte pour le droit et creuset de droits nouveaux.

Contrairement à la théorie marxiste qui tend à diviser schématiquement la société en deux camps, l'observation révèle l'entrecroisement d'antagonismes relevant d'ordres différents - social, éthique, politique... - qui façonnent en permanence l'espace public de la démocratie.

L'opinion n'est ni passive ni souveraine : elle est constamment parcourue par des recherches d'identité individuelle et collective, par des revendications morales et matérielles. Elle est aussi bien travaillée par les forces de conservation sociale, que par l'action des groupes novateurs et les aspirations des citoyens à une vie meilleure.

Pour le socialisme démocratique, l'action collective a pour objet de transformer la législation d'un pays dans le cadre fixé par l'Etat de droit. La **réforme** se présente comme un droit futur qui complète la législation en place ou qui s'élève contre un droit existant. Dès lors, le conflit, qui en découle n'est pas un simple conflit d'intérêts. Un droit ne se donne pas ; il se conquiert par le travail patient des acteurs et leur action collective.

Eclairée par des valeurs universelles, aiguillonnée par la recherche de la vérité, la lutte pour le droit prend appui sur une certaine idée de l'**égalité** et de la **liberté**, fondatrice de l'exigence démocratique.

1) L'égalité

Les hommes ne naissent ni libres, ni non-libres : nous les **voulons** libres et égaux. Il faut détruire toutes les justifications "économiques" ou "théoriques" de l'inégalité. Cette quête ne saurait se confondre avec la recherche d'un destin identique pour tous : aujourd'hui comme hier, les talents, la souffrance ou la mort sont distribués de façon aléatoire tandis que les structures de domination aggravent considérablement les conséquences de cette inégalité de sort. Le principe égalitaire n'est pas synonyme d'égalitarisme : c'est en mettant en valeur son pluralisme biologique, culturel, économique qu'une société peut accéder au stade supérieur de l'égalité et permettre à chacun d'aller au bout de ses capacités. L'égalité ne signifie donc pas une réduction des citoyens à un modèle unique de culture, de religion, de philosophie ou de pensée politique, mais constitue le fondement juridique commun à tous, à partir duquel les citoyens pourront s'exprimer et agir en commun.

2) La liberté

Pour les libéraux, le droit assure la promotion et la garantie de la liberté individuelle. Pour les socialistes, le sentiment du droit, individuel ou collectif, donne sens aux rapports entre l'homme et le monde. Chaque action individuelle, dépendant d'une série d'autres modifie, à son tour, les positions dans le jeu social. Ainsi la **liberté** de chaque individu s'inscrit-elle dans une chaîne d'interdépendances qui borne ce qu'il lui est possible de faire.

Dans cette perspective, la société peut être vue comme l'immense faisceau des relations entre les individus : ce que font les hommes, leur liberté d'agir, s'inscrit dans une **structure de relations sociales** que leur activité transforme inlassablement. La société s'institue avec l'apparition et la modification incessante du droit. Libertés individuelles et libertés collectives, vigilance sur les libertés de la personne et volonté de changement politique et social ne s'excluent pas : l'individu ne peut être libre lui-même sans les autres, l'Etat de droit ne peut se maintenir sans citoyens actifs.

L'élévation des droits de l'homme au rang de principes fondamentaux de l'ordre social a marqué un moment essentiel de l'idée occidentale de la liberté. Aujourd'hui, les progrès de la démocratie et les problèmes de notre temps permettent d'envisager de **reconnaître une nouvelle génération de droits**. Il s'agit d'empêcher la récupération des droits de l'homme par les partisans d'un statu quo. Leur utilisation, placée sous l'égide d'un moralisme sympathique, peut en effet servir d'alibi à la bonne conscience des nantis. **Le moment est venu de reformuler les droits de l'homme en devoirs envers tous les hommes.**

C - Une méthode créatrice de droits

Dans nos sociétés, les conflits, loin de diminuer en nombre et en gravité, se multiplient et s'approfondissent. Contrairement aux prévisions de Marx, la division de la société apparaît de moins en moins binaire.

Le socialisme démocratique fait des antagonismes de classes, de générations, de goûts culturels, de convictions morales ou religieuses le moteur de la lutte pour le droit. Il refuse la chimère qui a porté certaines écoles socialistes à annoncer la disparition des contradictions, au lendemain de la victoire



politique de la classe ouvrière. Il refuse la déviation qui a consisté à faire reposer sur le **ressentiment** la mobilisation des énergies.

Dans une société démocratique, interactive, ouverte, pluraliste, le **conflit** est normal, irréductible, et doit être assumé. Il appelle le **consensus** sans se confondre avec lui. Le premier est l'expression du caractère non décidable, pour la science ou le dogme, du bien public. Le second porte sur l'acceptation des règles du jeu, c'est-à-dire sur la méthode démocratique : l'important est qu'il existe des procédures communes et acceptées permettant la libre confrontation de valeurs concurrentes, d'ordres de priorité différents. Et cela d'autant que dans nos sociétés caractérisées par la perte d'identité collective et la disparition des racines ancestrales, c'est la démocratie qui institue pour l'essentiel le lien social. C'est la règle du jeu démocratique qui, seule, permet aux individus et aux forces sociales de s'identifier, de communiquer, de "gérer" leurs conflits - encore faut-il qu'elle soit acceptée.

La démocratie donne forme à une société qui doit se construire en permanence pour faire "tenir ensemble" ses différents morceaux.

L'acceptation du conflit et l'accord sur la méthode démocratique nous conduisent à faire du **compromis** le mode privilégié d'une régulation sociale et politique, créatrice de droits et de libertés nouvelles.

Dans cette perspective, les socialistes réaffirment les conceptions qui leur paraissent correspondre à l'exigence démocratique contemporaine.

1) La laïcité de la société

Le premier des droits de l'homme est celui de son existence politique dans une société où s'affrontent librement des courants d'opinion.

La démocratie veut la constitution d'un espace public de délibération préservé de l'intervention des pouvoirs, des factions, des intolérances. Elle veut la séparation du religieux et du politique, du sacré et du profane, de la théologie et de la philosophie. Tout par la liberté, rien par le dogme.

La laïcité de l'Etat, de l'école, des grands moyens d'information et de culture est inséparable de la construction permanente d'une société démocratique et pluraliste. La laïcité, c'est le respect de l'autre dans son intégrité, le respect de sa religion, de sa philosophie, de sa liberté. Tout n'est pas permis parce qu'on est jeune, parce qu'on est blanc ou parce qu'on est noir. La laïcité est la recherche des ressemblances qui permettent de vivre ensemble avec les **mêmes droits et les mêmes devoirs**. Elle est le moteur de l'intégration sociale et politique.

Le rejet du pluralisme par certains groupes, la montée du fondamentalisme dans les pays du Sud, le dessein d'une réévangélisation de l'Europe justifient la vigilance. Il faut revenir à un combat laïque dynamique pour former des citoyens à l'esprit critique, faire vivre la morale laïque pour pouvoir vivre ensemble.

2) L'indétermination de la démocratie

La démocratie se révèle la société historique par excellence : elle est moins découverte d'un chemin tracé d'avance que mouvement. La démocratie s'oppose au totalitarisme : elle accueille et préserve l'**indétermination**. L'aventure démocratique, à jamais **inachevée**, se présente comme une construction permanente, à laquelle chaque homme, chaque femme peut participer sans qu'on lui dicte ses actes. Le socialisme qui la prolonge considère, pareillement, que le **mouvement est tout**.

Dans cet esprit, conforme à la culture démocratique, la discussion politique est sans conclusion définitive, ce qui ne signifie pas qu'elle soit dépourvue de décisions, elles-mêmes sujettes à révocation. La démocratie - **son incertitude créatrice** - se définit précisément par l'acceptation d'une interrogation active, sans

fin, sur les formes de l'égalité et les normes de la justice. Comment concilier l'efficacité économique, la solidarité, la réduction des inégalités ? A chacun d'apporter sa définition de l'**équité**.

Cette indétermination de la démocratie autorise le projet de transformer le système social ; le pluralisme des points de vue fait prendre conscience des contradictions de la réalité. C'est pourquoi la visée socialiste ne peut être conçue, voulue, génératrice de droits nouveaux que dans une société pluraliste et une démocratie vivante. La démocratie, c'est-à-dire pour les socialistes français, la République, est une construction de tous les instants "car nous la concevons éternellement révolutionnaire à l'encontre des inégalités, de l'oppression et de la misère, de la routine, des préjugés et éternellement inachevée tant qu'il reste des progrès à accomplir" (Pierre Mendès-France).

3) Le choix du contrat et de la loi

A la différence du libéralisme, le **socialisme reconnaît et favorise les regroupements collectifs**. Il choisit le **contrat et la loi** comme modes privilégiés d'exercice de la démocratie.

Le libéralisme contemporain ignore le rôle des corps intermédiaires : il popularise l'idée d'une **société auto-régulée**, fonctionnant comme une machine sans âme. La métaphysique du marché rend superflues les médiations et détourne les énergies vers la seule sphère privée.

En France, la Révolution a jeté les bases de la participation de tous à la vie publique. Mais rapidement la destruction des anciens corps intermédiaires et la législation nouvelle ont laissé les "bras nus" face aux patrons. Un peuple de "sans-culotte", d'enragés a dû se retirer de la scène de l'histoire après une décennie d'intrusion : sont alors restés face à face, la Nation, pièce centrale de notre système politique, et les élus d'un peuple, dont une partie importante est tenue à l'écart de la délibération.

Le combat des socialistes sera une longue lutte contre l'émiettement social et l'exclusion politique : phalanstères, mutuelles, bourses du travail, coopératives sont des réponses à cette situation, finalement couronnées par la création du syndicat. Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle, avec l'alliance des républicains avancés et des socialistes, que la République donnera droit aux corps intermédiaires et consistance à la négociation sociale.

Aujourd'hui, la crise des représentations sociales et politiques que nous vivons risque de nous ramener cent cinquante années en arrière : entre l'Etat et le citoyen se creuse, sous nos yeux, un fossé majestueux mais effrayant.

Fidèles à leurs origines, les socialistes font le choix du **contrat**. Contrat entre citoyen et collectivités publiques, contrat entre partenaires sociaux, aujourd'hui contrat local ou national, demain contrat mondial, la logique est identique : il faut organiser la confrontation des intérêts et des points de vue entre "autorités sociales" et collectivités publiques capables de négocier.

Ce choix rend nécessaire l'intervention permanente et durable d'acteurs-médiateurs représentatifs et légitimes. Dès lors que le système des médiations sociales éprouve des difficultés croissantes à remplir ses missions, c'est la possibilité même de la relation contractuelle qui se voit mise en cause, c'est la viabilité même d'une régulation sociale maîtrisée qui se voit contestée.

Pour autant, il serait erroné d'en conclure à l'atrophie de l'action collective. L'irruption de coordinations dans les récents conflits sociaux des infirmières ou des lycéens met à jour une rupture avec les logiques de mobilisation léninistes, trotskistes ou soixante-huitardes : les acteurs collectifs se constituent ponctuellement, par agrégation d'intérêts individuels, non pas en fonction d'un intérêt collectif pré-existant mais avec la seule volonté d'atteindre des objectifs définis en commun.

La gauche, parce qu'elle a besoin de mobiliser des acteurs sociaux pour faire vivre son projet, ne peut se satisfaire de l'idée d'un dépérissement des médiations sociales. En retour, la culture de projet dans laquelle elle inscrit sa démarche politique peut permettre aux acteurs collectifs de retrouver des marques perti-



nentes en identifiant des choix, des arbitrages qui ne sont plus clairement lisibles en l'état actuel de la société.

C'est bien de la **reconstruction des représentations collectives et des forces sociales** qu'il s'agit : nécessité d'unifier et d'articuler des aspirations individuelles éparses dans une volonté collective, de reconstruire des processus d'identification à de nouveaux groupes, voire à de nouvelles classes.

Le travail de restructuration sociale ne relève pas bien sûr du seul politique, même s'il n'y est pas indifférent. Il appartient au politique d'intégrer à sa réflexion les contraintes nées de l'histoire récente : modification du rapport entre l'individuel et le collectif, notamment parmi les jeunes générations, relativisation et distanciation par rapport à l'idéal, éclatement des sites, des pôles de lutte. (Philippe Corcuff - cf. rapport de synthèse "A la recherche d'une refondation de la gauche en France").

Le changement social, dans nos sociétés où le commandement, la discipline et l'action régalienne de l'Etat ont moins de prise, apparaît de plus en plus guidé par le comportement des acteurs collectifs : l'Etat intervient certes, mais aussi les régions, les départements, les communes, les forces sociales, les professions comme les enseignants, les médecins, les juges....

Investi de la préparation de l'avenir, garant de l'intérêt général, l'Etat ne se substitue pas aux partenaires sociaux, aux corps intermédiaires mais ne s'interdit pas de légiférer en relais du mouvement social. Investies de la responsabilité de négocier pour leur compte, les "autorités sociales" ne se substituent pas au suffrage universel qui délègue la souveraineté aux représentants légitimes du peuple. **La loi incarne la volonté générale**. Elle doit être respectée et appliquée dans la tradition des principes de la République.

La logique du contrat et de la loi est créatrice de droits nouveaux ; elle tisse un réseau d'engagements réciproques dont la trame constitue la texture sociale ; elle déplace le conflit sur le terrain de la lutte pour le droit. Elle définit des garanties et des obligations qui rendent plus lisibles les rapports entre individus et groupes. Dans cette optique, le renforcement du rôle des acteurs collectifs, la rénovation des partis et des syndicats, la pleine reconnaissance de la vie associative et du pluralisme social constituent des exigences démocratiques essentielles.

II - UNE COMMUNE RESPONSABILITE A L'EGARD DE L'HUMANITE

Faire de la Terre un espace où régnerait une paix durable et où s'exercerait une solidarité entre tous ses habitants, berceau d'une vie quotidienne métamorphosée, constitue l'horizon du socialisme. Les socialistes, qui font de l'homme la mesure et la fin de leur combat, savent que ce dernier, seul, regroupé en collectivité, doit assumer, aujourd'hui plus encore que par le passé, une commune responsabilité à l'égard de la planète tout entière.

En effet, cette responsabilité s'accroît à mesure que les sciences et les techniques tendent à s'ériger en puissance autonome, à mesure que l'organisation de l'économie, et par là même, de l'espace mondial échappe aux pouvoirs politiques.

Tous les hommes sont aujourd'hui responsables les uns des autres : les habitants du Nord ne peuvent plus ignorer le sort de ceux du Sud, les générations actuelles, le sort des générations futures. Le socialisme, qui se veut précisément une éthique de la responsabilité de l'avenir, doit appeler à une nouvelle évaluation des valeurs.

A - La responsabilité de l'avenir : la dimension écologique de l'action socialiste

Le socialisme démocratique fait sienne la définition de la morale comme "l'ensemble des concepts organisateurs de la préservation de l'avenir".

Ce souci de préserver l'avenir, de l'homme comme de la planète, constitue la dimension écologique de l'action des socia-

listes. Il ne s'agit pas, dans leur esprit, de redéfinir un "contrat" avec la nature, mais de promouvoir au rang de valeurs premières le respect d'autrui, la responsabilité des uns envers les autres - dans le temps comme dans l'espace.

Une tendance intégriste de l'écologie oppose la nature et l'homme qu'elle considère comme deux réalités étrangères. Pour cet écologisme radical, le seul moyen d'arrêter la dégradation de la planète serait de tourner le dos à la société industrielle et à la croissance. Cette conception, en définitive anti-humaniste, qui évacue l'homme de son projet, peut adopter le visage, sympathique, de la nostalgie d'une société rurale traditionnelle, nouvel avatar du "retour à la terre", ou bien celui, plus crispé, d'un refus total de la modernité, nourri du fantasme d'un retour possible à l'état de nature, vu comme l'âge d'or.

En revanche, il est une écologie au sens propre politique, qui affirme la nécessité de mener de front le combat pour l'homme et le combat pour la survie de la planète, et s'inscrit par là même dans un projet de civilisation qui rejoint celui du socialisme. Cette dimension-là de l'écologie, qui invite à porter le regard au-delà de l'étroit horizon du présent, au-delà du cocon de nos sociétés développées, fait partie des préoccupations essentielles du socialisme. Il faut en effet, pour sauvegarder la Terre, penser loin dans le futur et en appeler à la solidarité avec les générations futures ; mais il faut aussi penser loin vers ces pays du Sud, où des milliards d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent de la faim et du sous-développement, deux défis majeurs du monde de demain, et en appeler à la solidarité entre pays du Nord et pays du Sud.

1) Penser loin dans le futur

A l'heure où les manipulations génétiques sont devenues possibles, risquant d'altérer l'humanité même de l'homme, à l'heure où l'espèce humaine maîtrise les moyens de s'auto-détruire, à l'heure où l'accumulation des catastrophes et des désordres écologiques obère l'avenir de la planète, il convient que les générations actuelles garantissent l'avenir de celles qui leur succéderont.

a) Poser les principes d'une bio-éthique

Pour donner la priorité à l'homme, à l'avenir de ses descendants, il faut tout d'abord assurer les droits de l'humain.

Dès lors que l'homme maîtrise des techniques susceptibles de transformer les caractéristiques humaines, -fécondation artificielle, génie génétique, manipulations d'embryons-, il y a obligation pour la société de rappeler les principes qui fondent l'humain en l'homme et qui ne peuvent être transgressés. Cela suppose du temps, une réflexion approfondie et une délibération exemplaire.

Une **Déclaration universelle des droits de l'humain** pourrait par exemple rappeler que :

- l'homme ne se fabrique pas, ne se réplique pas, mais se conçoit ;
- l'homme, être de relation essentiellement, ne peut être réduit à sa seule dimension biologique ;
- il est interdit de considérer le corps humain, ses organes, ses tissus et productions comme valeur marchande ;
- les techniques médicales et biologiques, comme la recherche, doivent être mises exclusivement au service des valeurs humaines ;
- en cas de maladie transmissible, le souci légitime de la sauvegarde de la santé collective ne doit en aucune manière nuire au respect de la dignité des malades. Les mesures destinées à prévenir, éduquer, responsabiliser doivent toujours prévaloir sur la coercition.

- Grâce aux progrès de la biologie et de la médecine, un individu peut savoir à quelle maladie il est vulnérable et prendre les précautions nécessaires pour la prévenir ou l'atténuer. Ces tests génétiques sont utiles à l'individu mais peuvent représenter aussi un danger social en encourageant de nouvelles formes d'exclusion sociale, voire en conduisant à une classification des individus selon leur vulnérabilité à la maladie. Au Japon, des employeurs imposent aux candidats à un emploi des tests génétiques et tiennent compte de leurs résultats pour l'embauche ou l'affectation du salarié à tel ou tel poste. Une charte des tests génétiques devrait poser un certain nombre de principes : les



caractéristiques biologiques des personnes ne peuvent être recherchées sans leur consentement libre et éclairé et sous réserve du caractère confidentiel de ces données. Tout acte de discrimination motivé par de tels résultats devrait entraîner une condamnation pénale.

Se fondant sur une telle déclaration, le législateur pourrait formuler des règles qui permettraient ensuite aux acteurs concernés de guider leur conduite, et aux Comités d'éthique d'éclairer, en référence à ces principes, soumis auparavant à l'approbation démocratique, l'attitude à observer face aux évolutions des techniques et des moeurs.

b) Préserver l'environnement

Une fois sauvegardé l'humain, il reste encore à préserver son seul, unique et fragile élément, la Terre. L'homme a su, par son industrie et son activité créatrice, rendre hospitalier pour l'espèce humaine ce milieu hostile qu'il a adapté à ses besoins ; mais l'accumulation des risques et des nuisances nés des modes de production et de consommation contemporains le met aujourd'hui en danger.

Les catastrophes écologiques se succèdent -Seveso, Bhopal, marées noires de Bretagne ou d'Alaska, Tchernobyl- ; les activités humaines menacent chaque jour davantage la planète, comme en témoignent la pollution marine et atmosphérique, la contamination des sols et des nappes phréatiques par des substances toxiques, les déséquilibres climatiques induits par une déforestation excessive, la disparition d'espèces animales et végétales. La Terre encourt désormais des risques globaux -pluies acides, effet de serre dû à la concentration croissante de gaz nocifs dans l'atmosphère, diminution de la couche d'ozone-, qui remettent en cause jusqu'à la possibilité même de la vie pour les générations futures. Quelles que soient les incertitudes planant sur le rythme, les causes ou la dimension exacte des menaces globales, toutes sont scientifiquement constatées. En outre, les catastrophes, naturelles ou technologiques, non seulement se multiplient mais frappent plus lourdement, notamment dans les pays du Sud où les populations sont peu protégées contre les risques industriels.

Il faut voir le souci de la sauvegarde de l'environnement qui se fait jour en Occident comme l'expression de nouveaux besoins de solidarité entre les habitants de la planète.

On sait aujourd'hui que les politiques traditionnelles de l'environnement menées jusqu'à présent sont insuffisantes. Faute d'agir en amont, sur les circuits de production et de consommation, la lutte contre les nuisances reste largement inefficace. Le laisser-faire et le laisser-aller -souvent par seul souci du profit immédiat- l'emportent trop souvent encore.

Mais les efforts de la communauté internationale, des pouvoirs publics nationaux, des chercheurs, des industriels... ne seront à la fois possibles et efficaces que si tous les citoyens intègrent la dimension écologique dans leurs comportements quotidiens. Modeste, la contribution de chacun, peut profiter à tous. Si par exemple la gestion préventive des déchets repose sur une modification des processus de production et la généralisation des procédés de recyclage, leur tri repose sur de nouveaux réflexes du consommateur-usager. De même, si priorité était donnée aux transports collectifs, les nuisances quotidiennes, en particulier dans nos sociétés hyper-urbanisées, seraient grandement réduites, sans évoquer même les économies ainsi réalisées.

c) Relever le défi démographique

Si la Terre est menacée par les activités des hommes, elle ne l'est pas moins par leur nombre. Sans doute les polémiques sur la capacité de la planète à nourrir plus de dix milliards d'hommes à la fin du XXI^e siècle, renvoient-elles à des inquiétudes malthusiennes classiques, qui ne sont peut-être pas de mise. Pour autant, il faut résister aux doctrines et aux idéologies qui encouragent la sur-multiplication, potentiellement destructrice, de l'espèce humaine. L'évolution de la démographie constitue un défi majeur pour la solidarité des générations de l'an 2000.

Les rapports entre environnement, croissance et démographie exigent que soit repensée la question du développement. Il n'y a pas de maîtrise démographique possible sans croissance, notamment parce que celle-ci induit de nouveaux comportements de fécondité. De même, le souci de l'environnement exprimé par

ses habitants croît avec le niveau de vie d'un pays. Alors que la lutte contre les menaces globales exige la mise en oeuvre de normes internationales rigoureuses, les pays du Sud y voient une remise en cause des chances mêmes de leur développement. Il appartient aux pays développés, non seulement de ne plus considérer ces pays comme la terre d'accueil désignée pour les activités industrielles les plus dangereuses ou les plus polluantes, mais de tout faire pour éviter que ne se creuse un fossé écologique entre le Nord et le Sud.

La solidarité entre pays du Nord et pays du Sud participe du même souci du long terme et de la préservation globale de la Terre et de l'humanité, que la solidarité avec les générations futures.

2) Un avenir pour les pays du Sud

Les pays du Sud doivent inventer des modèles de développement adaptés à leur histoire et à leur culture. Les socialistes français n'ont pas un modèle type à imposer aux autres peuples. Mais les pays du Nord doivent aider cette démarche par de véritables actions de co-développement et de partenariat. Il y va de l'avenir de la planète.

Les pays les plus pauvres ne disposent pas des moyens financiers et technologiques nécessaires à leur décollage économique et à l'amélioration des conditions d'existence de leur population. Il faut les aider à acquérir par eux-mêmes et à maîtriser les moyens de développer une agriculture plus intensive qui leur permette d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire, d'accéder aux ressources énergétiques indispensables, nouvelles ou traditionnelles, de mieux maîtriser les ressources en eau et leur utilisation.

Mais cette préoccupation serait vaine si elle ne s'accompagnait pas d'une réflexion approfondie sur la production et la répartition des richesses, -perspective précisément au coeur de celles de l'écologie politique-, préalable à l'élaboration d'un modèle de développement durable, susceptible de s'auto-entretenir puis d'avoir un effet d'entraînement.

Ceux qui comparent, depuis la situation privilégiée des pays riches, la forêt brésilienne à un poumon, dénoncent son exploitation anarchique et intensive, et réclament sa protection sous la forme d'une réserve mondiale, sont-ils habilités à donner la leçon aux habitants de ce pays, dont elle constitue l'une des seules ressources et alors que leur pays est écrasé du poids de ses dettes ? Sans doute seraient-ils plus crédibles s'ils acceptaient de débattre au plan international des choix d'un modèle de développement durable. Sous couvert de préoccupations écologiques légitimes, des comportements hypocrites permettent trop souvent aux Etats développés de justifier la perpétuation des rapports de domination Nord/Sud.

A des sociétés qui se concentrent sur le court terme, oublieuses de la fragilité des équilibres de la planète et de la vie, oublieuses de l'interdépendance de toutes ses composantes, dans le temps comme dans l'espace, l'écologie oppose la préoccupation du long terme et de la commune responsabilité de tous envers tous les autres. S'opposant aussi bien au laisser-faire libéral qu'à une conception "localiste" de la décentralisation, elle revendique un nouveau partage du pouvoir, qui passe notamment par la transparence de l'information.

Les socialistes, soucieux de cette écologie politique, doivent se mobiliser, à l'échelle internationale, pour faire reconnaître le droit à la vie pour tous les habitants de notre planète. C'est sur un nouvel ordre qualitatif que doit se fonder la croissance si nous nous donnons comme ambition de relever les défis de l'an 2000.

Pour les socialistes français, une **Charte des habitants de la terre** pourrait reconnaître sous forme de loi ou de convention internationale :

- le droit à la paix
- le droit de vivre dans un environnement sain
- le droit de vivre dans sa culture
- le droit au développement
- le droit à la non-appropriation de l'espace et des biens naturels dont l'homme n'est pas le propriétaire, mais le gérant.



B - Une autre évaluation de la vie

Une éthique de l'avenir ne peut être conçue et voulue sans une évaluation de la vie échappant au calcul glacial du profit. La pensée socialiste doit analyser les forces et les faiblesses du marché, et pouvoir s'élancer au-delà de ses limites pour formuler des réponses qui éclairent l'existence et lui donnent une valeur éthique.

Le socialisme, héritier d'une grande tradition de lutte ouvrière, est historiquement un anti-capitalisme démocratique. Il définit le capitalisme comme le système économique dans lequel une minorité ("les capitalistes"), qui recherche la maximisation de ses profits, accumule le capital entre ses mains et tend, de ce fait, à l'exploitation et à l'aliénation du plus grand nombre. C'est pourquoi les socialistes l'ont toujours doublement condamné : au plan moral, comme au plan de l'efficacité économique. Si la première critique garde sa force, la seconde a besoin d'être sérieusement révisée. En tous les cas, elle ne peut être assimilée à une **critique de principe** du marché : en effet, s'il n'est pas de capitalisme sans marché, il peut y avoir des marchés sans capitalistes.

En revanche, le libéralisme économique est une doctrine qui fait du capitalisme un système "naturel", où la main invisible du marché suffit à tout réguler dans l'harmonie. C'est pourquoi il se prononce pour la non-intervention de l'Etat, si ce n'est pour conformer l'économie réelle à son modèle théorique. Dans cette quête, le risque n'est jamais exclu qu'il débouche sur diverses formes d'autoritarisme. Même dans ses formes les plus modérées, sa nature restrictive et mutilante qui étalonne à l'aune de l'argent toutes les valeurs humaines ("un tel vaut tant de dollars"), sa conception de l'intérêt général comme résultante naturelle de l'addition des intérêts privés, l'opposent irréductiblement au socialisme.

1) Au-delà du marché

Une éthique de l'avenir doit prendre en charge la longue durée dans laquelle s'inscrivent les problèmes de l'environnement, de la culture, de la sécurité. Contrairement aux libéraux, les socialistes distinguent le marché, élément indispensable d'une économie efficace, et le marché, principe sur lequel on fonde une conception de la société.

La force du marché est d'être irremplaçable comme mécanisme de coordination des comportements des agents économiques et de liberté de choix des consommateurs. Toutes les tentatives d'y substituer des méthodes administratives ont finalement échoué. Pour les socialistes, la disparition des mécanismes du marché n'est en aucune façon à l'ordre du jour. En revanche, là où ils sont imparfaits, faussés, les socialistes ont pour ambition, une fois les objectifs démocratiquement arrêtés, de mieux les faire fonctionner.

La faiblesse du marché est **d'évaluer le temps et les valeurs à la seule mesure de l'argent**.

Les socialistes n'ont donc aucune révérence particulière pour le marché. En effet, les **marchés sont myopes** : le système de détermination des prix qui les caractérise, s'il fournit des informations irremplaçables sur ce qui se passe immédiatement, n'émet aucun signal pour le moyen et le long terme. Dès lors, comment seront satisfaits, demain, les besoins collectifs ? Quels visages auront nos villes ? Dans quel état seront nos infrastructures ? Comment seront anticipés les effets externes de telle ou telle décision d'investissement ? Qui en supportera les coûts ? Les risques de déséquilibres de nos ressources communes -l'eau, l'air, les éco-systèmes- seront-ils maîtrisés ? Comment améliorer le système éducatif, assurer le droit à la culture, à la santé, au logement ? Comment trouver des réponses aux contradictions majeures entre les nations ?

Les marchés sont également mutilants. La seule valeur qui y a cours est celle de l'argent, pendant que sont laissés de côté tous les **échanges non monétaires**, le "prix" de la vie, sa qualité, sa beauté. Dans nos sociétés, l'argent médiatise tous les désirs, et en diffère la pleine satisfaction en repoussant sans cesse les limites de l'**empire des besoins**.

Aussi presque toutes les multiples fragilités des sociétés actuelles, y compris celles des pays en développement, tiennent-elles à l'absence de concepts clairs et de règles précises sur les limites du marché.

Le socialisme doit être le révélateur des **zones inexplorées du marché**. Il doit conduire une bataille intense, de longue haleine, pour maintenir, introduire, ou réintroduire ces zones dans le champ de la délibération politique. C'est une bataille locale (environnement, services publics locaux), nationale, continentale (européenne), et de plus en plus mondiale.

Enfin, il faut affirmer clairement que certains domaines doivent être soustraits au marché et que d'autres ne doivent pas échapper à la fixation de règles par la puissance publique -locale, nationale ou mondiale-, sauf à admettre que des pans entiers de la vie sociale, échappant à toute maîtrise collective, se trouvent fortement dégradés.

Peut-on abandonner aux seules forces du marché le droit social et le droit du travail, en particulier les systèmes de protection collective et les dispositifs de lutte contre les inégalités ? Peut-on les laisser déterminer les missions, les modes de gestion et l'implantation géographique des infrastructures publiques, en un mot l'aménagement du territoire ? Peut-on les laisser orienter la recherche fondamentale ou l'aventure industrielle du long terme -espace, bio-technologies, sciences de l'information, exploitation des fonds marins... ?

Il appartient à la puissance publique de délimiter l'espace réservé à la sphère financière, dont l'hypertrophie au détriment de la sphère productive génère les déséquilibres que l'on sait. Il lui appartient aussi de poser des limites draconiennes aux OPA et, de manière plus générale, de défendre une éthique de la production contre le capitalisme financier qui, obnubilé par la recherche des profits immédiats, détruit la dimension de l'avenir dans l'art de produire.

De même, peut-on confier aux seules lois du marché la fixation des taux d'intérêt, dont la hausse inconsidérée hypothèque gravement l'avenir, en particulier des pays en développement ou bien encore, celle du prix des matières premières, qui devrait être stable et équitable ? C'est, à terme, par le biais d'une réglementation publique mondiale que doit être assurée cette fixation. En effet, partout où il y a rareté et rentes, foncière ou minière, le marché doit être organisé et contrôlé.

Enfin, une gestion saine et prévoyante des ressources naturelles, la sauvegarde de l'environnement, de la richesse et des équilibres écologiques, des espaces les plus sensibles, sont inéluctablement condamnées par le laisser-faire et le laisser-aller. Or, ces domaines, qui ne doivent pas être seulement considérés au plan international comme un champ nouveau de normes ou de police planétaire, appellent eux aussi une réglementation publique mondiale, stricte et concertée, et ce d'autant plus qu'il convient de les intégrer dans une nouvelle vision du développement et de la croissance pour les pays du Sud.

2) D'autres valeurs, d'autres hiérarchies...

Le socialisme veut préserver et développer la pluralité des ordres de valeurs. Tous les biens ne sont pas marchands. Toutes les hiérarchies ne sont pas fondées sur la réussite matérielle. La grandeur et la robustesse de la société républicaine française, au début de ce siècle, fut de faire coexister plusieurs systèmes de références, plusieurs hiérarchies sociales qui, sans s'ignorer, ne se confondaient pas : celle de l'instituteur et celle du capitaliste, celle du prêtre et celle du marchand, celle de l'officier et celle du syndicaliste.

De nos jours, l'argent n'est plus un tabou. On aime jusqu'à l'argent des autres. La roue de la fortune fait tourner les têtes. La spéculation s'emballe. La compétition entre les individus et les nations fait rage. Mais, dans le même temps, les habitants de nos sociétés développées aspirent à une vie plus équilibrée, plus sûre, dans un environnement sain et un monde pacifique.

Seule une société échappant aux sujétions du "tout marché" peut concevoir le projet d'une culture vivante et plurielle, d'une



société ouverte, où chaque femme, chaque homme, pourra exprimer tous ses talents et réaliser ses projets.

Le socialisme n'est pas un rigorisme : il ne s'agit pas d'interdire à quiconque de gagner de l'argent mais de faire en sorte qu'il soit - un jour - insignifiant d'être riche au regard d'autres valeurs, d'autres critères de réussite, d'autres projets de vie. Il ne s'agit pas d'opposer les fonctions "nobles" de l'esprit aux fonctions "matérielles" de la production. Le socialisme a été l'enfant de la société industrielle et s'est voulu le père d'une civilisation des producteurs. Il s'agit néanmoins aujourd'hui de remettre l'argent à sa place et de bousculer les privilèges qu'il procure.

Le projet du socialisme démocratique pour aujourd'hui et pour l'an 2000 appelle une nouvelle évaluation des valeurs et des hiérarchies sociales, visant à favoriser l'invention démocratique du monde de demain.

Historiquement, le capitalisme a été défini à la fin du XIX^e siècle comme un régime économique et social caractérisé par la domination d'une classe, la bourgeoisie, propriétaire des moyens de production et d'échanges, et par la recherche du profit maximum dans le cadre d'une économie de marché.

Le socialisme originel s'est voulu un anticapitalisme radical, faisant de la propriété privée des moyens de production et d'échanges, la source de tous les maux et, donc, de la collectivisation de la propriété la condition de l'émancipation humaine. Le marxisme a assimilé dans la notion de capitalisme plusieurs éléments qui, de fait, en sont distincts : le marché, l'entreprise, la concurrence, le profit. Les écoles socialistes se sont divisées sur le rôle qui devait être celui de l'Etat dans la société socialiste. Mais l'influence du marxisme et le poids du communisme ont longtemps nourri la conviction qu'il suffisait d'inverser les caractères du capitalisme pour définir le socialisme : la bourgeoisie devait être remplacée par le prolétariat, la propriété privée par la propriété d'Etat, la concurrence et le profit devaient disparaître et le marché être remplacé par le plan.

Ce contrepoint systématique pour définir une alternative au capitalisme s'est révélé être une erreur logique et une fautive poli-

tique. Toute l'histoire de l'Union Soviétique et des pays communistes en a été la preuve éclatante.

En faisant le choix explicite de la démocratie, qui demande d'abord le respect du suffrage universel, les socialistes ont pris une autre voie, celle de la transformation du capitalisme. La construction de l'Etat-providence, qui a changé les conditions de vie des travailleurs, est en grande partie leur oeuvre.

Aujourd'hui, débarrassés d'inutiles ambiguïtés doctrinales, les socialistes doivent et peuvent reformuler leur critique du capitalisme, en reprenant ses éléments mêmes de définition pour proposer les modifications qu'ils estiment indispensables à une meilleure concrétisation de leurs valeurs.

Il ne s'agit pas de supprimer la compétition mais de définir les règles qui doivent encadrer celle-ci afin que le souci de justice sociale et de solidarité trouve une véritable traduction.

Il ne s'agit pas de supprimer le profit mais d'établir les conditions, les critères et, surtout bien sûr, les bénéficiaires de son affectation.

Il ne s'agit pas de débattre sans fin du couple "propriété privée - propriété d'Etat" mais de s'intéresser au concept même de propriété comme somme de pouvoirs et d'examiner enfin quelles redistributions possibles de ceux-ci entre les différents partenaires de l'entreprise peuvent permettre d'assumer au mieux la conjonction de plus en plus indispensable entre efficacité et démocratie.

Il ne s'agit pas de remettre en cause le marché, qui est une donnée nécessaire, mais de voir comment celui-ci, par définition myope et incapable d'allouer de façon satisfaisante des biens non matériels, doit être complété par une planification stratégique et des services publics satisfaisants.

Il ne s'agit plus, pour les socialistes, de rompre avec le capitalisme. Il s'agit toujours pour eux de le transformer. La critique du capitalisme demeure, ses angles d'attaque se déplacent.



TROISIEME PARTIE OBJECTIFS DU SOCIALISME DEMOCRATIQUE

CHAPITRE VI - UN NOUVEL HORIZON: UN ESPACE MONDIAL, EUROPEEN ET NATIONAL, SOLIDAIRE ET PACIFIQUE

L'agencement d'une nouvelle organisation mondiale, garante de la paix et de la solidarité entre les peuples, constitue le grand enjeu de la fin de ce siècle. Le nouvel horizon d'une société internationale pacifique, constituée par la communauté des Etats démocratiques nous conduit à concevoir le dépassement du désordre existant et à conférer de plus grandes exigences à la construction européenne. Désormais, le destin de la France et de l'Europe, du socialisme français et du socialisme européen s'entrecroisent. Nous voulons que notre pays mette ses atouts au service de la sécurité, de la paix et du développement. Nous voulons contribuer à établir la vocation planétaire du socialisme démocratique.

I - UN AVENIR DE PAIX : VERS UN NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL

L'intégrisme, le fondamentalisme, l'hostilité possible vis-à-vis du monde occidental, l'immigration clandestine ont une origine commune : le sous-développement.

Un point capital est acquis : on n'y répondra pas par des moyens militaires. C'est le développement qui assurera la paix et qui fera basculer les relations Nord-Sud de la confrontation possible à la coopération souhaitable. Mais la dimension militaire de la menace subsiste parce que des crises peuvent survenir en de nombreux endroits du monde où notre vigilance doit s'exercer.

A - L'alliance de la démocratie et du développement

La fiction d'un Tiers-Monde homogène a éclaté : certains pays progressent, d'autres s'enfoncent. Néanmoins, c'est en son sein que se trouvent les masses les plus misérables, menacées chaque jour dans leur vie et atteintes dans leur dignité. Le problème du sous-développement est devenu plus complexe. Il reste pour les socialistes un problème moral majeur qui leur crée des devoirs. Les socialistes français n'ont pas l'impudence de penser qu'il leur revient de porter tous les maux du monde. Le penseraient-ils qu'ils seraient vite confrontés à la modestie de leurs moyens. Mais ceci ne les empêche pas d'être scandalisés par les inégalités croissantes dans le monde, notamment par l'enlèvement d'une partie du continent africain.

Le Président de la République a souligné, à de nombreuses reprises, le rôle essentiel pour la France de ses relations avec les pays du Sud et l'importance qu'il fallait accorder à la transformation des relations entre le Nord industrialisé et le Sud dit en développement. Les enjeux sont de taille ainsi que l'écrivait François Mitterrand, dans sa lettre aux Français : "Le fossé qui s'élargit entre les pays riches et les pays pauvres représente pour l'humanité un risque plus pressant que la menace nucléaire".

La nécessité du développement pour les pays du Sud, les socialistes ne peuvent la concevoir sans la démocratie. La transformation des structures sociales et économiques, nécessaire à l'amélioration des conditions de vie matérielle et sociale des populations, peut être réalisée par des régimes qui ne sont pas authentiquement démocratiques. Mais l'histoire montre que ces progrès ne peuvent être poursuivis sur la longue durée si en même temps

n'intervient pas une démocratisation des institutions, propre à favoriser une réelle participation des populations aux décisions concernant leur vie, leur avenir. La démocratie politique, sociale et économique ne peut être considérée comme un luxe que seuls les pays riches pourraient s'offrir.

Mais si l'on veut qu'un processus de démocratisation s'impose dans les pays du Sud, il faudra aussi que les pays du Nord prennent leurs responsabilités et assurent les conditions d'un véritable décollage économique.

Parce qu'elle a des responsabilités à l'égard de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, la France doit proposer à ses partenaires une politique harmonisée de coopération et d'aide au développement échappant aux pièges du libéralisme et du mercantilisme.

Une telle proposition n'aura de sens que si la France réforme profondément son propre outil de coopération afin de gagner en efficacité par la mise en oeuvre d'une véritable évaluation des politiques menées, enfin de favoriser le développement de la démocratie dans les pays bénéficiaires de son aide.

Un pas décisif a déjà été franchi en ce sens, à l'occasion du sommet francophone de La Baule, lorsque le Président Mitterrand a affirmé qu'un lien étroit devait exister entre démocratie et développement et que l'aide de la France s'adressera en priorité aux pays démocratiques.

Mais il faut aller plus loin pour tenir compte de la diversification croissante de la situation de nos partenaires du Sud. Une amélioration qualitative de notre aide publique est indispensable si l'on veut que les efforts entrepris pour qu'elle atteigne 0,7 % du PNB ne soient pas inutiles ou atténués dans leurs effets.

C'est dans cet esprit, et parce que les moyens de la France sont nécessairement limités, qu'il convient de poursuivre notre effort sur le plan communautaire, d'améliorer l'organisation des échanges internationaux, de trouver des solutions concertées pour atténuer le poids de la dette des pays en développement à revenu intermédiaire et favoriser leur décollage économique. De la même manière, notre pays a la charge de mener une politique particulière en direction des pays de la Méditerranée et du Sud et d'inviter ses partenaires européens à le suivre dans cette voie.

Une ample politique de co-développement - faite de soutien aux investissements réalisés sur place, d'accès ordonné à nos marchés, de transferts de technologie, d'association rapide aux mécanismes communautaires - doit être mise en mouvement.

La nature contradictoire de l'économie de marché explique que celle-ci soit faite de paradoxes : lorsque la mondialisation des échanges semble irrépressible, le monde est en train d'éclater. Au moment où le marché croit conquérir le monde, il se fragmente. Sur tous les continents se mettent en place des marchés régionaux : Mercosur en Amérique Latine, projet japonais en Asie du Sud-Est, Union douanière maghrébine, NAFTA (zone de libre échange Nord-américaine) entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Ces initiatives, tout comme la Communauté européenne, sont des constructions volontaires, destinées à organiser un espace économique et donc à le protéger !

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :



PS info

organe officiel du Parti Socialiste
Abonnement annuel ordinaire: 270 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60% sur le montant de cet abonnement, soit 115 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 115 F à «P.S. Info», 10, rue de Sofférino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des «Nouvelles Editions de l'An 2000».



Ces nouveaux espaces peuvent-ils constituer des zones assez autonomes de développement, tout en restant ouvertes ? Pour les pays du Nord, la réponse est à coup sûr positive : les marchés communs européens et nord-américains prennent acte des relations privilégiées qui existent sur les deux continents. Pour les pays du Sud, les projets de marché commun représentent une rupture avec les évolutions des deux dernières décennies. Ils n'aboutiront que si le libre-échange interne va de pair avec une certaine protection externe, permettant l'émergence d'industries régionales centrées sur la satisfaction des besoins des populations locales.

Dans la nouvelle carte commerciale du monde, certes encore régie par le GATT, mais qui s'organise progressivement en grandes régions, les pays pauvres risquent la marginalisation. C'est évident pour ceux qui n'appartiennent naturellement à aucune zone ; mais c'est aussi le cas pour beaucoup d'autres, que la montée des protections commerciales en tous genres handicape beaucoup. C'est pourquoi les socialistes affirment que la défense de l'identité commerciale européenne ne doit en aucun cas nuire au développement des pays pauvres, et qu'il faudra au contraire faciliter à ces pays l'accès à nos marchés, encore trop difficile aujourd'hui.

Il faudra aussi continuer à avancer dans le règlement du problème de la dette, sans méconnaître les progrès déjà acquis, notamment à l'initiative de François Mitterrand, et sans ignorer les difficultés : les pays les plus endettés ne sont pas souvent les plus pauvres ; les détournements de fonds ont été considérables ; les prêts n'ont pas vocation à se transformer en dons, sauf à tarir toutes leurs sources. C'est pourquoi la générosité doit s'exercer dans l'équité et la responsabilité. Les socialistes sont quelquefois choqués des excès de la "conditionnalité", quand elle contraint des gouvernements à planifier l'extension de la misère. Ils ne seraient néanmoins pas opposés à une "conditionnalité" plus stricte, si elle concernait la limitation des budgets militaires, le contrôle des évasions de capitaux, l'honnêteté des dirigeants et le respect des Droits de l'Homme.

Au-delà de la nécessaire annulation de la dette, essentielle-ment publique, des pays les plus pauvres, il faut rétablir un flux positif de capitaux vers les régions du monde (Amérique Latine, Afrique, Europe de l'Est), où leur insuffisance est notoire. Les réaménagements de dette ne font qu'aggraver les choses et les annulations de créances bancaires (plan Brady) interdisent d'envisager tout financement privé ultérieur. Il s'agit, au contraire, de permettre à tous les pays de s'insérer dans les échanges internationaux, en les aidant à se structurer, à se financer (aides technique, intellectuelle et financière) et à renforcer les processus démocratiques.

Seule une réforme profonde du système monétaire international (que les socialistes n'ont cessé de réclamer depuis vingt ans), permettant d'émettre des Droits de Tirage Spéciaux pour racheter les créances sur les pays pauvres, est à même de stimuler l'économie mondiale, alors que sa croissance attendue risque de demeurer inférieure à l'offre potentielle. De même, une taxe sur les transactions financières internationales pourrait permettre que celles-ci cessent de submerger complètement les transactions commerciales qu'elles sont censées faciliter.

Dans toutes les grandes négociations économiques internationales, les socialistes français doivent veiller à ce que les pays du Sud soient entendus et leurs intérêts pris en compte. Il faut en particulier que le prix des matières premières soit fixé de manière équitable. Cette action sera d'autant plus fructueuse que ces pays auront eux-mêmes, et à leur manière, amélioré leurs structures politiques et économiques et qu'auront été établies des institutions multilatérales qui permettront au Sud de jouer un plus grand rôle sous l'égide des Nations-Unies.

Les organisations financières internationales, et en premier lieu le FMI et la Banque mondiale, qui gèrent, du fait des problèmes d'endettement, un rôle croissant dans la coopération multilatérale, devront appliquer de nouvelles règles du jeu et renoncer à imposer aux pays du Sud des politiques économiques qui entraînent des réductions draconiennes du niveau de vie de leurs populations, et fragilisent ainsi les bases d'une démocratie stable dans ces pays.

La France devra à cet effet jouer un rôle important dans la coordination internationale des politiques économiques, aussi bien au niveau de la C.E.E. que d'autres instances comme le G7 ou le GATT, tout à la fois pour améliorer notre environnement économique et pour satisfaire nos exigences de solidarité à l'égard des continents et des pays les plus démunis.

Mettre fin à la pauvreté, dans le Sud, est un projet commun pour le Nord, qui, seul, permettra de progresser sur le plan économique en créant des richesses et des emplois, tant dans les sociétés avancées que dans les pays en développement. Il permettra également la consolidation de la paix et du désarmement et favorisera l'émergence de nouvelles formes de solidarités.

B - L'organisation de la sécurité des peuples

La paix, essentielle au développement économique, ne peut être durablement garantie que par le désarmement et la mise en place rapide de nouvelles organisations de sécurité collective.

Le monde entier, le Sud comme le Nord, a un intérêt vital à ce que la course aux armements, de plus en plus destructeurs et coûteux, soit arrêtée et à ce que leur prolifération incontrôlable, donc dangereuse et ruineuse, soit enrayerée.

La militarisation croissante de la planète exacerbe dans le Sud les crises nées de la pauvreté et du manque de démocratie. Dans le Nord, elle conduit à une hypertrophie des complexes militaro-industriels, et donc à un gaspillage des ressources, en les détournant d'activités plus utiles et essentielles aux hommes. Il est des mythes difficiles à combattre comme celui de la rentabilité des investissements militaires pour les économies nationales. Nos sociétés dépensent beaucoup dans les appareils militaires sans pour autant améliorer leur sécurité essentielle.

Le désarmement suppose une action sur deux plans principaux : catégoriel et géographique.

1) La maîtrise des armements et le désarmement par catégories d'armes

Le Président de la République a proposé, dans son plan de désarmement, que des mesures soient prises rapidement, secteur par secteur.

Une deuxième phase du traité Forces Conventionnelles en Europe (F.C.E.), signé à Paris en novembre 1990, apparaît comme la nouvelle étape de désarmement la plus souhaitable. Après le traité F.C.E. I, qui doit rétablir la parité des forces conventionnelles, F.C.E. II pourrait se fixer comme objectif une division par deux du niveau obtenu par F.C.E. I, ce qui diminuerait encore fortement le risque d'offensive terrestre surprise. Dans le même esprit, il conviendrait de limiter les effectifs en personnels.

L'implosion de l'Union soviétique doit, par ailleurs, conduire à engager des négociations rapides sur les armes nucléaires à courte portée (S.N.F.), dont l'utilité devient problématique alors que le danger que représente leur dissémination est considérable. L'objectif des négociations S.N.F. devrait être l'élimination complète des armes dites "de bataille" (mines, obus, missiles à très courte portée).

En ce qui concerne les **armes stratégiques** elles-mêmes, les socialistes confirment que la France est disponible pour participer à d'ultimes négociations, dès lors que les arsenaux des deux grands auraient été substantiellement réduits - au-delà des résultats du traité START -, et que le traité A.B.M. (interdisant la multiplication des moyens antimissiles et, en particulier, la fameuse "guerre des étoiles") serait respecté et renforcé, ce qui demandera sans nul doute des initiatives nouvelles. Il y va de la crédibilité de la stratégie de dissuasion nucléaire.

Par ailleurs, les négociations sur la fabrication des **armes bactériologiques et chimiques** devront aboutir, ce qui suppose que des procédures de vérification-surprise "in situ" soient acceptées par tous les signataires, un contrôle de tous les produits "précurseurs" de telles armes n'étant pas à lui seul assez efficace.



Toutes ces limitations quantitatives ne doivent pas faire perdre de vue les évolutions qualitatives en cours, qu'elles peuvent d'ailleurs paradoxalement contribuer à accélérer. Le rôle croissant des armes dites "intelligentes", confirmé lors de la guerre du Golfe, pose ainsi des problèmes nouveaux. Une approche globale en terme de limitation du volume même de l'ensemble des budgets militaires est peut-être alors la seule réponse raisonnable. Une discussion internationale sur le sujet devrait s'ouvrir, favorisée par la transparence nouvelle résultant des mutations à l'Est.

Dans le domaine des **missiles balistiques**, il faut élargir l'actuel régime de contrôle, baptisé MTCR, aux pays comme la Chine, mais aussi l'URSS ou la future Union, qui sont de grands exportateurs. Là aussi, il faudra vérifier et éventuellement pouvoir sanctionner, les détournements de technologies civiles à des fins militaires agressives. Il est possible dans ce domaine de parvenir à une coopération de l'ensemble des Etats qui souhaitent accéder à l'espace pour assurer leur développement.

En outre, comme l'a affirmé solennellement à plusieurs reprises le Président de la République, **la militarisation de l'espace doit être évitée à tout prix**. Cela suppose la mise au point de mesures de confiance dans l'espace sous la forme d'un "Code de bonne conduite" applicable aux Etats possédant des satellites et des moyens de lancement.

Les **exportations d'armements conventionnels**, quant à elles, ne doivent pas obérer la recherche d'un équilibre des forces, région par région, respectant le droit de chaque Etat à la sécurité. Les membres permanents du Conseil de sécurité doivent donc se concerter, définir des règles de retenue, et les respecter. C'est à la source, c'est-à-dire par une entente entre pays producteurs et exportateurs, que sera trouvée une solution efficace et acceptable de réduction des exportations d'armes.

2) L'organisation de la sécurité collective

Les Européens en sont aujourd'hui au stade de la coopération en matière de sécurité collective, en particulier dans le cadre de la CSCE. Des mesures de confiance et de sécurité ont été adoptées et sont appliquées. Le Traité de désarmement classique FCE a été signé en novembre 1990 à Paris. Par ailleurs, au sein de l'UEO, une Agence d'observation et de vérification des accords de désarmement a été créée en juillet 1991.

Cette démarche doit être poursuivie et peut être étendue à d'autres arrangements régionaux de sécurité, par exemple en Méditerranée ou au Proche-Orient. Ceux-ci doivent reposer sur des principes simples comme la confiance, le partage de l'information dans des agences régionales, la transparence et le contrôle des exportations d'armements, ainsi que l'application régionale stricte des régimes catégoriels prévus par les accords internationaux, pour les armes nucléaires, bactériologiques et chimiques.

Le Conseil de Sécurité de l'ONU devra promouvoir et soutenir de telles initiatives et veiller à harmoniser ces politiques de désarmement et de non-prolifération. Cela suppose que ses membres, en particulier les membres permanents, se montrent exemplaires.

Enfin, il faudra envisager, comme c'est déjà le cas pour les pays de l'Est, la mise en oeuvre de plans régionaux de reconversion des industries d'armement.

Mais l'Europe a des intérêts partout dans le monde et il n'y aura pas d'équilibre s'il y a hégémonie. Aussi, l'ordre et donc la paix dans le monde, passent désormais par une articulation étroite entre l'Europe et l'ONU, notamment par la maîtrise des armements et la réduction des tensions dans les pays du Sud.

C - Vers une communauté organisée des Nations démocratiques

L'action de la France et de la Communauté en faveur de la paix, de l'épanouissement des libertés et d'un développement solidaire s'exerce en partie grâce aux organisations internationales, qui offrent des moyens d'action certains. Elles n'en doivent pas moins

être renforcées, et pour certaines d'entre elles, réformées. Les résultats qu'elles obtiennent sont rarement immédiats. Ils dépendent des convergences d'intérêts entre Etats, mais aussi de la conjoncture, voire de l'évolution de crises locales. La constance dans la volonté d'aboutir n'en est que plus nécessaire.

1) Renover le système des Nations-Unies, garant de la paix.

La période actuelle est cruciale pour les Nations-Unies paralysées pendant des décennies par l'opposition des USA et de l'URSS et le partage du monde entre leurs deux zones d'influence. Les bouleversements intervenus en URSS offrent désormais une chance mais sont aussi des risques. La marge d'action s'accroît pour l'ONU. La France, membre permanent du Conseil de Sécurité, peut y jouer un rôle éminent.

Les conflits locaux risquent de se multiplier, la guerre du Golfe l'a montré. Il faut améliorer les mécanismes de prévention, de décision et surtout les moyens d'exécution des résolutions. Les instruments de contrainte et de contrôle de l'application des décisions sont insuffisants. Il est temps de concevoir des procédures qui permettraient à l'ONU de mobiliser les volontés de ses membres pour exécuter toutes ses décisions sans exception.

L'ONU doit être, **conformément à sa mission initiale**, la source du droit international et le garant de son application.

La Charte des Nations-Unies, qui vise à assurer la paix entre des Etats, doit voir sa mise en oeuvre impulsée avec une nouvelle énergie en définissant des règles de conduite dans les grands domaines de l'activité humaine. Il y a place pour de notables progrès dans les procédures de médiation, d'arbitrage, dans le droit de la mer, de la préservation des ressources, de l'environnement...

Surtout, il faut compléter les mécanismes existant en faisant référence, au-delà du droit des Etats, aux Droits de l'Homme. Tel est déjà le cas en Europe où la Convention Européenne des Droits de l'Homme et la Cour de Justice qui l'accompagne - aboutissement du long combat mené par René Cassin - permettent des recours individuels contre les décisions des Etats.

L'extension au niveau mondial d'une telle procédure donnerait une base légale au **droit d'ingérence humanitaire** dont les premiers balbutiements se sont manifestés pour la défense des Kurdes d'Irak ou de la paix civile en Yougoslavie. La logique de cette démarche devrait d'ailleurs conduire à la reconnaissance non des Etats mais de leurs gouvernements, sous réserve bien sûr, du caractère démocratique de ceux-ci.

2) Bâti un système organisé de développement mondial

L'hostilité des USA envers toute régulation publique des mécanismes du marché mondial, leur attachement au libéralisme quand il les sert, ont entravé l'organisation institutionnelle du développement mondial. Les institutions sont partielles, éparpillées, souvent dotées de pouvoirs limités. L'action de la France s'efforcera de les constituer en un système cohérent capable de remédier aux grands déséquilibres économiques mondiaux et d'assurer un développement solidaire.

Le G7, qui réunit les sept pays les plus industrialisés du monde, pallie tant bien que mal l'absence de système monétaire international depuis 1971. Il tente de gérer la parité du dollar avec les autres grandes devises, les taux d'intérêt, les répercussions de l'endettement sur le système bancaire... La France et ses partenaires doivent parvenir à y convaincre les USA que la résorption de leurs déficits budgétaire et commercial est un préalable à tout rétablissement d'un système monétaire international.

Le FMI, Fonds Monétaire International, doit retrouver sa mission initiale de pivot d'un système monétaire international restauré sans lequel un développement durable est peu probable. A défaut de pouvoir remplir cette mission, le FMI et la Banque Mondiale sont devenus les régisseurs des politiques économiques des pays



pauvres. Ils tentent d'y rééquilibrer les finances publiques et les échanges extérieurs, d'y résorber l'endettement au prix d'un appauvrissement des pays les plus défavorisés. Dans le même temps, les USA refusent de se soumettre à la discipline qu'ils préconisent pour les autres.

Or, un nouvel ordre économique international ne pourra s'instaurer par le moyen de disciplines imposées aux seuls pays en développement. La France, dans de nombreuses enceintes, a souvent tenu ce discours tout en proposant l'annulation de certaines des dettes des pays les plus pauvres et l'orientation des flux d'investissement vers leurs besoins prioritaires. Il faudra du temps pour que ce message soit entendu.

La CNUCED, Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement, fut créée pour mettre en oeuvre un vaste programme intégré de stabilisation des cours des produits de base, qu'un encadrement de l'offre et de la demande et la constitution de stocks régulateurs devaient assurer. L'hostilité américaine envers une régulation internationale publique du marché a fait échouer l'entreprise. Pourtant, par un programme intégré global ou par des accords spécifiques par produit, il faudra bien parvenir à limiter les fluctuations erratiques des cours. Pour investir durablement, les pays en développement ont besoin, plus que les autres, de recettes d'exportations globalement stables et prévisibles.

Le GATT, accord général sur les tarifs et le commerce, est connu grâce aux grandes négociations commerciales périodiques où chaque pays s'efforce d'obtenir des facilités d'exportation vis-à-vis d'autres pays à qui il consent, en échange, des facilités réciproques. Des obstacles tarifaires, mais surtout non tarifaires, demeurent pour ce qui est des transferts de technologie, des services, des produits sensibles... Il faut faciliter le développement des échanges, tout en préservant les chances d'industrialisation des jeunes pays et en limitant les possibilités d'abus nées de positions dominantes : c'est à cet équilibre complexe d'intérêts contradictoires qu'il faut tendre. La France et la CEE doivent préserver leurs secteurs fragiles ou stratégiques sans entraver l'essor du commerce mondial.

Les organisations économiques financières mondiales existent donc. Le problème n'est point d'en créer d'autres. Mais faute de volontés politiques convergentes des grands pays du monde, elles sont aujourd'hui inefficaces pour promouvoir un développement solidaire.

Les socialistes, partisans d'une économie de marché encadrée par des mécanismes publics qui en limitent les excès, se donneront pour tâche de les constituer en un système cohérent. L'économie mondiale ne peut se passer de mécanismes régulateurs, dont les bouleversements à l'Est, les urgences au Sud, favoriseront peut-être l'adoption.

3) Encourager les organisations régionales

La Communauté européenne fait aujourd'hui figure de modèle d'organisation régionale. Elle suscite l'envie des pays d'Europe de l'Est. Il faut soutenir les efforts comparables entrepris dans certaines régions du monde pour s'organiser autour d'intérêts communs. Une organisation régionale prévient les conflits entre ses membres et évite leur internationalisation, s'ils surviennent néanmoins, en leur trouvant des solutions locales. Une organisation régionale est également un espace privilégié de coopération qui favorise la paix et le développement.

La France est directement ou indirectement impliquée dans certaines organisations régionales dont elle fut parfois l'initiatrice. C'est évidemment à l'essor de celles-ci qu'elle doit en priorité s'employer.

L'association des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dits A.C.P., à la Communauté européenne, par les accords renouvelés de Lomé, est un des trop rares exemples d'essai d'organisation des pays partenaires en ensembles régionaux. C'est positif, car, quels que soient les apports, toujours limités, des pays européens, le développement économique ne peut provenir que de la mobilisation et de la coordination à l'échelle régionale des efforts et initiatives des pays du Sud.

La zone franc, on l'oublie souvent, constitue une organisation régionale. Quatorze pays d'Afrique et de l'Océan indien sont liés à la France par des accords monétaires stricts. Parités fixes, convertibilité, libres transferts, garantie du Trésor français en sont les principes. Là aussi, il faut éviter que les avantages de ces accords pour l'Afrique ne soient ternis par des mécanismes de dépendance. La France a montré quelque mauvaise grâce à discuter du principe de la parité fixe que certains de ses partenaires africains souhaitaient réviser. Pourtant, n'a-t-elle pas intérêt à favoriser une réelle indépendance de l'Afrique ?

Depuis une vingtaine d'années, les pays qui utilisent la langue française se sont regroupés en une organisation internationale de coopération, l'ACCT. Elle rassemble aujourd'hui quarante-et-un pays, soit le quart des membres de l'ONU. A l'initiative du Président Mitterrand, les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays se réunissent tous les deux ans pour donner une impulsion politique à leur coopération. Les pays hispanophones, s'inspirant de cet exemple, veulent créer une organisation similaire. La France, dont la langue demeure une des grandes langues de communication, ne doit pas négliger la chance que cet atout lui offre, si elle sait se départir de toute visée d'hégémonie culturelle.

La Ligue arabe concerne la France parce que les pays du Maghreb, qui lui sont proches, en sont des membres influents. Lors du conflit du Golfe, la France a vainement soutenu les efforts de la Ligue pour résoudre en son sein ce conflit. Ses divisions internes, on le sait, ont fait échouer cette tentative. Pourtant, aucune stabilité au Moyen-Orient ne pourra être trouvée sans une organisation régionale forte des pays arabes. La France doit mettre son audience dans la région au service de cette cause.

L'OUA, organisation de l'unité africaine, est divisée par les conflits qui déchirent l'Afrique. La médiation française, à défaut de resserrer l'unité, peut éviter des déchirements plus profonds.

Mais la France a trop privilégié les régions où elle se croyait influente, en négligeant d'autres, comme l'Amérique latine et l'Extrême-Orient. Il faut combler ces lacunes. Des coopérations régionales y existent ou s'y dessinent.

L'appel récent du Viet-Nam et du Cambodge à la coopération française pourrait permettre à la France de jouer un rôle dans cette région qui n'a connu que des regroupements régionaux militaires soutenus par les USA, que la fin de la guerre froide rend caducs. Et au sein de l'organisation des Etats américains, le poids écrasant des USA incite les pays d'Amérique latine à trouver des partenaires ailleurs, en Europe. La France et la CEE devront répondre à cette attente.

4) Soutenir les organisations non gouvernementales

Les Organisations Non Gouvernementales (ONG), dont un grand nombre a été créé dès le début des années 1960, dans le sillage des indépendances africaines et des appels à la lutte contre la faim dans le monde, ont connu depuis un essor remarquable et continu.

Dans le champ du développement et de la solidarité internationale, elles apportent une aide modeste mais qualitativement appréciable aux villages, collectivités et groupes populaires des tiers mondes.

Il s'agit généralement d'un soutien à des projets agricoles, sanitaires ou éducatifs (formation d'animateurs, coopérateurs, syndicalistes...) conçus et conduits en lien étroit avec la population intéressée ; ou encore, d'actions d'urgence dans le cas de catastrophes naturelles ou de guerres. Ce faisant, les ONG contribuent de manière significative à l'émergence des sociétés civiles et, par conséquent, à la consolidation des processus démocratiques en cours dans de nombreux pays.

Généralement issues des pays industrialisés démocratiques, elles y traduisent, auprès de l'opinion et des pouvoirs publics, la prise de conscience de la nécessaire solidarité Nord-Sud. Sans prétendre remplacer la coopération officielle, elles représentent un complément indispensable pour répondre aux besoins concrets



des populations "à la base", constituant ainsi un laboratoire d'expériences d'un grand intérêt pour les pouvoirs publics. La télévision fut pour beaucoup dans cette prise de conscience, en montrant à la fois la réalité de la misère mais aussi les efforts entrepris par les masses pauvres elles-mêmes, pour sortir du sous-développement.

Mais les modalités d'action des ONG sont souples, rapides, souvent efficaces. Elles évitent les circuits publics des aides, souvent entachées par la corruption et mettent les peuples directement en rapport, sans intermédiaires. C'est pourquoi, les socialistes encouragent et soutiennent cette forme de coopération internationale.

La France, ou plutôt ses citoyens, ont souvent été à l'origine de ces ONG. La politique étrangère de notre pays ne peut les négliger. Des contrats entre les pouvoirs publics et des ONG, judicieusement choisis, peuvent permettre d'atteindre des buts de coopération sans assujettir à l'Etat les organisations contractantes.

II - MIEUX MAITRISER NOTRE DESTIN : L'EUROPE QUE NOUS VOULONS

Pour toute une génération, le projet européen fut d'abord le moyen de conjurer la malédiction, millénaire, de la guerre. Progressivement, il prend en charge l'avenir de la civilisation européenne confrontée à l'ébranlement de l'Histoire.

L'effondrement du système communiste laissera-t-il le libéralisme incarner l'avenir des peuples de notre continent ? Nous savons qu'il sera incapable d'assurer la cohésion sociale dans nos sociétés. Nous savons qu'il continuera à creuser les inégalités entre les peuples de la planète.

L'Europe se trouve aujourd'hui à un tournant : elle doit trouver un second souffle au lendemain d'événements qui ont bouleversé sa partie orientale. Bien des concepts, bien des cheminements soigneusement balisés doivent être réexaminés depuis qu'en Europe il n'y a plus ni mur, ni frontière étanche mais un espace immense dont l'organisation relèvera de la volonté commune.

Dans le même temps, les Etats-Unis, craignant pour leur leadership, adoptent un comportement plus que réservé face à la poursuite du processus de construction européenne.

Nous devons rappeler les objectifs que nous assignons à cette grande aventure.

A - La France, acteur de la construction européenne

Les socialistes français ont été de tous les combats pour la construction européenne. Aux raisons historiques -réconciliation franco-allemande, équilibre continental face à l'expansionnisme stalinien- s'en sont ajoutées de plus récentes : la mondialisation des échanges et les interdépendances économiques ainsi créées rendent nécessaires des coopérations de plus en plus solidaires. Qu'il s'agisse du développement économique, des garanties sociales, de la maîtrise des flux de population, de la protection de l'environnement, **l'Europe constitue l'espace pertinent pour mieux maîtriser l'avenir.** Les décisions engageant cet avenir doivent être prises au niveau le plus approprié.

Mais l'Europe de la nécessité peut et doit être aussi l'Europe de l'ambition. C'est la conception française - particulièrement celle des socialistes : notre engagement en faveur de la construction européenne procède bien d'une certaine idée de la démocratie et de la Nation. Conformément à l'intuition de Jaurès pour qui "l'unité humaine ne peut se créer dans la liberté que par la fédération de nations autonomes", l'identité européenne ne sera pas bâtie contre l'idée des nations.

De même que nous devons respecter et accompagner les peuples qui veulent accéder à la liberté, de même nous devons veiller à construire une Europe qui n'étouffe pas les identités culturelles. Si les démocrates d'Europe considèrent le fait national comme dangereux ou désuet, ils laisseront cet espace majeur de défense de la liberté aux nationalistes, aux xénophobes et aux racistes.

Si l'Union européenne se limite aux mises en commun de souveraineté utiles, elle constituera, à terme, la meilleure chance de pérennité des identités nationales. Il s'agit de faire coexister le maximum de diversité sur le minimum d'espace, de délimiter les domaines d'intervention de la Communauté selon un principe incontestable que l'on peut énoncer ainsi : elle n'intervient que dans la mesure où l'action entreprise à son niveau y sera mieux réalisée qu'au niveau national.

Zone de libre-échange, grand marché commun ou communauté cohérente, disposant de sa propre vision du monde et exerçant ses propres responsabilités ? La France, acteur de la construction européenne, a des atouts qu'elle met au service de cette dernière conception, ambitieuse, de la construction européenne.

D'abord, sa puissance propre. Notre pays, à la croisée du Nord et du Sud de l'Europe, occupe une situation-clé, verrouillant le "cap" du continent euro-asiatique. Elle dispose, en outre, du deuxième domaine maritime du monde et assure une présence sur quatre continents. L'influence de la France en Afrique, son poids diplomatique -droit de veto à l'O.N.U. et son dispositif de représentation- le troisième dans le monde, doivent être aussi pris en compte. Ajoutons encore le rayonnement intellectuel de sa culture et de sa langue et dont l'usage se répand de nouveau à l'extérieur de ses frontières.

Autre atout : une vision économique et sociale de l'Europe à laquelle les socialistes sont particulièrement attachés, avec une économie mixte, combinaison du marché, du jeu des institutions publiques, du pouvoir économique de l'Etat et du pouvoir monétaire de la Banque centrale, un service public et une protection sociale collective de qualité, la garantie de la laïcité des institutions et enfin une notion d'espace public liée à notre histoire républicaine.

Enfin, derniers atouts, parce que la France dispose aujourd'hui d'une défense indépendante, d'une capacité de dissuasion moderne et d'un outil militaire de qualité, elle peut préserver ses intérêts mais aussi -un jour- contribuer à garantir ceux de l'Europe. Parce qu'elle dispose d'une politique étrangère mondiale, elle propose de faire gagner en puissance la voix de l'Europe partout dans le monde. Parce qu'elle est la continuateur d'une grande culture, elle souhaite un espace européen où le dialogue des cultures assure leur coexistence et leur enrichissement mutuel.

La construction européenne doit s'appuyer sur des idées claires : l'Europe est le continent disposant du plus grand nombre d'institutions attachées à sa sécurité et à son développement : CEE, AELE, Conseil de l'Europe, UEO, CSCE, BERD et peut-être bientôt Confédération.

Les compétences de chacune de ces organisations sont inscrites dans leur acte fondateur. Souvent, elles se chevauchent et le débat aujourd'hui s'obscurcit lorsqu'il s'agit de définir, pour la France, des lignes directrices claires et dynamiques : la sécurité de l'Europe doit-elle relever de la compétence prioritaire, sinon exclusive, de la CSCE, de celle de l'OTAN ou, à travers l'UEO, de la future "Union Politique" des Douze ? Les "Droits de l'homme" sont-ils désormais du ressort du Conseil de l'Europe ou restent-ils dans une des "corbeilles" de la CSCE ? Les relations économiques futures des Etats de la Grande Europe doivent-elles s'envisager au sein et à partir de la CEE, de la CSCE ou encore d'une future Confédération ?

La multiplicité de ces forums, le chevauchement de leurs compétences en même temps que la diversité des Etats membres et les réalités géographiques auxquelles elles renvoient, exigent qu'une méthode de travail soit définie si l'on veut progresser dans la construction de l'Europe : multiplier des centres de concertation et de décision ne saurait en tenir lieu. Cette situation doit



demeurer transitoire si l'on veut que l'Europe évolue de manière positive.

La France peut et doit jouer un rôle de premier plan dans l'avènement de cette nouvelle Europe unie et démocratique. Lorsqu'elle a su développer une diplomatie indépendante et solidaire, elle a pu, à travers l'histoire, tisser, en Europe et hors d'Europe, des liens de confiance et d'amitié avec de nombreux pays, par-delà les frontières géographiques, politiques et idéologiques. Elle se trouve aujourd'hui au carrefour d'ensembles politiques, économiques et culturels différents.

La France a donc les moyens d'une politique de liberté. Elle peut démultiplier son action en prenant appui sur des espaces de solidarité où son influence est forte : la Communauté européenne, la future Confédération, la future Communauté euro-maghrébienne, l'espace méditerranéen, l'Afrique, les pays d'Indochine, les pays francophones. Elle doit développer ses liens avec l'Amérique latine et reprendre ses relations traditionnelles d'amitié avec les peuples de l'Europe de l'Est.

La Communauté, dans la perspective de l'Union Européenne, doit permettre à notre pays de renforcer son influence et non être l'instrument d'une dilution dans un "objet politique non identifié" (Jacques Delors). Le 1er janvier 1993, la Communauté reposera sur un marché unique de 340 millions d'habitants, dans lequel les derniers obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services auront été levés. Il en résultera de nouvelles libertés pour les citoyens européens : celle de circuler plus aisément d'un pays à l'autre, celle de s'établir au lieu de leur choix, celle de choisir entre un plus grand nombre de fournisseurs de biens ou de services, sans plus se heurter à l'obstacle des frontières. Le fait de disposer d'un marché élargi à l'ensemble de la Communauté apportera à nos entreprises la base économique dont elles ont besoin pour affronter, dans de meilleures conditions, la concurrence internationale.

Européens convaincus, nous n'en sommes pas pour autant des européens naïfs : nous savons que les clivages politiques droite-gauche sont au moins aussi forts au niveau communautaire qu'au niveau national. Pour ne prendre qu'un exemple : qui a peur de l'Europe sociale ? Et si nous appelons de nos vœux le renforcement communautaire, déjà en cours, avec la mise en oeuvre du grand marché intérieur, ou actuellement en discussion avec les deux conférences inter-gouvernementales (Union politique et Union économique monétaire), nous n'en ignorons pas certains risques que nous entendons conjurer.

B - Des risques que nous devons savoir prendre

Par ce que nous voulons une Europe cohérente et démocratique, nous refusons la dilution de la CEE dans un libre-échange mondial. Ce n'est pas ici, principalement, une question de compétences : en effet, le traité de Rome fournit les instruments juridiques d'une politique extérieure commune, y compris dans la lutte anti-dumping. C'est beaucoup plus une question de conception économique. Il faut rappeler que le succès du Traité de Rome fut justement obtenu contre les partisans du libre-échange par ceux qui prônaient une union douanière et un ensemble de politiques communes. Aujourd'hui, bien des adversaires du Marché Commun, conservateurs britanniques en tête, sont entrés dans les institutions communautaires ; à Bruxelles, de l'intérieur, ils en combattent efficacement l'inspiration initiale. Les idéologues du libre-échange sont puissants à l'intérieur même des instances communautaires et avec eux, les lobbyistes des multinationales qui n'ont aucune raison de privilégier l'espace européen.

Pourtant, les risques considérables qui pèsent sur les industries européennes décisives pour l'emploi d'aujourd'hui (automobile) et de demain (électronique) mériteraient qu'on repose la question d'une protection qui, pour être efficace, devrait être sélective - limitée à quelques branches stratégiques -, européenne - le protectionnisme national serait une régression, à supposer qu'il soit encore possible - et "pédagogique" - limitée dans le temps, pour permettre aux industriels concernés de s'adapter, sous réserve qu'ils assurent de véritables contreparties sociales légitimant le répit accordé. En attendant, nos partenaires doivent admettre

que la réciprocité de résultats, notamment avec le Japon, doit, à défaut d'être parfaite immédiatement, être du moins le plus possible approchée.

Qu'il s'agisse des négociations conduites dans le cadre du G.A.T.T., de l'adaptation de la politique agricole commune, de la promotion de l'industrie européenne (Airbus, espace) une démarche commune ferme et cohérente s'impose.

Le risque fiscal est bien connu : l'absence d'accord entre les Douze dans les domaines de la fiscalité, de l'épargne, entraîne des surenchères de moins-disant -ou dumping- fiscal pouvant déboucher sur l'appauvrissement des Etats, redouté par Michel Rocard, et le refuge vers les Sicav luxembourgeoises. Des solutions techniques existent -retenue à la source, suppression de l'anonymat, par exemple-, à la condition que la volonté politique commune soit suffisamment forte. Une transparence minimale des opérations est nécessaire, et pas seulement pour éviter le blanchiment de l'argent de la drogue.

Si la France doit accepter des disciplines fixées en commun, elle doit conserver la maîtrise de sa politique budgétaire, de ses recettes comme de l'affectation de ses dépenses.

Le risque de déséquilibre régional est réel mais peut être surmonté grâce à l'action des fonds structurels dont l'efficacité mérite d'être mieux assurée.

Les risques sociaux résultent de la recherche à tout prix de la réduction des coûts salariaux qu'exigerait la "concurrence extérieure". Ce risque menace aussi bien les salaires directs et indirects que le droit du travail. Nous refusons la logique du dumping "institutionnel" qui, sous couvert de flexibilité, tend à son démantèlement progressif : précarité, droits syndicaux, heures supplémentaires. Cette forme de dumping est particulièrement nocive quand un gouvernement, au motif des mauvais résultats du commerce extérieur, demande aux syndicats de renoncer à des droits considérés jusque-là comme acquis.

Nous proposons **d'inscrire rapidement, dans les faits, l'Europe sociale enfin engagée grâce à nos initiatives.** Les décisions prises sous la présidence française, au sommet de Strasbourg, doivent être concrétisées ; la Charte des droits sociaux fondamentaux doit être traduite en textes législatifs contraignants : il faut sans plus tarder rapprocher par le haut les législations, et améliorer le Fonds Social Européen ; le droit de regard des travailleurs sur les décisions dans l'entreprise doit devenir une réalité ; une politique volontaire d'intégration des populations doit être élaborée en commun dans le cadre d'une politique globale de lutte contre toutes les formes d'exclusion. C'est d'abord pour obtenir de tels résultats, que les socialistes veulent mettre fin à la règle, paralysante, de décision à l'unanimité dans le domaine social.

C - Les nouveaux horizons de l'union européenne

Le marché unique est déjà presque devenu une réalité. La plupart des décisions nécessaires à sa réalisation ont été prises ; certaines sont entrées en vigueur, d'autres n'attendent que le moment de leur entrée en application. Et déjà, la Communauté s'est fixé de nouveaux horizons.

L'union économique et monétaire qui doit permettre la mise en circulation, d'ici à quelques années, d'une monnaie unique, sera le complément du grand marché européen. Elle fera en effet disparaître les entraves aux échanges et à la croissance que crée la coexistence de douze monnaies différentes.

L'union politique, quant à elle, renforcera, dans une finalité fédérale, l'identité de la Communauté actuelle en jetant les bases d'une véritable citoyenneté européenne, en renforçant sa légitimité démocratique et en lui permettant de mener, là où ses intérêts l'exigeront, une politique commune en matière économique, de relations extérieures et de sécurité.

Ainsi, le 1er janvier 1993, l'Union Européenne devrait constituer le cadre permanent, durable dans lequel la France



déployera désormais ses actions. Il faut prendre la mesure de cet événement considérable.

Cette grande novation permettra de regrouper l'ensemble des initiatives en cours pour la construction européenne et de faire que l'union politique recouvre tous les domaines dans lesquels les Douze ont vocation à agir.

L'Europe que nous voulons comporte, en effet, plusieurs composantes.

1) Le dépassement du SME par l'union économique et monétaire

Les Européens se sont fixés au Conseil Européen de Maastricht, un objectif ambitieux : dépasser le SME pour aller vers la fixité des taux de change entre les monnaies des Etats membres, au plus tard le 1er janvier 1999.

Le marché européen, une fois unifié, sera le plus grand marché du monde. Mais, face au dollar et au yen, même le mark allemand ne fait pas le poids. Que dire alors du franc ? L'écu, devenu une vraie monnaie, adossé à l'ensemble des marchés financiers européens, deviendrait instantanément le troisième pilier d'un nouvel ordre monétaire.

La France devra partager sa souveraineté monétaire. Même si celle-ci est déjà devenue en bonne partie illusoire, un tel **transfert du pouvoir, régalién, de battre monnaie implique que les termes du choix soient clairement exposés à l'opinion et que la décision soit prise au terme d'une large délibération démocratique.**

Les socialistes français considèrent qu'au terme de la réalisation de l'union économique et monétaire, les trois objectifs suivants doivent être atteints.

- Il importe que l'écu devienne une monnaie unique émise par une Banque européenne de structure fédérale, qui devra en assurer la gestion externe dans le cadre des orientations données par l'autorité politique -le Conseil des ministres-, et conduire la politique monétaire interne en s'assignant pour objectif la stabilité des prix, le soutien de la croissance et de l'emploi, la préservation de la cohésion sociale et régionale de la Communauté. Le gouverneur de la Banque devra rendre compte de sa gestion devant les instances européennes responsables, notamment le Parlement européen. Les socialistes refusent, en effet, que la Banque européenne se confonde avec un Conseil de régents, inamovibles et irresponsables.

- Il faudra accroître la coopération en matière de politique économique : la création de la Banque européenne devra s'accompagner de l'instauration des mécanismes de décision politique permettant de faire les choix nécessaires dans tous les domaines économiques autres que monétaires.

- Il conviendra enfin de renforcer les politiques structurelles communes : politique sociale, recherche, politique d'aménagement du territoire, incluant les départements et territoires d'outre-mer, politique industrielle, doivent répondre au double souci de réduire les inégalités et de garantir l'indépendance de la Communauté, notamment à travers le renforcement de la recherche-développement et des politiques volontaristes dans les secteurs de pointe.

Ces objectifs devront être atteints par étapes. L'installation d'un institut monétaire européen doit pouvoir être engagée en 1994. Les harmonisations sociales, économiques et monétaires devront intervenir aux mêmes rythmes, afin que le progrès de l'évolution en cours apparaisse clairement.

2) La mise en oeuvre d'une politique étrangère et de sécurité commune par l'union politique

La création d'un pouvoir monétaire partagé n'a de sens que si existent les institutions et les politiques capables de la mettre au service de tous et d'en assurer le contrôle démocratique.

Or, pour la première fois depuis quarante ans, nous avons la possibilité de poser de solides jalons vers une diplomatie et plus tard, vers une défense commune.

Parmi les sujets qui mériteraient de donner consistance à l'action commune, mentionnons les relations avec le reste de l'Europe, avec les Etats-Unis et le Japon, les relations Nord-Sud, les négociations de désarmement engagées et à venir. De même, les questions de police et de justice constituent, au même titre que la politique étrangère, des champs potentiels d'actions communes qui pourraient être prises en charge selon des procédures nouvelles. Enfin, la future union politique ne peut se désintéresser du statut du futur citoyen européen.

L'union politique ainsi progressivement dotée d'éléments de souveraineté, mis en commun, sera conduite à faire émerger l'idée d'une identité européenne de défense.

3) Aller vers un système européen de défense

Plusieurs arguments poussent à une telle mise en place. Tout d'abord, un constat majeur et nouveau s'impose aujourd'hui : la difficulté, qui ira croissant avec le temps, de conserver la caractère purement national de notre défense. En raison de l'accélération des évolutions technologiques et des coûts croissants qu'elles engendrent, la démarche de tout national ne pourra être poursuivie plus longtemps. Le choix deviendra absolument simple : construire européen ou acheter américain. Disposer du minimum de satellites d'observation dont la guerre du Golfe a confirmé le caractère indispensable, poursuivre un effort accru dans le domaine des armes dites intelligentes, ne laissera pas place à d'autre alternative.

Or, dans le même temps, la Communauté Européenne a accéléré son évolution vers une Union Politique. Cette Union Politique pourra-t-elle ne pas se doter aussi à terme d'une défense commune ? Non :

- parce que les contraintes technologiques et financières qui viennent d'être mentionnées pour la France s'exerceront de la même manière pour ses partenaires;

- parce que les intérêts de sécurité des membres de la Communauté vont se révéler de plus en plus convergents et que ces intérêts apparaîtront comme distincts de ceux des Etats-Unis, moins sensibles aux tensions internes à l'Europe comme aux cahots possibles de l'évolution du tiers-Monde;

- parce que là encore, la crise du Golfe conduit à tirer des leçons : une politique étrangère commune manque de crédibilité lorsqu'elle est notoirement incapable de franchir si nécessaire le seuil de l'usage de la force.

Construire un Système Européen de Défense (S.E.D) est donc l'une des nécessités impérieuses des deux décennies qui sont devant nous. Quel chemin emprunter alors ?

Tout d'abord, puisque quelques Etats membres de la Communauté Européenne ne souhaitent pas encore voir celle-ci se doter en tant que telle d'une politique de défense, le meilleur vecteur pour porter le S.E.D demeurera, pour les années qui viennent, l'Union de l'Europe Occidentale, l'U.E.O. Les réunions déjà existantes des ministres de la défense de ses neuf, et bientôt dix, Etats-membres, devraient être utilisées pour définir la stratégie et les outils nécessaires. Le Conseil Européen -la réunion des Douze chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté- qui va être chargé de définir progressivement une politique étrangère commune, devra assurer le pilotage politique de l'U.E.O. Ainsi pourra être assurée la cohérence d'ensemble nécessaire en attendant que, le Traité de l'U.E.O. expirant en 1998, les dispositions conduisant à l'insertion de ses instances dans l'Union Européenne elle-même puissent être prises.

Ensuite, il faudra doter l'U.E.O. des moyens militaires notamment un Etat-Major restreint, que la création de l'OTAN, en 1949, ne lui a jamais permis de posséder. Plus précisément, l'objectif sera le suivant : créer, sous commandement européen intégré, une Force Européenne d'Intervention (F.E.I) qui serait, après décision du Conseil Européen, à la disposition du Conseil de



Sécurité de l'ONU conformément au chapitre VII de sa Charte. Cette force représentera la contribution de la Communauté au respect du droit international et, éventuellement, à son maintien.

La troisième direction consiste à établir l'industrie européenne d'armement dont nous avons déjà indiqué la nécessité, ce qui implique une refonte assez radicale de notre appareil national.

Enfin, il n'est pas possible de parler de défense commune sans aborder le problème central de la dissuasion nucléaire. Une dissuasion européenne n'est pas imaginable sans une autorité politique pour en assurer la crédibilité : c'est là un objectif pour le siècle qui vient.

Rapidement, par contre, le renforcement de la coopération conventionnelle au sein de la Communauté pourrait avoir pour conséquence une extension du rôle de la dissuasion nucléaire de la France et de la grande-Bretagne. Ainsi, l'annonce par la France que ses intérêts vitaux se jouent aux frontières de la Communauté pourrait, le moment venu, couronner l'intégration du S.E.D au sein de la Communauté.

Reste que la mise en oeuvre du S.E.D. ne peut s'effectuer sans une révision en profondeur du dispositif militaire de l'Alliance Atlantique.

Certaines voix s'élèvent aux Etats-Unis voire en Europe, pour proposer de faire évoluer l'Alliance dans deux directions : renforcer son rôle politique par rapport à son rôle militaire d'une part ; étendre son champ géographique d'intervention en dehors de la zone actuellement définie d'autre part. Aucune de ces deux directions n'est acceptable pour l'Europe; d'une part parce que sa marche vers une Union Politique doit la conduire à s'exprimer de plus en plus d'une seule voix; d'autre part parce que c'est justement dans le "hors zone" qu'elle doit affirmer pour commencer son identité de défense.

La bonne réponse à l'évolution indispensable de l'Alliance, dont les socialistes ne remettent pas en cause la nécessité, est de transformer ses structures en celles d'un véritable partenariat Europe-Etats-Unis à égalité de droits et de devoirs.

4) Le renforcement de la légitimité des institutions et du contrôle démocratique

Avec l'union politique décidée à Maastricht s'ouvrira une nouvelle étape dans l'histoire de la construction de l'Europe. A partir de 1993, les nouveaux horizons de la construction de l'Europe affecteront l'essentiel national : monnaie, diplomatie, justice, police... Dès lors, l'union européenne devra partager, mettre en commun certains attributs de la souveraineté.

Le Conseil Européen des Etats membres constitue la clé de voûte du dispositif. Il définira les orientations et conduira les politiques liées à ce partage et prendra les décisions fondamentales en matière de politique étrangère et de sécurité.

L'unanimité des membres du Conseil devra continuer à être requise pour les décisions conduisant à la modification des traités -nouvelles adhésions par exemple- et aller contre les propositions de la Commission ou les positions du Parlement. Le passage au vote à la majorité qualifiée doit être accepté pour les décisions prévues concernant les harmonisations nécessaires, la politique sociale, les droits des travailleurs, l'environnement, la recherche. Dans certains domaines (fiscalité, statut des personnes, décisions affectant la culture ou le mode de vie...), une délimitation de ce qui est du ressort national et du ressort communautaire devra être établie, étant entendu que la Communauté n'intervient que lorsque l'exige l'efficacité (principe dit de subsidiarité).

Renforcer le contrôle démocratique exige d'attribuer au Parlement Européen un pouvoir de co-décision législative avec le Conseil des ministres : chaque instance pourrait procéder à deux lectures des textes, le dernier mot revenant au Parlement. Le Parlement européen doit recevoir, par ailleurs, un droit d'initiative législatif en direction de la Commission.

Enfin, l'approfondissement de la construction européenne nécessite d'associer davantage les parlementaires nationaux à l'exercice du contrôle. Parlements nationaux et Parlement Européen ont un intérêt commun au renforcement de la dimension démocratique de l'union politique. Sans créer une institution supplémentaire de la Communauté, leurs représentants doivent pouvoir se réunir pour débattre des grandes orientations, en particulier dans les nouveaux domaines de compétence communautaire.

Au-delà des libertés de circulation, de séjour et d'établissement qui seront acquises au 1er janvier 1993, le renforcement du sentiment d'appartenance à la Communauté et l'apparition du concept de citoyenneté européenne, ensemble de droits bénéficiant à l'ensemble des citoyens des Douze suppose notamment : instauration, après le passeport commun, de permis de conduire et d'une carte d'assuré social communs ; reconnaissance aux ressortissants communautaires du droit de vote aux élections municipales (sous réserve d'une durée raisonnable de séjour) ; même reconnaissance pour le droit de vote aux élections européennes dans le pays de résidence ; protection commune des citoyens communautaires à l'étranger, mise en place d'un médiateur européen.

Afin que la dimension politique grandissante de la construction européenne ait bien pour résultat de favoriser les valeurs pour lesquelles le Parti Socialiste s'est toujours battu, celui-ci travaillera à améliorer la convergence de réflexion et d'action des partis socialistes des Douze et de l'ensemble des forces politiques et syndicales de gauche.

Enfin, nous nous attacherons au renforcement de l'Union des Partis Socialistes de la Communauté, en recommandant que certaines décisions prises en son sein, le soient également à la majorité et que l'Union organise, avec l'ensemble des forces de la gauche européenne, les campagnes nécessaires à la prise en considération de ses priorités.

Dans cette perspective, nous proposons que la réunion du prochain Congrès des partis socialistes et sociaux-démocrates de la Communauté se fasse avec la participation de délégués mandatés par les adhérents.

D - Communauté ouverte ou fermée ?

Les événements en cours, en Europe centrale et orientale, confèrent à l'Europe des Douze de nouvelles responsabilités. La construction communautaire a enclenché depuis plus de trente ans une dynamique incomparable, qui en fait l'élément central de toute coopération entre l'Est et l'Ouest du continent.

La recomposition de l'espace européen est d'abord un changement de notre univers mental. Comment articuler l'Europe des Douze et l'Europe des Trente-trois ? Est-ce par agrégation successive à la Communauté des Etats qui y postulent ? Est-ce par une coopération systématique avec les nouvelles démocraties est-européennes ? Comment renforcer l'unité politique, monétaire, économique au sein de la Communauté sans approfondir le fossé existant avec les pays de l'Europe de l'Est ?

Nous sommes conduits à élargir et à infléchir l'architecture de la construction européenne en identifiant mieux les différents niveaux d'action et de compétences, -communautaires ou nationaux-, en développant les politiques communes, en veillant à chaque étape à l'association possible des autres Etats d'Europe.

Pour les Etats d'Europe centrale et orientale qui le demandent, l'association économique constituera le préalable à l'adhésion à la Communauté. L'Europe communautaire ruinerait les pays de l'Europe de l'Est qui voudraient s'y engager, sans une période de transition, d'autant plus nécessaire, qu'il s'agit, pour eux, de reconstruire entièrement les bases de leur économie.

Mais ces Etats ont besoin d'une nouvelle alliance et d'abord d'un lieu où ils puissent engager une concertation, multilatérale, avec l'ensemble des pays de l'Europe. L'avenir de notre continent repose sur une gestion raisonnée des divergences, qui a déjà fait ses preuves pour promouvoir durablement la construction communautaire. Peut-on, en effet, répondre aux aspirations de mino-



rités, voire d'une Nation particulière, sans en mesurer d'abord toutes les conséquences géopolitiques et sans exorciser les passions chauvines ?

La Confédération que propose le Président Mitterrand aux peuples d'Europe, est la forme la plus souple d'association entre les pays qui veulent s'entendre sur l'essentiel. Il s'agit, puisque l'Europe est multiple et variée, de combiner les forces et les faiblesses respectives des Etats qui la composent. Le cadre global dans lequel devrait s'organiser et vivre cette Europe multiple, Europe "Arlequin ou métissée" dirait Michel Serres, peut être la Confédération européenne, "organisation commune et permanente d'échange, de paix et de sécurité pour tous les pays du continent" (François Mitterrand).

Le défi à relever est de gérer une distorsion entre deux modalités temporelles : la restructuration économique et spatiale de l'Europe s'inscrit dans la longue durée, alors que la recomposition politique et culturelle ne souffre pas de tels délais. Aussi l'association politique de certains Etats de l'Europe centrale ou orientale, avant même que soit échu le terme de leur association économique, peut-elle être envisagée.

Ainsi, une grande Europe, à géométrie variable, appuyée sur le rôle de la Communauté européenne, pourrait s'assigner l'objectif de jeter les bases d'une sécurité pan-européenne, à commencer par la gestion non conflictuelle des rivalités ethniques ou frontalières. L'Europe a su dépasser pacifiquement sa division : elle doit être capable de gérer ses sécessions.

III - ASSURER LA COHESION NATIONALE : RELEGITIMER L'ETAT

Le grand chantier de la modernisation de l'Etat, ouvert par la gauche, est loin d'être achevé. Il faut le mener à bien : seul un Etat relégitimé garantira la cohésion nationale, plus que jamais nécessaire, alors que notre pays cherche à trouver sa place dans un espace plus vaste, européen et mondial.

Pour mieux assurer la cohésion nationale, l'Etat doit se réformer. En France, la crise de l'Etat-providence et l'exercice du pouvoir ont rapproché, parmi les socialistes, les deux écoles, celles des "jacobins" et des "girondins". Face au risque de régression que représente le marché-providence, il ne s'agit pas d'être "étatiste" ou "anti-étatiste", mais de relever, dans un même mouvement, la société civile et l'Etat.

Pour les socialistes, la politique doit être l'oeuvre de la société tout entière. C'est pourquoi ils se proposent de donner pour nouvel horizon à la démocratie, la réconciliation de la société avec l'Etat, des principes de l'égalité avec les valeurs d'excellence et de responsabilité.

Les socialistes s'indignent de la réduction de la vie humaine aux effets de la logique dominante. Ils réaffirment que l'initiative publique et l'autorité de l'Etat doivent s'exercer contre l'augmentation des inégalités et la course au profit : l'Etat et la société civile, loin de constituer deux sphères autonomes, sont au contraire, étroitement imbriqués.

Les socialistes rejettent l'étatisme mais non l'Etat. La logique de l'initiative privée n'est pas acceptable dans les secteurs qui mettent en jeu les intérêts essentiels de la Nation : Défense nationale, sécurité intérieure, Education nationale, infrastructures de communication...

L'individu ne peut se contenter de réclamer des droits et concevoir des projets sans se préoccuper de faire vivre la société qui en est le support. L'Etat, garant du pacte social, indique aux personnes et aux groupes les obligations qui résultent de leur appartenance à la communauté nationale.

L'Etat ne doit laisser à personne d'autre le soin de fixer les droits et de conduire les politiques qui garantissent la solidarité nationale. Il doit défendre l'individu contre les féodalités, anciennes ou reconstituées, le citoyen contre les corporatismes et les appareils.

Il lui incombe enfin d'assurer la préparation de l'avenir comme de veiller au respect des convictions et des traditions.

L'Etat doit apprendre à tenir compte d'appartenances plus vastes et plus restreintes que lui. Un Etat de droit, aux compétences clairement délimitées, sera mieux à même de faire respecter la volonté générale qu'un Etat rendu impotent par son omnipotence. Il doit, dans le même mouvement, instaurer un modèle qui prolonge le droit par la recherche de l'équité.

A - Le respect de la loi et du citoyen

L'Etat républicain agit au nom de l'intérêt général sous le contrôle du peuple. Les responsables politiques, placés sous ce même contrôle, assument la responsabilité politique de leurs actes. Ce fondement de la démocratie a été conforté par les institutions de la Vè République qui, quelles que soient les critiques que l'on puisse formuler à leur sujet, ont eu le mérite de clarifier les choix offerts aux citoyens. Ceux-ci désignent leurs représentants en ayant conscience que les dirigeants issus des élections auront le temps nécessaire à la mise en oeuvre de leur politique. Les élections qui suivent, présidentielles ou législatives, donnent au peuple l'occasion de sanctionner ou de conforter la politique suivie. En cours de législature, les débats parlementaires permettent d'éclairer les enjeux politiques majeurs. Députés et sénateurs se font les interprètes du corps électoral et utilisent leur droit d'amendement pour peser sur les décisions du gouvernement et pour infléchir ses projets.

Le sort qu'il réserve à la loi permet de juger du degré de démocratie réel d'un Etat. La complexité de l'écheveau des lois, des règlements et des circulaires, leur prolifération nourrit le pouvoir des tutelles et trahit d'ailleurs l'illusion que la société serait amenable à l'envi. Or, dans les faits, le volontarisme politico-administratif se heurte à un milieu complexe et structuré, dans lequel les individus cherchent à exprimer leur liberté. L'inflation normative que la gauche n'a pas su freiner dans les premières années de l'exercice du pouvoir, n'est plus acceptée.

L'Etat moderne doit s'interroger sur les règles qu'il édicte et sur leurs conséquences pratiques. Moins nombreuses, plus simples, celles-ci seraient plus cohérentes, plus "lisibles", enfin mieux appliquées. La transposition en droit français de directives communautaires de plus en plus nombreuses, source de nouvelles réglementations, renforce encore cette exigence.

Il convient, dès lors, de s'interroger sur la tendance, inacceptable, qui dissocie la législation européenne et le contrôle des citoyens.

Dans des pays voisins comme la Grande-Bretagne ou le Danemark, le Parlement est informé des projets de règlements ou de directives communautaires. Il peut en débattre et peser sur les décisions du gouvernement, tout en informant le pays. Le citoyen peut ainsi être juge des positions de ses représentants. En France, l'électeur ne peut que prendre acte des textes communautaires. L'exemple des directives sur la chasse d'avril 1979, est à cet égard éclairant. Sans porter aucun jugement sur le bien-fondé de l'attitude des chasseurs, force est de reconnaître qu'une obligation leur a été imposée sans qu'ils aient pu faire entendre démocratiquement leur voix.

Si nous voulons conserver vivante l'exigence de la démocratie selon laquelle ce sont les représentants du peuple qui votent et contrôlent la loi, il faut adapter nos institutions à cette nouvelle donne. Cela requiert que partout où il existe une politique menée à Douze, un contrôle démocratique puisse s'exercer. La décision prise par l'Assemblée nationale d'organiser un débat semestriel sur la politique européenne et d'examiner de manière privilégiée certaines directives jugées prioritaires indique la direction à suivre.

Le respect de la loi est inséparable du respect de la hiérarchie des normes juridiques dans l'Etat de droit. Aussi nous prononçons-nous, comme le Président de la République en a lui-même formulé le voeu, en faveur de l'élargissement à tout citoyen de la possibilité d'invoquer l'inconstitutionnalité d'une disposition législative.

La loi sera d'autant mieux respectée que le citoyen aura le



sentiment d'être davantage pris en considération par ceux qui ont la charge de la mettre en oeuvre. La modernisation de l'administration, la lutte contre les lourdeurs bureaucratiques, ont été engagées par la gauche. Une "révolution tranquille" est en cours, qui s'efforce de rompre avec la rigidité et l'uniformité qui ont jusqu'à présent caractérisé le fonctionnement de la puissance publique. Il faut permettre les arbitrages et les compromis au niveau le plus décentralisé, le plus proche, mais aussi innover, en créant de nouveaux services et de nouvelles procédures pour répondre aux besoins nés de l'évolution économique et sociale, et enfin élargir ce qui n'a plus raison d'être.

Selon le principe qui veut que l'on ne peut à la fois être juge et partie, il n'appartient pas aux pouvoirs publics d'évaluer l'équité des mesures qu'ils prennent. On complique à l'envi les lois, sans voir qu'il ne leur sera jamais possible de tenir compte de l'infinie diversité des cas. Elles sont parfois mal appliquées par des gens à la formation défailante, voire mal disposés à l'égard du public. Ce sont de telles situations qui, lorsque s'y ajoutent retards ou erreurs d'appréciation, suscitent les crispations contre l'Etat et ses agents, démoralisent le citoyen et le font douter de la loi de la République.

Le "commissaire parlementaire" britannique, "l'ombudsman" australien ou le "défenseur du peuple" espagnol traquent non seulement ce qui est illégal, mais aussi ce qui est injuste, oppressif et discriminatoire. En France, **l'instauration d'une médiation plus efficace et plus influente**, c'est-à-dire accessible, tournée vers la recherche de l'équité, est une solution que nous devons maintenant envisager.

Enfin, il appartient aux pouvoirs publics de promouvoir une **évaluation des politiques publiques** pour mieux ajuster les services aux besoins de la société et des citoyens.

B - La sauvegarde de l'essentiel national

L'Etat assure la paix civile à l'intérieur du pays et défend la collectivité nationale contre toute menace extérieure.

Il doit conformer ses moyens à ces deux missions de souveraineté, essentielles à la sauvegarde de la sécurité individuelle et collective.

1) Défendre la Nation.

Un peuple ne peut s'en remettre à un autre pour assurer sa défense, sous peine de voir sa liberté compromise. L'aide extérieure ne peut être que contingente et circonstanciée.

Le peuple français, pacifique et mûri par l'histoire, se retrouve un autour des impératifs de défense. Il existe, en France, un consensus pour que notre politique de défense ne soit ni belliciste ni expansionniste. Garantie pour la paix, instituée dans le cadre de la République, la défense nationale est celle de tous les citoyens, quelle que soit leur appartenance religieuse, philosophique et politique.

La politique de défense de la France devra assurer la nécessaire adaptation de notre outil militaire au nouvel environnement stratégique et répondre en priorité à trois objectifs : maintenir la suffisance nucléaire, atteindre un seuil de crédibilité en matière spatiale, disposer de forces conventionnelles "modernes, capables d'intervenir vite et fort, à proximité de nos frontières et au loin" (François Mitterrand).

Il ne s'agit pas ici de définir les objectifs détaillés qui correspondent, par exemple, au contenu d'une loi de programmation militaire mais d'énoncer les quelques choix majeurs qui garantiront la sécurité de la France et de la Communauté européenne face aux risques déjà évoqués.

Le premier de ces choix reste **la stratégie de la dissuasion nucléaire**. Nul doute que l'existence de l'arme nucléaire a été un élément déterminant dans l'endiguement de l'expansionnisme soviétique des années 1950-1960. Pour les années à venir, face à un nombre de têtes soviétiques ou russes qui restera important,

la dissuasion française restera un facteur de stabilisation de la situation sur notre continent. Conçue pour faire peser dans l'esprit de tout agresseur potentiel l'inquiétude du risque de représailles sans commune mesure avec l'avantage qu'il pourrait retirer d'une attaque, la dissuasion française doit être maintenue au seuil de suffisance qui assure la crédibilité de la menace qu'elle représente.

Dans cette perspective, pour de longues années encore, les S.L.N.E., dont la "signature" tend aujourd'hui à se confondre avec le bruit de la mer, resteront l'outil essentiel de la dissuasion. La nécessité de se couvrir contre toute éventualité de percée technologique, dans la détection des sous-marins et l'interception de leurs missiles balistiques, doit cependant conduire la France à envisager une deuxième composante d'une autre nature, choisie en fonction de l'objectif de donner progressivement un caractère européen à notre défense : le couple avion de combat - ASLP (missiles air-sol à longue portée) apparaît alors comme la meilleure solution. Par ailleurs, afin de renforcer la crédibilité de la dissuasion en évitant le scénario du "tout ou rien" nucléaire, l'existence d'un petit nombre d'armes "pré-stratégiques", d'ultime avertissement, devra être maintenue.

Il existe, ensuite, un nouveau domaine où, nécessairement en coopération européenne, la France doit accroître substantiellement son effort : c'est le **domaine spatial**. Satellites d'observation, utilisables aussi bien pour la vérification d'accords de désarmement que pour la surveillance d'une zone de tension ou d'un théâtre d'opérations, satellites de commandement ou de communication, seront demain les instruments indispensables d'une politique étrangère, de sécurité et de défense. L'indépendance de l'Europe, seule concevable au XXI^e siècle, est à ce prix. La maîtrise des technologies nécessaires est aujourd'hui à notre disposition. La capacité de l'Europe à maîtriser ses sources d'information en se dotant notamment d'un réseau performant de satellites sera demain un test majeur de sa volonté de continuer à exister comme un acteur maître de son avenir sur la scène mondiale.

Dissuasion et observation ne dispensent pas, cela dit, de disposer des **forces conventionnelles minimales** pour, d'une part, tester le niveau de volonté agressive d'un attaquant éventuel, d'autre part, assurer le respect des engagements extra-européens de la France (DOM-TOM, Afrique...), enfin, participer, le cas échéant, dans le cadre de l'O.N.U., à la Force Européenne d'Intervention déjà évoquée. Sauf crise majeure à Moscou, on peut espérer que le niveau des forces conventionnelles ouest-européennes à entretenir sera plus faible qu'aujourd'hui et pourra continuer à décroître. Cela ne rendra que plus impératif le développement des coopérations, seules capables de maintenir à la fois les coûts et le niveau technologique indispensable pour garder la crédibilité que requiert notre sécurité. A cet égard, le développement d'une recherche et d'une industrie européennes vigoureuses dans les secteurs de pointe, électronique notamment, constituera une exigence majeure de l'indispensable intervention publique communautaire.

Reste, et là est l'essentiel, que la qualité d'une défense dépend avant tout de la fermeté de la volonté de défense, c'est-à-dire, de la motivation des citoyens à se battre si nécessaire, pour préserver les valeurs et la société qu'ils ont établies ensemble.

La conscription reste le meilleur moyen d'entretenir les liens entre l'armée et la Nation. Le service national constitue également un élément important d'intégration des jeunes dans la collectivité nationale. C'est pourquoi les socialistes restent attachés à la conscription et estiment que son coût doit être assumé par la collectivité.

Le service national devra être réellement universel et concerner tous les jeunes que leur situation de famille ou de santé ne conduit pas à être dispensés ou exemptés.

La nécessité de constituer de plus nombreuses unités de professionnels ou d'engagés conduira à favoriser l'augmentation du nombre des volontaires à un service long ; pour les uns comme pour les autres, la communauté nationale veillera à assurer les meilleures conditions de déroulement de carrière et, éventuellement, de reconversion.

Enfin, les formes du service national devraient continuer à être



différenciées : développement du service dans la gendarmerie ou la police, dans la sécurité civile, service humanitaire ou en coopération. Ces formes de service devraient avoir une durée adaptée aux missions de chacune d'elles ; la durée du service des objectifs de conscience restant le double de celle du service militaire.

S'il y a consensus sur la politique générale de défense, il peut y avoir délibération sur les moyens propres à l'assurer : la défense est un enjeu du débat démocratique, ses moyens sont votés par le Parlement et font l'objet d'une loi de programmation. C'est d'ailleurs dans le creuset d'un débat démocratique que se forge une volonté nationale de défense vivace et non un simple consentement, passif, aux impératifs de la défense.

Dans le nouveau contexte international qui s'est créé depuis 1989, il est légitime de s'interroger sur l'effort financier que la Nation doit consentir pour garantir son indépendance.

2) Quelle justice pour demain ?

Le respect d'une règle commune est le ciment du pacte social. C'est pourquoi une justice forte, indépendante et respectée, est nécessaire à l'affirmation de l'Etat de droit.

La Justice doit garantir **le respect de la loi au quotidien** qu'attendent nos concitoyens. La cohésion sociale dépend aussi de la paix civile et le maintien d'un Etat de droit suppose que l'autorité soit exercée en tout lieu et en toute circonstance.

Ces principes constitutifs du pacte démocratique sont mis à mal par l'explosion de la petite délinquance, dont les conséquences sont aggravées par la crise que traverse la justice. Prévenir et dissuader, rechercher les coupables, réprimer les délits : cela demeure des missions essentielles. La justice doit, pour les assumer, être forte, respectée et indépendante.

Mais l'indépendance de la justice n'est pas seulement une question statutaire ou financière. Elle dépend pour l'essentiel de la considération que l'institution se porte à elle-même et de l'autorité qu'elle acquiert dans la cité. Certaines juridictions et autorités administratives n'ont conquis leur indépendance qu'en s'appuyant sur la force de la tradition et sur la liberté d'esprit.

Notre tradition reconnaît **le principe de la loi d'amnistie**, qui consacre le pouvoir proclamé du législateur d'effacer une décision judiciaire et ses conséquences. Le bien-fondé d'un tel principe dans un Etat de droit **mérite réflexion**.

Miroir de notre société, la justice est en crise : crise du recrutement, les juristes les plus compétents choisissant désormais plus volontiers le barreau, jugé plus rémunérateur. Crise de l'image sociale, les magistrats n'occupant plus dans la société la place qu'ils avaient coutume de tenir. Crise de fonctionnement, avec des tribunaux engorgés par la multiplication des petits litiges. Crise de légitimité enfin, les magistrats cherchant dans un surcroît d'indépendance un exutoire à leur malaise.

Pour sortir de cette impasse, il faut donner à l'institution judiciaire les moyens humains et matériels de fonctionner efficacement.

Un corps de magistrats mieux rémunéré, plus sélectif dans son recrutement, des règles de mutation permettant de progresser dans la carrière sans changer nécessairement de lieu d'exercice, amélioreraient grandement le fonctionnement de la justice.

Par ailleurs, il faut continuer de décharger l'institution des petits litiges - comme cela vient d'être fait pour les chèques sans provision - qui encombrant les tribunaux et pourraient être mieux gérés ailleurs.

C'est ainsi qu'on pourra simplifier les procédures et rendre la justice accessible à tous. Le nouveau régime de l'aide juridique doit également y contribuer.

Autre facette du rôle de la justice : le dialogue. Il s'agit alors de rapprocher la justice du citoyen, d'engager plus avant la justice dans la société.

Le développement des Maisons de Justice est l'un des vecteurs

privilegiés de la mise en valeur de ce nouveau rôle de la justice. Dans les quartiers, ces Maisons de Justice doivent permettre que se développent la médiation judiciaire et la conciliation. La réflexion sur le travail accompli dans les tribunaux d'instance, où est rendue une justice du quotidien, doit être approfondie.

Enfin, dans tous les lieux où elle s'exerce, la justice doit favoriser le dialogue, l'arbitrage et les accords amiables afin d'éviter autant que faire se peut les poursuites judiciaires et les procès.

C'est l'orientation que nous proposons : pourquoi les **divorces par consentement mutuel ne seraient-ils pas arbitrés par des administrations sociales ? On pourrait envisager d'autres cas de ce type.**

3) La paix civile.

Nos concitoyens attendent le **respect de la loi au quotidien**. L'ordre républicain, c'est la paix civile, l'autorité exercée en tout lieu et en toute circonstance dans l'Etat de droit.

Une politique de **paix civile** dans le strict respect de la tradition républicaine suppose aussi qu'on réponde au mal-vivre de la police. Nous avons déjà fait beaucoup ; mais il faut faire plus, notamment par la mise en place dans les zones difficiles, d'une **véritable politique de prévention, d'un ilotage systématique, avec des équipes choisies sur la base du volontariat, dirigées par des responsables motivés, la réhabilitation et le développement du gardiennage**, une évaluation des actions entreprises et une accélération de carrière pour ceux dont les efforts auront été couronnés de succès.

L'extension des zones urbaines et péri-urbaines, alors même qu'elle rend leur mission plus difficile, exige des services de police, ainsi que de la **gendarmerie** dont la mission demeure fondamentale, une capacité d'intervention redéployée et, à certains égards, repensée. Pour autant, il serait vain d'attendre de la police qu'elle assume ce que la société n'est plus à même d'assumer : quand les magasins libre-service se vident de leurs vendeurs, les immeubles de leurs gardiens et les transports en commun de leurs personnels, suffit-il d'accroître le nombre de policiers pour compenser l'absence de dissuasion passive ?

C - L'égalité des chances par l'équilibre du territoire

L'Etat républicain moderne veut une répartition territoriale équilibrée et harmonieuse des activités comme des citoyens, auxquels il doit un accès égal au savoir et à la solidarité.

Trois exigences fortes concrétisent la solidarité nationale.

1) Maintenir ou réimplanter le service public sur tout le territoire

Il faut maintenir ou réimplanter des services publics dans les "friches civiques" qui ont tendance à s'étendre, afin d'éviter que certaines franges de la population ne perdent tout contact avec la communauté nationale. Il convient de créer des **zones d'action publique prioritaire**, pour les policiers, pour les enseignants, pour les postiers afin que les zones du territoire les plus difficiles, les plus déshéritées deviennent convoitées par les fonctionnaires les plus motivés. Le droit à la ville n'inclut pas seulement le droit au logement, mais aussi, et ce dans un souci de maîtrise, certes relative, de l'espace collectif, le droit à un cadre de vie où soient maintenus des services publics et où la puissance publique soit en mesure d'exercer ses fonctions de redistribution. Une nouvelle territorialisation de l'action publique, plus fine, doit se mettre en place en fonction du cadre de vie réel des citoyens. Un Etat plus proche du terrain, une gestion plus souple, des équipes soudées, volontaires, motivées sont nécessaires pour que, dans les zones difficiles, les Français n'aient plus le sentiment d'être abandonnés par l'Etat, "lâchés" par la Nation.



2) Garantir la diffusion de la connaissance en tous lieux et pour tous.

La diffusion la plus large possible de la connaissance a toujours été un objectif majeur de la République, qui n'est certes jamais atteint, parce qu'il reste toujours des privilèges du savoir. Contrairement à la droite, la gauche socialiste cherche à les combattre, parce qu'ils sont, dans une société comme la nôtre, intolérables. Organiser un dispositif qui permette le plus large accès au savoir est un devoir pour l'Etat. Celui-ci doit, en conséquence, rester responsable de la politique scolaire.

Ceci ne signifie pas qu'il doive, lui-même, en gérer tous les aspects. Le développement du système éducatif rend aujourd'hui nécessaire une décentralisation et une déconcentration. Ces deux démarches ont été engagées depuis 1981, mais elles peuvent et doivent être poursuivies.

La décentralisation du système éducatif ne doit pas se confondre avec son éclatement. Il s'agit de la rendre plus souple, plus dynamique, plus efficace. L'Etat ne doit laisser à personne - ni à l'entreprise privée, ni aux collectivités locales - le soin de définir les grands objectifs de la politique scolaire. La décentralisation, qui doit être maximale, trouve là ses limites.

L'Etat a trois responsabilités : définir les objectifs de la formation, répartir également les ressources en corrigeant les inégalités géographiques et sociales, maintenir une identité nationale.

La même remarque vaut pour l'**autonomie** des établissements, qu'il ne faut pas confondre avec l'**indépendance**, prônée par la droite. Il ne serait plus acceptable de viser aujourd'hui, comme au XIX^e siècle, une uniformité totale. L'autonomie dans la mise en oeuvre des objectifs doit être la plus large possible, car il est indispensable de responsabiliser les acteurs. Mais elle rencontre les mêmes limites que la décentralisation. Elle doit assurer l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire, en prenant des mesures susceptibles de corriger les inégalités : organisation de la solidarité entre les collectivités territoriales grâce à une péréquation du même type que celle instaurée pour les solidarités intercommunales ; redistribution des moyens en personnels sur l'ensemble du territoire, de manière à corriger les déficits que connaissent certaines régions, attribution des moyens financiers et humains nécessaires à la mise en oeuvre d'une politique ambitieuse.

Dès lors, il est possible d'envisager un **mode différent de gestion de l'ensemble du service public d'enseignement**, fondé sur la conclusion de contrats éducatifs locaux, la pratique systématique de l'évaluation et la création de "territoires éducatifs". Ces derniers auraient pour but de rassembler tous les acteurs d'un même espace social et pédagogique autour d'un projet.

Cela devrait permettre de mieux répartir, entre les établissements, les moyens matériels et financiers alloués tant par l'Etat que par les collectivités locales. Les collectivités locales pourraient créer, en particulier **en milieu rural**, des réseaux territoriaux qui utiliseraient toutes les nouvelles technologies et offriraient aux élèves comme aux professeurs, par exemple, **des permanences assistées par ordinateurs** et des **outils d'auto-évaluation**. En milieu rural également, devraient être organisés des **tutorats quasi-individuels** avec des professeurs se déplaçant pour des petits groupes d'élèves et des équipes **d'enseignants travaillant à mi-temps** pour l'éducation, à mi-temps pour d'autres services, publics ou privés. Dans ce cadre également, **devrait être examiné le versement de la taxe d'apprentissage**.

Le territoire éducatif, sur la base d'un projet de formation, dialoguerait avec l'autorité centrale -le rectorat-, mais aussi avec les collectivités locales. Ce dialogue ne pourrait être constructif que si le territoire éducatif disposait à sa tête d'une véritable autorité, d'un proviseur-coordonateur désigné par ses partenaires. Pour développer et pérenniser ce type de structure, tout en gardant une certaine souplesse, il serait souhaitable de définir la durée de vie minimale des contrats entre établissements regroupés dans le territoire éducatif : une durée de cinq ans pourrait être retenue.

En matière d'enseignement supérieur également, une plus grande souplesse dans la gestion serait nécessaire, tant au niveau du fonctionnement administratif et technique des établis-

sements qu'à celui de la gestion et du recrutement des personnels fonctionnaires de l'Etat. Les universités devraient pouvoir trouver des modes de financement, complémentaires de ceux de l'Etat, en particulier par le biais de fondations. L'organisation pluridisciplinaire de formations professionnelles devrait aussi être facilitée.

Une telle souplesse suppose que les établissements mènent une politique contractuelle avec l'Etat et les collectivités locales, s'appuyant sur une pratique évaluative plus développée.

3) Répartir de façon équilibrée les activités et la population sur le territoire.

La politique d'aménagement du territoire est un devoir d'Etat dans une société soucieuse de prendre en compte une pluralité de valeurs, marchandes et non marchandes, écologiques et culturelles, et de répartir harmonieusement les activités et les hommes.

Il faut corriger les tendances qui rompent les équilibres et aggravent les inégalités. Il convient tout d'abord de maîtriser la croissance de la région parisienne, vitrine prestigieuse du pays, qui ne doit néanmoins pas monopoliser l'essentiel du développement national. Il faut en second lieu affirmer clairement le rôle de la région comme partenaire privilégié de l'Etat et de l'Europe pour l'aménagement du territoire, et enfin rechercher un équilibre entre les espaces ruraux et la ville ou le réseau de villes qui les innerve.

Un aménagement harmonieux du territoire passe par le développement des villes, des réseaux de villes avec différents échelons : bourgs-centres, villes moyennes, grandes villes, qui sont autant de centres de gravité pour les zones rurales périphériques. L'équilibre se fera par la diffusion homogène sur le territoire des activités économiques -agricoles, industrielles, et en particulier des PMI-PME-, en évitant systématiquement la concentration et le développement sur eux-mêmes des pôles urbains.

Grâce à la coopération inter-communale et à l'élaboration locale de projets, ambitieux ou plus modestes, des synergies doivent être trouvées afin de développer des pôles d'activités de service et d'innovation.

Il faut conduire une politique "différentielle", fondée sur la procédure des contrats de plan Etat-régions. Le territoire national est très diversifié, et l'échec de ces vingt-cinq dernières années, notamment dans le domaine de la politique rurale et du développement agricole, tient à l'uniformité que l'on a voulu à tout prix respecter. Face aux réflexes de l'administration, il est nécessaire de différencier les mesures, selon les endroits où elles s'appliquent. Le "Plan Spécial Emploi", pour la Creuse, en 1990-1991, est exemplaire à cet égard.

4) Assurer la complémentarité entre l'aménagement de l'espace rural et la politique de l'environnement.

Aménager le territoire, c'est faire un **choix de société**, un choix d'avenir qui nous engage tous sur le long terme, urbains et ruraux, producteurs et consommateurs.

Il convient d'éviter le basculement irréversible vers une société totalement urbanisée. Nous devons organiser l'espace rural afin de promouvoir un équilibre satisfaisant entre la ville et la campagne. Lutter contre sa désertification n'est pas seulement un impératif de solidarité à l'égard des ruraux. C'est également une préoccupation fondamentale de notre société tout entière qui aspire à la conservation de son patrimoine naturel et culturel.

A cet égard, notre pays dispose d'atouts spécifiques et a une carte importante à jouer. En effet, la superficie de notre territoire représente le quart de celui de la communauté, mais la densité de la population y est sensiblement inférieure à celle des pays voisins : cent habitants au kilomètre carré pour une moyenne communautaire de cent quarante-trois. Du point de vue de l'aména-



gement du territoire, cette sous-densité couplée à une répartition très inégale de la population (80% de la population sur 20% du territoire) a été jusqu'ici majoritairement perçue comme une contrainte entraînant des surcoûts tant d'équipement que de fonctionnement. Mais le développement multiforme des communications, qui tend à réduire les distances, permet de gommer l'aspect négatif de cette sous-densité.

L'espace, bien au contraire, gage de renouveau pour des zones rurales en difficulté et élément essentiel de la complémentarité entre aménagement du territoire et environnement, est un atout qu'il importe de valoriser davantage.

Les difficultés croissantes rencontrées au plan local pour le choix des tracés d'infrastructures, du fait de motifs d'environnement, traduisent à la fois la difficulté de la conciliation et la nécessité d'adopter une approche différente.

Loin d'être antagonistes, les politiques de l'aménagement du territoire et de l'environnement procèdent d'une même logique, usent de méthodes analogues et ont des objectifs communs, ou du moins liés :

- Même logique, car ils visent à un développement économique et social harmonieux, pour l'un sur le plan d'une répartition territoriale équilibrée des activités, pour l'autre dans le cadre de la préservation des ressources et des espaces naturels. La logique autonome du développement économique ne peut conduire spontanément à cette harmonie du développement et à cet équilibre : elle mène plutôt à la surconcentration, au gaspillage et à la destruction de l'environnement ; l'intervention correctrice et l'accompagnement de la puissance publique trouvent ici leurs fondements dans les deux domaines évoqués.

- Même méthode également, car l'aménagement du territoire suppose une approche globale, partenariale et doit s'inscrire dans la durée. Ceci vaut également pour la politique de l'environnement.

- Objectifs communs et liés, car la qualité de l'environnement apparaît de plus en plus comme une dimension essentielle de l'aménagement du territoire : le redéveloppement industriel des zones en conversion ne peut se concevoir sans une réévaluation globale de l'environnement local ; l'avenir économique des zones rurales en difficulté suppose à l'évidence la valorisation accrue d'espaces de qualité à travers, notamment, des politiques agricoles et touristiques adaptées ; le développement urbain comporte incontestablement une dimension écologique correspondant à une demande sociale accrue ; un environnement de qualité devient un critère de plus en plus important pour la localisation des entreprises.

CHAPITRE VII - UNE SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ : L'INVENTION DEMOCRATIQUE

Le socialisme, selon nous, est donc mouvement, invention démocratique permanente. A la suite de Jaurès, il appelle l'expansion, l'approfondissement de la démocratie, c'est-à-dire la reconnaissance et l'extension des droits et des libertés qui forment notre société. Droits civils et politiques, mais aussi, de plus en plus, droits économiques et sociaux.

Le combat pour la démocratie, nous le savons bien, n'est jamais achevé. S'il était interrompu, tout serait à reprendre car toujours surgissent de nouvelles inégalités, de nouvelles formes de discrimination et de domination qui vident de leur contenu les droits proclamés : pouvoir économique des multinationales, pouvoir médiatique, pouvoir scientifique, pouvoir administratif, peu réglementés ni contre-balancés, qui ont bouleversé les anciens équilibres. Avant d'étendre les droits et les libertés des individus, il faut nous préoccuper de les préserver, en redéfinir le contenu et les conditions d'exercice.

Mais l'extension des droits et des libertés des citoyens, l'avènement de la citoyenneté intégrale, n'est pas tout le socialisme.

De plus, à l'inverse, la répartition équilibrée des activités contribue à la protection de l'environnement en réduisant les nuisances liées aux surconcentrations industrielles et urbaines.

L'agriculture reste un maillon essentiel du développement rural et de l'aménagement écologique du territoire. Devant répondre à des demandes sociales nouvelles d'environnement, de préservation du paysage, d'identité culturelle, le champ de ses compétences s'élargit. L'agriculteur n'est plus seulement un producteur de biens alimentaires, mais également de biens non alimentaires, marchands et non marchands, d'utilité collective. Cette mutation qui fait entrer l'agriculture dans la société du temps libéré, doit être accompagnée par la collectivité. Nous proposons d'aider les agriculteurs à développer de nouvelles formes d'exploitation, fondées sur la pluri-activité et orientées vers la mise en valeur du milieu rural : tourisme, services, protection de la nature....

Dans cette perspective, le mode de développement agricole doit s'appuyer sur le tryptique : compétitivité économique, respect de l'environnement, occupation et utilisation de l'espace. Pour satisfaire ces objectifs, nous devons promouvoir une orientation qualitative de la production, favoriser sa diversification, enfin encourager un modèle de production plus extensif, utilisant les sols et leurs potentiels et prenant en compte les contraintes naturelles qui y sont liées.

Il faudra particulièrement veiller à ce que la Politique Agricole Commune accompagne en permanence les évolutions que nous entendons conduire.

Le projet d'une citoyenneté intégrale autorise celui de garantir l'indépendance et la dignité de chacun dans une société solidaire. L'Etat, relégitimé, stimule les acteurs, garantit l'essentiel national, négocie au nom du pays. A l'intérieur, il prend en compte les collectivités décentralisées et les forces vives de la Nation avec lesquelles il passe contrat. A l'extérieur, il défend les intérêts du pays et s'engage dans une entreprise de dépassement de sa propre forme en partageant avec ses partenaires européens des éléments de souveraineté.

En un mot, l'Etat se trouve au point d'intersection entre deux grands mouvements historiques -la décentralisation, la construction européenne- qu'il lui appartient de rendre compatibles avec la transmission de nos vertus civiques et nationales. Plus que jamais, nous avons besoin d'un Etat. Plus que jamais celui-ci doit être au service des citoyens.

Celui-ci cherche aussi à répondre à une autre aspiration fondamentale des hommes, aussi importante que leur aspiration à l'avantage de liberté, d'égalité, de justice sociale : l'**aspiration à la maîtrise collective de leur destin** et, au-delà, l'aspiration à former une communauté. C'est l'autre bout de la chaîne : comment organiser la société pour que l'homme ne soit plus le jouet des lois du marché ? Comment l'organiser pour qu'elle ne soit plus une jungle où la lutte de tous contre tous produit un résultat que personne n'a prévu ni voulu, et qui s'impose à chacun comme une fatalité ? Comment l'organiser pour qu'elle ne soit pas cette foule solitaire et mutuellement hostile que décrivent les sociologues, mais une véritable communauté nationale, c'est-à-dire une collectivité solidaire et fraternelle ?

La question de la citoyenneté est au coeur de la démarche socialiste, parce qu'elle se situe au point de rencontre de ces deux aspirations, à la fois contradictoire et complémentaire : les citoyens sont des acteurs dotés de droits individuels et qui en usent pour participer de manière effective aux décisions, grandes et petites, qui les concernent collectivement.



Tous nos objectifs s'ordonnent autour du projet d'accroître, à la fois, les droits et les libertés des individus et leur maîtrise collective sur l'évolution de la société.

La démocratie est aujourd'hui en passe de changer d'âge : elle sait que les dirigeants ne sont pas des surhommes, qu'elle-même n'est pas une panacée, comporte ses propres contradictions et produit des effets pervers. Mais parce que nous sommes des socialistes français, nous assumons pleinement notre héritage démocratique, laïc et républicain. Engagés résolument dans la construction politique de l'Europe, il nous appartient de faire valoir, sereinement, nos conceptions de la démocratie auprès de nos partenaires socialistes et sociaux-démocrates. L'Europe a tout à gagner du dialogue et de la confrontation entre plusieurs traditions politiques et culturelles.

I - LA CULTURE, L'ECOLE, L'INFORMATION ET L'ECOLOGIE : LA PEDAGOGIE DE LA CITOYENNETE

Nous entendons participer à l'invention d'une **citoyenneté intégrale**, permettant à chaque femme, à chaque homme, d'épanouir ses aptitudes et de réaliser ses projets dans une société organisée par le concours de tous et de toutes.

La République veut l'implication personnelle et motivée du citoyen et la plus large appropriation du savoir par le peuple. Aujourd'hui, les conditions d'exercice de la citoyenneté ont été modifiées par la grande transformation du monde et l'évolution même de la société française. Aussi le devoir de culture et d'éducation à la liberté doit-il être réaffirmé.

A - Le devoir de culture

Un homme écarté des lieux de la vie par le chômage, l'infortune, la ségrégation sociale ou culturelle n'est bientôt plus en mesure d'être un citoyen. Il se résigne ou se révolte.

Les questions de l'emploi, du logement, du revenu sont essentielles. Mais celle du lien qui nous rattache au corps social, qui nous permet de trouver place dans la société, de sortir de la solitude, ne l'est pas moins.

Prendre contact avec les autres, partager des représentations communes à l'humanité, n'est-ce pas l'ambition du devoir de culture : la culture est en effet toujours à la racine de l'échange, du dialogue, de la reconnaissance.

Nous nous prononçons pour une culture de liberté et dès lors de création, pour une culture de la société et dès lors de confrontation, pour une culture de participation et dès lors d'invention démocratique.

1) Une culture de la liberté

La démocratie, c'est la liberté laissée à la création, à la libre circulation de la parole, des opinions, des créations.

La démocratie est toujours à créer, jamais certaine d'elle-même, jamais sûre d'être en l'exact chemin, et en cela elle s'oppose à tous les régimes totalitaires murés en leurs orgueilleuses certitudes. Cette tâche, ce devoir même de continuelle recréation incombe à chacun d'entre nous, imposant un dialogue perpétuel entre tous les membres de cette communauté qui se veut fraternelle à l'humain, toujours menacé par les pouvoirs en place, les hiérarchies confortablement installées.

Or, aujourd'hui la liberté est moins conçue comme la participation aux affaires publiques que comme la faculté de disposer d'un espace individuel.

Notre "culture" ordinaire, marchande, propose une conception du monde conformiste, aseptisée qui rend opaque les mécanismes sociaux et les repères collectifs. N'en déplaise aux libé-

raux, nous **risquons moins une société d'assistés sociaux qu'une société d'aliénés culturels.**

Seule une société démocratique peut concevoir le projet d'une culture vivante et créatrice, prenant le temps de la délibération. Mais seule une culture de liberté peut instituer une société démocratique harmonisant action et réflexion.

Pour nous, chaque citoyen doit pouvoir acquérir l'autonomie critique nécessaire à l'exercice de ses choix ; chaque créateur doit, pour échapper aux mécanismes exclusifs du marché, pouvoir s'appuyer sur une ambition culturelle portée par la collectivité.

Aussi entendons-nous prolonger et compléter l'oeuvre déjà réalisée dans ce domaine depuis 1981.

Redéployer le financement de la culture

L'essor des initiatives publiques de soutien à la création n'a pas toujours échappé à un effet, non voulu, de concentration des financements publics et de superposition des procédures. Il pourrait donc être utile de remettre à plat l'ensemble des financements publics, de façon à irriguer plus largement encore le réseau des créateurs. Dans le même esprit, les interventions des différents partenaires publics : Etat (DRAC) et collectivités locales (régions et communes) gagneraient en efficacité si leur **articulation** et leur **cohérence** étaient mieux assurées.

L'apparition récente du mécénat privé, réelle mais limitée, s'est surtout traduite par un apport supplémentaire aux institutions reconnues. Son développement serait facilité par une fiscalité plus incitative et son utilité renforcée par la **création de fondations tripartites**, associant entreprises mécènes, acteurs de la vie culturelle et représentants des services publics.

Renforcer le statut social de l'artiste

Le développement de **structures polyvalentes de création et de diffusion**, intégrant la réalité et la spécificité du travail des créateurs, constituerait un soutien précieux aux acteurs culturels et notamment à la "jeune création", dont la demande en terme d'espaces de diffusion et d'expression adaptés reste souvent insatisfaite. Enfin, les systèmes de **protection** et de **garantie sociales** proposés aux artistes laissent une trop large place à la précarité des situations personnelles et mériteraient d'être élargis.

2) Une culture de la société

La culture ne demande pas à être "démocratisée" : c'est la société tout entière qui, usant de sa force de travail et de ses capacités d'invention, doit créer des valeurs.

Une société ouverte organise la confrontation des expériences, des pratiques, des identités, des projets. Certes, depuis le début des années 1970, nombre d'actions, institutionnelles ou non, ont cherché à favoriser la confrontation et le pluralisme culturel. Nous pensons que ces actions doivent être coordonnées pour assurer l'essor d'une culture de la société.

3) Une culture partagée

Nous sommes fiers des avancées scientifiques, de l'explosion des connaissances auxquelles nous assistons et des moyens d'expression enrichis, diversifiés auxquels nous accédons.

Mais quelles sont nos relations avec des outils comme le nucléaire, l'informatique..., quelle vision d'ensemble avons-nous, si ce n'est celle d'une économie mondialisée fort éloignée de nous ?

Nous vivons dans une société qui a donné congé à la délibération : trop de décisions importantes sont prises en fonction d'un savoir éclaté. Que les grands problèmes du moment soient le domaine réservé des "importants", des experts, des techniciens sans légitimité démocratique reconnue, renforce l'idée de la confiscation du pouvoir. La distance s'accroît entre ceux qui participent d'une culture novatrice, qui se forment en permanence et



la masse des autres, qui, même pourvus de diplômes, cessent d'accroître leurs connaissances.

La volonté de lutter contre les privilèges du savoir et de favoriser l'accès à la connaissance pour le plus grand nombre a toujours été, dans l'histoire, un combat de la gauche. Cette volonté prend des formes différentes selon les époques. Aujourd'hui, elle se traduit par les objectifs suivants : augmenter pour tous le niveau des connaissances ; aider ceux qui en ont le plus besoin ; favoriser le partage de la culture.

Dans le mouvement social de la première moitié du XX^e siècle, la culture populaire poursuivait le double but de **promouvoir la culture du peuple et de populariser la culture savante**. Il faut revenir à la source de cette inspiration afin de réduire l'abîme qui divise la culture nationale. Un effort particulier doit être fait en faveur de la diffusion de la culture scientifique. L'enseignement de l'histoire des sciences, laissant sa place à leurs échecs et à leurs hésitations, doit être organisé.

De nouvelles relations entre l'école et les artistes sont nécessaires : l'ouverture du système scolaire aux créateurs doit permettre une éducation de la sensibilité artistique et un apprentissage de la curiosité esthétique.

La République veut la plus large appropriation du savoir : nous proposons de renforcer toutes les mesures qui permettent d'aider les jeunes qui, pour diverses raisons, ont plus de difficultés que d'autres : ZEP, soutien, action en direction des familles, politique de la lecture, bourses, idée d'un "Passeport Jeune" pour l'emploi, création d'une Académie d'enseignement à distance.

B - L'école de la citoyenneté

Les difficultés que vit l'institution scolaire proviennent, en partie, du fait que son rôle social n'est plus compris. Nous souhaitons, dans le prolongement des considérations précédentes, **réaffirmer la mission civique et sociale de l'école**.

Les citoyens ne doivent pas s'habituer à réagir en "consommateurs" d'école, mais en partenaires d'une institution qui diffuse des valeurs essentielles à la vie nationale. Un débat permanent devrait permettre de rappeler et d'adapter le système éducatif à sa mission de service public : préserver, d'abord, la liberté de l'enfant, c'est-à-dire sa capacité à apprendre et à penser par lui-même.

Dès l'origine, c'est-à-dire dès la Révolution, l'école de la République est liée à la notion de service public ; il y a des connaissances indispensables auxquelles tous les citoyens doivent pouvoir accéder, l'Etat se chargeant de la distribution égalitaire de ces savoirs nécessaires.

1) Un creuset de la démocratie

L'école publique constitue la pièce centrale de l'espace public républicain : elle organise la diffusion des savoirs, des repères culturels et veut assurer l'égalité des chances. C'est pourquoi elle ne choisit pas ses élèves et est tenue d'accueillir tous les enfants.

L'Etat ne peut et ne doit pas tendre au monopole de l'éducation : il lui revient, en revanche, de promouvoir un système d'instruction laïque qui n'empêche pas sur les choix spirituels et idéologiques. C'est par souci de tolérance que le prosélytisme religieux ne peut y être admis.

Si la République "s'arrête au seuil des consciences", elle a la charge de former les futurs citoyens à leurs droits et à leurs devoirs : il ne s'agit ni de juger ni de propager des idées politiques, mais de présenter les institutions nationales, de susciter les sentiments de solidarité et de justice. Des efforts ont été réalisés dans ce sens depuis quelques années. **Il convient de les faire vivre**. Mais au-delà, il est également du devoir de l'école de développer les qualités de responsabilité, d'autonomie, de solidarité et de favoriser l'apprentissage de la vie collective, en somme, celles d'une **éducation civique**, c'est-à-dire d'une éducation aux valeurs laïques et démocratiques. L'école doit favoriser la prise de

conscience du rôle de l'individu dans la société et le sens de l'action collective.

Le lycéen est citoyen avant d'avoir appris à l'être. Nous proposons également, pour les années à venir, de nous interroger sur la possibilité de construire ce que François Dubet nomme "civilité scolaire" à l'intérieur des lycées dans lesquels **professeurs, personnels et élèves pourraient ensemble débattre et négocier une partie des obligations réciproques**. Les conditions ne sont pas encore réunies pour une telle révolution, mais **nous proposons de réfléchir à ce projet**. La vie scolaire et extra-scolaire des adolescents reste encore trop souvent dominée par la seule violence du marché, de la consommation et du travail.

2) Un creuset de la Nation

L'école est la seule institution à prendre en charge les jeunes dès l'âge de trois ans, voire de deux ans et au moins jusqu'à seize ans, et cela "quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique", comme l'a solennellement rappelé la loi d'orientation votée en 1989. Nous continuerons sans relâche à dénoncer les discriminations scolaires fondées sur l'appartenance ethnique et la régularité du séjour en France des parents. L'école doit rester le lieu de l'intégration à la société et de l'apprentissage des valeurs républicaines et laïques. Jules Ferry disait "la République a fait l'école, l'école fera la République". On peut ajouter aujourd'hui : l'école fera la Nation.

Les enseignants, au premier rang du combat de toute la société contre le racisme, seront les architectes d'une politique d'intégration par l'école, de construction de la citoyenneté.

Il faut avancer pour cela quelques pistes, au-delà de la politique générale de la réussite scolaire qui participe bien entendu de cet objectif. Nous proposons de développer **l'étude des langues des pays du Bassin Méditerranéen pour tous les élèves qui le souhaitent, quelle que soit leur origine**. La connaissance de ces langues et de ces cultures, pour une partie significative des jeunes Français, serait un atout dans le développement des relations culturelles, économiques et commerciales avec ces pays et un facteur d'ouverture et de solidarité. *De même, de façon plus générale, l'apprentissage des langues européennes est à l'évidence pour tous une ouverture sur le monde de demain.*

De même, l'étude de l'immigration apparaît aujourd'hui dispensée de manière trop diffuse dans les programmes d'histoire. Les élèves doivent pouvoir **aborder à l'école, de manière objective, les questions relatives à l'immigration**, à ses raisons, à ses apports dans le développement de la vie économique, sociale et culturelle de la France.

Il ne suffit plus de penser, comme les bourgeois républicains du XIX^e siècle, que l'instruction, par un effet d'entraînement naturel, formera des citoyens éclairés. L'information de masse et la communication moderne entrent de plus en plus dans les foyers, court-circuitant peu à peu l'institution scolaire et la famille.

La télévision, regardée en moyenne trois heures par jour par les enfants, pourrait constituer un moyen privilégié d'éducation. Or, face à cette mutation, l'école demeure trop passive. L'inégalité entre les enfants qui trouvent dans leur famille un soutien culturel et ceux qui sont abandonnés au petit écran s'accroît. Ainsi se renforce la monopolisation du savoir, donc du pouvoir, par une minorité.

L'école doit pouvoir s'adresser aux médias pour qu'ils prennent mieux en compte les impératifs de la formation et de l'éducation de la jeunesse ; elle doit dispenser un apprentissage - critique - de l'usage des médias. On ne peut cependant isoler la partie du tout, abstraire l'école de la société. Aujourd'hui, le **problème posé par l'explosion des médias** est aussi vital pour la démocratie que celui de la liberté d'association et de publication à la fin du siècle dernier. La collectivité doit assurer à tous l'accès aux sources du savoir que constituent l'écran et le livre, le texte et l'image.



C - Une éthique de la délibération

Les enjeux liés à l'usage des grands supports de communication (télévision, radio, presse...) sont fondamentaux. Il y va du pluralisme de l'information, des conditions d'exercice de la citoyenneté, de l'ouverture sur une culture partagée. Que deviendrait une société qui n'aurait plus les moyens de se souvenir et de méditer ?

Personne ne peut se passer d'idées générales sur la vie, sur l'amour, sur la politique, sur l'univers. Sans vision globale de la vie, il n'est pas de perspective d'avenir, ce qui rend vain tout espace public de délibération. Notre démocratie ne peut se passer de grands débats de société qui impliquent les citoyens très au-delà du cercle restreint des experts.

Certes, quelques grands débats publics ont été lancés en France : Assises de la recherche en 1982, auditions publiques sur la réforme du Code de la nationalité... Certains travaux parlementaires (commission Marchand sur l'intégration) pourraient également servir de base à ce type de délibération.

En Grande-Bretagne, la vivacité des débats de société repose sur plusieurs piliers : informations télévisées de grande qualité, éditions beaucoup plus aisées qu'en France, vie associative plus dense. Dans notre pays, il reste beaucoup de progrès à réaliser pour fonder une éthique de la délibération. En premier lieu, les assises médiatiques de l'espace public démocratique méritent d'être mieux assurées.

1) La démocratie et les médias

Pour la première fois dans notre histoire, la presse écrite et audiovisuelle sont aujourd'hui, en France, indépendantes du pouvoir politique d'Etat, sans réserve, sans restriction, sans exception. Cet acquis ne doit pas masquer les problèmes nouveaux posés par la loi de l'argent à la démocratie comme aux journalistes.

La concurrence faite aux systèmes de représentation par les systèmes de communication bouleverse notre réflexion sur l'équilibre des pouvoirs. Les médias ont acquis une influence considérable qui n'a pas sa contrepartie de responsabilités. Or, il ne peut y avoir de démocratie sans responsabilité.

En outre, la multiplication des supports de l'information - radios locales et canaux de télévision - coïncide avec une tendance à l'uniformisation de son contenu. Seules les minorités lettrées et favorisées qui disposent d'une information diversifiée échappent à cette standardisation. De nouvelles inégalités en résultent.

Pourtant, les grands médias appartiennent à notre temps qu'ils expriment et façonnent. Ils sont aussi bien porteurs d'appauvrissement de la démocratie par alignement sur un modèle unique que riches d'ouverture sur des horizons neufs et des relations inter-actives.

Parce qu'il suppose la contribution de chacun, l'espace public de délibération n'appartient à personne : l'information n'est pas une marchandise comme les autres. Aussi le temps est-il venu, non pas contre les journalistes, mais avec eux, de réfléchir aux problèmes qui se posent.

Une déontologie des professions, une éthique de la communication devraient être recherchées en associant professionnels et usagers de l'information.

Cette recherche a retrouvé une certaine vigueur à l'occasion de la "couverture" médiatique de la révolution roumaine et de la guerre du Golfe. Plusieurs suggestions ont été formulées, parmi lesquelles l'élaboration d'une Charte de la Communication et la mise en place d'une Commission d'éthique de l'information. Mais il n'appartient pas aux partis politiques d'intervenir, sinon pour exposer leurs principes et l'idée qu'ils se font de l'espace public démocratique.

2) La télévision, lien ou garrot de la démocratie

La télévision pose un problème particulier. N'oublions pas qu'elle est le lien social par lequel les membres de notre communauté nationale, y compris les plus déshérités, sont reliés entre eux. Contrairement aux appréciations élitistes, elle est un moyen pour tous d'accéder à l'ouverture sur le monde et sur autrui. Sa vocation égalitaire - égalité dans la réception et liberté dans l'interprétation - peut être mise - à certaines conditions - au service d'un espace public démocratique (Dominique Wolton).

Elle partage de plus en plus avec l'école le rôle de précepteur de l'opinion : ce sont les deux pédagogues de la démocratie contemporaine. C'est pourquoi il appartient à la collectivité de maintenir et de développer un service public de la télévision, fort et imaginaire, porteur de valeurs démocratiques, expression d'une société ouverte et complexe.

Le bilan de la situation actuelle est pourtant sombre. Le "paysage audiovisuel français" a été envahi par TF1 privatisée qui le déséquilibre par sa domination financière. La télévision publique a eu tendance à s'aligner sur le modèle de la télévision commerciale. Résultat : l'écran est inondé par les jeux, l'argent, les séries étrangères de qualité médiocre, tandis que la part française de la création régresse.

L'objectif est de rétablir une concurrence équilibrée entre des chaînes publiques généralistes et de qualité et le secteur privé. La création d'un Observatoire national de l'audience, prenant en compte non seulement le taux d'écoute mais aussi l'indice de satisfaction, peut y contribuer. Mais le plus important serait que d'une part, le secteur privé respecte le cahier des charges et applique les règles en vigueur sur la création et que d'autre part, l'Etat, assumant ses responsabilités, donne au secteur public les moyens d'exister.

A cet égard, les socialistes devront préciser les orientations qu'ils entendent soutenir : augmentation de la redevance et remboursement par le budget de l'Etat du montant de ses exonérations, limitation ou suppression des recettes publicitaires....

Si la France détient le record du monde pour la production et la lecture des magazines, nous n'arrivons qu'au niveau des pays peu développés pour la lecture, la diffusion et le nombre des quotidiens.

Or, un quotidien est un produit original, vendu deux fois, d'abord aux annonceurs puis aux lecteurs ; il est une création des plus éphémères, mais au moins autant que la télévision, il participe à la formation du jugement et des opinions.

Force est de constater que la presse quotidienne française est la plus aidée, mais aussi la plus chère. Toutefois, le nombre des titres existants a chuté de plus de la moitié depuis la fin de la deuxième Guerre mondiale. Dans la plupart des régions, un monopole de fait du quotidien est d'ores et déjà installé.

Le pluralisme et l'indépendance qui fondent l'existence de nos médias doivent être garantis pour notre presse écrite.

Les aides de l'Etat atteignent en 1991, 5,5 milliards de francs et vont tout particulièrement aux journaux d'opinion et aux aides à la diffusion (Poste).

Ce système, un des plus complets et des plus riches de la Communauté économique européenne, ne doit pas être remis en cause par l'ouverture des frontières. Bien au contraire, tout doit être fait pour que la presse quotidienne populaire, de qualité et peu chère, soit sauvegardée dans sa diversité.

D - L'écologie, facteur de démocratie

Lorsqu'on analyse le processus démocratique qui s'est développé en Europe de l'Est, ces dernières années, on ne peut être que frappé par le rôle essentiel qu'ont joué les mouvements de défense de l'environnement. C'est à partir d'une préoccupation écologique majeure - à la mesure des ravages causés par le système de production communiste - que s'est amplifiée une contestation qui a débouché sur le combat pour les libertés et les droits

de l'homme. Pologne, Hongrie, Pays baltes, Tchécoslovaquie : ces pays confrontés à des pollutions et à des risques technologiques dramatiques ont tous connu des révolutions démocratiques dont la revendication écologique était, à l'origine, un des ressorts principaux. Dans cet esprit, comment ne pas considérer que Tchernobyl a été, incontestablement, un accélérateur du processus lancé par Gorbatchev en Union soviétique.

Ce constat rapporté à notre pays nous amène naturellement à considérer que l'écologie constitue une exigence démocratique nouvelle. Car, défendre l'éco-système est synonyme de contestation, de remise en cause des rapports de pouvoirs tels qu'ils sont institués, mais aussi d'un mode de développement libéral dominé par la recherche du profit à court terme.

Pollution de l'air, engorgement des villes, pluies acides, désertification, effet de serre, explosion démographique, accroissement non maîtrisé des déchets... sont autant de symptômes d'un laisser-faire engendré par un ultra-libéralisme aussi destructeur que le collectivisme. Rien ne sert de lui demander de résoudre ce qu'il a créé, tant sa logique profonde le rend incapable d'intégrer dans le prix des produits et des services, le coût des atteintes à l'environnement engendrées par le productivisme.

La science économique classique tend à considérer l'environnement sous le seul angle de la valeur marchande : ainsi évalue-t-elle une forêt au prix du bois sans considération de son rôle dans l'éco-système. De même l'air, bien gratuit, n'a dans cette conception aucune valeur et n'est donc jamais pris en compte dans les analyses.

Il convient donc de substituer à cette approche unidimensionnelle, une démarche multidimensionnelle prenant en compte les environnements socio-culturels et naturels. Ainsi, le concept de "développement durable" intégrant simultanément les potentiels et les contraintes naturels permettrait d'assurer une utilisation viable et durable des ressources renouvelables.

Il faut donc dépasser une vision purement micro-économique où prédomine l'intérêt particulier des entreprises, où les biens sont envisagés plus pour leur valeur d'échange que pour leur valeur d'usage. Il s'agit de promouvoir une croissance maîtrisée, un développement différent, où s'articuleraient de façon équilibrée progrès technologique, marché, écologie et démocratie. Car la nature doit être prise en compte au même titre que les deux facteurs de production traditionnels que sont le capital et le travail.

Parce que nous ne croyons pas à la seule régulation par le marché, au développement sans fin des rapports marchands, nous privilégions la gestion démocratique du patrimoine commun, nous pensons qu'il est possible de promouvoir une nouvelle industrie propre, ne gaspillant pas les matières premières et l'énergie, sachant gérer les déchets qu'elle produit. Pourquoi ne pas imaginer ainsi qu'émerge progressivement la notion de bilan écologique annuel au sein de l'entreprise.

Cette conception différente du développement économique a pour corollaires qualité de la vie, cohésion sociale, solidarité avec le Sud, partage du travail, civilisation du temps libéré, souci des générations futures, intégrité de la personne humaine...

La montée des inquiétudes face aux risques écologiques majeurs est également le produit d'un déficit social né d'une dégradation du cadre de vie et d'une aggravation des inégalités face à l'environnement. Il y a désormais des riches et des pauvres en temps, en espace et en silence. Le fossé se creuse, car ce sont toujours les mêmes qui, subissant déjà des handicaps d'un certain type, se trouvent de plus en plus confrontés à un environnement hostile : mauvaises conditions de travail, d'habitat et de transport, modes de consommation dévalorisés.

Cette volonté de construire de nouveaux équilibres, de maîtriser notre destin, nous conduit naturellement à l'exigence d'une citoyenneté active.

L'individu, dans notre société, se trouve trop souvent seul avec ses angoisses face à la nature. S'il n'a pas une approche globale et cohérente, il aura tendance à considérer les atteintes à l'éco-système comme une longue suite d'incidents et la simple mani-

festation de dysfonctionnements ponctuels. Il lui est alors difficile d'échapper aux "fausses solutions". En considérant l'individu dans son rapport à la collectivité - c'est-à-dire en citoyen - nous pouvons plus facilement interpréter les événements et un projet de société alternatif.

Cette patiente recherche des "vraies solutions", cette élaboration de choix conscients ne peuvent émerger que de l'exercice permanent de la démocratie.

Le respect de l'environnement peut être ainsi un nouveau lieu du civisme, alors que le civisme - tel qu'il est conçu habituellement - régresse face à la montée de l'individualisme et du matérialisme, face à l'abandon d'un certain nombre de valeurs.

On le voit bien dans nos agglomérations modernes où les sentiments d'insécurité et de peur progressent : beaucoup de nos concitoyens se sentent agressés et ont tendance à chercher des boucs émissaires.

Parallèlement, on constate -réflexe de survie ou aspiration à vivre mieux- l'émergence de comportements écologiques nouveaux qui pourraient être le point de départ concret d'un nouveau civisme, notamment dans la cité.

L'écologie exige de retrouver la vraie notion du bien commun, profitable à tous et dont chacun doit pouvoir user. L'environnement est de ceux-là, et sa dégradation pose le problème de nouveaux droits : droit à une eau de qualité, droit à l'air pur...

La protection de l'environnement, c'est une nouvelle forme des droits de l'homme, leur projection dans l'avenir. L'environnement pour l'homme, c'est une responsabilité pour un futur dont nous ne saurions disposer à notre guise.

Citoyenneté active et solidarité collective ne sont pas antinomiques - bien au contraire - de l'épanouissement de l'individu. L'écologie est, en effet, un retour de l'identité individuelle, du sens de la communauté et par là, de la participation politique. C'est dans un territoire, dans un cadre de vie où les individus prennent des responsabilités que s'affirme un sentiment d'appartenance et d'enracinement.

L'identité nationale est pour chacun un choix et un effort. Etre français, c'est décider de l'être et se reconnaître dans le peuple français, sa société, son histoire, sa culture, mais aussi ses paysages et contribuer à les conserver vivants.

Une société plus démocratique doit permettre aux individus de résister à une dépendance croissante vis-à-vis des produits et des services. Le citoyen doit avoir les moyens de son autonomie : éducation, formation, information, temps libre... Il s'agit de mettre l'homme au centre de ses décisions.

L'écologie est progressivement devenue un enjeu médiatique où les peurs de nos concitoyens sont trop souvent exploitées sur la base d'analyses pseudo-scientifiques. On peut prendre la mesure des menaces qui pèsent sur l'éco-système sans céder à la facilité d'un discours qui mêle catastrophisme, irrationnel et obscurantisme. Poser les bases d'une démocratie participative, c'est refuser l'écologisme fondamentaliste qui véhicule un rejet de la science ou qui se réfugie dans l'évocation d'un âge d'or mythique ; c'est combattre l'écologisme de "la terre qui ne ment pas".

Dans la défense de l'environnement, le mouvement associatif a trouvé un terrain expérimental (Larzac, nucléaires, marées noires...). Ainsi est née une nouvelle génération de démocratie faite d'aspiration à la diversité, de confrontation des opinions, de désir de participer. Le nouveau citoyen entend prendre part lui-même aux affaires de sa cité. Et l'écologie est le révélateur de cette évolution.

La société civile aspire à disposer de plus de contre-pouvoirs. Pour cela, il faut améliorer les mécanismes d'information pluraliste, de formation, de consultation, de décision et de contrôle. Une réelle démocratie technologique passe par l'émergence d'un droit du contre-projet pour combattre toute position monopolistique.



La démocratie participative est basée sur une relation directe et rapide -les techniques de communication le permettent- entre science et sujets de science, décision technique et citoyens concernés dans leur vie quotidienne. Il s'agit de les consulter en amont du processus de décision et de permettre une interaction avec les décideurs. Aux élus l'arbitrage et le choix final.

Associer les citoyens aux décisions qui influenceront sur leur vie, leur donner les moyens d'y contribuer en connaissance de cause par l'information et la concertation, développer leur sens de la responsabilité, tels sont les critères d'un projet écologique, composante de la démocratie.

Dans ce cadre, les choix technologiques sont déterminants. Et l'exigence de démocratie se heurte trop souvent à la toute puissance des spécialistes, des experts, des technocrates qui -au nom de la compétence ou de l'intérêt national- arbitrent et décident à la place des politiques et des citoyens. Il faut donc inventer d'autres procédures pour démocratiser les choix techniques.

Ces nouvelles formes d'association ne doivent pas servir de prétexte pour remettre en cause la démocratie représentative, pour substituer aux responsables élus d'autres qui n'auraient pas la légitimité du suffrage universel.

Cela conduit à évoquer le renforcement des pouvoirs écologiques du Parlement : suivi de l'application des lois d'autant plus nécessaire que la législation en matière d'environnement est particulièrement complexe, débat -chaque année- sur un bilan national de l'environnement, vote d'un budget écologique de la Nation, etc..

Parallèlement aux missions de contrôle parlementaire, peut être envisagée -dans certains domaines- la création de "hautes autorités", indépendantes par définition du pouvoir politique.

Enfin, la préoccupation écologique c'est aussi une démocratie locale plus active. En attendant le volet législatif de la décentralisation sur la participation des citoyens (et de leurs associations) à la vie locale, il convient de développer une conception partenariale de l'élaboration des politiques locales afin de rendre dynamique et positive la confrontation entre le pouvoir et les contre-pouvoirs, afin de réhabiliter l'action publique.

II - LA CITOYENNETE CONTRE L'EXCLUSION

Le civisme, l'exercice de la citoyenneté, a des fondements éthiques. Il a aussi des fondements matériels. Aux premiers correspondent des droits civils ou droits-libertés qu'il convient aujourd'hui d'étendre et de ressourcer. Aux seconds correspondent les droits économiques et sociaux ou droits-créances qui confèrent réalité et substance à tous les autres. Il convient également de les étendre pour rompre les spirales de l'exclusion qui rejettent ou tiennent certains à l'écart de la Cité.

A - Renouveler l'exercice de la citoyenneté

Le moment est venu de franchir une nouvelle étape dans l'organisation de la démocratie. La crise des représentations sociales et politiques sape l'exercice du droit de Cité : il s'agit de mieux représenter, de mieux impliquer, de rapprocher le citoyen du pouvoir, enfin de rééquilibrer les institutions.

1) Mieux représenter : ressourcer la démocratie de délégation

Si nous pensons qu'il faut faire évoluer les institutions républicaines, pour les adapter et les améliorer, nous sommes aussi convaincus qu'il faut défendre le modèle de la représentation. La délégation et le système représentatif ménagent le temps de la concertation et de la réflexion ; ils protègent le citoyen de l'émotion et de la passion qui emportent les groupes ou les individus placés dans la chaleur de l'événement.

La démocratie représentative implique, dans notre tradition, la délégation directe du citoyen à son représentant. Dans la réalité, des médiations assurent l'expression du pluralisme, en particulier les partis politiques qui concourent à l'expression du suffrage universel.

La démocratie a un prix. Après une longue période d'hypocrisie, la loi organisant le financement des partis politiques fera date dans la législation républicaine. **La moralisation de la vie politique** doit être l'objet d'autres réformes rendant la démocratie de délégation plus sincère, plus transparente.

Les élus de la Nation sont de plus en plus fréquemment exposés à deux griefs, l'un et l'autre anciens.

Premier grief : l'absentéisme parlementaire dont les causes sont multiples. La première est à rechercher dans les effets conjugués du déclin du Parlement et du développement du pouvoir des collectivités locales. La seconde est à rechercher dans l'attitude des électeurs qui pardonnent plus volontiers l'absence de leurs représentants au Parlement que dans leur circonscription. Une autre cause importante, le cumul des mandats, peut être combattue plus sûrement. Convient-il d'aller au-delà de la loi de 1985 qui a restreint le cumul ?

Second grief : "Tous corrompus" : formule aussi injuste qu'excessive, car les élus locaux ou nationaux ne sont pas différents de leurs concitoyens. Ce sont des hommes et des femmes, avec leurs vertus, leurs défauts, dont l'honnêteté est rarement prise en défaut. Ce qui ne les empêche pas, quelquefois, de bénéficier, souvent de longue date, de privilèges dont ni la justification, ni d'ailleurs l'intérêt ne sont évidents.

- Ainsi du privilège fiscal dont les parlementaires bénéficient, au même titre que de nombreuses autres professions (journalistes notamment), et dont les justifications historiques se sont émoussées.

- Ainsi de la déclaration dite "de transparence". Depuis quelques années, les ministres, présidents de Conseils Régionaux et de Conseils Généraux, maires de villes de plus de 30 000 habitants, sont tenus, à leur entrée en fonction, de déclarer leur état de fortune à une commission composée du vice-président du Conseil d'Etat et des premiers présidents de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes. Les parlementaires sont astreints à une déclaration semblable. A cette différence près que ce n'est pas cette commission qui en a connaissance mais le bureau de l'Assemblée à laquelle ils appartiennent. Un projet de loi, annoncé par le Président de la République, devrait remédier à cette situation.

- Il est enfin injustifié que les indemnités de fonction des élus locaux, d'ailleurs extrêmement variables d'un département à l'autre mais qui, dans certains cas, équivalent à un traitement substantiel, échappent à l'impôt. Ces exceptions sont non seulement injustifiées, mais pernicieuses pour le bon exercice de la démocratie, car il n'est pas bon que celui qui a le pouvoir de voter l'impôt ne mesure pas, sur ses propres deniers, la charge que celui-ci représente.

Nous proposons de mettre fin à toutes ces anomalies.

En revanche, un statut des élus doit être mis en place assurant à tous, et notamment aux salariés, des conditions d'exercice convenable de leur mandat.

D'autres réformes doivent être décidées pour **accroître la transparence de la gestion locale** : clarification des comptes locaux, publication de ceux des associations, des sociétés et des organismes satellites. Enfin, un meilleur respect du droit s'impose en matière de marchés publics, d'urbanisme, de gestion des services publics locaux.

L'opinion a été particulièrement sensible au scandale des fausses factures et à l'amnistie qui l'a suivi. Il convient, lorsqu'on évoque ces faits, de distinguer l'enrichissement personnel de l'élu - limité à quelques cas - et le financement de la démocratie. L'amnistie a été accompagnée d'un certain nombre de mesures visant à assainir la situation : loi organisant le financement des partis politiques, limitation des frais de campagne, création d'une



commission chargée d'y veiller. Ces solutions suffiront-elles ? Cela dépendra de la sagesse de chacun.

Le Parti Socialiste qui applique dans sa lettre et dans son esprit la législation demandera un bilan de son application, au terme des prochaines consultations.

2) Mieux impliquer : développer la démocratie de participation

Abstentions, audience du Front national, des Verts, score réalisé par des listes comme "Chasse, pêche, tradition" (Elections européennes de 1989) : les médiations politiques classiques jouent imparfaitement leur rôle. Multiplication dans les banlieues, dans les campagnes, de manifestations que les pouvoirs publics, les associations ou les militants n'encadrent plus : les médiations sociales traditionnelles sont de moins en moins en mesure de prendre en charge des mouvements éclatés, imprévisibles, mobiles.

Dans le même temps, d'autres catégories de citoyens, d'autres groupes sociaux porteurs de l'individualisme contemporain, souhaitent s'impliquer personnellement dans leur travail, la préservation ou l'amélioration de leur cadre de vie ou dans la défense de causes d'intérêt collectif.

Dans les deux cas, ni le suffrage universel ni ses médiateurs classiques ne remplissent leur contrat. Les systèmes délégués dans lesquels le corps social se borne à transférer son pouvoir à des représentants doivent être non seulement moralisés mais ressourcés. Le moment est également venu d'un **bond en avant de la démocratie participative**.

La démocratie, le contrat social sont en grande partie à reconstruire par le bas. Dans cette perspective, nous proposons à nos concitoyens de faire vivre des formes de participation directe, renouant ainsi avec certaines tendances du mouvement socialiste français et européen.

a) Vers de nouvelles formes de représentations sociales
Certes, tous ceux qu'une situation de dépendance fragilise comme les malades, les handicapés, les chômeurs, parfois même les usagers des services sociaux, peuvent s'estimer insuffisamment représentés malgré les efforts importants accomplis en ce domaine.

Faut-il pour autant remettre en cause la fonction de représentation générale qu'assurent les organisations syndicales de travailleurs ? Faut-il ainsi consacrer une tendance dangereuse qui confinerait les syndicats à l'exclusive défense de "leurs" travailleurs" ?

Loin de remettre en cause ce qui constitue un des fondements de notre démocratie sociale, les socialistes privilégieraient le renforcement du rôle des organisations syndicales dans la vie quotidienne comme dans l'entreprise.

Demeure la question d'une représentation -particulière et non spécifique- des retraités, notamment dans les organismes de Sécurité Sociale qui doit être traitée avec les organisations syndicales.

Au-delà, nous devons clarifier le rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la Sécurité Sociale.

Chacun sait que l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, le financement de la Sécurité Sociale doivent profondément évoluer.

Pour nous, ces réformes sont naturellement financières mais elles sont d'abord politiques : il s'agit de rendre les transferts sociaux plus justes et pas seulement plus performants.

Les réformes doivent donc être précédées d'un vaste débat public conduisant chaque acteur à prendre position clairement : à chaque Français d'être conscient des enjeux.

Ce débat public a été engagé notamment par l'instauration de la CSG et la publication du livre blanc sur les retraites. Notre

pays est en retard dans la réflexion et dans la réforme sur ses voisins européens et les autres pays développés. Il nous faut forcer l'allure.

Peut-on alors faire l'économie d'un débat sur les structures actuelles de la Sécurité Sociale ? En d'autres termes, peut-on avoir un authentique débat, sur les fonctions et coûts de la Sécurité Sociale, avec les institutions actuelles ? L'extraordinaire difficulté constatée depuis des années à ce que les orientations des différents acteurs soient clairement exprimées, est un bon indicateur du malaise actuel.

Qui doit gérer la Sécurité Sociale : le patronat et les syndicats ou seulement ces derniers ? La nécessaire concertation entre la Sécurité Sociale et l'Etat relève-t-elle du Parlement et du Gouvernement ou seulement de ce dernier ? Telles sont les deux questions principales qu'on ne peut plus passer sous silence.

L'Etat n'a pas vocation à gérer la Sécurité Sociale mais le patronat l'a-t-il ? Il l'avait incontestablement quand il assumait l'essentiel des cotisations sociales. Or, depuis 1982 l'entrepreneur est exonéré de toute hausse des cotisations de Sécurité Sociale. Le fait est qu'il n'est plus intéressé à l'équilibre des comptes, ce qui en fait un acteur entièrement à part. Sans doute est-ce la raison qui a conduit une fraction du patronat à préconiser publiquement son désengagement total des conseils d'administration des Caisses. Cumulé avec le basculement intégral, à somme nulle, des cotisations patronales sur les cotisations ouvrières, on verrait la logique et le droit rejoindre les faits ; et la transparence sur le coût global du travail y gagnerait beaucoup.

Au-delà, les organisations syndicales attachées au principe de l'appartenance de la Sécurité Sociale aux travailleurs, doivent créer les conditions d'une gestion compréhensible par chaque Français. La Sécurité Sociale représente un instrument sans égal de décentralisation et de démocratie sociales pour peu que la légitimité et la représentativité respectives de chaque organisation soient incontestées. Pour y parvenir, la voie la plus évidente est l'élection des administrateurs de la Sécurité Sociale. Et ce n'est que par l'élection que les assurés pourront prendre position sur les réformes. Il est donc essentiel que ce droit puisse être exercé par les assurés en 1993 comme en décide le Parlement.

En dernier lieu, les socialistes doivent confirmer et accentuer leur volonté d'associer étroitement le Parlement aux orientations en ce domaine. L'effort social de la Nation ne constitue pas un budget et ne peut donc être assimilé au budget de l'Etat et aux procédures qui entourent son approbation. Mais il demeure que l'Etat est comptable de la solidarité entre citoyens et donc de la nature et de la valeur des transferts sociaux qui l'expriment. Un débat et un rapport public annuel parlementaires contribueront à la revitalisation d'une authentique démocratie sociale.

b) Vers de nouvelles formes de contrat social
Favoriser la citoyenneté, c'est renforcer le champ de la démocratie vue d'en bas, faire du résident ou de l'usager un véritable acteur. Loin de nous l'idée de remettre en cause notre démocratie représentative, encore plus nécessaire pour trancher les conflits d'intérêts qui tendent partout à se multiplier. Il s'agit seulement de rapprocher le pouvoir du citoyen en suscitant une nouvelle dynamique du contrat social.

On ne relancera cette dynamique que si les citoyens retrouvent des champs d'implication collective sur leurs lieux de vie. La civilisation urbaine en effet, a eu tendance à placer l'essentiel de la gestion des rapports sociaux dans les mains des collectivités publiques.

L'Etat, comme les élus, devront déléguer certaines de leurs responsabilités. Ainsi les initiatives des résidents et de leurs associations doivent-elles toujours être encouragées. Leur champ est vaste et variable selon les milieux ; elles peuvent emprunter la voix professionnelle, associative, militante. Cela suppose que l'administration comme les élus soient prêts à les accepter et à les soutenir, notamment en mettant à la disposition des intéressés des lieux de rencontre qui soient vraiment "à eux".

Autrefois, la maison des syndicats ou la bourse du travail étaient le lieu où l'offre et la demande de solidarité pouvaient se rencontrer. Ce temps n'est plus et la nécessité d'un **lieu central**, dans chaque ville, dans chaque quartier, où ceux qui ont besoin



d'aide et ceux qui désirent en fournir puissent se retrouver, se fait fortement sentir.

L'essor d'un "syndicalisme de la ville", combinant proximité et affinités, peut sembler utopique. Il ne l'est pourtant sans doute pas davantage que ne le furent, au XIX^e siècle, les aspirations du mouvement ouvrier à l'association et à l'entraide. La création de **Maisons de la solidarité** comme lieu d'échange et d'entraide pour le militantisme de proximité doit être envisagée dans cette perspective.

Enfin, de nouvelles formes de consultations directes doivent être envisagées au **plan national** pour permettre aux citoyens de trancher des problèmes majeurs qui naissent de l'évolution de notre société, notamment en élargissant le champ du **référendum**, sous la garantie que le Conseil Constitutionnel émette un avis sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République.

3) Rapprocher : une décentralisation au service des citoyens

La décentralisation, engagée à partir de 1982, a conduit à un profond bouleversement du paysage institutionnel de notre pays.

Malgré les vives critiques émises en 1982 et la "pause" décidée en 1986, chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître les mérites de cette réforme. Cependant, il faut admettre qu'elle reste inachevée. Par ailleurs, après presque dix années d'application, il convient, au vu d'une évaluation rigoureuse, d'y apporter quelques correctifs pour éviter que cette réforme, voulue pour accroître la démocratie et l'efficacité de l'action publique, ne soit détournée, à leur profit, par quelques notables : **il faut continuer à rapprocher le citoyen des centres de décision.**

La loi d'orientation sur l'administration territoriale de la République contient des avancées importantes sur ce plan : il faudra la mettre en oeuvre en surmontant les résistances des conservatismes ligüés.

Au-delà même de cette importante réforme, nous souhaitons agir pour :

- assurer une plus juste répartition démographique et territoriale du corps électoral, ce qui implique la **révision du système électoral** pour les élections cantonales, régionales et sénatoriales;

- **étendre les formes d'implication directe** des citoyens dans les décisions.

L'environnement a été le premier secteur où l'administration a mis en place des instruments de démocratie directe : enquête publique, étude d'impact. Ces mécanismes doivent être approfondis : élargissement des domaines de mise en oeuvre, intervention en amont des projets, renforcement des pouvoirs des commissaires-enquêteurs, reconnaissance des contre-projets...

S'il est vrai que la décentralisation s'est faite davantage au niveau des élus qu'à celui des citoyens, de nombreux élus locaux ont cherché à développer la participation par la création de conseils municipaux associés, de conseils thématiques, ou à travers des référendums, autant d'initiatives que la loi sur l'administration territoriale de la République encourage en leur donnant une base légale. Enfin, depuis les conseils de prévention de la délinquance, la politique de la ville s'efforce de susciter la participation des habitants au sein des conseils de quartiers, sur lesquels doit reposer la mise en oeuvre des programmes de développement social des quartiers et l'élaboration des contrats de villes.

Enfin, nous souhaitons **clarifier les niveaux de compétences**, afin que le citoyen soit correctement informé.

Pour l'heure, force est de le constater, il existe une relative confusion dans l'esprit de nos concitoyens. Qui finance quoi ? Qui décide de quoi ? Ces simples questions sont souvent autant d'énigmes pour le plus grand nombre. L'enchevêtrement, apparent, réel ou supposé, des compétences et des rôles, le foisonnement des centres de décision, contribuent aujourd'hui au développement d'un certain scepticisme, et donc à un certain désengagement des citoyens.

Une réorganisation - ou pour le moins une réharmonisation - est à l'ordre du jour. A cet égard, aucune piste ne peut être négligée. Les régions existantes sont-elles viables à l'horizon de l'an 2000 et d'une Europe plus proche de son histoire et de sa géographie ? Peut-on en réduire le nombre et selon quels critères et quelle échéance ? Le mode de scrutin pour les élections régionales, organisées dans un cadre départemental, est lui-même source de confusion.

Mais l'élection au suffrage universel direct dans le cadre régional de présidents de Conseils Régionaux peut-elle être envisagée, sans risque pour l'unité et l'autorité de l'Etat ainsi que pour la viabilité du département ?

A ce propos, le refus délibéré de choisir franchement en 1982 entre la région et le département demeure-t-il pertinent ? Le choix ne peut plus, à l'évidence, être éternellement différé.

D'autres questions méritent également d'être soulevées pour être tranchées collectivement et démocratiquement.

Peut-on, indéfiniment, maintenir 38000 communes et 3500 cantons, sans souci de rationalisation et sans coordination véritable ? La maîtrise de l'aménagement du territoire et du développement des équipements collectifs mérite, à n'en pas douter, notamment en zone semi-urbaine, des solutions audacieuses : on ne peut plus administrer la France de l'an 2000, urbaine, salariée et post-industrielle, comme la France de l'an 1900, rurale, agricole et artisanale. L'efficacité, la clarté, le rapprochement des citoyens du centre de décision réelle, ainsi qu'une représentation sur des critères démographiques plus justes, commandent des évolutions acceptées et comprises de tous.

Ne pourrait-on pas, par exemple, créer des "pôles de développement" chargés d'animer des "pays", à la fois bassins d'emplois, zones d'échanges économiques et culturels, et ayant vocation à remplacer les cantons. Il serait également utile que les académies, les régions militaires et les zones de compétences judiciaires, notamment pour les Cours d'Appel, soient territorialement harmonisées.

Ce débat ne saurait rester académique. Une organisation simplifiée, plus claire de la puissance publique, contribuerait puissamment à restaurer l'esprit civique et accroîtrait par là-même les possibilités de contrôler son efficacité.

Le débat sur l'organisation administrative de la France se situe au carrefour d'une série de problématiques :

- celle de la décentralisation et de l'affirmation politique des collectivités territoriales dont les fonctions ont été enrichies tant par la dynamique engendrée par leur nouvelle autonomie que par le transfert des compétences ;

- celle de la relance de la construction européenne, comme pôle d'attraction institutionnel et comme fondement de nouveaux impératifs en matière d'animation et d'organisation du territoire ;

- celle d'une optimisation des fonctions des collectivités décentralisées notamment face aux nouvelles exigences de l'animation en milieu rural, de la politique des villes, de l'aménagement du territoire ou de l'environnement ;

Renforcer la cohérence des échelons territoriaux en enrichissant le processus de décentralisation ;

Certes le maintien du statu-quo ne saurait se justifier par la seule prudence face à des risques que comporte par nature tout bouleversement institutionnel.

Mais il a ses justifications propres :

- la poursuite de la dynamique entamée par la décentralisation dont la logique profondément démocratique commence à peine à porter ses fruits : la floraison des initiatives locales, l'affirmation des contrepoids qu'elle a rendu possible ne seraient-elles pas remises en cause par une réorganisation du territoire français ?

- la nécessité de maintenir un maillage dense du territoire au moment même où le milieu rural connaît une crise profonde, et où,



les fonctions traditionnelles de médiation et de solidarité du département, apparaissent plus nécessaires que jamais.

Pour autant, le maintien du statu-quo n'est acceptable que s'il est enrichi par une relance-clarification de la décentralisation sur de nombreux fronts :

- l'approfondissement de la démocratie locale car force est de constater que la décentralisation s'est plus faite, jusqu'à présent au bénéfice des élus que des citoyens. Si la loi JOXE-MAR-CHAND répond à cet objectif, il ne sera réellement satisfait que si notre réflexion sur la citoyenneté et sur les modes de scrutin locaux, ouvre de nouvelles perspectives.

- Une relance véritable de l'intercommunalité, sans laquelle les inégalités entre communes ne cesseront de se développer, notamment en matière fiscale ; de même la création des Ententes Régionales doit-elle susciter de meilleures dynamiques interrégionales pour répondre aux enjeux européens.

- Le bassin d'emploi est l'échelon infra-départemental où se développent les politiques d'insertion sociale et de développement économique locales. C'est aussi le premier échelon de planification décentralisée.

- Une meilleure articulation du fonctionnement de chaque échelon territorial. L'organisation actuelle, trop enchevêtrée, mérite une clarification en particulier pour éviter la multiplication de tutelles rampantes. Le renforcement de la déconcentration, et des politiques d'aménagement du territoire, comme l'amélioration des modes de contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales, en sont un préalable.

Plus encore que pour les collectivités territoriales métropolitaines, la décentralisation représente, outre-mer, un enjeu politique majeur.

Plusieurs réformes engagées ces dernières années, fondées sur les principes d'autonomie en faveur des territoires d'outre-mer et de décentralisation pour les D.O.M. ont déjà permis d'effacer les aspects les plus néfastes du centralisme assimilationniste qui prévalait jusqu'alors.

Il est essentiel de renforcer la responsabilité des élus locaux pour approfondir encore ce mouvement qui tend à favoriser l'expression des libertés et des identités locales.

Le Parti Socialiste a retenu pour l'outre-mer l'objectif de l'égalité sociale lié de manière indissociable à une politique volontariste de développement économique.

L'égalité des droits politiques doit se traduire également par l'égalité des droits sociaux : il faut garantir à tous les citoyens de métropole et d'outre-mer, le droit à un salaire minimum, à un revenu minimum, à des moyens d'assurer l'éducation des enfants.

C'est pour cette raison que le Gouvernement doit réaliser l'objectif de l'alignement du SMIC et des allocations familiales en vigueur dans les D.O.M. sur le niveau métropolitain.

Il est nécessaire de combattre les inégalités sociales, beaucoup plus sensibles dans les sociétés des D.O.M. qu'en métropole. Cet objectif n'est pas contradictoire avec le renforcement d'une économie, gardant ses productions traditionnelles, intégrées à l'ensemble national et européen, ouverte sur son environnement et s'ouvrant, par ailleurs, vers des produits à forte valeur ajoutée.

Un développement économique plus autocentré doit être recherché, permettant ainsi de passer d'une économie de comptoir à une économie de production et de favoriser également la création d'emplois nouveaux.

En Nouvelle Calédonie, les nouvelles institutions issues des accords de Matignon ouvrent, pour la première fois, la voie à une autodétermination sereine. Elles doivent résolument continuer à être mise au service du rééquilibrage politique et économique du territoire.

4) Rééquilibrer les institutions.

La constitution de la V^e République, vice-doyenne de nos constitutions, aborde sa quatrième décennie forte d'un large consensus chez nos compatriotes. L'élection du Président de la République au suffrage universel (1962) qui anime et ordonne le débat politique national, qui mobilise quatre électeurs sur cinq, est aujourd'hui irréversible. En outre, la Constitution de 1958 a fait la preuve au fil des ans, face aux événements (guerre d'Algérie, mai 1968) et aux situations (trois alternances, cohabitation, majorité relative des soutiens parlementaires au gouvernement...) de sa souplesse.

Son ambivalence permet de mettre l'accent, selon les périodes, sur l'une ou l'autre de ses dimensions - présidentielle ou parlementaire. La stabilité des institutions et l'autorité internationale qu'elles ont donné à la France, n'ont pas peu contribué à renforcer sa légitimité aux yeux des Français.

Pour satisfaisantes qu'elles soient globalement, les actuelles institutions doivent être graduellement réformées et rééquilibrées dans un sens nettement plus favorable au Parlement. En ce sens, il conviendrait de fixer à cinq années la durée du mandat présidentiel, renouvelable une seule fois, de recourir, de manière plus restrictive à l'utilisation de l'article 49-3, de poursuivre le travail déjà entrepris en vue d'une amélioration du travail et des procédures parlementaires (allongement des sessions, redécoupage des commissions parlementaires afin de renforcer leur efficacité, rationalisation des débats en séance publique...), de restreindre les possibilités de cumul de mandats électifs...

Quelles que soient les appréciations qu'ils portent sur les institutions et sur leur devenir, les socialistes se déclarent favorables à un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du législatif. Aussi proposent-ils notamment l'**allongement des sessions parlementaires**, le redécoupage des commissions parlementaires pour renforcer leur efficacité, la **limitation de l'utilisation de l'article 49-3, la fixation à cinq ou dix ans du mandat présidentiel.**

B - Elargir le cercle des citoyens

L'exclusion sociale dévitalise la citoyenneté. Nous voulons rendre droit de Cité aux exclus et élargir le cercle des citoyens à tous ceux qui choisissent d'adhérer à notre communauté de destin.

1) L'insertion : reconstituer la trame de la citoyenneté

L'exclusion, c'est aujourd'hui le ghetto, la ségrégation urbaine, économique, culturelle. Le défi à relever consiste à créer, à nouveau, des liens sociaux de proximité, à **fabriquer** une trame sociale, complexe et organisée, pour donner corps à la vie collective.

La lutte contre l'exclusion sociale et la politique de la ville sont les deux priorités d'une action de longue haleine se proposant de rompre les spirales de l'exclusion.

a) Casser les mécanismes d'exclusion

Réintégrer les nouveaux prolétaires, en cette fin de siècle, ne peut être envisagé par les seuls moyens traditionnels de l'action sociale.

Des mesures d'urgence, des engagements majeurs deviennent nécessaires. Nous proposons des dispositifs pour briser les engrenages de l'exclusion.

a1) Garantir le droit à l'activité pour les jeunes

Un droit à l'activité, à l'emploi ou à la formation pour tous les jeunes de 16 à 20 ans doit être garanti. Il faut associer l'école, les entreprises, les syndicats, l'Etat à la définition de ce droit nouveau institué à l'issue d'une négociation contractuelle.

a2) Prévenir le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée concerne essentiellement les jeunes en recherche d'un premier emploi et les salariés ayant



dépassé le cap de la cinquantaine. Pour ces derniers, il pourrait être envisager de les faire bénéficier à partir de 50 ans, et non pas seulement de 55 ans, comme actuellement, des dispositions particulières prévues par la loi, et notamment de porter le montant de la pénalité prévue actuellement en cas de non-reclassement de trois mois à six mois ou deux ans de salaires versés aux ASSE-DIC, selon la taille des entreprises.

Il faut parallèlement améliorer la vie quotidienne des chômeurs de longue durée : suivi médical, mise à leur disposition des nouveaux moyens d'information et de communication, développement des lieux de convivialité et de solidarité...

a3) Prévenir toutes les formes de disqualification sociale ; la solitude, la maladie, le travail précaire, la pauvreté.

La loi du 1er décembre 1988 reconnaît un droit social nouveau : toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté constitue un impératif national.

Il s'agit, pour l'avenir, d'élever l'insertion au rang des devoirs de la société, d'inciter les partenaires sociaux et les collectivités locales à mettre en oeuvre un droit à l'insertion permettant à chacun le retour ou l'accès à un mode de vie digne et autonome.

L'évaluation des dispositifs existants qui fera l'objet d'un débat parlementaire en avril 1992, au terme de la loi, devrait permettre d'améliorer les dispositifs d'intervention pour les rendre plus simples, plus accessibles et plus cohérents.

a4) Enfin, assurer l'insertion des personnes handicapées.

L'intégration dans la société, et ce à tous les niveaux du tissu social, concentre les aspirations fondamentales des personnes handicapées et de leurs proches, soit plus de cinq millions de nos concitoyens. Fait de société incontournable, réalité en marche, elle est source d'un enrichissement humain réciproque considérable. Toute politique en faveur des personnes handicapées doit prendre en compte tous les stades de la vie. L'intégration scolaire, l'intégration professionnelle, l'allocation de ressources décentes et/ou l'existence de structures spécialisées **ouvertes** pour les personnes incapables de subvenir à leurs besoins, auxquelles il faut ajouter l'accessibilité de la cité et des transports, constituent le socle d'une véritable intégration sociale.

Si des progrès notables ou si des mesures susceptibles d'y conduire sont actuellement mises en oeuvre, une attention plus particulière devra être portée à la revalorisation des allocations spécifiques, pour lesquelles un retard certain a été pris. Seul un minimum décent autorise le choix de vie. **Seul le choix de vie confère la qualité de citoyen.**

b) Vivre ensemble

Trois Français sur quatre sont des urbains ; trois sur cinq vivent aujourd'hui dans des villes de plus de 100 000 habitants : la concentration dans les mêmes zones, de populations cumulant les difficultés aggrave la déchirure de la trame sociale. Aujourd'hui, la citoyenneté implique le droit au logement, le droit de vivre dans un environnement préservé, une maîtrise de l'espace permettant de vivre ensemble.

b1) Assurer le droit au logement

Bien que 600 000 personnes restent encore mal logées en France, le droit au logement apparaît mieux assuré au lendemain de la loi Besson. Mais ce droit de base de la citoyenneté mérité d'être approfondi et élargi. Dans cette optique, les socialistes proposent les orientations suivantes :

. Maîtriser les formes de la ville

La loi d'orientation sur la ville pose à cette fin des principes nouveaux. Mais leur mise en oeuvre reposera surtout sur le volontarisme des élus.

L'élaboration de Plans d'Occupation des Sols doit être généralisée et devenir un grand moment de la vie municipale. Aux élus

de susciter une forte participation de l'ensemble des usagers et des acteurs de la ville.

Passer d'une politique du logement social à une politique sociale du logement .

Pour lutter en profondeur contre la ségrégation dans l'espace tout en améliorant le contenu du droit au logement, il faut modifier l'ensemble de la chaîne des aides au logement.

D'une part, les ressources qui sont à la base de son financement - l'épargne défiscalisée, principalement les livrets A - connaissent une baisse structurelle. D'autre part, les conditions d'attribution des logements HLM conduisent à exclusion, par le bas de l'échelle, une partie importante de foyers à faible revenu, et par le haut, des ménages qui, bien que plus favorisés, ne peuvent pour autant, dans les zones denses où la pression immobilière est forte, accéder au marché.

b2) Créer des lieux de vie

Lotissements, grands ensembles, réhabilitation, transformation des centres-villes ont souvent conduit à la dépersonnalisation du cadre de vie. Or, le droit de Cité a besoin, pour s'exercer pleinement, de l'être dans des espaces qui ne soient pas hostiles.

Civilisation urbaine ou civilisation barbare ? L'avenir de la banlieue est un des problèmes majeurs du monde moderne ; ses habitants sont tenus en lisière du reste de la ville. Il faudrait pour tant effacer les limites traditionnelles, pouvoir passer de l'une à l'autre.

Il s'agit d'ôter des endroits peu valorisés, décriés, qui font rejeter en bloc la Cité, une charge émotionnelle, et de les transfigurer : c'est un travail à la fois social, économique et culturel.

Il s'agit également de faire des habitants des cités délaissées, des banlieues pauvres, de véritables citoyens. A cet effet, nous proposons d'aller vers la création de "comités de quartiers" désignés par les conseillers municipaux ainsi que vers l'élection de **conseils de cité** au suffrage universel des résidents.

Enfin, faire aimer la banlieue suppose aussi de rapprocher les lieux de vie des lieux de travail. Il faut penser autrement l'implantation économique des villes. Bien sûr, les espaces d'habitation doivent être protégés contre les installations dangereuses ou nocives - pollution atmosphérique, production de déchets, bruit, etc... En revanche, l'implantation d'activités économiques dans la ville ou au contraire la décentralisation d'activités dans les espaces à faible densité, permettront d'atténuer les déséquilibres et favoriseront la respiration économique des territoires.

Enfin, les initiatives économiques des résidents méritent d'être activement soutenues. La création de petits commerces, le développement de l'artisanat et d'autres services de proximité sont utiles à la fois pour le remailage du tissu social et la création d'emplois.

2) L'intégration à la communauté nationale

La capacité d'intégration des immigrés est l'un des défis majeurs posés à la société française. Ce n'est pas seulement au plan démographique ou économique que l'immigration peut être une chance. Elle nous invite également à élargir le droit de Cité, car c'est la cohésion de la société française au siècle prochain qui se joue présentement ainsi qu'une certaine identité, ouverte et anti-raciste, de notre pays, elle-même inséparable du maintien de la vitalité de la culture et de la civilisation française.

La diversité de notre pays ne s'est jamais réduite à un assemblage de communautés fermées, à la coexistence de groupes sociaux ou régionaux. Elle est éclairée par une volonté politique. Pour continuer d'intégrer, il faut préserver la force d'attraction d'une France républicaine et universaliste.

Les principes et les valeurs de la République nous paraissent seuls en mesure de répondre à ce grand défi, parce que fondés sur la liberté du citoyen et non sur les féodalités de communautés juxtaposées. La laïcité, en définissant une sphère publique et une sphère privée, garantit le respect des différences, des religions, des cultures mais assure, au-delà de tout, le droit à un trai-



tement semblable, car tout citoyen naît libre et égal en droit. Dans cette perspective, la France peut être une chance pour un islam moderne. Ses fidèles doivent pouvoir se doter, comme ceux d'autres confessions, de structures représentatives et indépendantes.

Nous réaffirmons que notre politique d'intégration passe par la **maîtrise des flux** dans le respect de la loi et des personnes, car elle est la condition première de la réussite d'une politique d'insertion sociale.

Le maintien du blocage de toute nouvelle immigration s'imposera, au moins aussi longtemps que la situation de l'emploi l'exigera. Le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine passe par une action efficace contre le travail clandestin, ses filières et ses employeurs : c'est en tarissant cette source principale de la clandestinité que nous obtiendrons des résultats significatifs.

L'accueil des réfugiés politiques doit être conçu à la lumière des évolutions vers la démocratie qui libèrent de la tyrannie certains peuples alors que les dispositions qui ont été prises au cours des dernières années, en accélérant considérablement l'instruction des demandes, évitent la cristallisation des situations.

a) Les moyens de l'intégration

Les socialistes rappellent que **tout travailleur qui se trouve en règle avec notre législation doit vivre chez nous avec tous les droits accordés aux travailleurs français**. En revanche, il est tenu de se conformer à la loi et aux usages du pays qui l'accueille.

Les socialistes font le choix de l'intégration des étrangers séjournant en France, et dont la très grande majorité entend bien y demeurer définitivement. Cette oeuvre de longue haleine nécessite une réelle volonté politique par des actions concrètes et visibles.

L'école, en tout premier lieu, mais également le service national, *la formation et le travail* sont les creusets de l'intégration. Alors que les autres moyens de l'intégration civique et sociale (partis, syndicats, églises...) sont en crise, l'école demeure le moyen de casser les engrenages de l'exclusion : les millions d'enfants d'étrangers qui passent et passeront dans nos écoles sont d'abord des enfants issus de familles défavorisées, dont les parents sont souvent illettrés.

Outre les pistes déjà avancées, des efforts s'imposent pour développer les pédagogies de soutien dans les quartiers défavorisés et permettre le brassage des enfants.

L'acquisition de la nationalité française est la "voie royale" de l'intégration, pour ceux qui le désirent. **Il serait judicieux de la faciliter.**

Cela passe d'abord par le maintien des règles en vigueur pour les enfants nés en France de parents étrangers et l'accélération des procédures. L'acquisition de la nationalité française par le droit du sol a été instaurée dès les débuts de la République. Au même titre que la tolérance, la démocratie et les droits de l'homme, elle constitue l'identité républicaine de la France. Mais l'ouverture d'une nouvelle voie d'accès à la nationalité française est nécessaire : l'acquisition par simple déclaration pour un étranger justifiant de dix années de séjour régulier en France, l'Etat conservant pendant six mois un droit de veto.

L'acquisition de la nationalité ne doit pas se réduire à l'envoi d'un formulaire informatique. Elle doit être l'occasion d'une cérémonie solennelle et joyeuse pour tous les naturalisés de l'année, dans chaque commune, dans l'esprit de la Fête de la Fédération.

Enfin, la question du statut dérogatoire proposé à certains jeunes bi-nationaux, en matière de service national, mériterait un examen attentif.

b) Quelle participation des étrangers aux affaires locales?

Mais certains étrangers - pour des raisons parfaitement légitimes - ne souhaitent pas devenir Français. Leur bonne insertion suppose le respect de leur droit à être traités dignement et équitablement.

Reste qu'il n'est pas acceptable que dans beaucoup de villes se creuse une sorte de fossé entre les citoyens et des étrangers, "campant aux portes de la Cité" sans pouvoir jamais participer à la vie de leur ville ni être consultés à son sujet.

Le Parti Socialiste s'est fixé pour objectif d'accorder aux étrangers en situation régulière et résidant depuis plus de cinq ans en France le droit de vote aux élections municipales. Il est cependant conscient que cette réforme se heurte aujourd'hui à des obstacles d'ordre constitutionnel, culturel et psychologique.

Seul un effort pédagogique continu peut permettre d'instaurer le droit de vote des étrangers aux élections municipales.

III - VERS LA CITOYENNETE INTEGRALE

L'invention collective d'un destin commun - l'invention démocratique - permet d'envisager la marche vers la citoyenneté intégrale. Pour les socialistes, l'extension et l'approfondissement de la citoyenneté est indissociable de leur idéal. Utopie concrète, elle donne corps et sens au projet de l'émancipation.

La citoyenneté doit être vécue d'en bas, mais elle doit être également conçue d'en haut. Elle s'étend progressivement à toutes les sphères de la société, droits de l'homme dans la vie privée, dans le travail, dans la Cité. Elle nous ouvre à tous les espaces qui nous déterminent : aujourd'hui nos lieux de vie et notre pays, demain l'Europe, et au-delà, le vaste monde.

A - Plus de libertés : une nouvelle génération de droits

L'histoire a tranché : le combat pour la liberté est indissociable du combat pour l'égalité. Les socialistes assument la **tension** entre droits civils et droits économiques et sociaux. Contrairement aux libéraux qui avancent l'idée dangereuse et contradictoire de droits-privileges, nous affirmons vouloir plus de libertés et moins de privilèges, moins d'inégalités et plus de droits.

Au contraire des droits, les libertés ne sont jamais acquises. Ainsi sommes-nous confrontés à une contre-offensive rigoriste de toute une partie de la droite dressée contre les acquis du "libéralisme culturel" et de la "révolution hédoniste" des années 1970 : libéralisation des moeurs, émancipation des femmes, décriminalisation de l'homosexualité, reconnaissance des droits des minorités sexuelles, divorce, contraception, avortement (assimilé à l'holocauste !)... Après avoir liquidé le communisme, il faudrait casser le moule qui lui a donné le jour, l'idéologie des Lumières.

Contre le retour en force de l'obscurantisme et de la prescription religieuse, il faut défendre et renforcer les droits des femmes - égalité d'accès et de traitement à toutes les fonctions, égalité des droits parentaux, droit au contrôle de sa propre vie en matière de sexualité et de procréation -, mais aussi réaffirmer et étendre les droits des minorités sexuelles - droit au partenariat, pour les homosexuels, qui aspirent à la reconnaissance de leur mode de vie, tant sur le plan civil que fiscal, sans oublier la demande de protection sociale.

Le combat pour la défense et l'extension des droits civils ne peut être statique. La reconnaissance d'une nouvelle génération de droits est donc à l'ordre du jour. Elle pourrait prendre la forme d'un titre II complémentaire à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ou du moins être reconnu comme un principe général du droit, avant de l'être, un jour, dans un Pacte des Nations-Unies. Ainsi serait mise en place une nouvelle hiérarchie des normes juridiques, d'autant plus nécessaire que les citoyens peuvent se réclamer, devant les tribunaux, des principes constitutionnels.

Ces droits nouveaux recourent une double exigence de protection individuelle et de garantie collective. Leur formulation dépend des évolutions et des aspirations de la société :

Nous proposons de soumettre à la délibération publique la reconnaissance des droits suivants :



- le droit d'être maître de sa vie en matière de procréation et de sexualité;
- le droit au respect de l'intégrité de la personne dans le domaine de la recherche biologique (cf Chapitre V, II A);
- le droit des enfants qui implique une réflexion sur le partage, toujours délicat, entre sphère publique et vie privée;
- le droit à l'insertion, et plus particulièrement à une deuxième chance à la suite d'un échec dans la vie professionnelle ou sociale;
- le droit à la ville, incluant non seulement le droit au logement, mais aussi à un cadre de vie préservé et à des espaces collectifs.

B - Moins de privilèges : l'harmonisation des droits reconnus

La reconnaissance constitutionnelle des droits, leur mise en oeuvre dans la vie de tous les jours, ne signifie pas thrombose et sclérose d'acquis tenus pour intangibles et devant être automatiquement défendus.

Un droit acquis ne conserve sa légitimité que s'il continue de correspondre à un besoin, à une fonction utile ; dissocié du besoin ou de la fonction qui l'ont fait naître et qui le justifient, un droit se transforme en privilège. Ainsi les droits acquis par la noblesse en payant l'impôt du sang sont-ils devenus au fil des siècles des privilèges.

CHAPITRE VIII - UNE ECONOMIE MIXTE : FEDERER LES INITIATIVES, DEVELOPPER LES CAPACITES DE PRODUCTION, ASSURER LE DROIT A L'ACTIVITE.

L'invention démocratique nous permet de concevoir une voie conforme à notre personnalité nationale et à nos choix socialistes et internationalistes.

Nous souhaitons construire un avenir de responsabilité et de solidarité. Cette société pourrait reposer sur trois principes essentiels :

L'initiative, sans laquelle on ne peut, dans le monde actuel, créer des richesses, des emplois et soutenir la compétition. Or, nous devons créer des richesses pour assurer et harmoniser la redistribution. Mais aussi pour créer des emplois durables afin de faire reculer le chômage.

La solidarité, parce que les impératifs d'initiative et de compétition entraînent des disparités qu'il faut prévenir et corriger dans le cadre d'une société assurant l'égalité des chances, le droit à l'autonomie et à la dignité.

La responsabilité qui permet aux individus, aux forces sociales et à l'Etat de négocier, à tous les niveaux, le partage des temps et des projets de la vie.

I - NOS PRINCIPES D'ACTION

Les socialistes ne récusent nullement la liberté d'entreprise : ils revendiquent pour tous la possibilité d'épanouir leurs facultés d'entreprendre, pour créer des richesses, comme dans les autres domaines. Mais ils critiquent le caractère privatif des entreprises lorsque celui-ci aboutit à priver une majorité de citoyens de leurs propres possibilités d'initiative. Ils refusent aussi le primat absolu de l'argent, par ailleurs prodigieux moyen d'échange et de paiement.

Refusant à la fois une économie administrée et une économie mue par les seuls intérêts privés, nous appelons de nos vœux

Il faut reconnaître nos différences de droits, sans automatiquement conclure à la nécessité de leur suppression, au nom d'un égalitarisme de principe. Appréciations les différences qui restent justifiées et les autres. Certains métiers pénibles ne le sont plus autant. Ainsi les conducteurs de locomotive qui travaillaient à l'époque de la "bête humaine" ne ressemblent pas à ceux qui pilotent nos TGV. Certaines primes dans la haute fonction publique ne correspondent plus aux services rendus.

Cet examen, difficile, est indispensable : il apparaît délicat de faire appel au concours de tous si chacun n'est pas convaincu que l'effort est équitablement partagé. L'harmonisation des droits et des situations est nécessaire pour faire accepter les ajustements qui permettront de consolider nos systèmes de protection collective et de garantir de nouveaux droits.

L'approfondissement de la citoyenneté doit gagner tous les domaines qui donnent consistance aux libertés civiles : travail, santé, environnement, logement, culture....

La citoyenneté économique fut la première que, dans ses premiers balbutiements, le socialisme se proposa de réaliser. Elle doit entraîner les autres.

une "économie mixte", favorisant les relations entre entreprises privées et publiques, ces dernières ayant un rôle propre à jouer dès lors que sont en question des intérêts collectifs fondamentaux.

A - Redéfinir un rapport critique avec le capitalisme

Le capitalisme concurrentiel du XIX^e siècle, dit libéral, celui de la régulation par les marchés, c'est-à-dire par les crises périodiques, s'est effondré : deux guerres mondiales entrecoupées d'une grande dépression sont passées par là.... Un nouveau capitalisme est né au milieu de notre siècle de toutes ces influences et de tous ces désordres, et nous devrions sans doute réfléchir davantage, pour élaborer une nouvelle stratégie, sur les conditions d'apparition des "Trente Glorieuses". Ce fut le temps de la régulation concertée entre pouvoirs publics, patronat et syndicats.

Le nouveau souffle du capitalisme accompagnait plus de démocratie politique, plus de justice sociale, plus d'épanouissement culturel et la fin des empires coloniaux. Les optimistes concluaient au progrès infini et les pessimistes à son absurdité. Mais les Etats-Unis, puissance hégémonique du XX^e siècle, n'étaient plus en mesure d'en assurer la conduite, ni dans le domaine financier, ni dans le domaine pétrolier.

Depuis vingt ans qu'a éclaté une crise d'un type inédit, crise d'hégémonie, crise du fordisme, crise de "la régulation sans crise", on commence à réaliser que les atouts sont autant d'inconvénients (de "rigidités"). Les adeptes de la flexibilité "tous azimuts" ont réclamé une dérégulation systématique comme si le "tout marché" ne devait pas produire les mêmes effets qu'un siècle plus tôt.



Il faut aujourd'hui inventer de nouvelles régulations socio-économiques qui intègrent en les assouplissant celles des Trente Glorieuses. Le réformisme de gauche peut tout à la fois se déclarer socialiste et convenir que rien n'est plus urgent que de redéfinir un rapport critique avec le capitalisme dont les lignes de force reprennent, pour l'essentiel, les valeurs de la gauche : justice sociale ; épanouissement culturel ; internationalisme ; efficacité économique, valeur au service des trois précédentes, mais aussi porteuse d'une société épargnant la peine des hommes, tout en assurant une même satisfaction des besoins.

En France, ce nouvel équilibre doit s'appuyer sur des réalités sociales et économiques héritées d'une culture nationale longtemps rétive au capitalisme d'innovation : l'esprit de rente, le goût du gain facile, les pratiques restrictives ont marqué la prédominance d'un capitalisme recroquevillé et financier sur un capitalisme entreprenant et industriel.

Après la Seconde Guerre mondiale, la France voulut rattraper son retard. Elle choisit un mode de production, taylorien et fordiste, qui lui valut de rapides mais fragiles succès. Dans les entreprises, on rechercha, par le biais d'une organisation "scientifique" du travail, l'accroissement continu des gains de productivité au détriment de l'initiative et de la qualification des travailleurs. Dans la société, le modèle "fordiste" de répartition et de croissance assura aux salariés, en contrepartie de leur acceptation de la division du travail, une hausse régulière de leur pouvoir d'achat et du niveau de protection sociale.

Lorsque la crise de ce modèle économique et social éclata, voici une vingtaine d'années, ses avantages devinrent autant d'inconvénients. Particulièrement en France où l'organisation taylorienne de la production s'était massivement développée alors que subsistaient nos faiblesses traditionnelles : rigidité des habitudes, hexagonalité des comportements, insuffisance des investissements.

Au cours de la dernière période, le système productif français n'a pas su réagir aux nouvelles conditions de la compétition économique : de 1973 à 1989, l'économie française a perdu sans discontinuer des parts de marché par rapport aux autres pays industrialisés, notre pays occupant une position intermédiaire entre celle des pays les plus performants et celle des pays moins industrialisés, achetant aux premiers des produits de haute technologie et vendant aux seconds des produits de moyenne valeur ajoutée.

Depuis, notre pays semble hésiter entre deux réponses, la réponse du libéralisme économique, à court terme, qui privilégie la compression de la masse salariale et celle, plus stratégique, qui insiste sur le développement de toutes nos capacités productives.

La première, particulièrement à l'honneur dans le monde anglo-saxon, vise l'efficacité à très court terme, privilégiant les critères financiers et les attitudes spéculatives. La seconde, d'origine plus éclectique, vise une efficacité à beaucoup plus long terme, préfère les performances productives et les comportements stratégiques et innovateurs : elle est, notamment, à l'oeuvre au Japon, en Allemagne ou en Scandinavie. Si, au plan moral, les socialistes - ils ne sont d'ailleurs pas les seuls - condamnent toujours les maux capitalistes que sont l'exploitation, l'aliénation, les inégalités, ils ne font pas plus qu'auparavant la politique du pire. Autrement dit, il vaut mieux être pauvre en Suède plutôt qu'aux Etats-Unis et ouvrier en Allemagne plutôt qu'au Royaume-Uni. C'est pourquoi, les socialistes français se trouvent dans le second camp au sein duquel il leur appartient de proposer une solution conforme aux réalités, notamment sociales, et aux aspirations spécifiques de leurs concitoyens.

La société française n'a jamais véritablement choisi entre ces deux stratégies.

D'abord parce que notre pays a longtemps sous-estimé les enjeux. On se souvient du projet affiché par Valéry Giscard d'Estaing de mettre en oeuvre une croissance douce, adaptée à la logique de ce qu'il croyait être le début d'une société post-industrielle. Alors même que se créaient au Japon et ailleurs, les conditions d'une nouvelle compétition industrielle, la France rédui-

sait ses investissements, par exemple, en matière de recherche-développement.

On pouvait penser qu'avec les socialistes le débat allait être engagé et tranché ! Il sera, en fait, dominé par un autre débat, qui a porté sur la politique de relance.

En 1981, les socialistes sont en effet arrivés au pouvoir avec le projet de mettre en oeuvre une politique comportant deux grands volets : la restructuration et la redynamisation de l'offre, appuyée sur des nationalisations et la relance par la demande, d'inspiration keynésienne.

Quoique vivement combattue à l'époque par toute la droite, la politique de nationalisations a finalement obtenu des résultats que les observateurs avertis ne contestent plus guère aujourd'hui. Elle a permis de reconstituer le capital des entreprises, de restructurer ensuite des groupes souvent menacés de disparaître ou engourdis dans leur gestion. De la même manière, plus personne ne conteste que le gouvernement socialiste s'est attaqué avec courage - même si ce fut avec un certain retard - à la restructuration de secteurs industriels qui, depuis des années, étaient déficitaires.

C'est aux socialistes encore que revient le mérite d'avoir ouvert aux entreprises françaises, la voie de la coopération européenne au travers d'Euréka, d'Esprit et d'autres programmes industriels européens.

Le bien-fondé de cette politique a été largement masqué par les difficultés nées de la relance par la demande. Socialement fondée et politiquement justifiée, elle ne pouvait réussir économiquement que si elle était relayée par des politiques similaires décidées par nos principaux partenaires.

L'échec de la politique de relance a produit un contre-effet : beaucoup de socialistes sont devenus sceptiques à l'égard de toute politique volontariste, les ressorts en fussent-ils entièrement différents de ceux de la politique de relance par la demande.

L'opposition de droite mais aussi la plus grande partie du patronat n'ont conçu de salut que dans le retour à la plus stricte orthodoxie libérale. Mettant entre parenthèse la nécessité de la modernisation, la majeure partie du patronat a fait entendre l'antienne de la baisse du coût du travail. Or, il s'agit là d'une voie socialement inacceptable et économiquement pusillanime.

Les socialistes entendent, par le développement des capacités productives, retrouver une compétitivité fondée sur l'innovation, la qualité des produits, la mixité des initiatives, la concertation sociale.

Selon nous, le moment est venu d'inventer de nouvelles régulations socio-économiques, de fédérer les efforts, d'assurer la complémentarité des acteurs publics et privés.

Les termes de cette stratégie sont dictés par l'intérêt réciproque qui lie les entrepreneurs et la collectivité nationale. Pour préparer l'échéance de 1993, pour conquérir des parts de marché en Europe et ailleurs, les entreprises ont besoin de capitaux et d'appuis. Pour créer des emplois durables et financer une politique de partage, les socialistes ont besoin d'une industrie dynamique et d'entrepreneurs confortés.

Les entreprises privées ne peuvent en effet s'en remettre entièrement à la bourse. La loi supprimant l'auto-contrôle vient de restreindre encore la marge des adeptes d'un "capitalisme sans capitaux". Les entreprises publiques ont besoin de capitaux abondants pour financer leur développement au moment où les ressources budgétaires se raréfient. Dès lors, **actionnariat public et actionnariat privé sont conduits à s'épauler mutuellement**. Déjà, se rapprochent banques et assurances, banques et entreprises industrielles ; déjà se renforcent de grands pôles autour d'entreprises publiques et privées. Des liaisons se créent, dessinant l'architecture d'un appareil productif plus solidaire, en un mot l'armature d'un "capitalisme à la française".



Le nouvel équilibre des années 1990 reposera sur un système productif organisé par des acteurs privés et publics, soucieux de défendre et d'élargir leurs positions. Constituer un actionariat solide, capable de résister aux tentatives "inamicales" et de financer les choix de l'avenir sont les bases de cette **nouvelle alliance** pour le progrès de l'économie et de la société.

B - Fonder une citoyenneté économique

Dans cette perspective, les entreprises doivent s'adapter bien davantage qu'autrefois aux aspirations communes et diverses des salariés. Le développement des capacités productives fera appel à l'effort persévérant des travailleurs : acquérir une meilleure formation, accepter une mobilité professionnelle et géographique plus grande, aménager le travail pour assurer une meilleure utilisation des machines, donner la priorité à l'insertion des jeunes, accepter que dans une société qui bouge, des emplois nouveaux naissent et des métiers déclinent : rien de tout cela ne sera facile. Ces efforts ne seront acceptés - plus même, ne seront productifs - que si des contreparties sont offertes aux salariés.

1) Actualité de la démocratie économique

Deux siècles après la proclamation de la République, ne peuvent continuer de coexister des citoyens dans la cité et des sujets dans l'entreprise.

La France témoigne de la rigidité persistante du système des relations sociales. Le patronat n'a pas su "détayloriser" rapidement la gestion des entreprises et s'est braqué, trop souvent, contre les lois Auroux. Les organisations syndicales ne parviennent plus à déterminer la nature et le champ de la négociation. Or, les nouveaux processus de production qui font appel à une main-d'œuvre plus qualifiée exigent des travailleurs utilisant beaucoup plus largement leur capacité d'initiative.

A ces considérations d'efficacité collective, les socialistes ajoutent des considérations morales et civiques qui leur sont propres. Syndicalisme d'action directe ou appropriation collective des moyens de production, coopératives ou mutuelles, autogestion ou démocratie économique, nous avons toujours rêvé de transformer le pouvoir dans les entreprises.

Aujourd'hui, nous savons qu'un nouvel âge de la citoyenneté économique est à la fois concevable et nécessaire.

Mais nous ne pensons pas que la démocratie économique sera apportée dans le sillage du "management participatif".

En effet, le type d'implication salariale recherchée par le patronat peut être la pire ou la meilleure des choses : la pire, quand elle est obtenue au prix d'un renforcement du contrôle social, à l'aide de la micro-informatique et de la télé-détection. Bien ambiguë encore, l'implication octroyée à la façon du néo-paternalisme japonais. Bien meilleure sans aucun doute apparaît l'implication négociée, à l'allemande ou à la scandinave, mais nous n'avons pas les forces syndicales capables de la faire vivre.

Un autre obstacle provient de la grande transformation, en cours, du capital. D'un côté, la production en plus petites séries et les gains de productivité permettent de réduire la taille des entreprises pour lutter contre les coûts d'organisation des grandes firmes ; or, si les petites entreprises sont les plus créatrices d'emplois, elles sont aussi particulièrement autocratiques, dans notre pays notamment, et la présence syndicale y reste confidentielle.

De l'autre côté, la concentration financière se poursuit, créant des réseaux de plus en plus larges et de plus en plus complexes d'entreprises, de filiales, de sous-traitants, d'établissements. Dans ces conditions, les véritables centres de décision qui conditionnent leurs emplois, leurs carrières sont de plus en plus difficiles à discerner pour la masse des salariés et, en tous les cas, de plus en plus éloignés.

2) Pour une stratégie industrielle au service du progrès social et de la citoyenneté dans l'entreprise

Le projet social de l'entreprise est un des éléments essentiels de la politique industrielle et économique, car il est la condition première d'une véritable citoyenneté dans les entreprises. C'est pourquoi nous devons agir pour un nouveau compromis social garant du renouveau de la négociation collective et de la démocratisation dans l'entreprise.

Dans ces domaines, nous sommes loin d'avoir réalisé toutes les avancées significatives, qui permettent aux salariés de percevoir un changement dans leur vécu quotidien. Il est urgent de réagir.

La voie réglementaire et législative pour faire progresser le contenu social du management des entreprises, n'est pas suffisante dès lors qu'il n'existe pas dans les entreprises de forces capables de les mettre en oeuvre. Ce serait une erreur d'analyse politique d'attribuer cette situation à la baisse du syndicalisme ou à la montée des valeurs individuelles.

L'éclatement de l'entreprise industrielle par la filialisation des grands groupes, le recours à la sous-traitance, la délocalisation, l'instauration de nouvelles méthodes de gestion sont autant de transformations qui ont profondément modifié dans les entreprises l'environnement social, économique et structurel...

C'est pourquoi nous devons agir pour favoriser l'émergence de nouvelles forces syndicales capables d'alimenter une réelle politique contractuelle. En contre-partie le patronat doit s'engager résolument dans une stratégie de négociations qui soit suffisamment ambitieuse pour être crédible.

Parce que nous sommes socialistes, ce choix nous concerne car il est le vecteur de la transformation du dialogue social, condition de l'instauration d'une démocratie dans le monde du travail. C'est en nous engageant résolument dans cette voie que nous reconquerrons la confiance de notre électorat : les salariés de l'entreprise.

Depuis 10 ans, nous avons beaucoup fait pour améliorer les lois sociales. Le moment est venu de dresser le bilan de l'application des lois existantes, de les faire appliquer là où elles ne le sont pas, et d'exiger la présentation des bilans sociaux aux représentants du personnel, aux Comités d'entreprise avant que des décisions irrévocables ne soient prises.

Les administrateurs des entreprises nationalisées représentant l'Etat doivent jouer pleinement leur rôle, notamment lors des restructurations et des fusions qui sont trop souvent l'occasion de réductions d'effectifs pas toujours justifiées.

Il faut que dans ce domaine les entreprises nationalisées aient un comportement plus exemplaire. Trop souvent ces plans ont la conséquence d'un management pour le moins imprévoyant. Non seulement, une amélioration de la compétitivité des entreprises ne saurait se réaliser au prix d'une régression sociale généralisée, mais c'est en démocratisant la vie des entreprises qu'on peut les rendre plus dynamiques et plus performantes.

Relancer et soutenir notre redéploiement industriel est vital pour notre économie, si l'on veut que la France conserve dans le monde sa place de grande puissance et que se créent des emplois qui nous font actuellement défaut.

Encore faut-il que le patronat ait la volonté d'anticiper plutôt que de subir. Des évolutions et des remises en cause sont inéluctables à la condition qu'il existe une volonté de dialogue à tous les niveaux, faute de quoi aucun progrès ne sera possible.

Dans ce contexte, la politique salariale doit être traitée dans sa globalité (salaires, salaires différés, primes etc...). Les gains de productivité doivent être redistribués équitablement car si l'entreprise est un lieu de production de biens et de services, sa finalité ne doit pas être seulement d'ordre financier, elle doit induire un volet social, permettant une juste répartition des fruits du travail. Toute notre action doit être dirigée vers la réduction des



inégalités, vers plus de justice sociale, vers une amélioration des conditions de travail, vers le refus de l'exclusion.

Les socialistes n'ont pas la naïveté de croire que le projet collectif de l'entreprise puisse coïncider totalement avec celui de l'individu. Mais nous savons aussi qu'il ne peut y avoir de projet d'entreprise pertinent sans qu'il intègre dans sa finalité les attentes des salariés de l'entreprise.

Ce dont a besoin notre économie pour résister aux assauts de la concurrence internationale, c'est de réussir la mobilisation de tous ceux qui apportent par leur travail une contribution irremplaçable à l'enrichissement du patrimoine industriel national.

Dans une large mesure, la loi de démocratisation dans les entreprises nationalisées a apporté une réponse, au moins partielle, aux attentes des salariés. Malgré des imperfections, les Conseils d'administrations avec la présence d'administrateurs salariés, ont permis une meilleure compréhension entre partenaires sociaux. Une nouvelle dynamique doit se développer pour impulser les choix stratégiques, appliquer les directives, et associer les salariés aux projets de l'entreprise. Dans ce domaine, l'Etat ne peut limiter son rôle, comme cela a été trop souvent le cas, à un actionnaire "bienfaiteur" et "complaisant".

Il doit être partie-prenante dans l'élaboration des stratégies industrielles, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Qu'en serait-il demain si rien n'est fait pour améliorer le système ?

Enfin, le contrôle de l'Etat actionnaire doit aussi s'exercer dans les choix de ses administrateurs en faisant largement appel à des hommes qui aient l'expérience des entreprises, mais aussi sachent intégrer la dimension sociale des problèmes.

L'extension de la loi de démocratisation au secteur privé apparaît comme un instrument nécessaire à la réduction des tensions sociales et à une plus grande transparence des décisions.

L'éventualité d'une introduction de fonds privés dans le capital des entreprises nationalisées ne peut se réaliser sans l'adoption de nouvelles règles qui préservent les acquis des nationalisations, tant vis-à-vis des salariés des entreprises concernées que de tous les Français qui ont consenti beaucoup de sacrifices pour leur redressement.

Afin que dans ce domaine les impératifs de l'intérêt général soient pris en compte au niveau de l'élaboration de la mise en oeuvre de la politique industrielle, il est indispensable que soient mises en place une ou plusieurs structures intermédiaires garantissant la cohérence entre les besoins de la collectivité nationale et les stratégies mises en oeuvre par les entreprises des secteurs public et nationalisés.

Les structures devront réunir toutes les parties concernées et notamment des représentants des salariés.

3) Vers la coresponsabilité dans l'entreprise

Les éléments d'une réflexion socialiste sur l'entreprise moderne commencent à apparaître.

L'entreprise n'est ni un lieu déchiré par des conflits permanents ni un lieu où régnerait une harmonie préétablie. Endroit où se crée la richesse, elle ne doit pas être paralysée, en permanence, par les antagonismes. Endroit où se confrontent les intérêts des patrons et ceux des salariés, elle ne peut être qu'un lieu de **compromis** résultant d'un rapport de forces.

La citoyenneté dans l'entreprise appelle la **reconnaissance du partenaire, le respect des règles du jeu, l'acceptation d'engagements mutuels** strictement observés. Il ne s'agit plus comme avec l'antique autogestion, d'éliminer les entrepreneurs pour leur substituer des dirigeants désignés par l'Etat ou élus par la base, mais d'étendre le champ de la négociation collective à tous les aspects de l'activité de l'entreprise - organisation du travail, formation, politique d'embauche et de licenciement, stratégie d'investissement et de désinvestissement - et d'instituer un véritable contre-pouvoir salarié. Les représentants des salariés n'ont

pas à faire le métier des chefs d'entreprise à leur place, mais il n'est pas de domaine qui, par nature, doive leur échapper.

La démocratisation de l'entreprise et de l'économie passe d'abord par le respect effectif des droits existants en matière d'hygiène et de sécurité, de libertés syndicales, de licenciement, ce qui aujourd'hui est loin d'être le cas. Le renforcement du corps des inspecteurs du travail constituerait à cet égard une garantie pour les salariés.

La démocratisation passe aussi par la participation des représentants des salariés aux conseils d'administration de leur entreprise et, pour les multinationales, de leur groupe. L'expérience du secteur public est à cet égard concluante - à la Poste et à France Télécom, 85% des salariés ont participé à l'élection de leurs représentants au conseil d'administration - et mériterait d'être généralisée.

La Charte d'Amiens de la CGT, interdisant toute "compromission" des syndicalistes dans les problèmes de gestion, était cohérente avec le projet fondamental de la CGT révolutionnaire, toujours inclus dans ses statuts : l'abolition du salariat et du patronat. Un syndicalisme reconnaissant les mérites - et les limites - de l'économie de marché et ne remettant plus en cause les libertés d'entreprendre et de gérer, devrait assumer une autre attitude en matière de **co-responsabilité dans la gestion de la firme**. S'il veut négocier les conséquences sociales des choix stratégiques de la direction, il doit essayer d'être associé à l'élaboration des "contrats d'objectifs" de l'entreprise. Les syndicats doivent comprendre que la force de revendication qu'ils entendent rester et dont a besoin le monde du travail, passe aussi désormais par un rôle de contrôle et de proposition. C'est à cette condition que l'on pourra enrayer le déclin du syndicalisme en France. Les socialistes entendent, pour leur part, aller dans ce sens.

4) De nouvelles relations entre la loi et le contrat

Une société où toutes et tous participent à une communauté de responsabilités exige de recourir à la méthode du compromis et fait du contrat le moyen de négocier et de conclure.

Dans notre pays, particulièrement marqué par la crise des organisations syndicales et professionnelles, mais aussi patronales, un problème se pose lorsque les "partenaires" sociaux ne veulent pas ou ne peuvent pas jouer le jeu. Il ne peut être question de se résigner à l'impuissance : le corporatisme n'est en aucune façon le socialisme, qui a pour devoir de faire triompher les conceptions légitimes et légales de l'intérêt général.

Aussi pensons-nous que la mise en route d'un "moteur à trois temps" est nécessaire.

Premier temps

En concertation avec les partenaires sociaux, les pouvoirs publics (Gouvernement et Parlement), garants de l'intérêt général, doivent faire connaître les principes et les priorités qui permettent de conforter le progrès social. Loin de prétendre agir par eux-mêmes, les pouvoirs publics doivent laisser les partenaires sociaux mettre en oeuvre la négociation sociale.

Deuxième temps

Celui des négociations collectives qui doivent apprécier le degré nécessaire de décentralisation des accords. Les accords gigognes auxquels on parvient, avant de couvrir l'ensemble du champ concerné, demandent une négociation longue et complexe, qu'il faut néanmoins savoir conclure : il est donc légitime que les pouvoirs publics fixent un délai.

Troisième temps

A la date convenue, les pouvoirs publics font le bilan des négociations, et si nécessaire, ils complètent les dispositions conventionnelles, en évitant bien évidemment de les dénaturer. Dans les cas, plus malheureux, où aucun accord n'aurait été trouvé, les pouvoirs publics seraient donc dans l'obligation d'arrêter eux-



mêmes les modalités d'application des principes précédemment adoptés.

Ainsi, les champs respectifs de la loi et du contrat ne doivent pas être délimités par des frontières intangibles. Bien au contraire, au service d'une même communauté d'intérêts, mais sans confusion des genres, ils doivent s'étayer l'un l'autre, en dialectique souple de négociations légiférantes et de législations négociées que la Commission de la CEE et les partenaires sociaux européens essayent, de leur côté, de mettre en oeuvre. Il s'agit donc d'obtenir, dans notre pays, une efficacité semblable à celle du "compromis allemand" sans pour autant poursuivre le projet, évidemment absurde, d'imiter celui-ci : croit-on, entre autres différences, nos syndicalismes comparables ?

La méthode de la loi et du contrat doit se développer dans le domaine économique aussi bien que dans le domaine social, du sommet à la base et de la base au sommet.

Dans l'économie, outre les problèmes liés aux rémunérations et notamment aux bas salaires, à l'emploi et aux conditions de travail, d'autres sujets peuvent enrichir la négociation collective : la formation professionnelle continue, de préférence qualifiante ; la gestion prévisionnelle des emplois ; le développement de la polyvalence et la réduction du nombre des échelons hiérarchiques ; les politiques de la qualité ; l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Nous sommes convaincus que les organisations syndicales ont expressément intérêt au développement d'une politique négociée de contrat. Le secteur public doit jouer un rôle directeur dans une dynamique qui doit s'étendre à l'ensemble des entreprises.

Le problème de la représentation des salariés se pose plus particulièrement dans les PME. Nous souhaitons qu'une loi garantissant la représentation syndicale dans ce secteur soit proposée à la représentation nationale. Il est normal qu'en contrepartie de l'appui qu'accorde la collectivité aux PME se développe le droit à l'expression des salariés qui y travaillent.

En matière de protection sociale, où la gestion tripartite est la règle, les partenaires sont conscients que l'Etat garantit en dernier recours la pérennité du système. La redéfinition de la place des pouvoirs publics dans le processus de décision se révèle donc indispensable.

La logique du contrat permet d'impliquer les citoyens, de l'atelier à la branche, des professionnels aux usagers, de la commune à l'Etat, voire à l'Europe. Elle constitue une réponse à la crise de l'Etat-providence, souvent trop grand pour les choses de la vie et trop petit pour les grandes régulations économiques. Elle fait vivre la tension entre les exigences de justice et d'efficacité, d'épanouissement individuel et de participation à la vie collective. Elle peut s'élargir à la conclusion d'un Contrat pour le progrès social à l'échelle de la Nation, d'un Pacte national pour la redistribution de la productivité.

5) Le rôle d'une planification démocratique

Il n'y a pas de démocratie sans marché. Tous les socialistes en sont aujourd'hui heureusement convaincus : une allocation centralisée des ressources conduit nécessairement à des systèmes politiques autoritaires, voire totalitaires.

Pour autant, le marché, qui n'est qu'un mécanisme, n'est pas sans défaut. Il ne prend en compte que les besoins solvables (cf le logement). Il ne traite pas convenablement les biens dont le prix est difficile à définir (environnement, culture, santé...). Surtout, son fonctionnement spontané est souvent de très court terme, alors que de plus en plus les grands défis économiques ont un horizon à vingt ou trente ans.

Le Plan à la soviétique prétendant tout réguler depuis le centre, a toujours été refusé par les socialistes. Le Plan à la française, des années 50 et 60, le fameux "réducteur d'incertitudes" a perdu beaucoup de sa pertinence dans une économie ouverte et soumise à des aléas extérieurs imprévisibles.

Pour autant, la nécessité d'éclairer l'avenir et de définir par rapport à lui des stratégies, demeure à la fois possible et néces-

saire. Possible car certaines variables demeurent largement internes (l'analyse démographique permet de définir les besoins de logement, la perspective politique permet de fixer des objectifs d'écart de revenus...). Nécessaire car l'identification des mutations à venir est souvent réalisable (effets des retombées de telle invention même si le calendrier est incertain...); elle peut conduire à définir des stratégies publiques à la fois indispensables (comment ne pas se laisser distancer sur tel créneau) et utile au secteur privé (qui voit précisées un certain nombre de priorités pour l'avenir).

C'est toute l'idée de planification stratégique, identifiant avec des experts les phénomènes susceptibles d'avoir à terme des effets de société ; discutant avec des représentants de la société civile (élus, syndicats, associations...) des réponses imaginables ; lançant enfin le grand débat public et politique conduisant à arrêter des orientations.

Ce devrait être le rôle d'un commissariat au plan rénové - au niveau français mais aussi à celui de la Communauté européenne - que de préparer ces grands débats et de marquer ainsi avec éclat notre volonté de voir les choix politiques et non le seul laisser-faire économique engager l'avenir de notre espèce et de notre planète.

C - L'objectif central : la création d'emplois

Les socialistes placent la mobilisation des acteurs de la vie économique pour la création durable du plus grand nombre possible d'emplois, au coeur de leur projet.

On sait que, par définition, la création nette d'emplois est obtenue par la différence entre la croissance de la production et celle de la productivité du travail. On a donc pu être tenté de privilégier l'une ou l'autre cible. Toutefois, l'expérience nous a appris qu'aucune des deux ne suffisait, à elle seule, pour résorber le chômage massif qui sévit en France et dans la plupart des pays de la CEE.

Il faut stimuler et soutenir de manière durable un niveau élevé de création d'emplois, au moins équivalent à celui atteint de la mi-1988 à la mi-1990. Une telle ambition suppose, en premier lieu, de dépasser le vieil antagonisme entre partisans de la croissance et partisans du partage du travail ; les politiques proposées devront utiliser les deux approches de manière complémentaire.

Une telle stratégie peut cependant accroître les risques de cli-vage social entre les différents secteurs de l'économie et de la société. C'est pourquoi les politiques de traitement social doivent être considérées, au pire comme des palliatifs dont le besoin devrait aller déclinant à mesure que les politiques précédentes réussissent, au mieux, comme des modalités de réinsertion méritant une réelle reconnaissance sociale. Ainsi, durant la prochaine décennie, actions de création d'emplois, de formation et d'insertion doivent tendre vers la pleine activité de tous ceux qui le désirent. Il faudra en particulier veiller à éliminer progressivement le chômage de longue durée.

Le niveau actuel du chômage et le caractère incertain des perspectives pour le moyen terme nous recommandent d'examiner, sans tabou, les solutions possibles. Outre les mesures mises en oeuvre par les pouvoirs publics et les propositions que nous avons formulées précédemment pour casser la spirale de l'exclusion - passeport emploi pour les jeunes de 18 à 20 ans - freinage des licenciements après 50 ans - (cf chapitre 7 - 2B), de nouveaux efforts sont nécessaires.

Le principe d'un salaire minimum ne doit pas être remis en cause.

L'exemple des Etats-Unis où deux emplois sur trois créés au cours de la dernière décennie sont considérés comme des "petits boulots", selon les termes d'un rapport du Sénat américain, nous incite à considérer avec circonspection les arguments avancés en faveur d'une dérégulation des salaires dans notre pays.

Il faut souligner que le coût du travail en France est globalement inférieur à celui d'autres pays de l'Europe, à commencer par l'Allemagne. En revanche, il est exact que la structure des prélèvements sociaux pénalise, en France, le travail peu qualifié. Voi-



ci sans doute une première piste à explorer. Ne conviendrait-il pas de lier toute baisse des charges sociales à un plan de formation pour les salariés ?

D - L'originalité de notre démarche : concilier le développement économique, la protection de l'environnement, la création d'emplois.

Les socialistes s'interrogent aujourd'hui : comment assurer un développement économique viable et durable, c'est-à-dire un développement économique qui ne sape pas lui-même ses propres bases, un développement respectueux de l'environnement ? Notons qu'économie et écologie ont en commun une racine étymologique, l'oïkos grec, la "maison", une maison qui doit faire l'objet d'une gestion commune à travers une croissance différente, plus sobre.

1) Un développement économique respectueux de l'environnement

Les liens entre le développement économique et l'environnement sont complexes et divers. Si le premier a indiscutablement des conséquences sur le second, toutes ne sont pas négatives. En revanche, la destruction de notre environnement rétroagit négativement sur le développement, de même que les politiques de préservation de l'environnement peuvent apparaître à la fois comme un atout et comme un poids pour les stratégies économiques. Artificiellement séparées par les institutions universitaires, économiques et politiques, les réalités du développement et de celles de l'environnement sont en fait étroitement imbriquées dans la pratique des industries, des collectivités et des individus.

Dans ce débat développement/environnement, ce sont le plus souvent les conséquences destructrices du premier sur le second que mettent en avant les analyses courantes, qui les considèrent d'ailleurs comme fatales. Il est vrai qu'une certaine forme de croissance court inéluctablement à sa perte et risque de conduire à une formidable régression économique, sociale, culturelle et, tout simplement, physique, facteur d'insécurité et de tensions graves pour la planète :

- **La forêt** : chaque année, le globe perd une superficie de forêt égale à celle du Royaume-Uni, du fait d'une exploitation excessive et inadaptée. Corrélativement, la désertification, liée à la déforestation, aux cultures intensives ainsi qu'à certaines pratiques d'élevage, gagne près de six millions d'hectares et menace globalement une zone habitée par un milliard d'individus ;

- **l'eau** : dans quatre-vingts pays en voie de développement, qui regroupent 40% de la population mondiale, la pénurie d'eau handicape le développement ;

- **la pollution des mers** atteint des niveaux inquiétants, notamment dans les mers semi-fermées, où de nombreuses activités économiques, dont la pêche sont menacées. La Mer Noire est polluée à 90%, le volume de la petite mer d'Aral s'est réduit de 60% et sa salinité a triplé en raison, notamment, d'un pompage à grande échelle et de méthodes de cultures intensives entraînant vers elle des quantités considérables d'engrais.

On pourrait malheureusement multiplier les exemples à l'infini ; un certain type de développement à court terme compromet, à plus long terme, l'avenir du développement lui-même : dégradation de l'environnement, épuisement des ressources naturelles, pollution croissante, vont de pair avec pauvreté, famines et tensions politiques.

Les atteintes à l'environnement représentent un coût considérable qui devrait pouvoir être mesuré au double plan financier et économique. Mais le nombre des paramètres à prendre en compte, la difficulté d'apprécier la valeur réelle de biens communs comme l'air ou l'eau, le caractère encore embryonnaire des modèles économétriques en ce domaine, font qu'il n'existe aucune estimation globale fiable. Il est urgent de mettre en place des formules de développement plus respectueuses de l'envi-

ronnement et plus sobres, notamment dans les pays en voie de développement où l'environnement est le plus souvent sacrifié. Les pays industrialisés qui consomment 80% des biens industrialisés de la planète et sont responsables de l'essentiel des pollutions, sont également directement concernés.

Les modes de développement actuels sont déraisonnables car ils font, le plus souvent, l'impasse sur le futur. Peut-on restructurer les économies modernes afin de les rendre compatibles avec la protection de l'environnement ?

Cette ambition est difficile, mais elle est indispensable et elle reste possible. Elle suppose un effort global et une stratégie d'ensemble, à la fois mondiale et nationale :

a) améliorer les instruments d'analyse et d'observation.

Il s'agit d'améliorer l'observation et la connaissance de l'environnement. Pour ce qui est des relations entre économie et environnement, il convient en particulier de mettre en place de véritables méthodes d'évaluation monétaire des atteintes à l'environnement afin de rationaliser les dépenses de lutte contre la pollution ou de protection de la nature. L'évaluation du coût de la croissance en termes de destruction de l'environnement n'en est qu'à ses débuts. Il faut parvenir à donner un véritable prix aux ressources naturelles, même si, en dehors du régime des droits de propriété, elles se trouvent en dehors du marché. Des méthodes existent (marché de substitution, marché fictif, estimation indirecte des dommages...), qu'il faut affiner et développer pour rendre rationnels les choix économiques intégrant la dimension environnementale.

b) développer le cadre juridique et institutionnel

Une politique de développement économique respectueux de l'environnement doit être encadrée par des règles précises et contraignantes et mise en oeuvre par des institutions internationales, européennes, nationales et locales, efficaces et adaptées. Le renforcement indispensable de la législation spécifique tendant à assurer la protection de l'environnement doit s'accompagner d'une politique incitative par le biais de la réglementation fiscale et de subventions. Il conviendrait ainsi d'étendre le champ d'application du principe pollueur - payeur, en taxant notamment la mise en décharge, et d'encourager par des subventions substantielles des activités comme le recyclage. La mise en place progressive de la législation européenne relative à l'environnement est un aiguillon positif pour notre pays. Par ailleurs, une plus grande décentralisation et une contractualisation renforcée en la matière sont souhaitables. C'est à tous les niveaux de responsabilité, en particulier au niveau local, que l'on doit se préoccuper du respect de l'environnement.

c) accroître les moyens financiers et budgétaires

Ce point illustre parfaitement une approche positive des relations développement économique/environnement.

Notons tout d'abord que l'accroissement éventuel des dépenses d'environnement contribuerait au dynamisme de la croissance et serait compatible avec les grands équilibres macro-économiques.

Ce point illustre parfaitement qu'il peut aussi exister des relations positives entre le développement économique et l'environnement.

Un accroissement des dépenses consacrées à la protection de l'environnement contribuerait au dynamisme de la croissance, sans menacer les grands équilibres macro-économiques, comme l'a montré une étude sur l'environnement et le marché intérieur, réalisée à la demande de la Commission européenne. Une augmentation de l'ordre de 1% du PIB pourrait exercer des effets positifs sur la production et l'emploi, sans compromettre ni la lutte contre l'inflation ni l'équilibre des finances publiques. Il convient donc de se réjouir que le "Plan vert" prévoit de porter les dépenses d'environnement à près de 2% du PIB en l'an 2000, contre 1,75% aujourd'hui, alors même que la valeur des dommages causés à l'environnement est estimée osciller entre 3,5% et 6% du PIB. La création de trente mille emplois nouveaux et une augmentation de onze milliards de francs du PNB en année moyenne, en sont également attendues.



Par ailleurs, les perspectives offertes par les marchés de l'environnement représentent une chance pour la croissance économique. Les "dépenses environnement" sont estimées par le ministère à 99,3 milliards de francs et le volume d'affaires réalisé par les éco-industries à 77 milliards de francs, soit 1,6% du PIB marchand.

D'après certaines études, air, eau, bruit, déchets représentent un marché de 280 milliards de francs en Europe, qui pourrait atteindre 500 milliards en l'an 2000 ; **les industries de la pollution et les éco-industries croissent plus vite que l'activité économique générale** - pour la France autour de 6% par an. Pour l'avenir, certains secteurs devraient croître encore très sensiblement : 10% par an pour le traitement des eaux industrielles, 4% pour celui des eaux des villes.

La lutte contre la pollution atmosphérique apparaît également très porteuse à long terme, du fait notamment des problèmes liés à l' " effet de serre". Les activités "environnement" des entreprises vont donc s'accroître sensiblement.

Il faut signaler aussi, pour mémoire, l'apparition du "marketing vert" et l'émergence d'une "publicité environnement". La demande du public se combine avec les besoins croissants de ce secteur pour élargir les perspectives de développement des marchés de l'environnement.

d) renforcer la politique de recherche - environnement

La recherche menée dans le domaine des éco-produits, des procédés "propres" et des technologies non polluantes doit être encouragée et valorisée. Trop souvent, ses résultats sont sous-utilisés. C'est dans ce cadre qu'il faut évoquer le choix du nucléaire en matière énergétique. A cet égard, s'il faut insister sur la nécessité d'améliorer encore la sûreté des installations, de renforcer l'information et son contrôle, en créant une Haute Autorité de la sécurité nucléaire ou en renforçant les pouvoirs des structures parlementaires existantes - le débat n'est pas tranché -, il convient également de noter que le nucléaire, industrie ne rejetant pas de gaz carbonique, contribue à la lutte contre la pollution atmosphérique. Il n'en faut pas moins accroître très nettement les efforts engagés dans le domaine des énergies renouvelables et relancer le programme d'économies d'énergie.

2) Un développement économique au service de l'emploi

L'originalité de notre démarche réside également dans la façon dont nous entendons atteindre l'objectif central de création d'emplois. Dans cette perspective, nous entendons favoriser l'articulation entre l'économique et le social. Le social n'est pas seulement une retombée de l'économique. Dans notre monde de concurrence acharnée entre ses différents espaces, **le social devient aussi un véritable facteur de production et donc de compétitivité** : l'avenir est à ceux qui sauront développer les formations qualifiantes, la gestion prévisionnelle de l'emploi, la réduction des échelons hiérarchiques et la polyvalence, la réorganisation et la réduction du temps de travail... Si le social ne doit pas être au service de l'économie, on ne peut ignorer qu'il l'influence ! Articuler l'économique et le social (c'est-à-dire tout autant le culturel et le sociétal) est la première cohérence qu'il nous faudra garantir dans notre stratégie de création d'emplois.

Nous entendons aussi proposer une nouvelle conception des politiques d'offre, assimilées depuis une dizaine d'années, aux politiques de réduction des coûts salariaux et fiscaux, dans la logique de la "révolution conservatrice" venue des Etats-Unis. Si nous reconnaissons pleinement que la compétitivité - coût est une condition nécessaire, d'ailleurs actuellement remplie en France, nous considérons qu'elle n'est jamais suffisante et qu'il faut promouvoir désormais une politique de développement des capacités productives, humaines et matérielles, tout à la fois pour assurer la prospérité et la grandeur de notre pays, mais aussi pour atteindre notre objectif en matière d'emplois. Tel est l'axe de notre projet.

E - Une stratégie pluraliste

Comme notre conception de la démocratie, notre stratégie économique ne peut être que pluraliste. Elle refuse donc de se laisser réduire à la forme mutilante de l'économisme. Le choix des objectifs et des instruments de l'action économique ont une signification sociale, politique qui concerne tous les citoyens : il y a toujours plusieurs sentiers pour aller vers l'avenir, il y a toujours plusieurs ordres de valeurs - marchands et non marchands - qui coexistent.

Cependant, dans un monde où chaque économie est de plus en plus ouverte, il faut tenir compte de certaines contraintes économiques : comptes extérieurs, monnaie, endettement public.... La réussite de la "désinflation compétitive" permet, aujourd'hui, de mettre en avant les objectifs d'une stratégie originale. La pluralité des logiques, des lieux et des horizons de la politique économique en constitue le principe.

Pluralité des logiques.

Le social n'est pas seulement une retombée de l'économique. Dans un monde où se livre une concurrence acharnée et où entend triompher le "zéro défaut", le social devient un véritable facteur de production. Nous pensons pouvoir, mieux que les libéraux, articuler la gestion économique avec la contrainte sociale, assurer la synergie de ces deux logiques.

Pluralité des lieux.

Si les politiques conduites au niveau de l'Etat restent centrales, nos objectifs ne seront pleinement atteints qu'en les complétant par des politiques coordonnées de la demande au niveau européen (CEE) et mondial ainsi que par des politiques décentralisées de l'offre, valorisant les ressources de proximité et fédérant les efforts au plus près des réalités du terrain.

Pluralité des horizons.

Il faut également assurer la cohérence des horizons -fort divers- que visent les instruments de politique économique. En effet, les délais dans lesquels ils peuvent être mis en oeuvre vont de quelques heures pour la politique monétaire à une année environ pour l'ensemble de la politique budgétaire ; de même, les délais dans lesquels ils font sentir leurs effets sont très variables. Presque immédiats pour un blocage réussi des prix et des salaires, comme en 1982, ils peuvent atteindre une génération en matière d'éducation, et parfois davantage en matière de recherche.

De surcroît, ces "horizons économiques" ont peu à voir avec ceux du calendrier politique. Parce que nous voulons contribuer à construire l'avenir, nous déclinons les moyens de notre stratégie économique et sociale en partant de l'horizon le plus lointain qui doit éclairer nos analyses et nos priorités.

II - LES GRANDS AXES DE NOTRE STRATEGIE

A long terme, notre stratégie se fonde sur le pari de l'intelligence. La force et la compétitivité d'une économie sont désormais déterminées par la capacité de la société à mobiliser les initiatives, à faire en sorte que chacun développe ses talents, faisant ainsi bénéficier la collectivité, tout en s'épanouissant, de la richesse de sa créativité.

A - A long terme : le pari de l'intelligence

Pour gagner le pari de l'intelligence, il s'agit de voir loin et de promouvoir l'éducation permanente.

1) Voir loin : la recherche et la planification

L'avenir apparaît incertain : raison supplémentaire pour voir loin et large. Voilà qui suppose qu'un **Etat-stratège** fixe la perspective d'ensemble, détermine ses propres priorités. Mais au-delà, c'est chaque entreprise, chaque acteur qui doit bénéficier d'un éclairage sur l'avenir élargissant son champ de vision.



Dans une économie mixte, ouverte, hautement compétitive, l'Etat doit clarifier les règles du jeu. Il peut intervenir positivement, pour renforcer la cohérence du système productif en matière de formation, de prospection, de recherche.

La dépense nationale de recherche-développement avoisine 2,4 % du PIB : il conviendrait qu'elle soit portée à 3 % pour combler le retard sur le peloton de tête des pays industrialisés et atteindre l'objectif fixé lors des Assises de la Recherche en 1982. La persistance de ce retard est, pour l'essentiel, due à la relative insuffisance des financements accordés par les entreprises privées.

En effet, depuis l'impulsion donnée en 1981-1982, la participation publique, pour sa part, soutient la comparaison internationale. Encore faudrait-il rompre avec un certain malthusianisme propre à la France, qu'il s'agisse de la formation des ingénieurs ou de la diffusion de la culture scientifique. De même, il serait nécessaire d'ouvrir la réflexion sur l'application du statut de la fonction publique à l'ensemble des chercheurs et sur la répartition des crédits réalisée depuis dix ans.

Pour mieux intéresser les Français à l'effort de recherche, il conviendrait de nourrir de grands débats sur les choix scientifiques et d'assurer une meilleure exploitation par tout le tissu industriel des ressources technologiques. La création d'un dispositif général de "veille" technologique pourrait être le moyen de mieux détecter et de mieux diffuser les informations, de toute nature, disponibles à l'extérieur.

L'Etat peut également valoriser l'action des grands donneurs d'ordre, qui constituent nos principaux pôles de compétitivité : il doit être capable, dans quelques grands secteurs liés à l'invention du futur (nouveaux matériaux, bio-industries...) de lancer des programmes associant secteur public et secteur privé, recherche et industrie, d'élargir enfin son rôle de stratège en proposant des actions communes à ses partenaires de la Communauté européenne. Dans cette fonction stratégique, l'Etat doit déléguer le plus de responsabilités possible, sans jamais interférer dans le fonctionnement ni la gestion.

C'est dire qu'il convient de mettre en oeuvre une conception, renouvelée et allégée, de la **planification**. Une démarche prospective, "réductrice d'incertitudes" doit chercher à fédérer les efforts des pouvoirs publics, des partenaires publics et privés et des collectivités locales.

Un Commissariat du Plan et de l'Aménagement du territoire, dirigé par un président des conseillers économiques du Premier Ministre, et auquel on rattacherait d'autres organismes prospectifs comme la Direction de la Prévision, actuellement dispersés, serait la preuve, symbolique, de la primauté accordée au long terme.

2) L'éducation permanente

La ressource humaine constitue notre principale richesse. Aussi l'accroissement quantitatif de la formation doit-il aller de pair avec une augmentation de sa qualité en matière de formation générale d'abord, mais aussi de formation professionnelle. Celle-ci doit viser l'objectif d'une meilleure adéquation à la vie économique et sociale ; pour cela l'Education Nationale doit développer l'enseignement professionnel en tenant compte des réalités concrètes et spécifiques des différents métiers, faire l'effort nécessaire pour intégrer les diverses mutations technologiques, multiplier les liens avec les régions et les entreprises, améliorer l'insertion professionnelle des jeunes dans leur environnement économique.

Les socialistes réaffirment leur attachement à l'obligation de scolarité jusqu'à 16 ans et lutteront contre toute régression en ce domaine. Mais cette obligation comporte aussi celle pour l'école de diversifier ses voies de réussite et ses méthodes, car l'uniformité crée l'inégalité. A l'obligation de moyens, se substitue l'obligation de résultats : réussir la formation de chaque jeune. Une politique de différenciation pédagogique et de soutien scolaire ambitieuse a été engagée dans cet esprit par les gouvernements socialistes. Elle doit être sans cesse approfondie.

A partir du moment où la Nation entend donner une formation à tous les jeunes, elle doit d'abord poursuivre l'effort de qualification.

a) Qualifier tous les jeunes

Au-delà des faux débats et des chiffres magiques, c'est vers l'objectif d'une qualification de **tous** les jeunes qu'il faut tendre. Non pas naturellement 100% de bacheliers mais 100% de jeunes recevant de l'école, en formation initiale, une qualification de base leur assurant un **passaport pour l'emploi**.

Entendons-nous d'ailleurs sur la notion de qualification de base. On ne parle aujourd'hui que du CAP et du BEP, seules formations existantes de niveau V, dont la rénovation, aujourd'hui réalisée aux trois quarts et continuellement recommencée, doit être achevée et s'accompagner d'une revalorisation sociale des métiers dont elle prépare à l'exercice.

Mais nombreux sont les jeunes encore à seize ans au collège. Pour donner à tous les chances d'obtenir un CAP, il faudrait multiplier par quatre ou par cinq les flux d'orientation vers les lycées professionnels, objectif peu réaliste. De plus, il existe des besoins d'emplois nécessitant surtout une culture générale de base. Il faudrait, dès lors, créer un nouveau diplôme (le **brevet de formation générale**) de niveau V, à condition naturellement qu'après négociation sociale, ce diplôme soit reconnu, comme le CAP, dans les conventions collectives. Dans le même temps, la réflexion sur le **baccalauréat** devrait être conduite à son terme.

Poser comme corollaire de l'obligation de scolarité pour les jeunes, l'obligation de résultat pour l'école -qui devrait être capable d'évaluer collectivement son efficacité-, redéfinir les objectifs assignés au collège et, de manière plus générale, sacrifier peut-être à une certaine ambition pédagogique au profit d'une exigence accrue, améliorer l'information des élèves pour leur orientation et rendre plus souples et plus ouvertes ses procédures, corriger les inégalités entre filles et garçons en matière de scolarité, repenser les rythmes scolaires actuels, trop rigides : autant d'orientations qui pourraient, selon nous, mobiliser la communauté éducative autour de l'objectif d'assurer à tous et à toutes une qualification.

b) L'alternance ou la Nation éducative

L'acquisition par tous les jeunes d'une qualification à l'école est la première réponse au défi de leur insertion professionnelle. La deuxième réponse se trouve dans l'association de l'école et du monde économique au-delà du rapprochement déjà entamé. Les socialistes n'ont pas sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, une position unanime. Certains soulignent les résultats obtenus notamment en Allemagne. D'autres relèvent les premières difficultés que rencontre, dans ce pays, l'apprentissage.

Tous reconnaissent que l'alternance, bien utilisée, a des vertus qui nous invitent à inventer de nouvelles relations entre le travail et l'école. Le gouvernement actuel, sous l'impulsion d'Edith Cresson, nous propose de construire une **Nation éducative**, associant le monde économique, partenaires sociaux et chefs d'entreprises.

Dans cette perspective qu'ils font leur, les socialistes proposent d'approfondir quatre idées. Tout d'abord, reconnaître le travail manuel, la production technique à l'égal du travail intellectuel : la création de véritables carrières pour les ouvriers et pour les employés concrétiserait cette reconnaissance. En second lieu, créer un statut unique du jeune en formation professionnelle. Ensuite, rénover l'enseignement technique, en associant des formations initiales et des formations continues autour de réseaux d'entreprise, sous responsabilité de l'éducation nationale et en cogestion avec les partenaires concernés. Enfin, généraliser les échanges d'enseignants et de salariés qualifiés. Il serait bon, que sur l'ensemble de sa carrière, et à compter de sa formation initiale, chaque enseignant ait pu, au total, passer une année en entreprise.



c) Renforcer la formation continue

La meilleure formation initiale ne peut plus répondre à elle seule aux besoins de l'économie : l'école prépare à l'activité professionnelle plus qu'elle ne prépare à un métier spécifique. Une formation continue permettant des réorientations en cours de carrière devient indispensable. Cette formation continue coïncidant pour les jeunes femmes avec des périodes de maternité, il convient de les encourager plus particulièrement à acquérir une formation, une qualification initiale la meilleure possible.

Un problème particulier se pose en ce qui concerne les ingénieurs. Il faut à la fois en former plus et en diversifier le profil. Nous proposons, d'ici à l'an 2000, l'objectif de **doubler leur nombre**, en veillant, en particulier, à accroître la proportion des ingénieurs proches du terrain. Dans cette perspective, il nous paraît utile de proposer, à nouveau, la création d'universités de technologie, annoncée dans la loi de 1985 relative à l'enseignement technique.

S'il faut sensibiliser les professionnels de la formation au monde de l'entreprise, il faut aussi sensibiliser ce dernier aux problèmes de la formation.

Plus de deux entreprises françaises sur trois se plaignent de ne pouvoir trouver une main-d'œuvre qualifiée adaptée à leurs besoins. Mais de façon générale, elles sont encore loin de considérer la formation continue comme l'une des conditions de leur compétitivité. Certes, des progrès ont été enregistrés puisque, en dix ans, le volume de la masse salariale affectée aux dépenses de formation permanente a doublé.

Mais en fait, la moitié des entreprises françaises se contentent de payer leur participation sans politique de formation spécifique. Ceci est particulièrement vrai dans les PME, dont plus de la moitié n'avaient envoyé aucun salarié en formation en 1988.

L'Etat, mais aussi les grandes collectivités territoriales, doivent encourager la nécessaire mutation des comportements. Il leur appartient également de rendre effectif le droit à une deuxième, voire à une troisième chance, en matière de formation continue, de favoriser le droit à l'emploi et à la formation des jeunes entre dix-huit et vingt ans, en un mot d'assurer la mise en place d'une **éducation permanente totale**.

B - Renforcer notre appareil de production principal enjeu à moyen terme

A moyen terme, la France doit relever avec la CEE le défi de l'efficacité industrielle. Une action globale doit être affirmée et mise en oeuvre, fondée sur un nouveau modèle de développement. S'appuyant sur l'industrie et les services qui lui sont liés, celle-ci s'organiserait autour de quatre axes. Ainsi serait définie une stratégie incluant une **politique industrielle moderne**.

1) Stimuler l'investissement et l'emploi productif de l'épargne

L'argent reste rare et cher et il est toujours plus lucratif de placer son épargne dans la pierre que dans les usines. La réorientation des flux d'épargne vers l'industrie s'impose donc plus que jamais.

La volonté de baisser les taux d'intérêts, dans toute la mesure compatible avec le SME, répond directement à cette préoccupation. On en mesure présentement les limites. Aussi, au-delà des actions auxquelles l'Etat peut traditionnellement recourir pour stimuler l'investissement (abaissement sélectif des taux des prêts par exemple), il conviendrait de favoriser des formules développant l'**épargne de proximité** et le financement des **projets nouveaux d'intérêt général**, local et régional.

Il existe en effet un marché international des capitaux, des marchés nationaux - et bientôt un marché européen : il manque des produits et des circuits correspondant à la dimension régionale ou locale pour contrebalancer les forces des marchés qui

poussent à une délocalisation croissante de l'épargne. La réforme, achevée, des caisses d'épargne, peut être un atout dans ce sens, de même que toute décentralisation effective des autres réseaux financiers. Nous soutenons également l'essor de l'épargne salariale, à même de conforter les fonds propres, d'offrir de nouvelles perspectives à la politique des revenus et de contribuer à la solution des problèmes de financement des retraites. Mais aucune avancée en cette matière ne se fera en dehors du dialogue social.

2) Conforter le tissu des PME - PMI

Ces entreprises ont pris un retard, et pas seulement en matière d'utilisation des technologies nouvelles et de recours à la recherche-développement, retard qu'il convient de rattraper.

A cet effet, nous proposons de simplifier les relations entre les entreprises et les administrations, ainsi que d'harmoniser au plan régional et local l'action économique de l'Etat, des collectivités locales et d'agences comme l'ANVAR, l'AFME,

Il faut également faire évoluer la fiscalité à la charge des entreprises, de manière qu'elle incite davantage à l'investissement et allège les charges de main-d'œuvre non qualifiée, pour favoriser l'emploi.

La mise en place de procédures d'appui, d'alerte et de prévention doit permettre la création et l'essor d'entreprises nouvelles - des guichets uniques, sous les formes les plus diverses comme celle d'une maison des entrepreneurs, peuvent en être l'instrument.

Les transmissions d'entreprises, pour leur part, doivent être facilitées aux meilleurs repreneurs. Il faut en effet élargir, pour ne pas dire démocratiser, l'accès à la fonction de chef d'entreprise et, en tous les cas, préparer les successions de façon que l'outil de travail n'en pâtisse pas.

Il convient enfin de réorienter l'effort public de soutien à l'exportation en créant des sociétés de commerce international et en renforçant les investissements immatériels, surtout dans le domaine commercial. Toute action d'envergure en direction des pays de l'Est, doit être soutenue, notamment par la mise en place de sociétés mixtes d'études, de conseils, de formation.

3) Améliorer l'environnement des grands pôles nationaux

Le secteur public, par son importance, constitue l'un des atouts de notre pays dans la guerre de mouvement qui caractérise le réagencement en cours de l'économie contemporaine. Facteur de stabilité et de sérénité - l'Etat est un actionnaire patient -, le statut d'entreprise publique ne doit signifier ni interventionnisme ni laisser-faire coupable. Nous proposons que l'Etat réajuste ses structures gestionnaires et recherche l'efficacité maximale de ses moyens de contrôle. Le moment est venu de lui donner les moyens d'élaborer une véritable stratégie à moyen terme dans les secteurs d'activité où il exerce des responsabilités d'actionnaire.

Les entreprises publiques doivent pouvoir lutter à armes égales avec leurs concurrents. Un moyen peut être d'assurer un financement des augmentations de capital, à la hauteur des besoins en fonds propres, par dotation budgétaire à une caisse de financement. Mais de plus en plus, la "respiration" du secteur public y contribuera, comme elle permettra de conclure des alliances, par échange d'actifs avec d'autres groupes.

Cet objectif, ainsi que celui de la coordination de la représentation de l'Etat dans les Conseils d'Administration, recommande la création de **holdings regroupant les participations publiques au sein d'un même secteur et la généralisation des formules de société avec Conseil de Surveillance**.

4) Stimuler l'offre d'emploi par les développements régional et local

Le développement régional et local est décisif pour favoriser l'essaimage industriel et assurer le soutien nécessaires aux nouvelles entreprises. En retour, l'essaimage de petites entreprises industrielles favorise l'initiative économique, au niveau régional.

a) L'essaimage et le soutien aux nouvelles entreprises

Il convient particulièrement de développer une culture entrepreneuriale, un "esprit d'entreprise", et d'inciter au placement de l'épargne des particuliers dans les entreprises en démarrage par une déconcentration financière. A cet effet, il faut créer des produits d'épargne de proximité, en mobilisant les structures associatives, les collectivités locales ainsi que les organismes financiers. L'accès des PME à ce type de marché financier devra être encouragé.

De même, la création et l'essor d'entreprises qui, pendant leurs premières années, sont nécessairement de petite dimension, exige le soutien des autorités locale, qui doivent donc les accompagner dans leur développement et mettre en place des procédures de prévention et d'alerte.

Ce dernier point est capital, quand on sait que plus de la moitié des nouvelles entreprises disparaissent en moins de cinq ans pour une grande partie d'entre elles, en raison d'erreurs de gestion, alors même que des débouchés existaient. Mais plus de la moitié des créateurs d'entreprises n'ont pas le baccalauréat alors que leurs nouvelles responsabilités leur demandent immédiatement un niveau élevé de connaissances et de savoir-faire en matière de droit commercial, de comptabilité, de droit du travail, de fiscalité, de finances, de sécurité sociale....

D'où l'idée d'un guichet unique sous les formes les plus diverses (Maison des entrepreneurs...) qui permettrait aux nouveaux chefs d'entreprises de bénéficier des soutiens convergents des Chambres consulaires, des collectivités locales, des administrations déconcentrées. Même si cela est moins spectaculaire qu'une inauguration médiatisée, il y a sans doute plus d'emplois à gagner au plan local par cette démarche permanente et concertée qu'en allongeant encore la liste des mécanismes d'aide à la création. Cette action doit être essentiellement menée au niveau des bassins d'emplois et des regroupements de collectivités locales que le gouvernement a heureusement impulsés.

b) Les services et emplois de proximité

Une partie de ces emplois a vocation à être créée dans le secteur marchand. Et les pouvoirs publics peuvent lever quelques obstacles à l'embauche. Il ne faudrait pas cependant que ces situations deviennent définitives et que se crée une sorte de sous-secteur économique à la nature mal définie : ni secteur social ni secteur marchand.

En revanche, il est vrai qu'un certain nombre d'emplois liés au secteur sanitaire ou social, aux travaux d'utilité collective ne peuvent se développer sans l'aide de la puissance publique (Etat ou collectivités locales). Il faut en ce cas reconnaître clairement leur véritable nature et accepter qu'ils soient subventionnés. La seule question est alors de savoir si les finances publiques pourront soutenir de telles actions sur la durée.

c) L'insertion

A l'avenir, il conviendrait de recentrer les dispositifs d'insertion sur les publics qui en ont le plus besoin, et de réexaminer, avec cette préoccupation, le crédit-formation. Par ailleurs, le fonctionnement du service public de l'emploi gagnerait en efficacité si collectivités locales, pouvoirs publics et entreprises coordonnaient leurs actions au niveau des **bassins d'emploi**. Il serait également nécessaire d'améliorer l'offre d'insertion.

Comment y parvenir ? Dans ses opérations "nouvelles qualifications", Bertrand Schwartz a mis l'accent sur la difficulté, pour les publics visés, de se former dans l'abstrait. C'est à partir de l'expérience professionnelle, fût-elle minimale, que l'on doit partir. Aussi conviendrait-il, selon nous, d'encourager la création des "entreprises d'insertion" qui permettent d'engager un tel parcours. Les premières - elles sont aujourd'hui au nombre de deux cents - sont nées à la fin des années 1970 ; elles occupent encore une place trop faible, n'employant que trois mille personnes par an environ. Mais elles ont fait la preuve de leur vitalité. Donnons-leur

les moyens de leur extension : c'est un public de trois cent mille personnes par an qui pourrait être concerné.

L'amélioration qualitative des dispositifs d'insertion passe également par une amélioration de leur encadrement. Les compétences en ingénierie de la réinsertion sont actuellement limitées tant du côté des acteurs publics que des acteurs privés. Aussi proposons-nous de **mettre désormais en place un réseau national "d'ingénieurs en réinsertion"**.

Ces nouvelles pistes doivent nous permettre de **faire reculer sensiblement le chômage**. Mais à défaut de pouvoir garantir à l'horizon des prochaines années - le "droit à l'emploi", nous mettons en avant le **"droit à l'activité"** au terme duquel personne ne devrait être privé d'une activité reconnue, porteuse d'une valorisation sociale explicite.

C - Changer le travail

L'entreprise moderne n'est plus conforme au modèle libéral selon lequel elle se présente isolée sur le marché pour y vendre ses produits. Elle tient compte de la diversification et des fluctuations du marché, renouvelle sans cesse sa gamme de produits. En aval, elle développe - comme jamais encore elle ne l'avait fait - ses services commerciaux pour être attentive aux réactions de ses clients mais aussi aux phénomènes de mode, aux variations de l'opinion, aux mutations technologiques. C'est une véritable veille technologique et commerciale qu'elle doit organiser afin de recueillir toutes les informations qui seront utiles pour son développement.

La flexibilité de l'entreprise vis-à-vis de son environnement n'aurait guère de sens si on ne retrouvait pas en son sein la même capacité d'adaptation. Toutes les techniques d'organisation de la production "juste à temps" sont en effet fondées sur une fluidité totale de l'information de l'entreprise. Il ne suffit plus de disposer de belles machines, ni de bons vendeurs, ni même de s'appuyer sur une gestion financière irréprochable. **Il faut produire dans d'autres conditions, faire du changement du travail le coeur du nouveau modèle de production**.

C'est sur la base de cette mutation nécessaire de l'entreprise que peut s'élaborer un **nouveau compromis social**. Durant les quinze dernières années, les salariés de notre pays ont en effet subi une politique patronale dont l'orientation générale a consisté à remettre en cause certains aspects, positifs, du compromis des Trente Glorieuses - stabilité de l'emploi, augmentation régulière des salaires, haut niveau de protection sociale - tout en accentuant ses aspects négatifs - par exemple, aggravation de la taylorisation du travail -.

Constatant l'échec d'une telle attitude, les socialistes proposent au pays, aux salariés comme aux chefs d'entreprise, la construction d'un autre compromis social : échanger l'enrichissement du contenu du travail, l'accès à une véritable citoyenneté dans l'entreprise, la reprise d'une politique d'augmentation régulière des salaires en contrepartie d'un effort de qualification, de formation et d'implication plus forte des salariés dans le processus de travail.

Ainsi, comme dans toutes les périodes de progrès, se créerait un nouvel élan entre l'économique et l'agir collectif. Conçu de cette façon, le social devient un facteur de production, et donc de compétitivité : l'avenir appartient à ceux qui sauront développer les formations qualifiantes, la gestion prévisionnelle de l'emploi, la réduction des échelons hiérarchiques, la polyvalence, la réorganisation et la réduction du temps de travail.

L'aménagement et la réduction du temps de travail doivent rester notre objectif pour des raisons aussi bien économiques que sociales. Ils s'inscrivent dans la perspective d'une civilisation du temps libéré et peuvent, à certaines conditions, permettre une création significative d'emplois.

La politique d'aménagement du temps de travail ne suscite pas, par elle-même, une reprise de l'emploi dès lors que l'on écarte une réduction généralisée et uniforme, du type des trente-cinq heures, qui aggraverait les déséquilibres extérieurs et ne



correspondrait pas à une attente générale. Mais elle pourra accentuer la création d'emplois, lorsque la reprise sera confirmée.

Le principe général devrait être d'éviter une "grande loi", de mieux faire respecter les textes en vigueur, de préciser la volonté politique et gouvernementale et de se limiter à la simplification ou à l'actualisation de certains textes.

Le gouvernement devrait faire du temps de travail l'un des éléments de son dispositif général concernant l'organisation du travail.

L'expérience du premier septennat nous a appris qu'une politique de réduction du temps de travail, comme toute autre conquête sociale, ne pouvait finalement pas réussir si on n'en spécifiait pas les modalités, financières notamment. Or, force est de reconnaître que la situation est très diverse, qu'il s'agisse de la motivation des salariés (suivant la pénibilité ou l'intérêt de leur travail, suivant les contreparties qu'ils peuvent obtenir en matière d'horaires ou de salaires) ou de la situation des entreprises (petites ou grandes, abritées ou exposées, activités de main-d'oeuvre ou capitalistiques) : la réduction du temps de travail la plus réussie, du double point de vue de la condition des travailleurs et de l'emploi, doit être négociée, décentralisée et diversifiée.

Ainsi, des thèmes tels que la limitation des heures supplémentaires ou le développement des repos compensateurs, en particulier pour les horaires de nuit ou de fin de semaine ont-ils été proposés à plusieurs reprises par les gouvernements socialistes et ont même fait l'objet de quelques incitations financières. Force est malheureusement de constater que, depuis près de dix ans maintenant, les appels réitérés à la négociation n'ont pas suffi.

Il convient de favoriser prioritairement les négociations de branches, prévues tout à la fois par l'accord national interprofessionnel de mars 1989 et par le troisième plan pour l'emploi. De ce point de vue, il conviendrait de préciser que si le bilan de janvier 1992 (prévu par la loi) se révélait négatif - ce qui est aujourd'hui le plus probable -, le gouvernement prendrait des mesures précises. A ce titre, on peut citer le passage à 36 heures hebdomadaires pour les ouvriers en semi-continu, un repos compensateur progressif en fonction du nombre de nuits effectuées dans l'année, une réglementation renforcée pour certaines professions particulièrement exposées (infirmières, chauffeurs routiers, ...). Toutes ces dispositions viseraient les travaux les plus pénibles (nuit, travaux répétitifs sous contrainte de temps...). En règle générale, les négociations de branches devraient désormais avoir pour but, moins la dérégulation que l'encadrement des négociations d'entreprises.

Ces dernières seraient stimulées par l'application des points précédents (et le crédit d'impôt...). A recommander : les formules

CHAPITRE IX : UN AVENIR DE SOLIDARITE ET DE RESPONSABILITE

L'Etat voit son champ d'action s'étendre au moment même où les fondements de son intervention sont remis en cause. Il doit impérativement favoriser une forme de citoyenneté où tous partagent une communauté de responsabilité. Mais il ne doit pas abandonner sa fonction de garant du contrat social qui le conduit à fixer le droit, à garantir les règles du jeu et, de plus en plus, à prendre en charge directement la solidarité nationale.

Les socialistes se prononcent pour un Etat de droit, respectueux d'autrui mais respecté. Ils savent également que seul celui qui est riche peut se permettre un Etat pauvre : ils ne font pas du montant des prélèvements obligatoires un dogme et refusent la paupérisation de l'Etat.

permettant la prise de journées entières de repos, particulièrement recherchées, par les dispositifs du type "crédit-repos" ou Banque du Temps sur le modèle allemand, qui pourraient faire l'objet d'analyses plus précises.

D - Maîtriser l'évolution conjoncturelle

La réussite de la politique de stabilisation conjoncturelle menée, ces dernières années, constitue un acquis important. Ces principaux objectifs ont été atteints : désinflation, maintien du franc, réduction du déficit budgétaire, crédibilité accrue des responsables de la politique conjoncturelle.

Dans le même temps, les instruments de la régulation stricte de la demande nationale de la demande se sont singulièrement réduits. Raison de plus, selon nous, pour utiliser avec détermination ceux qui restent.

En matière monétaire, les variations des taux de change sont de plus en plus contraintes par des déterminations extérieures (situation au sein du S.M.E., en particulier respect de la parité franc/mark). On ne peut que souhaiter des taux d'intérêt à des niveaux les plus bas possibles, tant la situation actuelle est défavorable aux projets à long terme, notamment publics.

En matière budgétaire, la principale contrainte, en période de taux d'intérêt élevés, est l'évolution de l'endettement public, même si la situation de la France apparaît en comparaison plus favorable que celle de ses principaux partenaires.

Voilà qui nous recommande d'en assurer la stabilisation, non pas année après année, mais de façon plus souple, sur un cycle complet de cinq ou six années, rendant au budget un caractère "contra-cyclique" nettement plus affirmé. Ainsi, en période de ralentissement conjoncturel, pourrait-on élargir raisonnablement le déficit afin de faciliter la reprise. Mais, afin que cette "souplesse" ne puisse signifier un retour aux pseudo facilités du passé, cela implique qu'en période d'expansion confirmée, les rentrées fiscales plus abondantes soient affectées plutôt à la réduction des déficits publics qu'à des baisses d'impôt. De même qu'il faut demander aux riches d'être vertueux, avant de le demander aux pauvres, c'est en période d'expansion qu'il faut être raisonnable afin de ne pas devoir l'être trop en période de récession.

Le débat sur les marges de manoeuvre disponibles est souvent présenté de manière biaisée comme si, aux partisans d'une rigueur aggravée au nom de l'orthodoxie financière, s'opposaient les tenants de relances conjoncturelles à tout prix. Là n'est pas la question. Ce qui importe, c'est d'identifier les marges de manoeuvre et, lorsqu'elles existent, de les affecter au financement des priorités de l'avenir (grands projets, recherche, formation, infrastructures...), à l'emploi et à l'insertion.

I - SOLIDARITE NATIONALE, JUSTICE SOCIALE ET CITOYENNETE

Comment concevoir et organiser la solidarité nationale ? Ce débat, important, doit être conduit à son terme. Il ne s'agit pas de reprendre celui qui oppose, depuis longtemps, libéraux et socialistes, mais de traiter, d'une manière renouvelée, la question de la lutte contre les inégalités et celle du lien social.

Le modèle de l'Etat-providence étant confronté à des problèmes nouveaux, un grand débat est lancé depuis plusieurs années.



Certains auteurs, comme John Rawls, qui appartiennent à la gauche anglo-saxonne, considèrent que les inégalités économiques sont acceptables dès lors qu'elles résultent seulement de l'occupation d'emplois accessibles à tous dans des conditions équitables d'égalité de chance, et que le prélèvement sur la partie de la population la plus aisée permet l'exercice de la solidarité à l'égard des plus pauvres.

Son système qui s'appuie sur une morale contractuelle et sur l'idée d'un large consensus social n'a pas manqué d'être critiqué. Comment mettre en oeuvre une telle justice ? Serait-elle efficace ? Qui peut garantir l'adoption d'une telle éthique des comportements individuels ?

Les socialistes doivent prendre part sans réserve à ce débat essentiel. Mais ils doivent aussi le mener par eux-mêmes.

Pense-t-on, par exemple, qu'il est souhaitable et possible de donner plus à 99% de la population en prélevant sur les 1% les plus favorisés ? Sauf à envisager la spoliation pure et simple de ces derniers, pourrait-on donner suffisamment aux premiers ? L'objectif de cohésion sociale ne doit-il pas plutôt pousser à prélever sur les 5% des plus aisés afin d'aider fortement les 20% les plus défavorisés, le reste de la population pouvant comprendre que là réside son véritable intérêt, puisque l'on pourrait ainsi penser les plaies sociales qui affaiblissent notre société - exclusion, délinquance, drogue - et garantir sa cohésion ? Une fois délimitées les catégories - ce qui n'est jamais aisé ni jamais définitif - il conviendra bien sûr de débattre de l'importance des prélèvements.

La répartition trop inégale des revenus, et encore plus des patrimoines, heurte la conscience de tous les socialistes, mais peut-on la corriger et comment ? Notre refus d'une économie administrée fait qu'il ne peut être question d'agir directement sur la formation des revenus primaires, sauf pour assurer des minima (SMIC, RMI). Certes, l'Etat peut inciter à des négociations sur les bas salaires et sur les qualifications, mais leur issue n'est néanmoins pas susceptible de bouleverser la hiérarchie des revenus.

Il faut donc s'interroger sur les modalités redistributives des budgets publics, en sachant que l'efficacité ne peut être recherchée seulement du côté des recettes.

Le système de redistribution français peut, à bien des égards, être amélioré. On songe notamment à l'impôt sur le revenu, dont le Conseil des impôts a récemment rappelé que son poids était plus faible que dans les autres pays européens. La contrepartie est que les Français payent davantage de cotisations sociales, qui elles, sont proportionnelles aux salaires, voire dégressives. Il en résulte que dans leur ensemble les prélèvements français sont quasiment proportionnels aux revenus, ce qui contraste avec la nette progressivité observée dans de nombreux pays étrangers.

L'intégration européenne nous a contraints à une forte réduction de la fiscalité sur l'épargne, et à la suppression du taux majoré de la TVA ; elle pousse aujourd'hui à d'autres harmonisations positives, à taux de prélèvement global maintenu. Il conviendrait, dans cette perspective, d'envisager l'institution la plus rapide possible du prélèvement à la source, gage du développement d'un impôt sur le revenu réellement progressif ; la montée en puissance de la CSG, pour la substituer à terme aux cotisations salariales plafonnées ; une action résolue en faveur de la réduction des inégalités patrimoniales, par des ajustements de la fiscalité des plus-values, immobilières et mobilières, et par une plus grande justice de l'imposition des successions notamment ; enfin une lutte contre la spéculation foncière.

Il est légitime d'engager un débat public sur l'intérêt d'aller plus loin dans la redistribution en réservant aux plus défavorisés le bénéfice de la gratuité des services publics actuellement financés par le contribuable.

Il faut en effet s'interroger sur les capacités redistributives des budgets publics, en sachant que l'efficacité ne peut être recherchée seulement du côté des recettes, mais qu'il convient aussi de lutter contre les inégalités au niveau des dépenses publiques. A cet égard, un véritable instrument de réduction des inégalités

sociales demeure l'**existence de services publics** qui, dès lors que leur accès est garanti à tous d'égale façon, satisfont des besoins qui ne le seraient pas autrement, en particulier pour les ménages les plus modestes. La crise de confiance à l'égard des services publics, à la différence des années 60, tient à leur dégradation, à la lourdeur de leur gestion, mais aussi au mépris fréquent des aspirations des usagers. La meilleure maîtrise et le dynamisme des dépenses budgétaires et sociales depuis trois ans ainsi que le renouveau engagé du service public n'ont pas encore permis de redresser la situation de manière satisfaisante. Il faut affirmer une volonté politique claire **d'engager les réformes de gestion qui préserveront ce formidable outil social**.

Depuis des décennies, l'action publique est prolongée, relayée, souvent même précédée, par l'action "privée" des associations, des mutuelles, des syndicats et autres groupements ou personnalités médiatiques. Témoin d'une société civile active et d'une conscience sociale développée, cet appareil privé, multiforme et disséminé, pose cependant quelques redoutables problèmes. Il contribue lui aussi, à la redistribution des chances et à la lutte contre les inégalités. Mais qui assure l'évaluation de son action ? Toutes les "bonnes causes" se valent-elles ? Les clientélismes, les concurrences inutiles, le lobbying pour l'accès aux moyens publics sont autant de dérives hélas, qui se développent. Comment les combattre ? Comment la citoyenneté doit-elle s'exercer dans ce champ d'initiatives éclatées ?

Revaloriser le statut social et les responsabilités spécifiques des fonctionnaires, mais aussi leur rémunération, est sans doute l'une des conditions de la réussite. Le maintien du nombre de services publics, l'adaptation de leur répartition géographique et l'amélioration de leur qualité s'imposent. Il faut réaffirmer la priorité des missions d'éducation, de recherche, de culture, de développement de l'emploi et de l'appareil productif, qui constituent une spécificité du compromis social à la française, à préserver, voire à renforcer.

II - MIEUX REDISTRIBUER POUR AMELIORER LA SOLIDARITE

La protection sociale est un instrument essentiel pour garantir la cohésion d'une société où les compétitions créent ou aggravent les inégalités. Revendication et conquête du monde du travail, la protection sociale a modelé notre société.

Pour autant, les conditions qui lui ont donné ses traits actuels ont évolué. Le compromis passé dans les décennies passées entre les forces du travail et les entrepreneurs, garanti par l'Etat, est remis en cause.

Nous devons, au cours de cette décennie, assurer une "nouvelle donne" de la protection sociale. Améliorer notre niveau de protection sociale est un objectif à notre portée pour peu que nous soyons capables de réformer la Sécurité Sociale. Pour les socialistes, cette réforme vise à assurer un équilibre financier mais aussi à améliorer la justice sociale. Nos concitoyens, habitués aux prestations et aux revenus directs et de remplacement dispensés par la Sécurité Sociale, doivent être conscients de l'enjeu. Dans un monde où la compétition remet en cause les situations illusoirement "acquises", c'est toute la société qui doit assurer la défense de cette grande conquête de la République.

Dans cette perspective, nous soutenons l'idée que les prélèvements obligatoires peuvent varier, à la baisse ou à la hausse, selon les rythmes de croissance et les politiques à mettre en oeuvre. Nous considérons qu'une redistribution plus équitable conduira à faire davantage appel à des prélèvements fiscaux portant sur l'ensemble des revenus, comme nous avons commencé à le réaliser avec la Contribution Sociale Généralisée. Enfin, nous devons nous interroger sur les possibilités de dépenser mieux pour, parfois, prélever moins.

Ces considérations préalables éclairent les trois orientations que nous soumettons à la discussion.



A - Assumer une dissociation entre le travail et le revenu

Les hommes, depuis qu'ils inventent, ont un rêve : faire travailler les machines à leur place pour créer plus de richesses et réduire leur peine.

Ce vieux rêve s'est, depuis dix ans, transformé en cruelles désillusions, faute pour les hommes d'avoir su construire les conditions nouvelles d'un partage solidaire des gains de productivité.

En effet, les modes de répartition sont, pour l'essentiel, restés ceux de l'époque du plein emploi et se résument à une bataille pour le partage de la valeur ajoutée entre le capital et le travail. Ainsi limitée, cette bataille fait peser un risque de marginalisation sur tous ceux qui se trouvent placés hors du système productif.

Face à cette évolution, rétablir un niveau de croissance aussi fort que possible constitue un objectif prioritaire pour lutter contre le chômage et restaurer des marges de solidarité.

Mais nous savons également que le rétablissement du niveau le plus élevé possible de croissance ne ramènera pas immédiatement à la situation de plein emploi qui a prévalu dans les années 1950 et 1960. Il convient donc de réfléchir à une évolution des modes de partage des gains de productivité : à cet effet, nous proposons d'assumer plus clairement la dissociation entre affectation du revenu et répartition du travail, de modifier les conditions de financement de la protection sociale, enfin de mettre en oeuvre progressivement une conception de la répartition du revenu prenant en compte l'ensemble d'une vie.

1) Constaté la tendance à la dissociation

Évoquer la dissociation entre revenu et travail, c'est d'abord faire le constat d'une évolution qui a commencé au début du siècle.

Les périodes de temps rémunérées hors travail n'ont fait que croître depuis le début du XXème siècle avec la rémunération des périodes de congé, de maladie, de retraite, de formation, enfin avec la baisse de la durée du travail sans perte de rémunération.

Sont, par ailleurs, apparues des conditions d'attribution de revenus, indépendamment de toute référence au travail, qu'il s'agisse des allocations familiales, des allocations versées aux handicapés, des différents revenus d'insertion...

Curieusement, l'évolution de ces différentes modalités de distribution de revenus n'a été analysée ni dans ses causes, ni dans ses conséquences, pourtant décisives dans la vie des femmes et des hommes qui, au début du siècle, travaillaient dès l'âge de douze ans, six jours par semaine, douze heures par jour jusqu'à leur mort. A la fin du XXème siècle, le temps de vie, hors travail, sera plus important que les périodes de vie passées au travail. Une telle situation nous permet d'envisager une évolution de la répartition des gains de productivité.

2) Poursuivre la dissociation salaire/financement de la protection sociale

Dans la phase actuelle où la place du capital dans la création des richesses s'accroît par rapport à celle du travail, il est indispensable d'adapter notre système redistributif.

A cet égard, nous confirmons notre volonté d'élargir l'assiette des prélèvements au-delà des revenus du travail, afin d'appréhender l'ensemble des revenus, y compris ceux du capital. Telle a été la raison principale de l'instauration de la Contribution Sociale Généralisée.

Au-delà de mesures conjoncturelles expliquées par les circonstances politiques du moment, les socialistes entendent poursuivre le transfert d'une partie du financement de la couverture sociale de l'assiette salariale à l'ensemble des revenus. Cette évolution serait à la fois conforme à l'équité et à l'efficacité. D'ailleurs, nos principaux partenaires européens font en général

plus largement appel à l'impôt qu'aux cotisations patronales et salariales pour ce même financement.

La dissociation entre acquisition du revenu et travail, entre financement de la protection sociale et travail, conduit à imaginer une nouvelle conception de la répartition du revenu prenant en compte l'ensemble d'une vie.

3) Concevoir la répartition du revenu sur l'ensemble d'une vie

Les mécanismes de rémunération des périodes de formation correspondent à des revenus "anticipés", alors que les retraites correspondent à des revenus "différés". S'esquisse maintenant l'idée d'allonger la répartition d'un revenu sur l'ensemble de la vie.

Dans une société où l'existence d'un homme ou d'une femme connaît successivement des périodes de formation, de travail, de recyclage, d'inactivité temporaire, de congé, de retour à l'activité, de maladie et de retraite, il est essentiel que chacun dispose, pour l'ensemble de ces périodes, de mécanismes lui garantissant un revenu.

La reconnaissance du principe d'alternance entre formation rémunérée et travail contribuerait à faire reculer les périodes d'activité chômeuse, périodes qui sont toujours destructrices des capacités de travail. Pourquoi ne pas substituer à l'idée de formation-recyclage celle "de formation-entretien" ?

Reconnaître que tous les hommes ont droit à un prélèvement sur les richesses produites par les machines constitue un moyen de faire reculer la société à deux ou trois vitesses qui se développe sur la base d'un partage des gains de productivité bénéficiant par trop au capital et au travail qualifié. Est-il trop tôt pour avancer dans cette direction ?

B - Progresser sur la voie de l'unité de la protection sociale des Français

La protection sociale des Français est le résultat de l'empilement d'acquis liés à des luttes catégorielles. Les différences constatées en matière de protection sont également la conséquence des refus d'une solidarité large manifestés, notamment dans les années 1945-1950, par certaines professions comme les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les professions libérales, convaincues qu'elles étaient, à l'époque, de leur capacité de construire, sur une base purement professionnelle, leurs mécanismes de solidarité.

Quarante ans d'évolution économique ont démontré que le refus d'asseoir les systèmes de protection sociale sur les solidarités les plus étendues constitue une erreur. Partant de cet enseignement, nous devons examiner les moyens d'harmoniser les droits et obligations.

Nos concitoyens paraissent s'entendre sur un principe : à **contribution égale, prestation égale**. C'est en effet un des fondements de la démocratie telle que nous l'entendons et si de nombreux progrès ont été faits continuellement par les gouvernements socialistes successifs, il reste encore beaucoup à faire afin que personne ne se sente victime ou rentier de la solidarité.

Il ne s'agit pas de plaider l'unité par goût de l'uniformité, ce qui n'aurait guère de sens et se heurterait à de grandes résistances. Il convient plutôt de procéder au recensement de nos différences, d'examiner leur justification et de tracer les voies possibles d'une harmonisation.

1) Constaté et apprécier nos différences

Les différences dans les âges d'accès à la retraite sont connues. Moins connu est le fait que ces différences ne correspondent pas aux espérances moyenne de vie : à quarante ans, un ouvrier vivra, en moyenne, dix ans de moins qu'un intellectuel. Un tel écart, qui constitue l'une des grandes inégalités de notre



société, éclaire singulièrement le débat sur l'âge d'accès à la retraite.

Dès lors que l'on se fixe comme objectif d'assurer l'égalité des durées effectives du temps de la retraite, il est possible, au nom même de la solidarité, d'introduire des différences dans l'âge d'accès à la retraite.

Moins connues également sont les différences d'effort contributif. Entre retraités, les cotisations maladie varient du simple au double selon les régimes. Entre actifs et retraités, les différences de contribution varient du simple au triple pour l'assurance maladie. Le même effort ne débouche pas toujours sur l'acquisition d'un droit semblable. Ainsi, dans les régimes de retraite complémentaire fédérés par l'ARRCO, le point de cotisation n'a pas pour tous le même rendement.

Toute différence ne doit pas être ressentie, par principe, comme injustifiée. Il reste par exemple normal de faire varier l'âge d'accès à la retraite en fonction de la pénibilité des métiers ou des handicaps. Il est également parfaitement admissible de moduler certaines prestations en fonction des revenus.

En revanche, certaines différences ne sont que le résultat d'héritages qui, dans la situation économique et sociale actuelle, n'ont plus de justification. C'est par rapport à ces différences dépassées qu'il convient de tracer les voies de l'harmonisation.

2) Tracer les voies de l'harmonisation

Quatre principes pourraient nous guider dans cette voie.

Tout d'abord : tendre à unifier l'effort contributif avec, comme seul critère de modulation, le niveau et non la nature du revenu. C'est avec un certain étonnement que les historiens découvriront qu'en 1991 les revenus du hasard n'étaient pas imposables alors que les revenus de l'effort l'étaient...

Deuxième principe : qu'à revenu égal, corresponde un même niveau de prestation.

Troisième principe : édifier sur des bases démographiques aussi larges que possible les régimes de protection fondés sur la répartition.

Enfin : réexaminer les régimes d'exonération établis dans le passé pour tenir compte de l'évolution de certaines situations.

C - Maîtriser l'évolution des dépenses de santé

Un système de santé, incapable de maîtriser ses dépenses, est à terme inégalitaire. C'est pourquoi la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé n'est pas une fin en soi, mais un moyen, une contrainte pour préserver et améliorer notre système de protection sociale.

Même si les socialistes refusent une approche dogmatique des prélèvements obligatoires sacralisant leur hausse (ou leur baisse), il est en tout état de cause indispensable de s'attacher à améliorer sans cesse l'emploi des cotisations versées par chaque Français. La préoccupation d'efficacité des transsociaux revêt encore une importance capitale.

L'appel à la solidarité ne doit en aucun cas permettre de couvrir des abus ou des laxismes ; le laisser-aller profite à ceux qui entendent déstabiliser et, finalement, remettre en cause les mécanismes de solidarité au profit des systèmes d'assurance. Pourquoi ne cherchions-nous pas à dépenser mieux pour parvenir parfois à prélever moins ?

Les préoccupations d'efficacité devraient pouvoir trouver un champ privilégié d'exercice dans le secteur de la santé, même si d'autres secteurs comme celui de la **formation** sont également concernés.

La France est aujourd'hui le second pays dans le monde après les Etats-Unis, pour les dépenses médicales par habitant alors

que les taux de remboursement la placent au quatorzième rang de l'O.C.D.E. Par ailleurs, l'état sanitaire de la population la situe au sixième rang dans le monde. Ces statistiques révèlent l'absence de corrélation stricte entre le niveau de la dépense, celui de la protection obtenue et celui de l'état sanitaire de la population.

Un simple inventaire de leur pharmacie personnelle devrait collectivement convaincre les Français qu'on peut gaspiller un peu moins, tout en restant en bonne santé. Il est urgent d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses de santé : un pour cent de leur montant représente cinq milliards six cents millions de francs.

Dans cette perspective, nous proposons de développer les méthodes d'évaluation des coûts en fonction des pathologies ; de renforcer la prévention en augmentant le nombre des postes de médecins de santé publique financés pour partie par la Sécurité Sociale. En effet, la conversion de médecins prescripteurs en médecins de prévention, qui contribuerait au freinage des dépenses de santé, devrait logiquement intéresser la Caisse nationale d'assurance-maladie. Nous proposons également d'établir des contrats d'intéressement permettant éventuellement de partager entre les assurés, l'assurance-maladie et les professions de santé, les économies résultant des progrès de productivité.

Mais la recherche d'une meilleure efficacité dans le secteur de la protection sociale ne suffira sans doute pas, à elle seule, à équilibrer les comptes de l'assurance-maladie.

Une meilleure régulation de l'offre de soins doit répondre, sur la durée, au manque de cohérence de notre système de santé et au déficit de l'assurance-maladie. Relever ce défi passe par l'organisation d'une gestion exemplaire tripartite (Etat, assurance-maladie, professions de santé), reconnaissant des devoirs mais aussi des droits aux différents partenaires. Mais l'essentiel est que notre pays se dote enfin des moyens de maîtriser la croissance des dépenses de santé et pas simplement leur remboursement, c'est-à-dire les dépenses d'assurance maladie. Tel a d'ailleurs été le sens des réformes engagées en 1983 à l'égard des hôpitaux publics (dotation globale) et en 1989/90 à l'égard des cliniques et de certaines professions de santé. La quasi totalité des pays développés régulent d'une façon ou d'une autre la croissance de leurs dépenses de santé. De ce fait, leur taux de croissance de ces dépenses est inférieur au nôtre et très généralement, la charge laissée aux ménages est également inférieure, sans pour autant que l'efficacité de leur système de santé en soit diminuée. Considérer aujourd'hui que la seule méthode de régulation est de "responsabiliser" les assurés en augmentant le ticket modérateur n'est pas seulement injuste comme nous l'avons toujours dit, c'est aussi contraire à la réalité. Les modalités de régulation sont variables mais nous savons qu'il est possible de ralentir cette croissance tout en finançant l'intégralité des dépenses médicalement utiles, et donc sans jamais rationner l'accès aux soins.

Dans cette perspective, il faut préciser qu'il appartient à l'Etat de définir les règles et les objectifs de la négociation et aux partenaires sociaux (Sécurité sociale - professionnels de santé) de négocier les accords professionnels.

III - PARTAGER LES TEMPS ET LES PROJETS DE LA VIE

Créer et répartir des richesses dans une société solidaire exige des partenaires responsables, capables de s'entendre pour négocier et un Etat moderne, capable de stimuler les aptitudes de la société à affronter ses problèmes.

Une société mobilisée autour de ses associations et de ses syndicats requiert un Etat animateur, indiquant aux personnes et aux groupes les obligations qui sont la contrepartie de leur appartenance à la communauté nationale.

Une citoyenneté authentiquement démocratique ne peut s'instituer que par la loi et le contrat. C'est pourquoi les socialistes formulent le projet d'un partage des projets de vie, assurant l'indépendance et la dignité de chacun dans une **civilisation du temps libéré**.



A - Une civilisation du temps libéré

Il faut mieux répartir les richesses mais aussi mieux répartir le temps de la vie : la **mutation des âges** depuis le développement de la post-adolescence jusqu'à l'extrême prolongation de la vie nous conduit à organiser une nouvelle répartition de l'emploi, des ressources et du temps libre tout au long de la vie.

En trois décennies nous avons gagné un âge supplémentaire: au troisième âge s'ajoute aujourd'hui le quatrième, avec ses problèmes particuliers. Alors même que le temps de vie s'allonge, le temps rendu effectivement disponible par les innovations technologiques se développe également : aussi devons-nous réfléchir à une nouvelle répartition du temps de chacun dans la semaine, dans l'année, dans la vie elle-même.

1) Libérer le temps de vivre

Le socialisme, au XIX^e siècle, se présentait comme une civilisation du travail. Le socialisme, à l'aube du XXI^e siècle, peut entrevoir l'avènement d'une **civilisation du temps libéré**.

Nous sommes conduits à nous interroger sur l'**idéologie du travail**, non pas pour nous livrer à un "éloge de la paresse" mais pour fonder, sur d'autres valeurs que le rendement et la performance économique, la qualité de la vie.

La révolution technique a multiplié par quatre la productivité depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En France, le volume annuel du travail a baissé de 10% en six ans.

Les socialistes, confrontés à l'incapacité actuelle de la société à distribuer de façon équilibrée le travail, le temps disponible et les richesses produites, proposent de développer de nouvelles activités rémunérées dans le domaine des services non marchands (aide aux personnes âgées, assistance maternelle, loisirs, éducation...), domaines où de nombreux besoins restent insatisfaits.

Il faut également envisager de réduire la durée du travail payé durant l'existence. L'allongement de la durée de vie moyenne permet de songer à répartir la durée du travail tout au long du cycle de vie, en y introduisant souplesse, alternance, modulation, notamment pour l'âge de la retraite.

Il est encore plus absurde de laisser "rouiller" les hommes durant les périodes de chômage que de laisser rouiller les machines. A terme, pourraient alterner dans une vie quatre situations : travail rémunéré, formation rémunérée, congé-sabbatique, préventif, retraite- mobilisation au service d'activités d'intérêt général.

La possibilité de mener de pair ou d'alterner un travail payé et des activités autonomes ne doit pas être ressentie comme une dévalorisation du travail payé, mais comme son enrichissement. L'aménagement des périodes de **transition** doit être recherché, qu'il s'agisse de l'entrée ou de la sortie de la vie professionnelle, de la réalisation d'un projet personnel artistique, coopératif, humanitaire...

Les socialistes suggèrent enfin une nouvelle organisation de la vie collective fondée sur l'échange et la redistribution des rôles : partage plus équitable des tâches domestiques entre l'homme et la femme, développement d'activités d'entraide et d'assistance tissant un réseau de solidarité et de relations sociales dans les immeubles, les quartiers et les communes - fondées non pas sur un paiement en argent, mais sur l'**échange de temps** -, développement d'activités culturelles, éducatives et artistiques, coopératives d'échanges de services, etc...

La multiplication de ce type d'activités préserve l'espace individuel où chaque personne se prend en charge, renforce l'autonomie, la sociabilité et le tissu relationnel, en un mot peut permettre à chacun de mieux maîtriser son **projet de vie**.

Nous pensons que la société française peut, à moyen terme, avancer dans deux grandes directions.

L'aménagement des horaires de la Cité

Une réflexion approfondie devrait s'engager sur le temps et les horaires qui rythment la vie : transports, bureaux, magasins, école... Qui décide ? C'est bien là que se dessinent des rapports nouveaux entre le travail professionnel, le travail invisible, le temps libre. A l'évidence, le temps partiel et la **réforme des rythmes scolaires** entrent dans cette réflexion, tout comme l'**aménagement du territoire**. Eviter au plus grand nombre de perdre son temps en déplacement est le complément nécessaire à l'aménagement du temps.

Les femmes seraient plus particulièrement concernées par les problèmes du temps subi ; il leur faut respecter des horaires contraignants : sortie de l'école, de la crèche, consultation chez le médecin... Aussi souvent s'auto-organisent-elles dans leur quartier, créant des associations pour la gestion d'une halte-garderie ou d'une crèche. Ce sont des novations qui soulignent l'exigence d'une meilleure organisation du cadre de vie, bénéfique à toutes et à tous.

Traçons la perspective d'une nouvelle conquête, celle de plans concertés d'aménagement des horaires de la cité. Dans le cadre des lois de décentralisation, pourrait être confiée aux conseils municipaux l'élaboration d'un plan d'aménagement des horaires de la cité, négocié à partir d'accords collectifs entre employeurs, syndicats et représentants des usagers (associations des parents d'élèves par exemple), de manière à pouvoir prendre en compte - entre autre - les problèmes liés au travail professionnel des femmes.

Aller vers les trente-cinq heures hebdomadaires ?

L'aménagement et la réduction du temps de travail, l'objectif des trente-cinq heures porté par le mouvement syndical européen, doit rester le nôtre. Non qu'il constitue une panacée dans la lutte contre le chômage, comme on vient de le rappeler précédemment, mais pour sa valeur sociétale : l'épanouissement de la démocratie et de la citoyenneté, comme celui des individus, exige l'augmentation du temps libre, la réduction du temps contraint. Si l'on veut que la masse des salariés s'intéresse vraiment à la conduite de leur entreprise et participe pleinement aux affaires de la Cité, il faut qu'ils aient du temps : temps de s'informer, de se cultiver, de se réunir. S'ils vivent des semaines de cinquante heures de temps contraint (trente-neuf heures de travail, dix à quinze heures de transport), ils ne seront disponibles que pour l'industrie du divertissement.

2) Assumer le vieillissement de la société

Nous devons assumer, sans nous voiler la face, les conséquences de l'allongement de la vie et réfléchir à l'adaptation de notre société à son propre vieillissement. **Nous proposons d'en débattre avec tous nos concitoyens.**

L'augmentation du nombre des personnes âgées nous conduit en effet à adapter nos régimes de retraite et d'assurance et nous assigne le devoir de prendre en charge le nouveau risque lié à la perte d'autonomie des personnes les plus âgées.

A la lumière du livre blanc sur l'avenir des régimes de retraite, les socialistes réaffirment leur volonté de préserver les retraites par répartition. En réduisant au minimum les incertitudes, en amenant une vraie solidarité entre générations ainsi qu'entre les femmes et les hommes d'une même génération, la répartition a, depuis plus de quarante ans, fait la preuve de sa supériorité sur la capitalisation.

Il faut aujourd'hui faire évoluer les régimes de retraite pour tenir compte notamment de l'allongement de la durée de la vie et des durées de retraite.

Il faut par ailleurs créer en France une incitation forte à la constitution d'une épargne longue. Mais sur le plan social et financier, en terme d'horizon également, retraites et épargne longue se distinguent radicalement et ne doivent donc jamais être confondues.



B - Partager les projets de nos vies

A une période dans laquelle se succédaient, comme par fatalité, la formation, la production puis la retraite - souvent écourtée - succède un nouvel âge de la société où les temps de la vie entrecroiseront de plus en plus les périodes consacrées à la vie personnelle avec celles d'activités professionnelles, la retraite avec d'autres occupations...

Sans doute les contraintes du temps ne seront-elles jamais les mêmes pour tous. Certains postes, certaines fonctions continueront à connaître les rigueurs du temps contraint. Mais la tendance est bien de brasser les séquences et les expériences, de mêler les générations, de partager les projets de vie. On y parviendra d'autant mieux que la distinction entre les fonctions s'estompe : alors que l'agriculture s'industrialise, que le milieu rural suscite de plus en plus d'activités touristiques, que la valorisation écologique de l'espace exige de nouvelles activités, l'imbrication de l'industrie et des services s'accroît.

L'utopie d'une société, assurant la libre association de chacun à l'oeuvre commune, a guidé les premiers pas du socialisme au XIX^e siècle. Cette intuition éclaire toujours notre projet de société. **Faire reculer la solitude, le déracinement, le malaise des temps modernes, c'est d'abord restaurer le lien entre les personnes, les générations, relier entre eux les temps de la vie, organiser les solidarités modernes, humaniser la relation entre les gens et les rouages de la société.**

Le corps social est traversé par des quêtes d'identités multiples qui n'atteindront leur objectif que si elles se fédèrent autour de projets partagés.

Les jeunes des banlieues ne refusent pas de vivre là où ils sont nés. La nostalgie d'une ville à taille humaine, de rapports de voisinage entretenus autour du café, des petits commerçants, de l'hôtel de Ville ne les anime pas : ils aiment leur "tour", leur culture, les taggs et le rapp et ne font que revendiquer une autonomie dont ils n'ont pas les moyens.

Les personnes âgées aspirent à voir reconnu leur rôle dans la société. Il n'est plus possible de considérer comme retraité, c'est-à-dire en retrait, une femme de soixante ans qui a normalement devant elle une espérance de vie égale à un quart de siècle. Faire jouer la solidarité dans les deux sens, entre actifs et inactifs, conditionne la cohésion sociale de demain. La transmission des savoirs, le maintien des solidarités familiales, les missions de représentation et de participation, les solidarités financières, quel que soit l'âge, sont les moyens qui permettront aux personnes âgées d'affirmer leurs responsabilités à l'égard de la société : les retraités ne sont pas inutiles, ils sont utiles autrement et les "autres tâches" touchent à la vie même de la société.

Les deux grandes aspirations contemporaines à la **sécurité** et à la **transparence** jalonneront la marche vers une société plus responsable.

1) Une société sûre

Le socialisme affirme la valeur de la mémoire et la nécessité de la continuité des projets individuels et collectifs. Il veut assurer l'assimilation différenciée et négociée du changement, la transmission des grandes traditions léguées par les générations précédentes, tout en proposant un nouvel horizon. Pas plus qu'il ne fait du passé table rase, il ne propose de forger un homme neuf, coupé de ses racines.

La transmission du patrimoine constitué au cours d'une existence est une aspiration commune à tous les Français. L'existence d'un patrimoine représente une forme de sécurité vitale pour la majorité de nos concitoyens.

Le socialisme affirme également le droit à la sûreté des personnes et des biens, élément premier du pacte social. La sécurité ne doit pas s'acheter : il faut refuser que ceux qui en ont les moyens puissent, seuls, garantir l'intégrité de leur patrimoine alors que les personnes moins favorisées devraient vivre dans un environnement incertain.

a) Adapter nos régimes de retraite

Dans le respect du principe de répartition et du droit à la retraite à soixante ans, le moment est venu de définir les mécanismes permettant d'assurer la sauvegarde, sur le long terme, de nos régimes de retraite.

Ces mécanismes pourraient concerner les durées de cotisation, étant précisé qu'actuellement les travailleurs manuels ayant des carrières longues cotisent au profit de ceux dont la durée de cotisation est plus réduite. Or la durée de la vie de travail étant fortement liée aux diplômes, à la pénibilité et donc aux revenus, le système organise une redistribution à l'envers. Ces mécanismes pourraient également concerner les périodes de référence choisies pour le calcul de la pension, sous la réserve de clauses de sauvegarde écartant les périodes de chômage ou les périodes de travail partiel.

Pour les mécanismes de revalorisation, l'objectif d'une évolution parallèle du pouvoir d'achat du revenu direct et du revenu différé que représente la pension des retraités, est impératif, faute de quoi on met en place une France à deux vitesses. Il peut se conjuguer avec l'affectation prioritaire d'une part de la croissance au profit des minima de pension et des pensions de veuve.

Plus nous tarderons, plus les mécanismes à mettre en oeuvre seront douloureux et plus, au bout du compte, le coût politique sera élevé pour ceux qui devront assumer les mesures d'adaptation.

b) Une plus grande solidarité entre les générations face à l'assurance-maladie

S'il est normal que les personnes âgées aient un niveau de consommation médicale par tête très supérieur aux actifs, il est peu explicable, qu'à l'inverse, elles contribuent trois fois moins au financement de l'assurance-maladie.

Dans ces conditions, un rapprochement par étapes de l'effort contributif des actifs et des retraités à l'égard de l'assurance-maladie n'est-il pas à envisager ?

c) La prise en charge du risque dépendance

La France se situe dans les tout premiers pays du monde pour l'allongement de la vie. Ceci représente pour chacun d'entre nous, une très grande chance pour peu que nous soyons ensemble capables d'adapter nos lois et nos conventions à cette nouvelle donne. La réforme des régimes de retraite doit répondre à cette préoccupation car il existe nécessairement un équilibre entre la durée de vie totale, la durée de vie active et la durée de vie inactive. Mais il nous faut aller au-delà : trop de personnes âgées vivent dans l'angoisse de la dépendance, trop de familles sont écrasées par le coût financier de la prise en charge, trop de solitude et de peur persistent chez ceux qui, à leur domicile, se sentent isolés.

La société ne veut pas voir, cherche à éloigner de son regard ces situations, préférant même, en particulier devant la démence sénile, se fermer, voire parfois s'enfermer.

Les valides hésitent à regarder cette réalité en face. Et pourtant, il faut voir et savoir aussi que la dépendance ne concerne qu'une minorité de personnes âgées qui, contrairement aux propos alarmistes, est plutôt décroissante en proportion au fur et à mesure que s'intensifient et se diffusent les progrès sociaux et médicaux. Mais les effectifs de cette minorité augmentent puisque la population âgée s'accroît rapidement en raison du vieillissement. Le temps semble donc venu de reconnaître, qu'un nouveau risque est apparu, la dépense liée à l'âge et que cette dépense, comme toutes les autres dépenses, doit être prise en charge solidairement.

Les initiatives, les innovations, les dévouements se multiplient, malheureusement souvent freinés ou découragés par l'insuffisance des moyens mis en oeuvre. L'instauration d'un dispositif organisant l'exercice de la solidarité à l'égard des personnes âgées dépendantes constitue une **urgence absolue**.



Tous les citoyens sont en droit d'attendre des pouvoirs publics qu'ils assurent les trois missions fondamentales que sont la sécurité, la prévention, la répression. A cet égard, aucune complaisance ne peut être tolérée vis-à-vis de la drogue, souvent génératrice de délinquance.

Le droit à une vie sûre s'étend aujourd'hui à tous les éléments qui déterminent la qualité de la vie quotidienne : sécurité physique dans la ville, dans le métro, sur la route, mais aussi sécurité matérielle que confèrent l'emploi, le logement, le pouvoir d'achat. Le socialisme démocratique admet et gère le conflit ; il **rejette la société d'insécurité et protège la paix civile.**

2) Une société transparente

En même temps qu'ils attendent des garanties accrues dans leur vie privée, nos concitoyens recherchent plus de transparence dans tous les domaines. **Civique** : moralisation de la vie politique, financement de la démocratie, indépendance de la justice, incontestabilité des nominations publiques... **Cadre de vie** : propreté urbaine, entretien des lieux et des équipements publics, lutte contre le bruit... **Environnement** : gaz toxiques, pollutions chimiques, industrielles, agricoles, énergétiques... Enfin **vie professionnelle**. Si le socialisme considère que toutes les formes de travail humain ont une égale dignité, il reconnaît que certaines responsabilités ou certaines qualifications justifient des gratifications ou des reconnaissances particulières. **En revanche, il refuse la confiscation du savoir et du pouvoir par des minorités héréditaires nanties et fonde les hiérarchies sur la seule capacité.**

Nous attachons une importance capitale à la notion d'égalité des chances au départ de l'existence. Beaucoup de nos concitoyens, conscients que leur existence ne connaîtra pas d'évolution significative, reportent sur leurs enfants le projet d'une promotion sociale qui leur est interdite. D'où l'importance qu'ils attachent, comme nous, à la qualité de l'enseignement dispensé par l'école.

C'est dans cette perspective qu'il faut aborder la question de la démocratisation de l'enseignement. Le problème des "moyens" n'est pas seul en cause.

Tout entier organisé autour de l'examen ou du diplôme, notre système fermé, reproductif, magistral est fait moins pour former que pour éliminer ou consacrer. La question posée n'est pas d'ouvrir plus ou moins l'accès à tel niveau d'enseignement que de diversifier les filières et les "sorties" possibles du système éducatif. Il s'agit de faire en sorte que chaque adolescent, selon ses capacités, puisse trouver sa place dans la société et le monde du tra-

vail. Chacun le peut, car en fin de compte les enfants sont plus dissemblables qu'ils ne sont inégalement doués.

Les socialistes poursuivront leur action pour intégrer l'éducation permanente dans les études et dans les carrières. Ils souhaitent la diversification de l'accès aux filières de la réussite. A tout moment de sa vie, chaque individu doit pouvoir se réinsérer dans le processus éducatif à l'endroit le mieux adapté pour que son projet de nouveau départ ait toutes les chances de réussir.

La promotion sociale et l'éducation permanente ont partie liée : il s'agit de permettre à chacun de dépasser son point de départ, de "déverrouiller" un système social qui continue à sélectionner et à fabriquer des "élites" au sein des classes nanties et titrées, bref d'organiser la convergence des parcours.

Une attention particulière doit être portée à la condition de ceux, très nombreux aujourd'hui, qui ont acquis une technicité reconnue mais qui n'ont pas poursuivi d'études supérieures. La pyramide actuelle des classifications les condamne à un quasi-immobilisme professionnel. Aussi l'évolution des carrières des ouvriers qualifiés, des employés, des techniciens doit-elle être la préoccupation majeure d'une **société de promotion continue**. Nous voulons, avec eux, grâce à leur implication dans l'effort de formation continue, bousculer les barrières invisibles qui les cantonnent dans leur case initiale.

La société socialiste que nous concevons, respecte l'héritage et prépare l'avenir ; elle assure le droit à une vie sûre ; elle organise la transparence de l'existence.

Notre projet est fait des projets de vie d'acteurs innombrables, multiples, autonomes, en quête de savoir, de liberté, d'aménité, d'équilibre. Il doit pouvoir compter sur le civisme de citoyens informés et préparés aux responsabilités.

En guise de conclusion

Il revenait au Congrès des 13,14,15 décembre 1991, d'arrêter ses positions, après avoir associé chaque militante, chaque militant, à l'élaboration de ce projet.

C'est maintenant à tous les socialistes de faire vivre la démocratie, de reconstruire l'espace public de la délibération et des choix politiques.

Servir de médiation, de relais, **écouter, impliquer, proposer**, n'est-ce pas l'ambition nouvelle que le Parti Socialiste doit afficher, alors qu'il se propose **héritier de l'avenir**, selon l'expression de Pierre Mauroy - de tracer un nouvel horizon pour la France et le socialisme !



L'ACTION DES SOCIALISTES

Faire retour sur l'action menée depuis 1981, c'est permettre d'en restituer la cohérence qui, malgré ou grâce aux inflexions données, s'affirme même si elle est parfois perdue de vue. C'est aussi faire appel à la mémoire et à l'objectivité, souvent défaillantes : les difficultés de la vie quotidienne, en particulier dans la période que nous traversons, ne doivent pas faire oublier les avancées durables et incontestables obtenues. Car c'est une caractéristique française de verser par trop facilement dans le pessimisme et la sinistrose. Ainsi, il est regrettable de devoir lire la presse étrangère pour constater les progrès accomplis en France depuis 10 ans. Etablir un bilan permet également de voir combien les prophètes de malheur de 1981, qui sont aussi ceux d'aujourd'hui, se sont ridiculisés par leurs propos fallacieux et démagogiques. Valéry Giscard d'Estaing, en avril 1981, prédisait ainsi que "si François Mitterrand est élu, ce sera l'ordre communiste ou le désordre socialiste", tandis que Max Clos écrivait dans le Figaro du 28 avril 1981 : "Monsieur Mitterrand, élu Président de la République, serait à la fois l'otage et l'instrument des communistes avec des suites inévitables : dans l'immédiat, le collectivisme, à court terme la restriction puis la mort des libertés" !...

Enfin, au moment où les socialistes ont décidé de rédiger leur projet pour l'an 2000, il est temps de revenir sur notre action, car la pertinence des choix à venir ne peut être comprise qu'à la lumière des actes d'hier et d'aujourd'hui. Du reste, mieux vaut parler de rapport d'étape, tant le chemin qui reste à parcourir est encore long et prometteur.

La gauche arrivant au pouvoir en 1981, a suscité chez les Français un grand espoir de changement. Face aux contraintes de la réalité et du pouvoir, face aux bouleversements du monde, devant la faiblesse des marges de manoeuvre, elle a beaucoup évolué. Mais la gauche a su garder au coeur de son action la volonté de moderniser la France dans la solidarité et le progrès des libertés et de la démocratie et d'affirmer ses principes sur la scène internationale.

Nos actes et nos résultats témoignent de ce souci constant. Le chemin parcouru est fait à la fois de grandes réformes et de saine gestion. Dans leur immense majorité, les engagements pris ont été mis en oeuvre, parfois dans leur totalité, parfois partiellement, souvent dans leur lettre, toujours dans leur esprit - avec les adaptations qu'impose la réalité.

I - MODERNISER LA FRANCE ET LA PREPARER A L'EUROPE

Les trois temps

Les trois temps de notre gestion gouvernementale, sous la présidence de François Mitterrand, sont connus.

1981-1982 : Les grandes réformes

La politique de relance par la consommation en 1981/1982 reposait sur l'idée que l'amélioration de la situation des Français, en particulier des plus défavorisés, pouvait avoir un effet bénéfique sur l'économie. Cette stratégie, d'une inspiration politique juste, a été interrompue en raison de l'incapacité de notre industrie de répondre aux besoins des consommateurs. Elle a buté sur l'ampleur de la crise, que nous avions sous-estimée, mais aussi sur une certaine surestimation des capacités du volontarisme et du nationalisme dans une économie mondialisée. Nous ne devons pas regretter cette période, ni en faire le complexe : les mesures sociales et les grandes réformes mises en place sous l'impulsion de Pierre Mauroy prises alors répondaient d'abord à une longue attente et ont permis une amélioration durable de la vie de nombreux Français. Sans elles, notre engagement dans l'Europe et en faveur de la modernisation de l'économie n'aurait pu être aussi ferme ni aussi bien accepté. L'impact négatif qu'elles ont eu sur l'économie nous a permis d'identifier les handicaps structurels dont elle souffrait et de mettre en oeuvre une stratégie destinée à les réparer.

1983-1986: La modernisation de l'économie française

Le IXème Plan voté en décembre 1983 a défini une stratégie fondée sur trois axes : la poursuite du rétablissement des grands équilibres économiques, la modernisation de l'appareil de production, le développement des solidarités. Poursuivant le "tournant de la rigueur" emprunté par Pierre Mauroy et Jacques Delors, le gouvernement de Laurent Fabius a oeuvré pour une "modernisation à visage humain" de notre industrie destinée en particulier à rendre compétitifs le secteur automobile, la sidérurgie, les chantiers navals, les charbonnages tout en accompagnant, sur le plan social, les nécessaires suppressions d'emplois (préretraite, mise en place de formation pour les salariés concernés et de pôles de conversion dans les régions les plus touchées). Les entreprises publiques soumises à la concurrence ont également modernisé leur appareil de production et assaini leurs comptes, avec l'appui de l'Etat qui s'est révélé meilleur actionnaire que les actionnaires privés.

A partir de 1984, les pouvoirs publics ont également oeuvré pour la modernisation du système financier qui souffrait de nombreuses rigidités (faible dimension des marchés financiers, rôle prépondérant sur le marché obligataire du besoin d'emprunt du secteur public, étroitesse du marché monétaire, fort endettement des entreprises et recours au seul crédit bancaire, forte tutelle de l'Etat, etc.). Plusieurs réformes ont eu pour but

Si vous voulez être informés régulièrement chaque semaine sur la vie et l'action du Parti Socialiste, vous pouvez vous abonner à notre journal :



PS info

organe officiel du Parti Socialiste
Abonnement annuel ordinaire: 270 F

Afin de faciliter la circulation de l'information parmi les militants du Parti Socialiste qui exercent des responsabilités dans les sections, tous les camarades membres de la Commission administrative de leur section peuvent bénéficier d'un abonnement réduit de 60% sur le montant de cet abonnement, soit 115 F.

Si ceux-ci désirent souscrire cet abonnement à prix réduit, il leur suffit d'adresser la somme de 115 F à «P.S. Info», 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07. Chèque à libeller à l'ordre des «Nouvelles Éditions de l'An 2000».



d'adapter notre système financier aux évolutions en cours à l'échelle internationale.

Aujourd'hui, l'économie française bénéficie d'un système financier moderne et apte à fournir aux entreprises les moyens financiers nécessaires à leur développement.

1988-1991 : Une France moderne, préparée à l'Europe

La stratégie mise en oeuvre à partir de 1988 décrite dans le Xème Plan (1989-1992) vise à préparer la France au marché unique de 1993 et à la construction de l'Union économique et monétaire et repose sur la volonté de rendre plus compétitive l'économie française afin de reconquérir un haut niveau d'emploi.

Modernisation de l'Etat, priorité donnée à l'Education nationale, assouplissement et renforcement de l'économie mixte, développement de la solidarité (notamment par le lancement d'un large débat sur l'avenir de notre système de retraite dans le contexte du vieillissement de la population française, la mise en place du RMI et l'instauration de la CSG), recherche d'un aménagement plus harmonieux du territoire sont les maîtres-mots de l'action conduite depuis 1988 par les gouvernements de Michel Rocard puis d'Edith Cresson.

L'objectif de réduction du déficit budgétaire et de l'inflation, l'adaptation de notre fiscalité au Grand Marché ont été poursuivis.

Sur le plan industriel, les socialistes ont oeuvré à la constitution de groupes capables d'affronter la compétition européenne et internationale. Le processus d'internationalisation des entreprises françaises a connu une formidable accélération, dans lequel les entreprises publiques ont pris une grande part (alliance Renault-Volvo, rachat d'ANC par Pêcheur et de RORER par Rhône-Poulenc). De même, la constitution du groupe Air France-UTA-Air Inter, le changement de statut de Renault et des P et T, le développement de la bancassurance et des participations croisées entre entreprises publiques (BNP-UAP, THOMSON et Crédit Lyonnais, etc.) constituent autant d'exemples que l'économie française se modernise et s'arme pour affronter la compétition internationale.

Plus en profondeur, moderniser la France, c'est aussi rendre les structures de notre économie plus efficaces.

Nous sommes en effet entrés dans un nouvel âge de l'organisation des entreprises, fondé sur la flexibilité de la production, la cohésion dynamique des entreprises et de leurs partenaires, la concurrence par l'innovation et l'investissement permanents. Cette politique passe par le renforcement de notre industrie et l'aide à la croissance des PME/PMI. En septembre 1991, c'est un plan global, succédant à nombre de mesures prises depuis 1981, qu'Edith Cresson présentait, visant à répondre aux difficultés particulières de ces entreprises, en améliorant leur situation financière (abaissement et unification du taux de l'impôt sur les sociétés dès 1992 pour les PME, mesures fiscales destinées à encourager l'accroissement des fonds propres et la transmission du capital, volonté d'aboutir par la concertation à la réduction des délais de paiement) et en desserrant les contraintes réglementaires (simplification des formalités administratives, du droit des sociétés et des déclarations sociales).

Préparer l'avenir, c'est d'abord promouvoir la recherche, qui est restée un des objectifs premiers des socialistes au cours de la décennie. Ces actions visent autant la recherche des entreprises (crédit impôt recherche, augmentation des moyens de l'ANVAR) que la recherche publique (augmentation du budget civil de recherche et de développement technologique qui est passé entre 1981 et 1992 de 19,7 Mds à 51,1 Mds de francs, soit une hausse de 45% en volume ; réforme du CNRS, promotion de grands projets européens comme Eureka).

Défenseurs de l'économie mixte, les socialistes considèrent que cet effort de modernisation doit concerner également l'action de l'Etat. Alors que les exemples des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans la décennie 80 montrent que le libéralisme et l'Etat-minimal conduisent à une détérioration des infrastructures, à la paupérisation des services publics, à une dégradation de l'environnement avec l'absence de mesures anti-pollution, et surtout à une crise profonde du système éducatif, les socialistes ont engagé une action résolue et de grande ampleur de modernisation de l'Etat.

Celle-ci passait d'abord par la nécessaire réorganisation de la fonction publique. Un nouveau statut général des fonctionnaires a permis de clarifier la situation juridique des agents de l'Etat, des collectivités locales et de la fonction publique hospitalière autour des principes de l'unité, de la parité et de la spécificité.

La modernisation de l'Etat a consisté également à améliorer l'accueil et l'information du public : des centres interministériels de renseignements administratifs (CIRA) ont été créés dans les grandes métropoles régionales, de nombreuses administrations ont publié des brochures et guides spécialisés à l'usage de leurs usagers, l'anonymat des fonctionnaires dans les correspondances et sur les guichets a été levé, un effort important de simplification des formulaires administratifs (en particulier fiscaux) a été accompli.

Lancé en décembre 1988, le chantier du renouveau du service public comportait plusieurs dimensions : la refonte de la grille et la revalorisation de la situation financière des fonctionnaires, la formation, la modernisation et la déconcentration du fonctionnement de l'administration, l'amélioration de l'accueil et de l'information du public.

Pour mener à bien cette action de modernisation de l'Etat ont été lancés des projets de service dans les administrations centrales et des centres de responsabilité, un effort de déconcentration a été mené, les structures de l'administration ont été simplifiées et une procédure systématique et interministérielle d'évaluation des politiques publiques a été mise en place. Le secteur agricole a également fait l'objet d'une politique de modernisation, avec la création des offices de produits, du statut de l'EARL (Exploitation à Responsabilité Limitée), du droit à la faillite, d'un cadre national et européen pour les politiques de qualité et d'identification des produits agricoles, la loi sur l'enseignement agricole, par l'engagement de l'agriculture sur de nouvelles voies avec le non alimentaire et le renforcement des politiques socio-structurelles.

Les fruits d'une politique économique et sociale cohérente

Le choix de mars 1983 s'est révélé être le bon. L'économie française souffrait de nombreux handicaps structurels : mauvaise compétitivité des entreprises,

partage de la valeur ajoutée trop déséquilibré en faveur des salaires, inflation forte, fragilité de la monnaie. Le choix politique essentiel de la construction européenne et la volonté de rester un pays ouvert sur le monde nous ont conduits à engager une action visant à renforcer la compétitivité de l'économie et de la société françaises.

La situation économique s'est spectaculairement améliorée au cours de la dernière décennie, et la France a pu, sur des bases assainies, profiter pleinement de la reprise économique entre 1987 et 1990.

Le franc est désormais une monnaie crédible sur les marchés des changes ; les finances publiques sont parmi les plus saines au sein des pays du G 7.

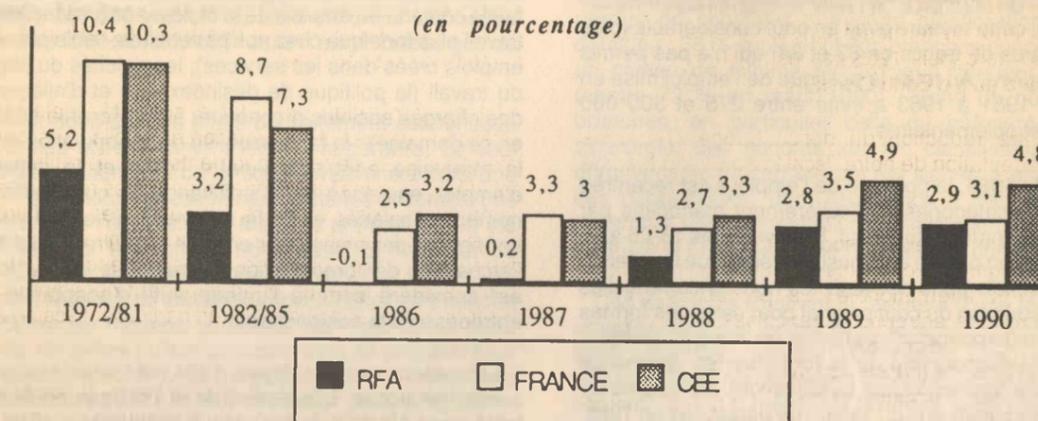
La maîtrise de l'inflation, gage d'une croissance compétitive, est un succès indéniable : la hausse des prix à la consommation était de 10,4 % en moyenne sur la période 1972-1981 et de 14% en 1981 ; grâce à la politique

de désindexation des salaires sur le prix, la réduction de l'inflation a atteint 8 points entre 1981 et 1986, contre 4 à 6 points dans les autres pays. De sorte que en 1986, le taux d'inflation a pu atteindre le point bas de 2,5 %. L'écart d'inflation avec l'Allemagne est passé de 2,1 points en décembre 1987 à nos dépens, à 1 point en octobre 1991 à notre profit. C'est la gauche qui a su désintoxiquer la France de l'inflation, cet impôt sur les plus défavorisés, qui est aussi un obstacle majeur à la compétitivité.

La croissance en volume du PIB, après la sortie de la crise, a été de 4,0 % en 1988, 3,7 % en 1989 et 2,6 % en 1990 (1,4% en 1991 contre 1,2 % en moyenne pour les pays industrialisés, de sorte que pour la 3ème année consécutive, nous aurons cette année une croissance supérieure à la moyenne des pays industrialisés).

L'assainissement de l'économie française et le redressement de la situation des entreprises ont permis une progression de l'investissement en volume de 8,6 %

LA HAUSSE DES PRIX A LA CONSOMMATION



en 1988, 7,4 % en 1989 et 3,4 % en 1990. De 1988 à 1990, l'investissement des entreprises a évolué à un rythme double de celui de l'économie. Les résultats des entreprises se sont améliorés, leur permettant de renouer avec l'investissement, la croissance et la création d'emplois. Les entreprises industrielles nationalisées en 1982 ont pu, grâce aux apports de leurs actionnaires publics, affronter la compétition économique internationale.

Bien que l'effort demande à être poursuivi et que les résultats demeurent incomplets, la situation du commerce extérieur s'est amélioré tant en matière de compétitivité-prix qu'en matière de spécialisation internationale.

Ces bons résultats ont permis de renouer avec de fortes créations nettes d'emplois : 230 000 en 1988, 270 000 en 1989 (soit le meilleur chiffre enregistré depuis 1973), 250 000 en 1990. La reprise de l'emploi a permis de remédier un temps à la première des inégalités : le chômage. Le taux de chômage a été ramené de 10,5 % en moyenne en 1987 à 9,0 % en 1990 : la France comptait en septembre 2 361 000 chômeurs (soit 9,6 % de la population active). C'est évidemment beaucoup trop même si nous restons en dessous des chiffres de 1987 et

si le taux de chômage est plus élevé au Royaume-Uni, au Canada, en Italie et en Espagne. Même si une large part de l'augmentation du chômage est liée à l'évolution conjoncturelle, nous ne pouvons nous accommoder d'une telle situation. C'est pourquoi, la politique de l'emploi est la priorité du gouvernement d'Edith Cresson. Il n'y a pas, là, de politique alternative : la relance est impossible, la flexibilité à l'américaine crée surtout de faux emplois, de la précarité et de la pauvreté. Ceci, bien sûr, ne nous dispense pas de réformes de structures, pour améliorer le fonctionnement du service public de l'emploi, pour mieux marier formation, qualification et emploi, plus abaisser, de façon ciblée et au travers des charges sociales, le coût du travail, pour enrichir le contenu en emplois de la croissance, notamment à travers le partage du travail (ce à quoi s'attache le gouvernement). Les socialistes sont, très injustement, taxés d'être responsables de la dégradation de l'emploi en France dans les années 80. Ce point mérite examen approfondi, tant il est central dans le débat politique.

Bien au contraire, la politique de l'emploi a évolué au fil de la décennie, au fur et à mesure de la découverte des problèmes structurels de l'emploi en France, de la



diversité des situations et donc de la complexité de la tâche à accomplir.

Deux convictions sont au coeur de l'action menée de 81 à 83.

D'une part, l'action directe sur le niveau de l'emploi peut avoir un effet positif : d'où la politique de relance de la croissance par la consommation, les nombreuses créations d'emplois publics, la réduction du temps de travail, le développement de l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises.

D'autre part, une politique de solidarité permettra de lutter contre le chômage tout en améliorant la situation de nombreux travailleurs. Il s'agissait ici de favoriser les cessations anticipées d'activité essentiellement par le biais de deux dispositifs : l'allocation spéciale du FNE, facilitant les restructurations, les rendant moins douloureuses pour les salariés de 55 ans et plus, licenciés pour motifs économiques ; les contrats de solidarité, permettant le départ en préretraite, dès l'âge de 55 ans, de salariés que leur entreprise acceptait de remplacer par de jeunes chômeurs ou d'autres catégories prioritaires : cette mesure a bénéficié à environ 200 000 personnes, permettant la stabilisation du chômage de l'automne 82 à l'automne 83. Cependant, cette mesure avait un coût considérable (plus de 10 milliards de francs en 83 et 84) qui n'a pas permis de la poursuivre. Au total, la politique de l'emploi mise en oeuvre de 1981 à 1983 a évité entre 275 et 300 000 chômeurs supplémentaires.

A partir de 1984, la politique de l'emploi s'est recentrée sur les deux catégories particulièrement menacées par l'évolution du marché du travail. En faveur des 16-25 ans, ont été mises en oeuvre des mesures telles que la création directe d'emplois dans des activités non concurrentielles (TUC), la réduction du coût salarial pour certaines formes d'embauche (exonérations partielles de charges sociales, SIVP), le développement de la formation en alternance (contrats d'adaptation ou de qualification). Le volume de ces actions a atteint plus d'1 million de personnes en 1988. En 1985, des programmes de formation (stages FNE, stage de mise à niveau, stage modulaire) ont été mis en oeuvre en faveur des chômeurs de longue durée.

La politique de l'emploi a également eu pour but d'accompagner la politique de modernisation de notre tissu industriel : création des pôles de conversion, des conventions de conversion permettant à des salariés licenciés pour motif économique de bénéficier d'actions de formation et de reclassement.

Entre 1988 et 1990, les socialistes, prenant acte des limites du traitement social du chômage, ont choisi de privilégier le traitement économique, à travers plusieurs grands axes :

- l'allègement du coût du travail : le coût global du travail en France est parmi les plus bas des pays industrialisés, mais le poids des charges sociales est néfaste à l'emploi, en particulier pour les emplois les moins qualifiés. D'où le dé plafonnement et l'allègement des cotisations d'allocations familiales et accidents du travail, l'exonération pendant deux ans de toute charge sociale patronale pour l'embauche du premier salarié (qui a permis de créer environ 50.000 emplois par an),

- l'amélioration de la situation financière des entreprises, notamment à travers la diminution de l'impôt sur les sociétés,

- dans le but d'améliorer les procédures d'insertion dans la vie professionnelle et de réduire la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée que rencontrent trop de secteurs, une action visant à augmenter l'efficacité de l'ANPE a été entamée, des stages d'accès à l'emploi ont été mis en place, ainsi que des "carrefours pour l'emploi et la formation des jeunes",

- dans le but de favoriser le plus possible la création de vrais emplois et d'emplois durables, les formules de stages ont été simplifiées et améliorées ; contrats de qualification et contrats de retour à l'emploi pour les chômeurs de longue durée, contrats emploi-solidarité, crédit-formation et actions modulaires d'insertion et de formation.

On le voit donc, la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois a été sans cesse une priorité. Grâce à elle et à la politique économique menée, la France a pu créer plus de 800 000 emplois entre 1988 et 1990.

Cependant, le chômage demeure à un haut niveau. Il faut sans cesse rappeler que des données spécifiques à la France expliquent ce handicap : les facteurs socio-démographiques (jusqu'en 1995, la population active devrait augmenter de 160 000 personnes par an ; accroissement continu des taux d'activité des femmes), le faible contenu en emplois de la croissance (productivité du travail plus forte que chez nos partenaires, faible place des emplois créés dans les services), les rigidités du marché du travail (la politique de désindexation et d'allègement des charges sociales a concouru à améliorer la situation en ce domaine) : la faible mobilité de la population active ; la mauvaise adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, en raison de l'insuffisance de qualification de nombreux salariés et de la mauvaise utilisation par les entreprises des ressources en main-d'oeuvre disponibles ; l'archaïsme de l'organisation du travail (le facteur travail est considéré comme l'unique outil d'adaptation des entreprises à la conjoncture).

Les actions menées depuis 1991 ont tenté de remédier à ces handicaps. L'évolution de la politique de l'emploi initiée par Martine Aubry vise à redoubler d'effort afin d'améliorer l'efficacité de la lutte contre ces handicaps structurels, à travers quatre grands axes :

- passer d'une logique de l'exclusion à une dynamique de l'insertion en incitant les entreprises à mener une politique de gestion anticipée des emplois, accompagnée d'une meilleure organisation du travail, souci déjà présent dans le cadre de la politique de modernisation négociée mise en oeuvre à partir de 1988 ; en veillant à la qualité des plans sociaux lors de l'examen des demandes de départs en FNE ; enfin, l'Etat a accru substantiellement sa participation dans le financement du chômage partiel afin de limiter le recours aux licenciements,

- développer l'effort de qualification : en améliorant les dispositifs en alternance et l'apprentissage, en améliorant la connaissance des besoins des entreprises,

- mieux cibler les actions en fonction des spécificités de chaque individu : rôle dévolu aux "carrefours jeunes", développement de l'insertion par l'économique pour les jeunes sans qualification,

- mobiliser l'ensemble des acteurs pour l'emploi : tel est le but recherché à travers notamment les mesures prises en faveur des PME et l'incitation à la création d'emplois au service des familles.

A travers ce dispositif, le gouvernement a le souci de



rendre plus efficace la politique de l'emploi, de préparer le marché du travail à la reprise de la croissance et de favoriser la réinsertion durable dans le marché du travail des chômeurs, en particulier les jeunes et les chômeurs de longue durée. Ce plan sera financé notamment par l'ouverture partielle du capital d'entreprises publiques au privé. Cette évolution montre la détermination du gouvernement à mobiliser tous les moyens disponibles pour moderniser le système productif et accroître la création d'emplois.

Le patronat français, qui fait souvent preuve de peu d'originalité dans sa conception de la gestion des ressources humaines, s'est contenté de réclamer toujours plus de flexibilité, moins de charges sociales. Sur ce dernier point, la droite entre 1986 et 1988 a largement appliqué la politique voulue par le CNPF (suppression de l'autorisation administrative de licenciement, politique de déréglementation des relations du travail, développement de la précarité de l'emploi) sans pour autant que les promesses de réduction du chômage se concrétisent. Au contraire même, le chômage a augmenté pendant ces deux années. Au demeurant, l'OFCE avait montré que si les dépenses budgétaires affectées à la politique active de l'emploi avaient totalement été utilisées à la baisse des cotisations sociales patronales (soit 45 milliards de francs en 1988), 200 000 emplois auraient été créés au bout de 5 ans mais le nombre de chômeurs n'aurait baissé que de 100 000.

On voit donc que les effets du traitement économique sont limités et relativement lents à apparaître. Le seul recours au traitement économique est pertinent dans une phase de croissance économique soutenue et durable (les années 88-90 l'ont montré). Mais les années 80 ont été marquées par une phase de croissance lente et de douloureuses restructurations industrielles. Dans ce contexte, le devoir de solidarité imposait que l'on s'attache à mobiliser les moyens en faveur des victimes de cette période, de même qu'il nous commande de préparer tous ceux qui ont des difficultés à s'insérer par eux-mêmes sur le marché du travail à profiter du retour de la croissance, donc de la création d'emplois.

La recherche du plus haut niveau d'emplois et d'un droit à l'activité et à l'insertion dans l'économie a été et reste le souci essentiel des socialistes. Face au défi du chômage qui touche, ralentissement de l'activité aidant, tous les grands pays industrialisés, nous avons su préserver notre situation relative et mobiliser tous les instruments

II - CONSTRUIRE UNE FRANCE SOLIDAIRE.

Dans tous les domaines en 1981 et 1982, le slogan "changer la vie" a trouvé sa concrétisation. D'importantes conquêtes sociales ont été menées à bien et ne peuvent plus être remises en cause.

Dans la vie professionnelle, les 39 heures ont été mises en place, la 5ème semaine de congés payés a été adoptée, la retraite à 60 ans est devenu un droit, enfin les droits des travailleurs ont été élargis. De même, la vie quotidienne a été profondément transformée avec l'augmentation des prestations sociales (allocations familiales ; minimum vieillesse ; revalorisation de l'allocation logement).

Le souci de promouvoir une plus grande solidarité en France s'est ensuite déplacé, passant d'un aspect

possibles pour la lutte contre le chômage et pour la création d'emplois.

L'amélioration des résultats économiques a eu un impact positif sur l'évolution des revenus. De 1981 à 1985, le pouvoir d'achat réel a augmenté de 5%. Si les années 1983 à 1987, marquées par le tournant de la rigueur puis par la dureté de la politique de la droite au pouvoir, ont été difficiles pour les salariés, le CERC, analysant l'évolution des revenus entre 1987 et 1990, a montré que le pouvoir d'achat du salaire net a augmenté en moyenne annuelle au cours de cette période. L'amélioration a même atteint + 1,9% entre 1989 et 1990. Une politique des revenus, adaptée à une croissance alors retrouvée, a permis d'inverser la tendance à la montée des inégalités de revenus. Grâce aux plans Durafour et Jospin, la rémunération moyenne des fonctionnaires s'est accrue de 2,5 % en moyenne sur les années 1988, 1989 et 1990. Le récent accord dans la fonction publique permettra d'accroître les salaires des fonctionnaires de 6,5 % d'ici à mars 1993. L'Etat employeur remplit donc ses obligations. Saluons-le. Conformément au souhait exprimé par François Mitterrand, les partenaires sociaux se sont engagés fin juin 1990 dans une négociation sur les bas salaires, les classifications et les perspectives de déroulement de carrière. Le bilan établi au 1er juin 1991 permet de constater une nette amélioration dans ce domaine : 36 % seulement des branches concernées ont un niveau de minima hiérarchique inférieur au SMIC (contre 72 % en mars 1990) ; dans de nombreuses branches, en particulier celle du bâtiment et de la sidérurgie, des accords sur les classifications et les déroulements de carrière ont été signés. L'ensemble de ces négociations, dont l'échéance a été fixée au 31 décembre 1992, permettra une amélioration de la situation salariale et professionnelle des salariés concernés.

Ces exemples illustrent la fausseté d'une idée reçue : grand équilibre et recherche de la réduction des inégalités (des revenus, devant l'emploi...) ne sont pas incompatibles. Au contraire ; seule une économie forte et compétitive est à même de favoriser la recherche d'une plus grande égalité. Ce socle est aujourd'hui en place.

La difficulté actuelle des socialistes à faire comprendre aux Français le bien fondé de la politique qu'ils mènent ne tient-elle pas largement au fait que les résultats obtenus en matière économique et dans la lutte contre les inégalités n'interviennent pas nécessairement dans le même temps et avec la même ampleur ?

quantitatif et de court terme, rendu nécessaire par les années de retard accumulées sous les gouvernements de droite, vers un effort plus qualitatif et à plus long terme.

Des politiques ambitieuses ont été engagées, visant à améliorer la vie quotidienne des Français, à donner les mêmes chances à tous de profiter des promesses de l'avenir. Au coeur de ces politiques, le souci d'aider les plus défavorisés est demeuré constant.

L'Education nationale

La formation des citoyens est au coeur de l'idéal socialiste. Un meilleur accès au savoir est gage



d'approfondissement de la démocratie (il n'est pas de démocratie politique sans citoyens éclairés), s'inscrit dans la volonté de réduire les inégalités (la qualification permet d'accéder à un travail valorisant et garantit une progression dans l'échelle sociale, donc dans l'échelle des revenus) et permet de préparer l'avenir.

Aussi l'Education nationale, et plus généralement la formation, constituent l'une des priorités majeures de l'action des socialistes. Les chiffres sont là pour en témoigner : le budget de l'Education nationale est passé de 101,6 milliards de francs en 1981 à 247 milliards de francs en 1991 (depuis 1990, il dépasse le budget de la Défense) ; en dix ans, près de 80 000 emplois ont été créés.

Mais au-delà des chiffres, c'est l'ensemble du paysage de l'Education nationale qui a profondément et durablement changé au cours de la décennie. La démocratisation a avancé : la quasi-totalité des enfants de 3 à 6 ans sont aujourd'hui scolarisés, alors qu'ils n'étaient que 36 % dans les années 60 et 80 % en 1975 (dans les pays de l'OCDE, la préscolarisation ne concerne que 60% de cette classe d'âge, seule la Belgique obtient un résultat similaire à celui de la France), le crédit formation offre une deuxième chance pour 200 000 jeunes, les ZEP et le plan social Etudiant participent à la lutte contre les inégalités.

L'objectif de modernisation a obtenu des résultats probants : dans le cadre de la décentralisation, le développement de l'action des collectivités locales en matière de formation garantit une meilleure adaptation de l'offre aux besoins ; l'école et l'entreprise se sont rapprochées, notamment à travers les jumelages lycées/entreprises, le succès des bacs professionnels, le développement de l'alternance et de l'apprentissage, qui connaissent actuellement un puissant essor ; l'enseignement s'est ouvert aux techniques modernes. Le plan "Université 2000" permettra de faire face à l'augmentation des effectifs (il faut se féliciter qu'en dix ans, le taux d'accès à l'université soit passé de 36,3 % à 61 %) et de combler les retards de la France en matière d'enseignement supérieur. Pour mener à bien l'objectif premier de la loi d'orientation du 14 juillet 1989 (100 % de qualification pour tous les jeunes sortis du système scolaire), les socialistes ont reconnu l'importance déterminante du rôle des enseignants dont la condition a été revalorisée (12 milliards de francs leur seront accordés de 1989 à 1993).

La droite critique le gaspillage des moyens budgétaires et le caractère centralisé et bureaucratique de l'Education nationale. Mais face au formidable défi que constitue la pression démographique et face au malaise des enseignants, la priorité donnée par la nation à l'Education nationale pour former les jeunes est légitime.

Le rôle de l'Etat en ce domaine est indispensable. L'école appartient à la nation, et l'Etat est le garant de la volonté nationale en matière de formation. La régionalisation du système scolaire, préconisée par la droite, conduirait à un profonde régression et à l'accroissement des inégalités. Dans un tel système, les enseignants et les jeunes des régions défavorisées seraient désavantagés par rapport à ceux d'Ile-de-France ou de la région Rhône-Alpes. La politique menée n'est d'ailleurs pas la politique centralisatrice que l'on décrit volontiers à droite. Le schéma national d'aménagement des universités a été établi en partenariat avec les collectivités locales et ce partenariat "est le moteur" du développement universitaire. Ce partenariat s'est

concrétisé également par une politique de contrats de développement entre l'Etat et les universités. La politique menée par Lionel Jospin vise au développement de la déconcentration du système éducatif et de l'autonomie des établissements scolaires. Cette approche constitue aujourd'hui une référence pour des pays qui, comme la Grande-Bretagne, ressentent la nécessité d'un "curriculum national" pour définir des objectifs communs en matière de connaissances.

L'adaptation du système scolaire à la diversité des élèves témoigne également de la volonté de coller au plus près des réalités. Cet objectif s'est concrétisé par la mise en place des ZEP, des cycles pédagogiques de l'enseignement primaire (qui visent à suivre l'élève dans sa progression), par l'instauration de l'évaluation systématique (en 1989 pour le CE2 et la 6ème, en 1992 pour les classes de seconde) indissociable de la rénovation pédagogique du lycée, et l'adaptation des premiers cycles universitaires (à partir d'octobre 1992), par le développement des projets d'établissement enfin.

On le voit, les socialistes donnent à la France les moyens de disposer d'un système d'enseignement moderne et efficace. Mais l'action de l'Etat ne sera pleinement et efficace qu'avec la mobilisation des acteurs sur le terrain, enseignants, élèves et étudiants, parents, collectivités locales.

La politique de la ville

Déjà, au milieu des années 1970, François Mitterrand évoquait l'ardente nécessité de construire une "civilisation de la ville".

La commission nationale de développement social des quartiers, le conseil national de prévention de la délinquance, les missions locales pour l'emploi, la mission "Banlieues 89" ont concouru à la mise en oeuvre de cette ambition.

A partir de 1988, les moyens ont été renforcés, notamment à travers l'action de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et la démarche contractuelle et de partenariat avec les partenaires locaux. Ainsi, toutes les régions ont-elles inclus un volet "développement social des quartiers" dans leur contrat de plan. 400 quartiers défavorisés bénéficieront pour la période 1989-1993 d'un effort financier important (300 millions de francs par l'Etat, 300 millions de francs par la région et 400 millions de francs par les autres collectivités locales).

A l'écoute des habitants des quartiers défavorisés, en particulier des jeunes, François Mitterrand a donné un nouvel élan à la politique de la ville en décembre 90 concrétisé, en particulier, par la création du ministère de la ville.

L'amélioration de l'efficacité de l'action de l'Etat dans les quartiers concernés, les actions menées en faveur de la formation des jeunes et de la prévention de la délinquance, la création de la dotation de solidarité urbaine et du fonds de solidarité pour l'Ile de France, la loi d'orientation sur la ville, l'insertion par l'économie sont autant d'exemples de la détermination des socialistes d'améliorer la situation des habitants de ces quartiers et villes défavorisés.

La politique du logement s'inscrit également dans ce cadre : loi Quilliot, aide de l'Etat en faveur du logement social et de l'accession à la propriété, loi du 8 juillet 1989



sur les rapports locatifs (dite loi Mermaz-Malandain), politique de réhabilitation, maîtrise des loyers visant à freiner l'évolution des loyers dans l'agglomération parisienne, loi Besson du 31 mai 1990 qui vise à garantir l'accès des plus défavorisés à l'habitat social (à travers l'élaboration obligatoire d'un plan départemental d'action pour le logement des plus défavorisés, l'institution d'un fonds départemental de solidarité pour le logement).

En matière de politique de la ville et du logement, l'efficacité de l'action menée dépend également de la mobilisation de tous les partenaires : Etat, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens. Là encore, l'idée de solidarité et d'effort partagé est au coeur de l'action menée depuis 1981.

Protéger l'environnement

La protection de l'environnement, la lutte contre le bruit et contre toutes les formes de pollution sont autant d'éléments indispensables au maintien de la qualité de la vie. Entre 1981 et 1986, les gouvernements socialistes ont mis en oeuvre une politique de lutte contre les nuisances dues au bruit et aux pollutions.

La protection de l'environnement étant l'affaire de tous, les lois de décentralisation ont favorisé une meilleure prise en compte de la protection de l'environnement par les collectivités locales et la réforme des enquêtes publiques a permis aux citoyens et aux associations de disposer d'une information plus complète, d'études d'impact plus sérieuses et d'une meilleure prise en compte de leur avis.

L'environnement constitue l'un des grands chantiers lancés par Michel Rocard et l'un des six axes du programme Matignon d'Edith Cresson.

La France a ratifié plusieurs conventions internationales pour la protection de l'environnement (Ratification du protocole de Montréal sur les CFC, interdiction de l'usage des filets maillants dans le Pacifique-Sud, et Convention de Nouméa sur la protection des ressources naturelles du Pacifique-Sud). Elle a également accepté un moratoire sur la chasse à la baleine et interdit l'importation de l'ivoire. A l'initiative de la France et de l'Australie, un moratoire sur toute exploitation minière de l'Antarctique a été accepté par l'ensemble des signataires du traité de Washington. Avec les Pays-Bas et la Norvège, la France est à l'origine de la signature le 11 mars 1989 de la Déclaration de la Haye pour la lutte contre l'effet de serre.

Au niveau national, pour relancer la politique de protection de l'environnement, un plan national pour l'environnement a été adopté le 19 décembre 1990. Il définit un programme ambitieux pour dix ans (notamment pour lutter contre l'effet de serre, contre le bruit, pour le recyclage des matières premières, pour la protection de la nature). Les moyens budgétaires du ministère de l'environnement sont passés de 655 millions de francs en 1988 à 1443 millions de francs dans le budget pour 1992. Le ministère bénéficie d'un renforcement de ses moyens d'intervention, notamment avec la création de directions régionales, la création de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'extension du champ de ses compétences à la sûreté des installations nucléaires.

La relance de la politique de l'eau, le renforcement de la législation sur la protection du littoral, le développement d'une politique de partenariat avec les collectivités locales sont autant d'avancées dans la politique de l'environnement.

Les socialistes ont intégré l'écologie dans toutes les politiques publiques, nationales et internationales.

La politique d'intégration

La France doit beaucoup à l'apport des immigrés. Durant les années 60 en particulier, la main d'œuvre étrangère a contribué à son développement économique. Aussi les socialistes ont-ils toujours milité en faveur de la défense de leur dignité et pour leur intégration.

C'est à la lumière de ces principes que doit être comprise l'opération de régularisation de 130 000 travailleurs clandestins entrés en France avant 1981 : il s'agissait ainsi de prendre acte d'une réalité et d'appliquer le principe de solidarité. De même, l'attribution d'une carte de séjour valable dix ans et renouvelable automatiquement a apporté aux immigrés régulièrement installés en France depuis longtemps sécurité et stabilité. Les délais d'obtention des naturalisations ont été améliorés. La reconnaissance aux étrangers du droit de s'associer, la création d'un conseil de réflexion sur l'Islam destiné à offrir aux musulmans vivant en France une instance représentative de réflexion, témoignent également de la volonté de combler le fossé qui les sépare des citoyens français. Pour suivre cette politique, des modifications ont été apportées aux structures existantes : le Conseil National des populations immigrées a été revivifié, le Fonds d'Action Sociale modernisé, un secrétariat général à l'intégration et un Haut conseil à l'intégration ont été créés en décembre 1989.

La politique d'intégration vise à traiter les immigrés de la même manière que la population française, sans nier leur spécificité. Aussi, tous les ministères sont concernés par cette action, en particulier l'Education nationale, le logement, la solidarité, en adaptant lorsque cela est nécessaire leurs moyens aux problèmes spécifiques des immigrés. Car ils cumulent souvent tous les handicaps : échec scolaire, mauvaises conditions de logement, chômage, appartenance aux catégories socio-professionnelles défavorisées.

Réussir l'intégration et donner aux immigrés les moyens de la réussite sociale implique que la France empêche l'arrivée de nouveaux étrangers qu'elle n'aurait pas les moyens d'accueillir dans de bonnes conditions. D'où le renforcement de la lutte contre le travail clandestin et des moyens de l'OFPPA pour accélérer le traitement des demandes d'asile et mieux détecter les fraudes.

La France sait qu'elle ne peut indéfiniment accueillir des populations immigrées de plus en plus nombreuses. Mais elle conserve les objectifs d'une véritable intégration de ceux qui vivent, dans des conditions régulières, dans notre pays. Les socialistes restent fidèles aux valeurs de la République. A ceux qui sont tentés d'évoluer vers le "droit du sang", étranger à nos traditions historiques, ils répondent fermement par l'affirmation du droit du sol. Et ils continuent d'affirmer que la voie royale d'accession à la citoyenneté, la naturalisation, doit être élargie.

Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes

La promotion de l'égalité entre hommes et femmes a été au coeur de l'action des socialistes. En 1981, un ministère des droits des femmes a été créé et a mis en oeuvre une intense politique législative.



La loi du 31 décembre 1982 a institué le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse. Le droit à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes a été institué par la loi du 13 juillet 1983, qui a eu pour objectif de changer en profondeur la place des femmes dans le monde du travail, selon quatre axes principaux : l'interdiction de toute discrimination en raison du sexe, la notion "à travail égal, salaire égal" a été re-précisée et complétée, l'information a été développée (toute entreprise est désormais tenue d'établir un rapport annuel comparatif sur la situation des salariés masculins et féminins), un cadre et des incitations ont été créés pour permettre à l'employeur de mettre en œuvre un plan pour l'égalité professionnelle.

Toute une série de mesures législatives ont permis de faire entrer dans les faits l'égalité prévue par la loi Roudy. Consécration des droits professionnels et sociaux des épouses d'artisans ou de commerçants en 1982, institution du congé parental en 1984, égalité des droits dans les régimes matrimoniaux, élimination dans la législation fiscale de la notion de chef de famille.

Après la suppression par la droite du ministère des droits de la femme entre 1986 et 1988, Michelle André et Véronique Neiertz ont poursuivi l'action menée depuis 1981. Les femmes ont été prises en compte dans le cadre des plans pour l'emploi, la lutte contre les violences à l'égard des femmes a été intensifiée.

La protection sociale

La protection sociale est au cœur du système français de solidarité. Les gouvernements socialistes ont eu à cœur de préserver notre système de protection sociale, qui, bien que confronté à des difficultés structurelles, reste l'un des plus étendus, des plus équitables et des plus performants du monde.

Des réformes visant à garantir l'avenir de notre système de protection sociale ont été engagées dans quatre directions :

- Mener à terme le déplaçonnement des cotisations d'assurances maladie et d'allocations familiales.

- Etablir un financement qui soit proportionnel et qui touche l'ensemble des revenus. Alors que la couverture sociale est générale, le mode de financement de la Sécurité sociale reposait principalement sur les revenus du travail à travers les cotisations qui, de surcroît, pèsent proportionnellement plus sur les revenus modestes. La contribution sociale généralisée dote la Sécurité sociale d'un moyen de financement moderne et plus juste : elle s'applique à tous les revenus et, contrairement aux cotisations, n'est pas déductible de l'impôt sur le revenu. Ainsi constitue-t-elle un moyen financier d'accroître la solidarité et de préserver le niveau de la protection sociale.

- Mettre en place un système de régulation des dépenses de santé. La France est aujourd'hui un des rares pays occidentaux à ne pas s'être encore engagé dans une véritable politique de régulation des dépenses de santé. Les pouvoirs publics ont la volonté d'en finir avec un système fondé sur l'irresponsabilité de ses acteurs. Là aussi, le devoir de justice imposait que les efforts ne soient pas supportés uniquement par les assurés. Aussi des négociations ont-elles été engagées avec tous les partenaires du système d'assurance maladie (gestionnaires de la Sécurité sociale, kinésithérapeutes, radiologues, laboratoires, médecins) afin de mettre en

place un système moderne de régulation des dépenses de santé. En ce domaine également, les socialistes ont à cœur d'encourager la concertation pour avancer sur la voie d'une plus grande solidarité.

- Ouvrir le débat sur l'avenir des retraites. Le Livre blanc sur les retraites a été la première étape de ce débat : il a permis de mettre à plat l'ensemble des problèmes auxquels est confronté le système actuel et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les solutions envisageables.

Au total, à travers l'instauration de la CSG, la mise en œuvre d'une politique globale de régulation des dépenses de santé et le lancement de la réflexion sur l'avenir de l'assurance-vieillesse, les socialistes montrent leur souci de préparer l'avenir et de renforcer notre système de solidarité.

La réduction des inégalités

C'est là le cœur du combat des socialistes. Cet objectif se retrouve dans tous les secteurs de l'action menée depuis 1981. On l'a vu notamment à travers les politiques en matière d'éducation, de logement, d'urbanisme, la volonté de moderniser notre système de protection sociale. La revalorisation du SMIC (il est passé de 2 634,65 francs en février 1981 à 5 519,14 francs en juillet 1991) et des prestations sociales (ainsi le minimum vieillesse et l'allocation pour adulte handicapé sont-ils passés de 1 700 francs fin 1981 à 3 004,57 francs en juillet 1991) témoignent également de la mise en œuvre d'une politique de justice sociale en faveur des plus défavorisés.

La création du RMI a constitué une avancée majeure dans la lutte contre l'exclusion et la pauvreté. En effet, il ouvre un droit à un revenu et s'accompagne du droit à une couverture sociale et à une aide au logement ; mais surtout, il représente une rupture avec les formes traditionnelles d'assistance dans la mesure où le versement d'un revenu s'accompagne d'un engagement contractuel sur un objectif d'insertion.

La politique fiscale a été rendue plus redistributive (création de l'IGF en 1982, supprimé par la droite en 1986 et remplacé par l'ISF en 1989 ; alourdissement des droits de succession en ligne directe pour les gros héritages et augmentation des abattements à la base pour les successions en ligne directe et entre conjoints de sorte que 80 % des héritiers sont aujourd'hui exonérés de droits de succession ; baisse de la TVA ; création de la CSG et de la taxe départementale sur le revenu) et l'épargne populaire a été favorisée en particulier grâce à la réussite de la lutte contre l'inflation (depuis 1984, la rémunération réelle du livret A est positive et son pouvoir d'achat a été amélioré ; le livret d'épargne populaire, créé en 1982, a une rémunération réelle constamment supérieure à celle du livret A ; le plan d'épargne populaire assure une prime exceptionnelle aux ménages non imposables puisque l'Etat leur verse une prime de 1500 Francs maximum par an pendant dix ans).

Pourtant, rien ne sert de nier la réalité du phénomène des inégalités. L'accroissement des inégalités est un phénomène que l'ensemble des pays occidentaux ont connu au cours des années 80. Celles-ci ont été en effet marquées par le retour en force des patrimoines. Dans tous les pays occidentaux, on a observé un mouvement de reconcentration des patrimoines, dont une des origines tient dans la conjoncture économique favorable au capital.



La désinflation, la fiscalité de l'épargne (dans la perspective du grand marché européen), la valorisation des actifs patrimoniaux, l'amélioration des revenus du capital, autant de facteurs qui ont contribué à l'accroissement des inégalités entre revenus du patrimoine et revenus du travail. A ces phénomènes, une cause commune, qui exige une réponse internationale : le niveau historiquement élevé des taux d'intérêts réels. Le

III - DEVELOPPER LES LIBERTES ET FAIRE PROGRESSER LA DEMOCRATIE

Tout en assurant la modernisation économique dans la solidarité, les socialistes ont constamment œuvré pour développer les libertés et faire progresser la démocratie.

La justice et les libertés individuelles

Dans le domaine du progrès des libertés individuelles, l'action des socialistes restera exemplaire : la peine de mort a été abolie, la loi sécurité et liberté, la loi anticasseurs ainsi que la disposition pénale (qui remonte au Maréchal Pétain...) réprimant les relations homosexuelles ont été abrogées, la Cour de Sureté de l'Etat et les tribunaux d'exception supprimés.

Ces réformes ont répondu au double souci de moderniser la justice française et de faire de la France un pays modèle en matière de liberté et de droits de l'Homme ("La France est grande lorsqu'elle est porteuse de libertés" Robert Badinter). Le maintien de ces dispositifs archaïques témoignaient de la défiance de la droite dans la capacité de la démocratie de défendre ses principes dans le cadre d'un Etat de droit. Cette tentation du retour en arrière vers des périodes troubles de notre histoire reste pesante dans les projets de l'extrême-droite et de la droite.

En outre, elles étaient à l'origine de remarques critiques de la part d'organisations internationales comme le comité des droits de l'Homme de l'ONU ou Amnesty International. Pour bien marquer que la France fait partie des pays fondés sur l'Etat de droit, elle a ratifié, par la loi du 31 décembre 1985, l'additif à la convention des droits de l'Homme interdisant la peine de mort et l'article 25 de la même convention qui permet le recours de tout citoyen français devant la cour européenne des droits de l'Homme.

Un pays soucieux des droits de l'Homme et du respect de la dignité humaine ne peut accepter que les personnes emprisonnées ne puissent profiter de ces principes. Aussi, le régime carcéral a été allégé de tout ce qui contrevenait à cette idée fondamentale. La volonté de réduire le nombre des détentions provisoires rentre dans la même logique (d'où l'institution du débat contradictoire devant le juge d'instruction destinée à trouver d'autres modalités pour que l'inculpé reste à la disposition de la justice).

Exploitant le thème de l'insécurité, la droite juge laxiste la politique judiciaire menée depuis 1981. En fait, la gauche mène une politique ferme, mais qui refuse le dogmatisme du tout répressif et du tout carcéral.

L'abrogation des peines d'exception et des régimes répressifs particuliers n'est en rien signe de laxisme. Ces

choix de l'Union économique et monétaire constitue, à l'échelle de l'Europe, la réponse la plus adaptée à ce défi. Car la France ne sortira pas d'une zone mark en faisant le choix rétrograde de l'isolationisme monétaire ou de la dévaluation compétitive, désormais parfaitement inefficace, mais en avançant résolument vers la monnaie unique européenne.

mesures n'ont pu influencer l'évolution de la petite et moyenne délinquance c'est-à-dire celle qui regroupe le plus grand nombre d'affaires judiciaires et qui concerne au plus près chaque citoyen. En outre, la justice française (qui pour une partie est rendue par les citoyens) se situe parmi les plus sévères d'Europe, aussi bien en matière d'application de la détention provisoire que pour les condamnations à des peines d'emprisonnement (hélas, la surpopulation carcérale en témoigne).

L'action des socialistes est également fondée sur la prévention de la délinquance (notamment à travers les actions menées en faveur des jeunes des banlieues) et sur l'idée que la prison n'est pas l'unique solution à ce problème. Pour ce faire, la loi du 10 juin 1983 a créé des peines de substitution destinées à suppléer aux peines classiques (prison, amende) qui se révèlent inefficaces, voire nocives. Le juge peut désormais avoir recours à l'immobilisation partielle d'un véhicule, au jour-amende ou, surtout, aux travaux d'intérêt général (que le condamné peut refuser au profit de l'emprisonnement, les "travaux forcés" étant interdits par la convention européenne des droits de l'Homme).

Le sort des victimes a également été une priorité. Ainsi le ministère de la justice a publié un "guide des droits de la victime", le règlement de l'indemnisation des victimes d'une infraction dont l'auteur est demeuré inconnu a été amélioré.

Le Code pénal et le code de procédure pénale ont été modernisés. Les droits de la défense ont été renforcés, le régime des incriminations et des peines a été adapté à l'évolution de la société (la répression du trafic de drogue a été renforcé, les infractions liées au terrorisme sont désormais prévues explicitement par le code pénal, l'espionnage industriel ou scientifique, les atteintes à l'environnement constituent de nouvelles infractions pénales). Une plus grande facilité pour l'accès à la justice des citoyens a été assurée, avec l'aide légale. Ces dernières années ont été celles de la construction d'une justice et d'un système judiciaire mieux adapté aux réalités de notre temps.

Un effort budgétaire sans précédent a été effectué en 1991 et est poursuivi en 1992, la décentralisation se met en route et la carte de l'institution judiciaire est harmonisée avec celle des autres administrations.

Afin de rendre la justice moins lente, moins coûteuse et plus proche des citoyens, toute une série de mesures ont été prises pour s'attaquer à la racine du mal, et corriger l'image de l'institution judiciaire : ouverture du recrutement, renforcement des procédures de médiation, création de



maison de justice dans le quartier de développement social urbain, réforme du statut des magistrats.

La justice sera également ouverte sur son temps et modernisée avec la loi de fusion des professions juridiques et judiciaires, l'amélioration du traitement du contentieux de masse pour les chèques sans provision, la loi sur le surendettement des ménages.

L'approfondissement de la démocratie

Pour les socialistes, l'individu est un citoyen, et cette décennie a été marquée par des avancées majeures de la démocratie. Davantage de libertés et de démocratie, cela signifie plus de pouvoirs, plus de transparence, plus de justice et d'efficacité, plus de possibilités de choix.

Plus de pouvoirs. La décentralisation est devenue un fait de société dont personne ne conteste le bien fondé, une réalité que chaque citoyen vit quotidiennement et naturellement. On en oublie presque qu'elle n'a pas été adoptée sans de vifs débats, tant il est vrai qu'elle contrevient à plusieurs siècles de centralisation administrative. Et il est intéressant de constater que ses adversaires d'hier lui reprochent aujourd'hui de ne pas leur donner assez de pouvoirs...

La décentralisation a profondément bouleversé l'organisation et le fonctionnement de notre pays : elle a renforcé la démocratie locale, en augmentant les pouvoirs des instances élues proches des citoyens et en introduisant une plus grande responsabilité des organes exécutifs ; elle a permis de renforcer l'efficacité des politiques menées, par une meilleure prise en compte des spécificités locales et par une coopération entre l'Etat et les exécutifs locaux (notamment à travers les contrats de plan), elle a accru la capacité d'initiative des collectivités locales, en leur donnant davantage d'autonomie et de moyens.

Planification, aménagement du territoire, permis de construire et urbanisme, formation professionnelle et apprentissage, transports scolaires, action sociale et culturelle, environnement..., autant de secteurs où les décisions se prennent plus près de ceux qu'elles concernent, où les collectivités locales peuvent désormais intervenir de façon directe, décider, prévoir, créer.

Avec le projet de loi d'orientation relatif à l'administration territoriale de la République, une nouvelle étape est franchie, avec trois objectifs :

- la relance de la déconcentration (qui vise à faire désormais de la déconcentration le principe de base),

- l'approfondissement de la démocratie locale (renforcement de l'information de la population des communes de 3 500 habitants et plus, notamment dans le domaine budgétaire et comptable, meilleures garanties accordées aux élus minoritaires pour leurs pouvoirs de contrôle et de proposition),

- le renouveau de la coopération locale (sur la base du volontariat).

Plus de transparence. C'est la marque d'une démocratie plus adulte. Pendant des décennies, la démocratie a fonctionné sans que jamais on en assure le financement; les partis politiques, de tous bords, se sont assurés des ressources dans des conditions que la loi au mieux ne prévoyait pas, au pire prohibait. La loi du 15 janvier 1990,

en instituant un dispositif strict et novateur de transparence en matière de financement de la vie politique, marque l'entrée de la France dans l'âge adulte de la démocratie.

Plus de justice et d'efficacité. C'est l'introduction, dès 1983, des minorités dans les conseils municipaux, sans que les élus majoritaires perdent les moyens de leurs responsabilités. C'est la loi du 30 décembre 1985 sur les cumuls de mandats électoraux et le projet de loi sur le statut de l'élu, qui va moderniser et moraliser notre vie publique. On ne saurait oublier que la droite a fait échec aux projets de réformes constitutionnelles de 1984 et 1989 destinées d'une part à élargir le recours au référendum aux problèmes de société et, d'autre part, à permettre la saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens.

Plus de possibilités de choix. Les lois sur l'audiovisuel ont permis la création d'une autorité de régulation indépendante, la suppression du monopole, autorisé le foisonnement - si longtemps entravé - de 1 400 radios locales privées, jusqu'alors interdites, et même réprimées par la droite. La gauche a lancé Canal Plus, ouvert l'espace hertzien à l'émergence de plusieurs télévisions privées, s'ajoutant aux stations de service public pour former un ensemble diversifié même si l'équilibre trouvé, du fait de la privatisation de TF1 et de l'excès du rôle de l'argent, n'est pas parfaitement satisfaisant. A travers toutes ces décisions, toutes ces initiatives, une ligne de conduite : dégager l'audiovisuel de la tutelle politique, augmenter les moyens d'expression, mettre à la disposition du public les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies (TVHD).

De nouvelles libertés pour les travailleurs

La liberté ne doit pas s'arrêter aux portes des entreprises. Les libertés des travailleurs sont, pour les socialistes, essentielles.

Les lois Auroux ont visé à la reconnaissance des libertés et des droits des travailleurs sur leur lieu de travail et au développement du rôle des organismes représentatifs des salariés.

Il convient de rappeler les grandes dispositions votées pour mesurer le chemin parcouru. La loi du 4 août 1982, relative aux "libertés des travailleurs dans l'entreprise" instaure une protection des salariés en cas de sanction disciplinaire, pose le principe du droit des salariés à l'expression sur le contenu et l'organisation de leur travail. La loi du 28 octobre 1982, relative aux "institutions représentatives du personnel" renforce la présence des syndicats dans l'entreprise afin de promouvoir le dialogue social. Elle élargit les attributions des syndicats, des délégués du personnel et des comités d'entreprise, rend possible la constitution d'une section syndicale dans toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, crée le comité de groupe grâce auquel les salariés d'un groupe peuvent avoir une information complète sur l'ensemble des entreprises du groupe.

La loi du 13 novembre 1982, relative à "la négociation collective et au règlement des conflits du travail", dans le but de relancer la politique contractuelle, institue une double obligation de négocier dans les branches et dans les entreprises et élargit le champ de la négociation. Enfin, la loi du 23 décembre 1982, relative aux "comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail" permet un réel développement du regard des travailleurs sur l'amélioration de leurs conditions de travail et institue des

mécanismes rigoureux favorisant la prévention des risques du travail.

Le secteur public a également bénéficié de ce mouvement de démocratisation sociale. La loi du 26 juillet 1983 a posé le double principe de la participation effective des travailleurs à la vie et à la gestion dans leur entreprise et du renforcement du rôle de la concertation et de la participation.

Lancée en 1988, la politique de modernisation négociée, dans la logique des lois Auroux, a pour but de mieux associer les salariés et leurs représentants à la réflexion sur l'évolution de leurs entreprises (que ce soit en matière de gestion prévisionnelle des emplois, d'organisation et de conditions de travail). L'Etat apporte son soutien financier aux branches et aux entreprises qui engagent des actions de modernisation négociée.

Ainsi, au coeur de l'action menée depuis 1981, se trouvent toujours le souci de développer le dialogue entre les différents acteurs de l'entreprise et la conviction que la négociation collective constitue la voie privilégiée de l'amélioration de la situation des entreprises et des salariés.

La gauche s'est attachée à protéger les salariés face aux évolutions du marché du travail ; en moralisant le recours au travail temporaire et en limitant le recours aux contrats de travail à durée déterminée. La loi du 2 août 1988 a eu pour objectif d'une part, de prévenir les licenciements économiques et d'engager les entreprises sur la voie d'une gestion paritaire de l'emploi en inscrivant



dans le code du travail la dimension désormais incontournable de la gestion prévisionnelle de l'emploi et, d'autre part, de renforcer les droits des salariés et les garanties qui leur sont offertes (mise en place d'un véritable droit à la conversion, principe de la priorité de réembauche, renforcement du rôle du juge, etc...). La loi du 18 janvier 1991 relative au conseiller du salarié permet à tout salarié de se faire assister, en l'absence de représentants du personnel, d'une personne de son choix; la lutte contre les risques professionnels a également été une priorité (la loi du 12 juillet 1990, notamment, fait de la législation française une des plus complètes en Europe pour la sécurité des personnels intérimaires).

En dix ans, les relations sociales dans les entreprises auront de la sorte connu de profonds changements : plus de liberté et des garanties renforcées pour les salariés, amélioration des conditions du dialogue entre patronat et salariat, meilleure connaissance réciproque. La volonté de "changer le travail", au bénéfice de la condition sociale des salariés et de la compétitivité des entreprises, se heurte cependant à des inerties culturelles et politiques (tradition purement protestataire du syndicalisme français, patronat encore conservateur et attaché à un modèle social et productif "tayloriste") qu'il est difficile de lever, à la faiblesse des relais entre les salariés, le patronat et l'Etat due à la désyndicalisation, aux mutations du salariat et du monde ouvrier. Les insuffisances qui persistent aujourd'hui dans les relations sociales trouvent à leurs causes. Y remédier par l'instauration d'une véritable co-responsabilité constitue la prochaine étape dans la marche vers une vie dans l'entreprise plus adaptée à nos valeurs.

IV - AFFIRMER L'ACTION EXTERIEURE DE LA FRANCE

"Ni repli sur soi, ni oubli de soi". C'est ainsi que François Mitterrand définissait en 1985 la politique extérieure menée depuis 1981. Les ambitions et les principes proclamés en 1981 sont constamment demeurés au coeur de l'action menée, même s'il a fallu, dans certains domaines, adapter les moyens pour tenir compte du contexte international et des divergences avec les partenaires de la France.

La place de la France dans les relations internationales

La volonté de préserver l'indépendance nationale, notamment à travers la modernisation et l'adaptation de nos moyens de défense, a pour but de garantir notre libre appréciation sur chaque événement et notre liberté de décision. Nous avons toujours proclamé notre appartenance à l'Alliance atlantique, en particulier dans la période tendue des relations Est-Ouest (le discours du Bundestag en janvier 1983 en a témoigné). Mais la solidarité est d'autant plus crédible qu'elle s'accompagne de la franchise (ainsi s'explique la résistance de la France à la politique extérieure des Etats-Unis en de nombreux domaines comme l'Amérique centrale au début des années 80). De même, la fermeté manifestée jusqu'en 1985 à l'égard de l'URSS a eu d'autant plus d'impact qu'elle n'était pas fondée sur un alignement sur les positions américaines.

L'évolution des relations franco-soviétiques, à partir de

1985, a prouvé que la conviction de François Mitterrand était la bonne : "l'URSS, quand elle sait que celui qui dit non n'est pas son ennemi, l'écoute et le respecte". C'est à la lumière de cette conviction que l'expulsion des espions soviétiques, le discours du Bundestag, l'évocation de la situation de Sakharov au Kremlin ont eu l'impact que l'on sait. Avec l'arrivée de Mikhaïl Gorbatchev au pouvoir, les relations franco-soviétiques ont connu un nouveau départ fondé sur le soutien de la France à la perestroïka et à la glasnost, le développement de l'amitié et de la coopération entre les deux pays. Ainsi François Mitterrand a été un des premiers chefs d'Etat occidentaux à recevoir Mikhaïl Gorbatchev dès 1985 et depuis, le Président de la République française a toujours défendu les réformes menées en Union Soviétique et s'est fait l'avocat d'un accroissement de l'aide des pays industrialisés à l'Union Soviétique pour réussir la transition engagée.

La France a constamment rappelé sa condamnation de la course aux armements et son souhait du désarmement. Mais elle a toujours refusé que notre dispositif nucléaire fasse l'objet de négociation entre les deux grands, dans la mesure où notre capacité de riposte repose sur le principe de suffisance. François Mitterrand a toujours proclamé que la France participera au processus de désarmement en cours le jour où l'écart entre l'arsenal des deux grands et le nôtre aura atteint de justes proportions.

Au Proche-Orient, la liberté d'appréciation et de décision de la France lui a permis de plaider à Jérusalem



pour le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, donc d'une terre et, dans les capitales arabes, pour le droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues. Elle a milité en faveur du règlement des conflits au Moyen-Orient par le biais d'une conférence internationale dont les modalités devraient être définies par les acteurs eux-mêmes, démarche qui a connu un début de concrétisation avec la conférence de Madrid en 1991.

Lors de la guerre du Golfe, à partir du discours de François Mitterrand devant l'Assemblée générale de l'ONU le 24 septembre 1990, la France a multiplié en liaison avec la CEE, des Etats arabes et des pays non alignés ainsi qu'avec le Secrétaire général des Nations Unies, les propositions pour aboutir à une solution pacifique. Jusqu'au bout, elle a tenté d'éviter le recours aux armes ; elle a notamment obtenu que le délai fixé par le Conseil de Sécurité avant le déclenchement d'une riposte militaire soit différé. Face au refus de l'Irak, elle a alors pleinement participé à l'opération militaire. Ainsi la France a montré son souci constant d'un règlement pacifique des conflits grâce au dialogue et sa fermeté dans la défense des principes du droit international.

La construction européenne

Le souci de l'indépendance nationale de la France et celui d'exprimer une voix originale ne sont à l'évidence pas synonyme d'un nationalisme frileux et archaïque.

On sait le rôle d'impulsion qu'elle a joué en matière de construction européenne, en particulier à partir du choix de rester dans le SME en mars 1983 et lors du Conseil européen de Fontainebleau en juin 1984 qui a relancé le processus de construction européenne.

Durant la présidence française du Conseil européen, le premier semestre 1984, François Mitterrand s'est attaché à régler les seize contentieux sur lesquels les dix partenaires de la CEE butaient depuis de nombreuses années (chèque à la Grande-Bretagne, démantèlement des montants compensatoires, élargissement à l'Espagne et au Portugal, etc.). La France a contribué à une véritable remise à jour de l'ensemble des organisations communes de marché (lait, vin, céréales, ovins, fruits et légumes...) permettant ainsi l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. (Elle s'est maintenant engagée dans la réforme de la PAC afin d'aboutir à une meilleure adaptation des productions à leurs débouchés et à une répartition plus équitable des soutiens publics).

Et le sommet de Fontainebleau a débouché sur un accord à ce propos. Surtout, il a marqué le début du processus de relance de la construction européenne, en particulier de l'Europe politique. Car, au coeur de l'action de François Mitterrand, il y a la conviction que la CEE ne saurait se réduire à un marché, mais doit devenir une entité politique dotée d'un Conseil capable de se déterminer à la majorité qualifiée sur les dossiers les plus importants, d'une Commission aux pouvoirs d'exécution élargis et d'un Parlement davantage associé aux travaux du conseil et de la Commission. Jacques Delors, président de la Commission européenne à partir de janvier 1985, a grandement contribué à faire avancer les idées françaises en proposant la création d'ici le 1er janvier 1993 d'un marché unique dont la réalité nécessitait une réforme des institutions.

A la demande de la France, le sommet de Fontainebleau créa les comités Dooge et Adonnino chargés respectivement de préparer la réforme des institutions et

de fournir un contenu à l'idée d'Europe des citoyens. Sur la base du rapport de Maurice Faure (représentant de la France au comité Dooge), du livre blanc de la commission sur le marché intérieur, d'un projet franco-allemand d'union européenne et d'un memorandum français sur la relance communautaire, la conférence intergouvernementale de Luxembourg déboucha en décembre 1985 sur un accord de principe sur une réforme des traités de la CEE et sur un texte en matière de coopération politique.

Signé en février 1986 et entré en vigueur le 1er juillet 1987, l'Acte unique (additif aux traités originels de la Communauté) améliore la capacité de décision de la Communauté en prévoyant un recours plus fréquent au vote majoritaire, renforce le rôle du Parlement européen dans la mise au point des réglementations européennes, précise les conditions de mise en oeuvre du Grand marché intérieur, annonce la création d'une union économique et monétaire.

La logique du Grand marché, la libération des mouvements de capitaux (qui rend plus difficile l'objectif de stabilité des taux de change et affaiblit l'autonomie des politiques monétaires nationales) et la grande convergence des politiques économiques acquise dans le cadre du SME ont conduit le Conseil européen de Hanovre de juin 1988 à confier à un comité, présidé par Jacques Delors, la mission d'élaborer un rapport sur l'Union économique et monétaire. Remis en avril 1989, le rapport Delors propose d'aller vers l'UEM en trois étapes avec au final une monnaie unique et une politique monétaire européenne, l'aboutissement du processus d'intégration économique de la CEE.

François Mitterrand a œuvré lors de chaque Conseil européen pour que le processus soit le plus rapide possible. Avec Helmut Kohl, il a toujours été l'ardent défenseur de l'Union politique. Les deux hommes d'Etat ont réussi à faire adopter, en particulier, le principe d'une politique commune en matière de défense et de politique extérieure. La reconnaissance par les Etats-Unis de l'idée de défense européenne a été grandement facilitée par la détermination française. Tout au long de cette année, François Mitterrand aura agi pour que le sommet de Maastricht débouche sur l'adoption des traités sur l'union politique et sur l'UEM, la CEE franchissant ainsi une étape décisive dans un cheminement ininterrompu depuis 1984.

Dès 1985, François Mitterrand, dans ses "réflexions sur la politique extérieure de la France" expliquait que l'Europe est un continent et, faisant sienne la maxime "les murs de la séparation ne montent pas jusqu'au ciel", que les peuples de l'Est se rapprocheraient tôt ou tard de l'Europe de l'Ouest. Il a lancé l'idée d'une confédération européenne, pleinement complémentaire avec l'approfondissement de la construction de l'Union économique et politique des douze. L'élargissement de la CEE, s'il est à la fois nécessaire et inévitable, est en effet, dans une perspective immédiate, totalement irréaliste : les économies des pays d'Europe centrale et orientale ne résisteraient pas aux disciplines qu'impose la Communauté, les douze devraient consentir un effort financier gigantesque, il freinerait l'approfondissement de celle-ci et la dissoudrait dans une simple zone de libre-échange. La France comme la CEE ont prouvé leur solidarité à l'égard de l'Europe de l'Est (aides bilatérales renforcées ; traités d'amitié et de coopération avec la Pologne, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, programme phare de la Communauté, action de la BERD) et François Mitterrand a dit que tous les Etats d'Europe avaient "vocation, s'ils le désirent, à entrer dans la Communauté". La France a demandé qu'un examen approfondi soit mené



par la Commission européenne pour définir les conditions et les délais régissant à terme les éventuelles adhésions des pays d'Europe centrale et orientale à la CEE.

La coopération internationale

La solidarité de la France à l'égard des pays en voie de développement a toujours été une des priorités de notre action internationale. La France est au premier rang des pays occidentaux en matière d'aide publique au développement (elle est passée de 0,34 % du PIB en 1980 à 0,56 % en 1991). C'est sur la proposition de François Mitterrand qu'a été adopté au sommet de Toronto en juin 1988 un plan d'allègement de la dette des pays les plus pauvres et les plus endettés et la France a annulé la dette publique des pays les moins avancés.

C'est notamment pour favoriser le développement des pays en voie de développement que la France a constamment plaidé en faveur du développement de la coopération internationale : son action, notamment au sein du groupe des sept principaux pays industrialisés (le G7) dont les décisions influencent profondément la vie internationale, a beaucoup contribué à la mise en oeuvre à partir de 1985 d'une gestion plus concertée des taux de change ; on sait combien la France a toujours défendu la nécessité d'une meilleure coordination des politiques économiques, en particulier une baisse concertée des taux d'intérêts (dont le haut niveau handicape particulièrement les PVD). Dans les instances internationales, la France est le porte-parole le plus résolu d'une société mondiale plus juste et plus organisée, où les intérêts du Tiers-Monde soient mieux pris en compte.

La volonté de faire avancer la solidarité entre les peuples s'est également concrétisée par la mise en avant du principe de devoir d'assistance humanitaire, aujourd'hui mis en oeuvre dans le cadre de l'ONU dont la France s'est toujours montré l'ardent partisan.

C'est parce que la France reste ambitieuse dans son action diplomatique, au service de la paix et de la solidarité, qu'elle a préservé sa capacité d'influence sur la scène internationale.

Toute action gouvernementale comporte ses limites. Les crises mondiales, les conséquences de nos choix internationaux, les contraintes imposées par la gestion et l'exercice même du pouvoir ont pu ici ou là, à tel ou tel moment freiner notre action, et de ce fait créer des insatisfactions. Sur bien des points nous devons approfondir notre action, pour réduire davantage les inégalités, pour mobiliser plus et mieux pour l'emploi, pour

accroître encore la force de notre système productif, pour parvenir plus vite à une éducation qui permettra une insertion à tous, pour rendre la société plus sûre, pour conforter nos services publics. Il s'agit de défis auxquels, au cours des dix années passées, nous nous sommes trouvés confrontés en permanence, en y répondant, armés de nos valeurs, dans la limite du possible. C'est une des finalités du projet que d'établir un état des lieux de notre action et de nos positions, pour préciser nos objectifs et mieux définir nos moyens et nos méthodes.

Mais à parcourir notre bilan, une évidence frappe. L'oeuvre conduite a été considérable et conforme en tous points à nos idéaux de liberté et de solidarité. Et s'il était des Français qui doutent, il n'est que d'imaginer ce que serait notre pays après une décennie supplémentaire de gestion conservatrice. Que serait-il advenu - pour ne prendre que quelques exemples - de la peine de mort, de l'impôt sur la fortune, du SMIC, des relations sociales dans l'entreprise, du RMI, de la protection sociale, de la sélection à l'université ou des services publics si les conservateurs l'avaient emporté en 1981 ou en 1988 ? Qu'advierait-il, les mêmes causes produisant les mêmes effets, s'ils revenaient au pouvoir demain ? Car ils n'ont rien appris, si ce n'est qu'ils ajoutent à une doctrine économique et sociale ultra-libérale, désormais obsolète dans la plupart des grands pays anglo-saxons où elle est née et où elle a échoué, des emprunts fâcheux aux doctrines xénophobes et racistes de l'extrême-droite française, quitte à faire le lit de celle-ci. Certes, ici ou là, ou bien lorsque les excès sont par trop manifestes (on songe aux récentes "50 propositions sur l'immigration" du Front national), des voix courageuses et respectables se font entendre dans la droite traditionnelle. Mais celle-ci n'a pas su prouver sa détermination inébranlable à renoncer à l'alliance, nationale ou locale, avec le Front national, et à résister complètement à la contagion de ses idées ou de ses impulsions, qu'il s'agisse de la phobie des odeurs ou de la crainte de l'invasion.

L'heure n'est pas au fatalisme, ni au renoncement. Car la France dispose de formidables atouts. Plus de cent soixante Etats sont aujourd'hui représentés à l'Organisation des Nations-Unies. Combien connaissent la situation de la France ? La France est un pays stable, largement rassemblé autour des règles démocratiques et qui a, enfin, réalisé une profonde décentralisation. La France est un pays dont la situation économique est saine, dont la monnaie, l'inflation, les grands équilibres inspirent confiance et dont la cohésion sociale est préservée. La France est un pays écouté sur la scène internationale, un interlocuteur privilégié du Tiers-Monde, le moteur principal de la construction européenne.

Tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs peuvent avoir confiance. Le socialisme, aujourd'hui comme hier, reste une morale et une doctrine, une méthode et une pratique. Bref, un projet au nom de l'homme, pour lequel nous sommes fiers de combattre.



RESOLUTION FINALE

Un projet pour convaincre et rassembler

La décennie passée a été marquée, dans le monde entier, par de profonds bou-lever-sements. La plupart des grands pays oc-cidentaux ont cherché des remèdes à la crise économique, en recourant aux recettes libérales, qui ont partout échoué : la persistance du chômage, les excès de l'argent, les difficultés de l'Etat-providence, le malaise des villes, les phénomènes de pauvreté en témoignent. En France, les socialistes, au pouvoir durant l'essentiel de cette période, ont au contraire mené une action résolue de modernisation économique et sociale, tendu vers une France solidaire, fait progresser la démocratie et les libertés. Notre action en porte le témoignage. Beaucoup a été fait, et l'œuvre accomplie depuis 1981 est considérable.

Nous devons toutefois prendre en compte les difficultés de la situation actuelle et la perception de l'opinion qui reste en décalage avec la réalité de cette action. L'inquiétude voire le mécontentement se développent chez nos concitoyens et sont aujourd'hui dominants. Les évolutions de l'environnement international y contribuent. L'effondrement, à l'Est, du communisme donne historiquement raison au socialisme démocratique. Mais la première tentation peut être de penser que la réponse la plus simple, voire la plus logique, est celle du modèle libéral dans sa forme américaine. Cette illusion, déjà, se dissipe. Pour autant, cet événement majeur ne peut manquer d'être pris en compte dans notre stratégie et dans notre conception même du socialisme. En outre, après une phase de croissance retrouvée, l'économie mondiale connaît aujourd'hui une

LES ESPOIRS ET LES RISQUES D'UN MONDE EN PLEINS BOULEVERSEMENTS

Les profonds changements qu'a connus l'environnement international sont porteurs à la fois d'espérance et de risques.

La guerre du Golfe a permis de voir s'ébaucher dans l'ordre international l'un des principes fondamentaux qui guident l'action des socialistes depuis Jaurès : la sécurité collective. Elle a redonné à l'ONU l'occasion de remplir le rôle qui aurait dû être le sien depuis

nouvelle phase de ralentissement, ravivant l'incertitude et surtout renforçant, fût-ce temporairement, la première des inégalités : le chômage.

C'est à ces interrogations qu'il nous faut répondre, et à une crise politique qu'il nous faut faire face. Plusieurs facteurs l'expliquent : la fin des idéologies totalisantes, l'emprise formidable des media et de l'argent, les difficultés, face aux problèmes de l'heure, de l'Etat dans ses modes d'intervention traditionnels, le caractère encore abstrait pour les citoyens des formes nouvelles d'intégration économique et politique, comme le G7 ou l'ONU au niveau mondial ou l'Europe plus près de nous, même si leur développement est vital pour la France... Notre parti, confronté au défi de l'exercice du pouvoir dans la durée, a aussi, sans doute, sa part de responsabilité.

Au moment où notre congrès extraordinaire adopte son projet et dessine un nouvel horizon pour la France et pour le socialisme, l'heure est venue pour les socialistes de faire le point et de se rassembler.

Notre réponse doit rendre sens à la politique car, loin d'éclairer les Français, la droite, menacée par la montée de l'extrême droite, a tôt fait de succomber à la tentation de la démagogie et n'offre pas de remèdes ni d'alternatives. A partir de notre projet, nous voulons redonner espoir aux Français, les convaincre de se mobiliser pour poursuivre l'action de modernisation économique, de justice sociale, de construction de l'Europe menée depuis 1981.

qu'elle a été créée (règlement des conflits par le droit, monopole de décision du recours à la force pour appliquer le droit). Elle a débouché sur le processus de négociation actuellement en cours au Proche-Orient, que les socialistes ont toujours activement souhaité.

L'effondrement du communisme et la fin de la bipolarisation des relations internationales ont fourni à la question du désarmement une



actualité nouvelle. Traditionnelle préoccupation des socialistes, le désarmement devient enfin une perspective crédible. Cependant, il ne doit pas être envisagé comme une finalité en soi, mais comme un processus global, prenant en compte les impératifs de sécurité et la nécessité d'accroître la stabilité dans toutes les régions du monde (nécessité que rappellent avec acuité les événements en Yougoslavie). Il doit donc être envisagé de pair avec l'émergence de systèmes de sécurité et de défense qui puissent garantir la paix sur l'ensemble de la planète et en Europe. Mais cette situation nouvelle n'a pas évacué les risques de guerre. Ceux-ci, s'ils ont diminué d'intensité, se sont multipliés et diversifiés (conflits entre minorités nationales, terrorisme, prolifération des armes nucléaires et chimiques).

Certes, la chute du mur de Berlin et l'avènement de la démocratie dans les pays de l'Europe centrale et orientale et dans l'ex-URSS constituent une formidable avancée. Mais l'évolution de la situation comporte cependant des traits qui préoccupent les socialistes. Car la chute du communisme a permis le réveil des minorités nationales. Le développement des revendications et des divisions risque d'entraîner celui des guerres civiles et de la création de micro-Etats, privés des moyens d'assurer leur développement.

Le retour en Europe de l'Est des nationalités, le désir des peuples de cette région de retrouver les moyens d'affirmer leur identité sont légitimes. Mais le respect des frontières issues de l'histoire, l'imbrication des populations et des ethnies, la difficulté qu'auraient de nombreux ensembles d'assurer leur indépendance et leur développement, les risques de guerre civile rendent difficile de répondre positivement à toutes les aspirations indépendantistes.

POUR UNE UNION POLITIQUE ET ECONOMIQUE DE LA COMMUNAUTE

La guerre du Golfe et le conflit yougoslave ont confirmé la nécessité d'avancer dans la voie de la construction d'une Europe politique. Car si nous souhaitons l'avènement du Grand marché et la construction de l'union économique et monétaire, qui constitue la voie d'une "sortie par le haut" d'un SME qui reste par trop, par bien des aspects, une zone-mark, cela ne saurait suffire à l'émergence d'une entité européenne apte à jouer un rôle majeur sur la scène internationale.

L'Europe est porteuse d'un message

L'évolution dans l'ex-URSS comme en Yougoslavie pose le problème du devenir de l'Etat nation en Europe. Puisque la construction d'autant d'Etats qu'il y a d'ensemble de populations homogènes paraît impossible et potentiellement porteuse de guerres civiles, la CEE peut constituer un exemple pour tous ces peuples. Elle constitue un moyen d'action puissant et un antidote aux antagonismes nationaux et de souveraineté. Comment ne pas souhaiter, face à la crise yougoslave un appel européen à la paix et au dépassement du nationalisme ? Leur avenir ne réside-t-il pas dans la constitution d'ensembles plus vastes, préservant les identités culturelles mais mettant en commun les nombreux éléments de souveraineté que la mondialisation ne permet plus d'exercer de façon efficace au niveau national ?

Le recours au seul libéralisme économique pour développer ces pays a par ailleurs d'ores et déjà montré ses effets négatifs. L'approfondissement de la démocratie en Europe de l'Est et la modernisation économique ne peuvent être menées de pair sans un accompagnement social et une aide massive des pays occidentaux, notamment de l'Europe, que nous avons toujours prônés.

Réveil des nationalités, remise en cause des frontières, prolifération des moyens de destruction : plus que jamais, l'ONU a un grand rôle à jouer, pour défendre les droits des minorités opprimées, pour favoriser le désarmement notamment grâce à un renforcement de ses pouvoirs de contrôle et de surveillance des ventes d'armes. Nous renouvelons notre soutien à la suggestion de François Mitterrand de réunir le Conseil de sécurité au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement afin d'en augmenter l'autorité.

qu'attendent les pays d'Europe de l'Est et ceux du Tiers Monde qui cherchent les voies d'un développement économique respectueux de l'épanouissement de l'homme. Pour qu'elle puisse faire entendre ce message, qui est le choix de la France et pour lequel François Mitterrand a inlassablement milité, l'Europe doit se doter d'une politique étrangère et de sécurité commune.

Or, l'effondrement du communisme à l'Est, l'unité réalisée des deux Etats allemands, la crise du Golfe, créent une situation nouvelle



favorable à cette ambition. Dans le même temps, les mutations technologiques accélèrent la mondialisation de l'économie et réduisent la capacité des Etats à maîtriser un avenir incertain.

L'engagement des socialistes en faveur de la construction européenne découle de leur conviction que la préparation démocratique de l'avenir, nécessaire pour faire reculer inégalités sociales et sous-développement, demeure cependant possible, à condition de mettre en commun des éléments de souveraineté dont l'exercice ne peut plus se situer dans un cadre purement national.

La communauté européenne représente aujourd'hui - et représentera pour de longues années encore - le noyau dur de l'Europe. C'est à partir d'elle qu'il faut construire en renforçant, dans une finalité fédérale, son identité et son rôle. L'objectif n'est pas de faire disparaître à terme les nations mais d'assurer les meilleures conditions de leur avenir.

Le renforcement de la Communauté suppose aujourd'hui une double affirmation :

- Une affirmation interne : au-delà du grand marché de 93, la Communauté doit se doter des politiques sociale, démocratique, monétaire qui à la fois approfondiront le modèle de démocratie et de protection dont elle donne déjà l'exemple et permettront de résister aux concurrences extérieures. L'échec du communisme totalitaire ne doit pas se traduire par la victoire du libéralisme inégalitaire : la mise en place de formes différenciées d'économie mixte doit permettre de concrétiser le double impératif de justice sociale et de démocratie économique pour lequel se battent les socialistes.

- Une affirmation externe : la crise du Golfe met en lumière l'affaiblissement du rôle international de l'ex-URSS et le renforcement corrélatif de celui des Etats-Unis ; elle souligne la nécessité pour l'Europe de faire entendre sa voix, celle du respect du droit bien sûr, mais aussi celle d'une solidarité Nord-Sud plus que jamais nécessaire ; la fin de la bipolarisation de la politique internationale offre une occasion exceptionnelle d'affirmer davantage le modèle sous-tendu par ces valeurs.

La Communauté doit d'abord se renforcer avant d'envisager de nouveaux élargissements qui seraient fatals à sa cohésion et mettraient en péril l'économie des candidats à l'adhésion. Elle ne saurait pour autant demeurer fermée. Il

convient, en conséquence, de chercher pour les uns et les autres des formules d'association étroite permettant d'exprimer les valeurs et les intérêts communs et d'utiliser toutes les potentialités du Conseil de l'Europe. Ainsi pourra-t-on ouvrir la voie à la Confédération évoquée par le Président de la République.

Mais la Communauté doit aussi faire émerger un sentiment d'appartenance collective sans lequel les citoyens ne comprendront pas sa nécessité et risqueront de se replier sur eux-mêmes et de se laisser séduire par les sirènes du nationalisme et de la xénophobie.

Notre parti se félicite du succès de Maastricht, qui marque une avancée historique : la Communauté européenne, indispensable à la poursuite du développement de la France, se trouve irrévocablement renforcée.

Le domaine du vote à la majorité est étendu : il favorisera une plus grande pugnacité dans la compétition technologique et économique mondiale et une plus grande justice grâce au développement enfin possible d'une Europe sociale que le gouvernement conservateur britannique n'aura pas réussi à empêcher. Une politique étrangère, de sécurité et de défense commune est mise en place : elle va permettre de créer progressivement le contrepoids indispensable à une hégémonie américaine autrement sans partage. Une monnaie unique sera instaurée au plus tard le 1er janvier 1999 : cette annonce aura un effet dynamisant sur la croissance et l'emploi dans la Communauté.

Enfin, l'amélioration du contrôle démocratique, grâce au renforcement des pouvoirs du Parlement européen, et l'instauration d'une véritable citoyenneté européenne, incluant le droit de vote local aux ressortissants communautaires, rapprocheront, c'était indispensable, enjeux européens et vie quotidienne de chacun.

Toutes ces décisions répondent aux vœux des socialistes qui, depuis plusieurs années, s'en étaient faits les plus ardents défenseurs.

La prochaine étape sera de resserrer encore nos liens avec les autres forces de la gauche politique et syndicale européenne : ainsi les nouveaux leviers introduits à Maastricht pourront être mis au service des objectifs d'égalité des droits, des chances et de la dignité de chacun qui demeurent plus que jamais au cœur de son engagement.



L'Histoire reconnaîtra en François Mitterrand l'un des artisans majeurs d'une construction sans précédent, dépassant la souveraineté des Etats dans le respect de l'identité des Nations

UN GOUVERNEMENT QUI AGIT POUR FAIRE REUSSIR LA FRANCE

Poursuivant l'action des gouvernements de la gauche depuis 1981 sous la présidence de François Mitterrand, le gouvernement, sous la conduite d'Edith Cresson, travaille dans le but de faire réussir la France dans l'Europe de 1993 et dans le monde de l'an 2000. Le programme Matignon, fondé sur la mise en œuvre de mesures immédiates et sur la définition d'actions structurelles, est désormais mis en œuvre.

Le plan PME-PMI, l'aide à l'emploi des jeunes non qualifiés et à la création d'emplois de service aux personnes témoignent de la volonté du gouvernement de lutter contre le chômage. A plus long terme, le programme "changer le travail", la mobilisation de l'ANPE, la poursuite de l'amélioration de l'environnement des entreprises, le développement de la formation en alternance, permettront, nous en avons la conviction, d'obtenir des résultats significatifs en matière d'emploi.

La politique d'aménagement du territoire a été relancée par les décisions relatives à la délocalisation d'organismes publics et par le plan en faveur de l'espace rural.

Conscient des difficultés auxquelles les agriculteurs ont à faire face, en particulier les éleveurs, le gouvernement a élaboré un plan d'urgence et, dans le cadre de la réforme de la politique agricole commune, s'attache à moderniser l'agriculture française tout en veillant à la défense de la situation des agriculteurs.

Afin de mieux garantir l'intégration des immigrés en situation régulière et le respect du droit, la lutte contre l'immigration clandestine, en particulier contre le travail clandestin, a été renforcée. Le gouvernement témoigne ainsi de sa volonté et de sa capacité d'assurer la cohésion sociale, alors que la droite se contente de jouer des peurs et des fractures de notre société.

Le gouvernement a à cœur de préserver notre système de protection sociale. C'est à la lumière de cette volonté que doivent se comprendre la mise en œuvre d'une nouvelle politique du médicament, la réforme hospitalière, la politique de maîtrise négociée des dépenses de santé. Là où la droite réduisait

et permettant à la France et aux Français de garder la maîtrise démocratique de leur avenir.

les remboursements, frappait indistinctement tous les Français, donc d'abord les plus démunis, les socialistes font confiance à la négociation, au contrat et à la responsabilisation de tous les acteurs du système. Le lancement du débat sur l'avenir des retraites et la politique de maîtrise des dépenses de santé témoignent de la volonté des socialistes de prévoir et de préparer l'avenir et de leur conviction que la France a la capacité d'être une démocratie responsable.

La revalorisation de 2,3 % du SMIC, l'accord salarial dans la fonction publique qui représente un effort de l'Etat de plus de 50 milliards de francs sur trois ans, le protocole d'accord signé avec les infirmières témoignent de la volonté du gouvernement de faire progresser la cohésion sociale et de sa capacité à relancer la politique contractuelle.

Enfin, le budget 1992 marque la volonté du gouvernement de créer les conditions d'une reprise économique favorable à la compétitivité, donc à l'emploi. Les priorités de l'action gouvernementale sont confirmées : l'Education nationale, la recherche, la politique de la ville, la Justice, la protection de l'environnement, l'aide publique au développement.

Gardons confiance, car si nous savons que le niveau actuel de la croissance explique largement l'aggravation du chômage, la croissance française demeure supérieure à la moyenne des pays industrialisés. De plus, le déficit budgétaire est le plus bas des pays de l'OCDE et, grâce à l'amélioration de notre compétitivité, les exportations françaises sont en hausse régulière. Les mécanismes actuels du SME ne rendent pas compte de la solidité, reconnue par tous les analystes financiers, du Franc (d'où la nécessité de l'UEM). Le gouvernement agit ainsi pour que l'économie française, certes atteinte par le ralentissement mondial de l'activité, soit modernisée dans ses structures et apte à bénéficier de la reprise de la croissance. Les socialistes réaffirment leur soutien à la politique menée par le gouvernement. Ils réaffirment que la lutte contre le chômage et l'action pour la création d'emplois constituent, dans la période qui vient, une priorité absolue.

**LE PROJET : UN NOUVEL HORIZON**

Le projet socialiste adopté par notre congrès marque une étape importante de l'histoire de notre parti.

La méthode qui a présidé à son élaboration souligne notre volonté d'impliquer les Français dans la vie démocratique et d'être à l'écoute de leurs interrogations et de leurs revendications afin de mieux y répondre. Plutôt que de leur imposer un projet préfabriqué, nous sommes allés à leur rencontre, au moyen d'une procédure d'élaboration ouverte et décentralisée. Plusieurs centaines d'auditions d'intellectuels, de scientifiques, de représentants des forces vives de la Nation ont été rassemblées, un millier de rencontres ont permis de faire remonter les espérances et les préoccupations des Français, l'ensemble du parti (secrétariats nationaux, groupe des experts, fédérations) a été mobilisé. Toutes les sensibilités ont pu s'exprimer. Ainsi, nous avons montré que le Parti Socialiste croit toujours en la force du débat et des idées. Après onze années passées au pouvoir, le Projet permet de faire le point sur nos idées, d'observer les évolutions qui ont marqué la société française et le monde, de comprendre les réalités d'aujourd'hui pour mieux préparer demain. Le Parti Socialiste a su maîtriser la conception et la gestion du pouvoir. Notre projet témoigne de notre capacité à ne pas nous contenter de cet acquis et à rester le parti du mouvement.

Notre volonté d'élaborer un texte prospectif correspond aux nécessités du moment. Avec l'effondrement du communisme a disparu une espérance partagée par des millions d'hommes et de femmes ; un vide idéologique est apparu, qui a permis le développement du populisme et de l'intégrisme. Dans le même temps, les dégâts du libéralisme sont partout visibles. En France, de nombreux électeurs se sont éloignés de la gauche en général, du Parti Socialiste en particulier. La montée du Front national, du vote écologiste et de l'absentéisme, les mauvais résultats que nous enregistrons dans les élections partielles s'expliquent en grande partie par le désarroi des Français face aux évolutions rapides de ces dix dernières années, par l'insuffisante explication de notre part de l'action menée depuis 1981.

Le socialisme démocratique peut enfin se définir par rapport à lui-même. Il lui appartient d'affirmer ses valeurs et de prouver qu'il est à même de répondre aux attentes des citoyens. Nous refusons l'idée que la fin de l'histoire est

arrivée, que le libéralisme a triomphé. Nous proclamons que le socialisme démocratique est la solution alternative pour avancer sur la voie d'une société solidaire dans une économie de marché. Plusieurs des propositions avancées en témoignent.

Le débat qui a précédé ce congrès a permis de faire ressortir plusieurs lignes de force, autour desquelles s'organisent les choix de notre projet.

L'Europe que nous voulons n'est pas seulement celle de la nécessité, mais surtout celle de l'ambition. Nous refusons de diluer la Communauté européenne dans un ensemble flou. Nous refusons une Europe qui se bornerait à être une simple zone de libre échange. Nous souhaitons une Europe volontaire, capable de mettre en œuvre des régulations économiques, sociales, territoriales fortes, de conduire une véritable politique industrielle, dotée d'une politique étrangère et de sécurité commune, qui ira vers un système européen de défense. C'est le sens des choix de Maastricht, et aussi celui de l'engagement des socialistes.

Le socialisme est, selon nous, une invention démocratique permanente. Dans cette perspective, nous rappelons le devoir et le droit à une culture libre et partagée par tous, et l'importance que nous attachons à l'éducation. Le renouvellement de la citoyenneté exige de mieux impliquer : le développement de la démocratie de participation, l'amélioration de la décentralisation (voir option), le rééquilibrage de nos institutions (voir option) doivent y contribuer. L'élargissement à tout citoyen de la saisine du Conseil constitutionnel, la création de maisons de solidarité pour favoriser la démocratie de proximité, l'élargissement du champ du référendum, le renforcement de la transparence dans la vie politique nationale et locale sont autant de suggestions qui témoignent de notre volonté de faire progresser la démocratie en France. Nous entendons également prévenir toutes les formes de disqualification sociale (solitude, maladie, travail précaire) et lutter contre l'exclusion, le chômage de longue durée, en garantissant un droit à l'activité des jeunes.

Si nous reconnaissons désormais pleinement que le marché, certes imparfait, ne connaît pas, en tant que mode d'allocation des ressources, d'alternative, nous restons en total désaccord avec le libéralisme économique et, avec le



capitalisme, dans un rapport critique. Notre stratégie économique, fondée sur le développement de l'économie mixte, doit avoir pour objectif central la création d'emplois. Elle passe par le renforcement de nombreux instruments d'action et par un nouvel âge de la citoyenneté économique : une plus grande démocratisation de l'entreprise, avec la participation de représentants salariés aux conseils d'administration, la priorité donnée au contrat et à la négociation en matière économique et sociale, la marche vers les 35 heures de travail hebdomadaire, l'affirmation d'un droit à l'activité, la réforme de la fiscalité, l'affirmation du rôle de l'Etat stratège constituent autant de propositions fortes pour une économie de co-responsabilité dont nous souhaitons la réalisation.

Le projet socialiste ne dissocie pas

SE MOBILISER CONTRE LA DROITE ET LE FRONT NATIONAL

Ce projet, tout comme notre action, témoigne également de la différence qui existe entre la gauche et la droite. Pour retrouver la confiance, la droite a choisi d'attiser les inquiétudes des Français.

Oubliant la période 1986/1988, marquée par le freinage du pouvoir d'achat des salariés, notamment des fonctionnaires, et par les plus grands excès de la spéculation financière, la droite découvre tout à coup le "social". Qui croira à cette conversion aussi subite que tardive ? En matière de protection sociale, elle propose de distinguer ce qui relève de la solidarité nationale (qui doit être financé par l'impôt) de ce qui relève de l'assurance (financement par cotisations sociales), mais elle ne dit pas comment elle conciliera le financement de la solidarité (revenu minimum, allocations familiales, minimum vieillesse, risques handicapés et personnes âgées dépendantes, chômages de longue durée et actions de réinsertion, etc.) et son objectif de diminution des prélèvements obligatoires. Alors que, par ailleurs, elle propose d'augmenter les moyens budgétaires affectés à la police, à la justice et à la défense, Jacques Chirac propose un salaire de remplacement pour les femmes au foyer, l'augmentation des salaires des fonctionnaires, celle des salaires directs (à hauteur du prélèvement supplémentaire qu'ils auraient à subir du fait de la fiscalisation des allocations familiales) mais oublie de présenter la facture. De même refuse-t-il l'idée d'une maîtrise des dépenses de santé, ce qui ne pourrait que conduire à une augmentation

l'économique et le social. Nous entendons mieux redistribuer, pour améliorer la solidarité, en assurant une dissociation entre le travail et le revenu, en progressant sur la voie de l'unité de la protection sociale des Français, en maîtrisant l'évolution des dépenses de santé. Une société plus solidaire passe également par une civilisation du temps libéré : libération du temps de vivre, aménagement des horaires de la cité et notamment des rythmes scolaires, réorganisation du temps de travail doivent y participer.

Le projet socialiste n'est pas un programme, ni un bilan. Mais il s'appuie sur l'œuvre accomplie et dessine les actions concrètes que nous comptons entreprendre. En ce sens, il constitue une référence majeure pour une relance politique.

régulière des cotisations sociales ou à la faillite du système de protection sociale. Après avoir vendu par une politique de privatisations systématiques le patrimoine national (opération qui, par définition, ne peut se réaliser qu'une seule fois), la mise en œuvre des propositions de la droite déboucherait soit sur une croissance considérable des déficits, soit sur une augmentation des prélèvements obligatoires supportée par les ménages, donc les salariés, ou bien encore sur une paupérisation importante des services publics.

Bref, le creusement des inégalités est au bout du chemin.

La droite trompe par ailleurs nos concitoyens en restant ambiguë sur des problèmes aussi fondamentaux que l'Europe ou le Front national.

Sur l'Europe, qui croire du RPR, des giscardiens et des centristes ? Alors que Valéry Giscard d'Estaing préconise une Europe d'emblée fédérale, le RPR dissimule son hostilité au processus de construction européenne en préconisant l'élargissement immédiat aux pays d'Europe centrale et orientale, proposition qui aboutirait à la paralysie de la CEE, à l'effondrement des pays de l'Est, et dont, en particulier, les agriculteurs français devraient subir les conséquences.

Le discours de la droite à l'égard du Front national demeure ambivalent. Certes, elle rejette officiellement toute alliance nationale



avec le Front national et a condamné (comment aurait-elle pu faire autrement ?) les 50 propositions sur l'immigration de Le Pen. Mais elle se refuse à sanctionner tous ceux qui en son sein militent en faveur d'une telle alliance ainsi que ses élus qui, dans les collectivités territoriales, gèrent les affaires locales avec des élus du Front national et leur donnent des postes de responsabilité. En outre, son discours sur l'insécurité et l'immigration est en grande partie inspiré par la volonté de séduire l'électorat d'extrême droite.

Elle reprend le thème de l'insécurité et n'a pour seule proposition que le retour à la politique du tout carcéral et à la répression. Sa politique de l'immigration reviendrait notamment à consacrer l'inégalité, donc à revenir sur un des principes de notre Etat de droit, puisqu'elle réserve l'attribution des avantages sociaux relevant de la solidarité nationale aux seuls détenteurs de la citoyenneté française.

Bref, la réalité est plus une collusion des droites qu'une claire distinction de leurs options et de leur stratégie.

Cette ambiguïté de la droite parlementaire est d'autant plus condamnable que le Front national

RASSEMBLER LA GAUCHE ET LES FORCES DE PROGRES

Notre stratégie est celle du rassemblement à gauche. Nous savons que la condition du succès réside dans notre capacité à être le pôle de rassemblement de toutes les forces de progrès.

Cela implique tout d'abord que nous continuions à souhaiter le dialogue avec tous ceux qui se reconnaissent dans la sensibilité communiste. L'union de la gauche a constitué un formidable élément d'espérance et de mobilisation pour de nombreux Français, et en particulier pour les forces populaires. Sans le rassemblement de toutes les forces de la gauche, la victoire de 81 n'aurait pas été possible. Le refus du Parti communiste français de tirer les leçons de l'échec de la stratégie et de l'expérience du communisme constitue un cas unique en Europe. Nous souhaitons que le Parti communiste retrouve la voie de la démocratie, du dialogue et de l'union. Nous devons par ailleurs débattre avec ceux qui ayant quitté le Parti communiste français, ne nous ont pas pour autant rejoints, mais partagent nos valeurs qui sont celles de la démocratie, des droits de l'homme et du progrès social.

avance aujourd'hui de plus en plus à visage découvert. Il vient ainsi de présenter une liste de mesures à prendre vis-à-vis des étrangers. Cette liste parle d'elle-même ; elle est aussi lamentable que terrifiante. Pour ceux qui doutaient encore de la vraie nature du Front national, mouvement xénophobe, raciste et antisémite, le masque est tombé.

Si de telles mesures étaient par malheur appliquées, la France vivrait sous un régime qui s'inspirerait de l'apartheid et risquerait d'évoquer les heures les plus sombres de l'histoire de l'Europe et de notre pays.

La droite n'a pas fait le clair dans ses idées, dans ses relations internes, ni dans ses relations avec Le Pen. De fait, les droites, modérée ou extrême, se contentent d'exploiter les craintes et les difficultés de la période.

La gauche, rassemblée, doit se mobiliser contre ces perspectives floues mais inquiétantes, dans le combat politique et dans le débat des idées, pour les échéances électorales, décisives, à venir. Nous sommes forts, pour ce faire, de notre bilan et désormais de notre projet.

Nous devons faire de l'écologie un axe essentiel de notre réflexion et de notre action. Les socialistes sont conscients de l'importance prise par le problème de l'écologie. Notre projet comme notre action, au gouvernement et dans les régions, les départements, et les communes, intègrent la dimension écologique. Mais l'écologie ne saurait constituer le seul critère de définition d'une politique de modernisation économique et de justice sociale. Nous souhaitons débattre sur le fond avec les Verts et avancer des propositions constructives. Nous avons en commun de nombreuses valeurs que nous souhaitons faire avancer avec eux.

Le Parti socialiste a déjà engagé les discussions nécessaires avec les autres forces représentatives de la majorité présidentielle, et notamment France unie. Nous souhaitons que toutes les forces du centre gauche et tous ceux qui refusent la radicalisation de la droite et le libéralisme sans projet social s'associent à nous sans équivoque.

Le débat sur le mode de scrutin n'est pas à l'ordre du jour. Rappelons toutefois que le Parti



socialiste a pris une initiative pour confirmer sa stratégie d'ouverture et de rassemblement. Tout en réaffirmant son attachement au scrutin majoritaire de circonscriptions pour les élections législatives, il a lancé une adresse aux formations politiques pour débattre d'une adaptation de ce scrutin, susceptible d'assurer une représentation plus équitable de l'ensemble du corps électoral. Ce débat, qui ne concerne pas seulement notre formation politique, n'a d'autre enjeu que l'approfondissement et la modernisation de notre démocratie. Le Parti socialiste a donc proposé une large concertation entre les forces politiques représentées à l'Assemblée Nationale et au Sénat, et au-delà avec toutes les formations démocratiques. Nous regrettons que la droite ait refusé la discussion. Nous sommes, pour notre part, favorables à un scrutin mixte, qui permette de remédier à certaines lacunes de la représentation politique tout en conservant la capacité de gouverner.

Il convient désormais, comme l'avait souhaité notre convention nationale des 12 et 13 octobre 1991, de rechercher, à partir du projet, les formes que pourrait prendre le rassemblement de toutes les énergies éparses dans l'espace de la gauche et des autres forces de progrès. Nous lançons donc une invitation à une concertation à tous les niveaux, à partir du projet et pour mettre en œuvre cette stratégie de rassemblement.

Notre Congrès extraordinaire et l'adoption du projet ouvrent un temps nouveau pour les socialistes, le temps du retour à la confiance en nos idées, le temps du combat contre la droite et l'extrême droite pour pouvoir poursuivre l'action menée depuis 1981 et gagner les élections législatives de 1993. Nous devons, dès à présent, nous attacher à préparer cette échéance, en faisant vivre notre projet, qui sera publié, fin janvier, en livre de poche, et dont un résumé sera diffusé massivement dans les prochains jours. Cette démarche doit être prolongée. L'approfondissement du projet, sa réactualisation, doivent être un souci permanent. Il nous faut également confronter nos idées au-delà de la France, avec les partis socialistes et sociaux-démocrates européens et au-delà des partis politiques, sur le terrain, avec les mouvements sociaux, syndicaux, associatifs. Le temps de la préparation d'un programme de législature, cohérent avec nos options et nos actes, est par ailleurs maintenant venu. Enfin, nous devons mettre en valeur les résultats de notre action, qui témoignent du chemin parcouru.

L'inquiétude actuelle de notre pays tient pour une large part au manque de lisibilité de l'avenir et à une remise en cause de certaines modalités de l'action politique dont notre projet fait l'analyse et tire les conclusions. Ce projet est destiné à éclairer et à proposer de nouvelles perspectives. Il nous appartient maintenant de continuer à aller à la rencontre des Français pour expliquer l'action menée, pour les convaincre de son bien fondé, pour les rassembler et avancer ensemble vers une société plus juste.



Faint, illegible text in the left column of the page.

Faint, illegible text in the right column of the page.

ABONNEMENT ANNUEL ORDINAIRE À NOTRE HEBDOMADAIRE : 270 FF
ABONNEMENT ANNUEL À PRIX RÉDUIT POUR LES MEMBRES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES DES SECTIONS: 115 FF

Ces abonnements (115 ou 270 FF) doivent être adressés au POING ET LA ROSE RESPONSABLES, 10, rue de Solférino, 75333 Paris Cedex 07.
Chèque à l'ordre des «Nouvelles Editions de l'An 2000». Mentionner votre numéro d'adhérent, qui figure sur le listing de votre section.

Directeur : Laurent FABUS - Rédacteur en Chef : Françoise SELIGMANN - Secrétaires de rédaction: Nadine BIHAN et François ARON
Directeur de la publication: Henri PRADEAUX - N° CP 10374 du 25 mai 1984 - Imprimerie Avenir Graphique, Torcy.